

#### A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

#### Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + Ne pas procéder à des requêtes automatisées N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + Rester dans la légalité Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

#### À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com









# RELATION

HISTORIQUE

# DE L'ETHIOPIE OCCIDENTALE:

Contenant la Description des Royaumes de Congo, Angolle, & Matamba, traduite de l'Italien du P. Cavazzi, & augmentée de plusieurs Relations Portugaises des meilleurs Auteurs, avec des Notes, des Cartes Géographiques, & un grand nombre de Figures en Tailledouce.

Par le R. P. J. B. LABAT de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

TOME II.



APARIS

Chez Charles-Jean-Baptiste Delespine le Fils, Libraire, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë des Noyers, à la Victoire.

M. D C C. X X X I I.

AVEC PRIVILEGE ET APPROBATION.

•

## TABLE

## DES CHAPITRES

Contenus dans ce II. Volume.

C HAPITRE I. De la discip militaire des Negres, & de l	line
maniere de combattre ,	3.
II. Des procès des Negres, & de l	ext
maniere de proceder ,	22
III. Du droit d'heredité des Negres,	Ġ\$
des esclaves,	32
IV. De la musique des Negres, &	de.
des esclaves, IV. De la musique des Negres, & leurs danses,	48
V. Des arts pratiqués par les Negr	66 ,
& de leurs ouvriers,	57
VI. Des habits des Negr <del>es</del> ,	65
VII. De l'origine des Giaques éta	
dans le Royaume de Matamba,	<b>ው</b>
dans les Provinces voisines. De le	ers
Rois & de leur élection. De la R	ein <b>e</b>
Temban-Dumba, de ses conquêt	es,
Temban-Dumba, de ses conquêt & deses loix,	88
VIII. De l'idolâtrie des Giagues, &	de
leurs sacrifices,	1 (8
IX. Du gouvernement politique	dre
Royaume de Congo, & des trib	uts-
que les Rois exigent de leurs	Den-
AND TED TIME ANGLES IN MA LANGE !	

ples . X. Ceremonies qui s'observent dans l'é-· lection des Rois de Congo, & autres Princes, & de leur installation sur le Trône. XI. Origine du Royanme de Congo, & de ses Rois . XII. Des conquêtes des Portugais en Afrique, 352 XIII. Succession des Rois Chrétiens de Congo, depuis Alphonse I. couronné en 1492. jusqu'à Alvare VIII. du nom, qui s'empara du Trene en 1670. **487** XIV. Des Rois d'Angolle, ou de Dongo, 426

#### ERRATA.

P Age 63.1. r. le, lifez les.
p. 98.1. 31 interef, lifez interef.
p. 96.1. 28. ont, lifez dont.
p. 235.1. 10. malheureulement, lifez malheureule.
p. 248.1. 24. fairu, lifez faire.
p. 307.1. 1. precieux, lifez capricieux.
p. 347.1. 26. ti, lifez titse.
p. 450.1. 14. fut monté, lifez fut-il mon é.



## RELATION

### HISTORIQUE

DE

L'ETHIOPIE OCCIDENTALE.

SECONDE PARTIE.

Contenant la suite de la description générale des Royaumes de Congo, d'Angolle, & de MATAMBA.

LIVRE SECOND.

#### CHAPITRE I.

De la Discipline Militaire des Negres, & de leur maniere de combattre.



Providence Divine a destinée pour soûtenir la grandeur des Monarchies, & des Rebubliques, la Ins-

la liberte des Republiques, la Justice est, sans contredit, la prensiere,

#### RELATION

C'est elle qui doit, non seulement rendre à un chacun ce qui lui appartient; mais qui est encore obligée de désendre avec courage & intrepidité le bien commun. Dans ces occasions, elle doit être soûtenuë des sujets qui composent l'état, qui sont comme les membres de son corps; qui dans un besoin oubliant leur propre soiblesse, & leur timidité naturelle, deviennent hardis comme des Lions; exposant genereusement leur vie pour la conservation de leur commerce.

La prudence n'est pas moins necessaire que la Justice pour la conservation des Etats. C'est elle, qui, pour n'être pas surprise par les ennemis, a soin de se tenir toûjours en état de leur faire tête, & de se pourvoir d'armes & de munitions, pour s'en servir dans le besoin; & sur tout instruisant les soldats dans leurs exercices militaires.

Nous parlerons des Giagues, dans un autre endroit: ce sont plûtôt des voleurs barbares, que des guerriers.

leurs barbares, que des guerriers. Il faut parler ici des Congois en general; en comprenant sous leur nom les Angolois, qui sont à peu près, le même peuple.

Leur pratique la plus ordinaire pour discipliner leurs troupes, est

DE L'ETHIOPIE OCCID. d'en faire de frequentes revûes ? mais comme ils ont peu d'industrie pour le maniement des armes offenives; leurs soins se reduisent à imprimer la bravoure & la valeur dans les cœurs de ceux qui doivent combattre. Ils sont nûs, & mal armez: cela oblige leurs chefs, de s'attacher à leur bien apprendre la maniere de se couvrir adroitement de leurs boucliers, en se ploïant de façon qu'ils ne soient point, ou du moins, très-peu exposés aux coups de leurs ennemis, Ces armes défensives ne sont pas souvent fort utiles, dans une batailse, lorsque les soldats échaufés de part & d'autre en vien-nent aux mains. C'est à la verité avec une ardeur qui tient de la fureur; mais qui étant mal reglée, fait que les corps etant une fois rompus, il n'arrive presque jamais qu'ils se rallient. L'art des ralliemens leur est inconnu; ils combattent, tant que les premiers corps ne sont pas rompus; dès qu'ils le sont, la déroute est generale : ils jettent leurs armes, & fuyent tant qu'ils peuvent.

Ils ont des jours marqués pour ces revûes, qui sont toûjours accompagnées d'exercices: ils n'y manquent jamais.

Ils appellent ces revûes Nsangamenti, ou Nsangare.

. A iij 👑

Ceux qui sont Chrétiens, ou qui paroissent l'être, font leur principale revûë, le jour de S. Jacques Apôtre. Ce jour est celebre chez les Congois, & attire une quantité prodigieuse de peuple à S. Salvador, capitale du Roïaume; où l'on honore, d'une maniere toute particuliere, l'apparition de la Sainte Vierge & de S. Jacques, au Roi de Congo, le premier de tous ces Princes qui reçût le baptême; comme pous le dirons ci-après-

Les peuples y accourent encore, pour recevoir la benediction de leur fouverain, qu'ils estiment infiniment,

C'est dans ce jour solemnel, que tous les vassaux apportent les tributs qu'ils doivent au Roi, & qu'ils t lui renouvellent leurs hommages; de maniere que c'est alors que la Cour est la plus nombreuse & la plus storissante.

Mon Auteur nous avertit, qu'il ne raportera pas en détail tout ce qu'il a observé dans cette ceremonie & dans plusieurs autres revûes où il s'est trouvé de peur d'ennuyer les lecteurs.

Il dit que tous ceux qui sont obligés de s'y trouver, y viennent armés; tous de maniere si differente & si bimarre, que cela donne de l'étonnement à ceux qui n'y sont pas accoûtumés. Les uns ont des arcs & des fleches, des épées, de grands couteaux, des cimeteres. Il est vrai que toutes ces épées & ces cimeteres ne sont pas de ser & d'acier; quelques uns ne sont que de bois; mais d'un bois pesant & coupant.

D'autres n'ont point du tout d'armes offensives: ils sont tout nûs, & couverts seulement de leurs larges bou-

cliers.

D'autres sont couverts jusqu'aux genoux de peaux de bêtes féroces.

Quelques-uns ont le corps peint de diverses couleurs, avec dos figures de serpens, & d'autres monstres. En un mot chacun s'arme & se pare à sa fantaisse; comme si on étoit sur le point de donner une bataille.

C'est en cette occasion, que le Roi paroît dans tout l'éclat de sa majesté. Son habillement est très riche; il a sur lui toutes les pierreries de son trésor. Il tient son bouclier d'une main, & sa lance de l'autre. Il est environné de ses Gouverneurs, Officiers & Ministres. Ses gardes sont autour de lui, avec ses esclaves, ou gens de services ses trompettes, ses joueurs d'instrumens: en un mot toute sa Cour, qui occupe un très-grand terrain. On vois

A iiij

à ses côtés quelques douzaines de jeunes filles des plus belles, qui sont occupées à l'éventer, & à éloigner de lui la poussiere épaisse, que cette multitude de peuples ne manque pas de faire élever.

Les Princes du Sang Royal font d'un côté, & les Capitaines de l'autre. Les uns & les autres sont magnifiquement habillés, & armés de leurs plus, belles armes. Ils les manient comme s'ils étoient réellement dans une action; afin de faire voir au Roi leur adresse, & d'imiter, autant qu'ils le peuvent, ce qu'ils voyent faire à leur souverain; pendant que les troupes remplissent l'air de cris de joie, & de sou-haits qu'ils font pour sa vie, sa gran-deur, & sa prosperité. On les entend repeter sans cesse ces paroles: Qui estce qui pourra jamais trouver un souverain comme le nôtre? Où trouvera-t-on quelqu'un, qui ose mesurer ses forces, avec les armées formidables de notre Roi? Qu'il vive à toujours! Qu'il soit plus élevé que le soleil & les étoi. les! Que ses ennemis soient exterminés! Qu'ils soient confondus! Et autres semblables acclamations. Le son des instrumens se joint aux voix des troupes; personne ne s'épargne en cette occasion, c'est à qui criera le plus fort : de sorte qu'on n'entendroit pas le tonnerre. Toute l'armée partagée en plusieurs torps, donne une espece de bataille à sa mode. Le Roi passe à la tête de tous les bataillons, selon qu'il en est content, ou peu satisfait; il loue les uns, blâme les autres; casse les Officiers, dont les troupes ne sont pas bien disciplinées. Il en éleve d'autres, à des postes plus honorables. Il distribuë des récompenses; il exhorte tout le monde à bien faire son devoir, quand l'occasion s en presentera.

Il est certain que ces differens habillemens, ces ornemens de plûmes, ces peintures variées, ces armes de differentes especes, & cette multitude de gens, forme un spectacle qui a de la beauté, de la singularité, de la grandeur. Il y a dans ces troupes, des Mousqueraires, qui font des décharges continuelles. Les Portugais ont enseigné aux Negres, à se servir des armes à feu; ils y réussissent à merveille: & peut-être que leurs maîtres s'en re-

pentiront un jour.

Ge qui gâte cette fête, c'est que les Drapeaux ne sont que de méchans morceaux de toiles sales & déchirées, attachées à des perches ou à de gros roseaux; que la plûpart des armes sont

Αv

rouillées & mal entretenues, & celles qui sont de bois, mal faites & mal entretenues, mal peintes; & que dans ce grand nombre de soldats, on y remarque trop d'invalides: les uns n'ayant qu'un bras; les autres qu'une jambe; d'autres n'en ayant point du tout, & ayant été apportés sur les épaules de leurs compagnons: de sorte que si ce spectacle paroît quelque chose en le regardant en gros, il ne paroît presque plus rien, quand on vient à l'examiner en détail.

Ce qu'il y a encore de desagréable, c'est de voir qu'au lieu d'armes, chacun y fait parade des outils de son métier. Les Cuisiniers, par exemple, sont chargés de fourchettes & de grils de ser, de cuillières de bois, de plats & de marmittes de terre; les Taillandiers, ont des marteaux & des tenailles, les Potiers, ont des pots & d'autres vases. Les servantes destinées aux offices secrets, portent les vases qui servent à leurs maîtresses; & ainsi des autres.

Quoique la bataille que ces troupes fe livrent, ne soit qu'un jeu & qu'un fimple exercice; ils ne laissent pas de s'y comporter, comme s'ils avoient réellement affaire à des ennemis. Et comme l'action se passe en la présence du Roi, où chacun a interêt de faire paroître sa force, sa vigueur, & son adresse; il y en a qui prennent cette occasion, pour venger leurs querelles particulieres, & se défaire de leurs ennemis.

On y remarque le peu d'attention que ces soldats ont de ne pas s'écarter de leurs drapeaux, & de conserver les postes où ils ontété placés. Ils s'en mettent fort peu en peine, non plus que d'en voir un bon nombre qui reste sur le carreau.

Les Princes ont deux raisons, pour faire ces revûes & ces exercices.

La premiere les regarde personnellement: ils veulent s'assurer de la valeux & de la bonne disposition de leurs troupes, pour s'en prévaloir quand ils le jugeront à propos. La seconde regarde les soldats; qui esperent que cette revûe sera suivie d'un grand repas, que le Prince a coûtume de leur donner.

C'est en ces occasions, que le Roi doit saire éclater sa genérosité & s'aliberalité; s'il veut que ses sujets ne lui épargnent pas les louianges, il ne doit pas eur épargner le vin & ses viandes, ils le louisest à proportion qu'il leur don-

ne à manger. Le repas se fait dans la même place, couverte d'une épaisse poussiere; il est suivi de danses, de chansons, du cliquetis des armes, du son des instrumens: ce qui dure toute la nuit. Il y auroit du plaisir à se trouver à ces sêtes, si la poussiere n'em-

péchoit pas de les voir.

Les Negres Chrétiens ne déclarent la guerre à leurs voisins, que pour des sujets justes & legitimes : mais les Giagues Idolâtres n'y cherchent pas tant de façons; leurs motifs ne peuvent être ni plus injustes, ni plus barbares, ni plus mal fondés. Souvent ils n'ont d'autre prétexte, que d'enlever des Esclaves pour les vendre, ou pour les facrifier à leurs Idoles, en manger la chair, & en boire le sang. Ils sont si brutaux & si ennemis d'eux-mêmes que ceux qui leur tombent entre les mains, fussent-ils tout couverts d'ulceres & de pustules, ils sont sacrifiés comme des viandes faines & délicieuses! Ils leur onvrent les veines, boive à longs-traits leur fang corrompû, dévorent leur chair pourrie, toute crûë ou un peu cuite avec une voracité, qui tient plus des bêtes les plus feroces, que de l'homme le plus cruel.

Si le Seigneur d'une Province se

met en campagne, pour faire une irtuption dans le pais de ses ennemis; tous ceux de ses sujets, qui ne sont pas retenus par leur trop grand âge, on par de fortes maladies, sont obligés de marcher avec lui.

Mais si le Roi va en personne à la guerre: alors tous ses vassaux, ses feudataires, les gouverneurs de ses Provinces, avec tous les peuples de leur gouvernement; en un mot tous les sujers de la Couronne, sont obligés de s'y trouver. On peut penser quelle nom-breuse armée ce Prince met sur pied-Quelquefois il fixe le nombre d'hommes qu'il veut avoir, & détermine ce que chaque gouverneur en levera. Ses ordres sont executés à toute rigueur: on ne reçoit point d'excuses; il faut que ceux qui sont nommés, marchent en personne: quelque raison qu'ils puisfent avoir, on ne reçoit personne en leur place.

Les munitions de bouche qu'ils portent avec eux, sont en si petite quantité, qu'on peut dire, que cetre multitude d'hommes toûjours affamée, va à la guerre sans provisions. Nous avons déja dit, que leur maniere de se pourvoir de vivres quand ils sont en voyage, est d'en prendre de haute lutte,

dans tous les lieux de leur passage. C'est bien pis, quand ils font en corps d'armée: ils saccagent les villages & la campagne; ils dépoüillent les habitans aussi inhumainement que les ennemis pourroient faire: ils ne pardonnent à quoi que ce soit, les grains, les racines, les legumes, tout est emporté. C'est dans ces occasions, qu'ils mettent par tetre une infinité de bêtes sauvages: tout leur est bon, jusqu'aux serpens, aux fauterelles, aux fourmis même. On connoît aisement la route d'une armée, par la désolation qu'elle a caufée à plusieurs lieues aux environs. Et comme après la bataille, ils ne trouvent plus rien dans les endroits où ils ont passés; ils sont contraints de prendre differentes routes pour le retour, & de manger chemin faisant les prifonniers, quand ils en ont faits.

Il semble que la providence se serve de ce moyen, pour les châtier de leurs erimes, ou pour diminuer leur nombre; qui sans ces saignées, deviendroit trop grand, pour que la terre sur en état de leur sournir de quoi subsisser. On ne peut croire combien il en meurt de saim, avant d'être arrivé dans e pais ennemi s combien il en respe sur les chemins; combien il s'en

DE L'ETHIOPEE OCCID. trouve qui se cachent dans les forêts, ou que la faim & la lassitude, oblige de s'y abandonner à la merci des bêtes, dont ils deviennent la proie. De maniere que quand la campagne est finie, il se trouve, que, sans avoir vir l'ennemi, le Prince a perdu les deux tiers de ses gens : il s'en soucie peu, & les Capitaines encore moins; les recrûës ne leur coûtent rien. Ils meurent ainsi malheureusement, par centaines. Ceux qui tombent malades, sont abfolument abandonnés: toute la grace 'qu'ils peuvent attendre de leurs chefs ou de leurs compatriotes, c'est de leur couper la tête, afin qu'ils ne languissent point, & qu'ils ne tombent pas vivans entre les mains des ennemis. Ces barbares croyent faire en cela un acte de charité envers ces malheureux.

Ils ont un secret particulier, pour Leurs arempoisonner leurs armes, soit stéches, mes foit lances, ou autres. Il faut mourir, empoison-Stôt qu'on en est blesse à sang ; à moins qu'on ne soit pourvû des excellens contrepoisons que le pais produir; mais il faut que le blesse les prenne avant d'avoir bû, ou rendu quelque exercment. Sans cerre précaution, le remede est inutile.

Leurs guerres le réfolvent sans beau-

coup de conseils. Les motifs, comme nous avons dit, sont pour l'ordinaire, très-frivols. On s'y prépare avec une diligence extrême, & on les termine aussi promptement. Dès que la volonté du Roi ou des Princes est déclarée; ceux qui étant les plus proches de la Cour, en ont reçû le premier avis, le font sçavoir aux plus éloignés. Du matin au soir, les troupes sont assemblées. Comme ils n'ont ni bagages, ni munitions à porter, tous se rendent en diligence au quartier d'assemblée qui leur a été marqué. De-là, sans attendre de nouveaux ordres ils marchent droit à l'ennemi. Sitôt qu'ils l'apperçoivent ils donnent le signal du combat, par le bruit de leurs instrumens, & par des hurlemens dont ils remplissent l'air : la mêlée commence austi-tôt. Ce scroit en vain, que les chefs voudroient retenir leur premiere ardeur, afin de s'assurer des avantages que le terrain · leur pourroit presenter, ils n'écoutent personne : leur genie féroce les entraîne au combat; afin d'en voir plûtôt la décision, ou par leur défaite, ou par celle de leurs ennemis.

Il faut pourtant convenir, qu'il y a en cela moins de bravoure veritable, que de férocité, & d'un certain mé-

DE L'ETHIOPIE OCCID. 17 pris, qu'ils font de leurs vies. Les batailles commencent par une grêle de Aéches empoisonnées qu'ils se tirent des deux côtés. Ils les pareroient étant couverts de leurs boucliers, s'ils sçavoient combattre avec ordre & se tenir pressés; mais comme ils combattent sans ordre & sans discipline, ils s'avancent témerairement par pelottons; & ceux qui sont derriere voulant avoir part à la victoire & au butin, se pres-Tent d'arriver aux premiers rangs, & marchent souvent sur le ventre de ceux qui sont devant eux. C'est alors que les séches devenant inutiles, on en vient aux armes blanches; on combat corps à corps, & le champ de bataille est bien-tôr couvert de morts & de mourans.

Les armées des Negres occupent toûjours un terrain très-considerable: ils choissssent, autant qu'ils peuvent, des plaines, ou du moins, des lieux qui ne soient point embarassés d'arbres. Cetté précaution est bonne: à voir deux armées nombreuses en présence l'une de l'autre, dans une grande plaine, on pourroit croire, que le combat qu'elles se vont livrer, sera dans toutes les regles: on se tromperoit pourtant, en formant un tel jugement.

Les Negres n'ont ni ordre, ni obéifsance à leurs chefs; & les chefs-n'ont ni assez d'autorité, ni assez de prudence, pour les conduire. Si par quesque accident, un corps vient à tourner le dos,& à prendre la fuite; tout le reste de l'armée suit son exemple; tout se débande, tout fuit en desordre: ils ne sçavent point l'art de faire une retraite honnête; la peur s'empare de tous les cœurs 1 il semble qu'elle leur donne des aîles, pour se retirer avec une vitesse extraordinaire. Leurs ennemis profitent de leur désordre : la fuite des uns, augmente le courage des autres; ils poursuivent, tuant & massacrant tout ce qui leur tombe sous les mains. Après une pareille victoire, on ne manque jamais de faire la paix. Elle est concluë aussi aisément, que la guerre a été entreprise; & elle dure autant qu'il faut de tems aux vaincus pour se remettre en campagne, & tenter un nouveau combar.

C'est une regle generale chez ces peuples, de ne faire quartier à personne pendant la mêlée, & de ne point faire de prisonniers, c'est-à-dire, d'ésclaves, dans les termes du païs. La bataille gagnée par la désaite & la fuite d'un parti; on prend tous ceux

DE L'ETHIOPIE OCCID. qui sont restés sur le champ de bataille, ou aux environs. Ce ne sont pour l'ordinaire, que de jeunes gens, des femmes, & des enfans, que la foiblesse a empêché de s'échaper, ou qui n'ont pû se cacher. Ils appartiennent de droit à ceux qui les prennent, qui les marquent aussi-tôt comme esclaves, & les conduisent aux Ports de mer, ou aux autres endroits où il y a des marchands Européens qui les achetent. C'est-là le meilleur butin que les vainqueurs puissent retirer de leur victoire.

Pour l'ordinaire les Congois & les Armesdes Giagues, ont pour armes offensives, Negres. l'arc & les fléches, les lances, les saguayes, la hache, l'épée, le couteau en forme de bayonette, & le cimeterre. Les Congois se servent du fusil avec adresse. Les Giagues n'en ont pas l'usage : ils conservent avec soin leurs anciennes armes & leur maniere de combattre, qui ont plus de raport à leur naturel barbare; au lieu que les Congois instruits par les Européens, prennent peu-à-peu leur discipline militaire, combattent avec plus d'ordre, & deviennent, de jour en jour, de bons soldats; l'experience leur appren-nant, que la discipline des Européens, leur fait remporter des victoires plus

20 RELATION
affurées & plus complettes, sur leurs
ennemis.

Leurs arcs sont d'un bois très-fort : il est pourtant pliant, pourvû que ceux qui s'en servent avent le bras bon. Ils sont longs de cinq à six palmes. Leurs extrêmités sont pointues, afin de rocevoir les cordes, & de les rerenir. Ils font leurs cordes avec de petites lanieres du cuir d'un animal sauvage, petit, appellé Sexi. Ils les treissent, & les arrondissent. Celles qui sont faites des boyaux du même animal, sont beaucoup meilleures; mais les Negres, toûjours affamés, aiment mieux les manger, que de les réserver pour cet usage; il y a d'ailleurs plus de travail à faire des cordes de boyau que de peau. Cette raison est décisive chez ces peuples.

Leurs dards ou dardilles, sont aussi d'un bois sort & pesant, ou bien, de gros roseaux: les plus pesans, sont les meilleurs. Ils y ajoûtent une pointe de ser, toûjours empoisonnée: c'est une arme dangereuse. Si le but où l'on vise, n'est pas de pierre ou de ser, il est assuré qu'il le perce de part en

part.

Ils appellent Nhilli, ou Pocchi, les coûteaux ou bayonnettes dont ils

pe L'ETHIOPIE Occid. 27 se servent. Elles sont longues d'environ trois palmes; c'est-à-dire de deux pieds; & toûjours empoisonnées.

Leurs saguayes qu'on pourroitappeller des pertuisanes, sont longues de huit à dix palmes. Elles sont composées d'une hampe de bon bois, avec un fer de lance au bout, qui est aussi

empoisonné.

Leurs haches sont d'un bon ser, ou acier bien trempé. Elles ont la sorme d'un demi-cercle, avec un manche de bois. Ils s'en servent avec beaucoup de sorce & d'adresse: ils enlevent la tête d'un homme, d'un seul coup. Ils portent toutes ces armes sur leurs épaules où à leur ceinture, pour être moins embarassés, & pouvoir marcher plus aisément. C'est ce qui fait qu'il y en a beaucoup, qui ne se servent ni de saguayes, ni de lances.

Ils n'ont point d'autres armes défensives, que leurs boucliers. Ils sont si grands, que pour peu qu'on se courbe, ils couvrent le corps tout sentier. Ils sont pour l'ordinaire, couverts de peaux si dures, que le cimetere ne les peur entamer. Du reste, ils n'ont ni casques, ni cuirasses, ni chemises ou cotres de mailles: & de même qu'ils vont nuds dans le commerce ordinaire

2 RELATION

de la vie, ils vont aussi nuds à la guerre. Et l'on peut dire, qu'ils sont aussi furieux & peu menagers de leur vie dans ce tems-là, qu'ils sont mols & effeminés dans la paix, & quand ils sont dans leurs maisons.

#### CHAPITRE II.

Des Procès des Negres; & de leurs manieres de proceder.

A maniere expeditive avec laquelle ils terminent, par une guerre de peu d'heures, leurs differends publics, le voit aussi dans celle qu'ils emploïent pour finir les differends des particuliers. Ils ont si peu de Loix, qu'on pourroit dire qu'ils n'en ont point. Cela les exemptes de faire des commentaires, pour éclaircir ou pour embroüiller les textes, comme on ne voit que trop dans les autres pais, qui se croyent plus civilisés. Ces commentaires, ces gloses les fatigueroient. Il leur suffit d'un bon sens naturel, pour entendre les raisons des parties, les peser, entendre les témoins, les confronter; sans écritures, fans chicanes, fans appels, fans zoutes ces formalités ennuyantes, si

fouvent sujettes à corruption, le Juge prononce le jugement, soit en matiere civile, soit en matiere criminelle; & il est mis aussi-tôt en execution. Je me garderai bien de croire, que leurs décisions soient toûjours conformes à la justice & à la raison; je détruirois ce que j'ai dit ci-devant avec verité. Il n'y a point de païs au monde, si sujet à la corruption, que celui-ci. Quoiqu'il en soit, voici leur maniere de rendre justice.

Le Juge ayant une baguette à la main, qui est la marque de son autorité, est assis sous un toît grossierement fabriqué, & destiné à lui servir de tribunal. On en voit dans toutes les Libattes ou Villages, & aux portes des Sérails des Gouverneurs & des Princes. Quelquefois il est à demi couché sur un tapis au milieu de la place ou sous un arbre, environné d'un bon nombre de gens, qu'il choisit entre les plus intelligens & les plus sages du lieu, qui lui servent de conseillers & d'assessieres.

Les parties comparoissent quelque ami, qui leur sert d'avocat. Le demandeur s'étant mis à genoux aux pieds du Juge, expose le fait dont il s'agit, il deduit ses raisons; il mêle dans son dis-

cours, tout ce qui peut flater la vanité du Juge; il loue sa sagesse, son discernement, sa justice; il n'oublie rien de ce qu'il croit propre à capti-ver sa bienveillance. Son discours, quoique grossier, ne laisse pas d'être écouté, avec attention, du Juge & de ses assesseurs. Lorsqu'il a achevé, le défendeur prend sa place; il expose ses raisons, sans oublier de louer excessivement le Juge. S'il faut entendre des témoins, que les parties ont eu soin d'amener, le Juge les interroge, les confronte aux parties interessées. Si elles veulent repliquer, il le leur permet; mais une fois seulement; le terms de ces Messieurs est précieux, & d'ailleurs, il faut les croire si éclairés & si au fait des affaires, qu'ils sont accoûtumés à voir les conclusions dans leurs principes. Il leur impose donc silence: après cet ordre, personne n'ose ouvrir la bouche.

Le Juge prend l'avis de ses assesseurs. Après quoi reprenant les points agités, & répetant toutes les raisons des parties, les interrogatoires des témoins, & generalement tout ce qui s'est dit de part & d'autre, asin de saire voir qu'il a tout entendu & tout retenu; il prononce le jugement. C'est

DE L'ETHIOPIE OCCID. ane choie merveilleuse, de voir avec quel respect les parties le reçoivent & s'y soûmettent! bien éloignés des mauvaises manieres des Européens; jamais on ne les entend murmurer contre le Juge & ses assesseurs; ils ne songent point à en appeller : les requêres, les demandes en révision, les prises à partie, & autres tours de chicane. ordinaires parmi nous, ne sont seulement pas connus par leurs noms chez ces peuples. Tout brutaux & tout impolis qu'ils sont, chacun est content de son sort. Quoiqu'il arrive assez souvent, que la partialité du Juge, & sa corruption soient évidentes, on ne dit mot, on ne se plaint point. Les parties sortent de l'audiance, contentes & amies, comme elles étoient avant leur procès.

Mais si un jour suffit, & souvent bien moins, pour l'instruction d'un procès, & pour sa décission; trois ou quatre ne suffisent pas à celui qui a gagné sa cause, pour en faire les sêtes & les sestins, qui sont les suites de sa victoire. Elles lui coûtent souvent dix sois plus qu'il n'a gagné: mais c'est la coûtume; un homme se déshonoreroit, s'il ne témoignoit pas sa joie & son contentement en régalant en ces occasions, ses amis,

Tome II.

ses voisins, & sur tout son Juge, le plus magnifiquement qu'il lui est possible.

Quoique cette maniere si prompte de juger les differends, sans laisser les parties le consommer en frais dans des longueurs de procedures ennuyantes, paroisse du premier coup d'œil, meri-ter quelque louange, il est pourtant certain, qu'elle est sujette à de grands inconveniens. Ces jugemens sont trop précipités. Les Juges avares, comme sont tous les Negres, sont souvent gagnés par les présens, ou par l'esperance certaine d'en recevoir. Souvent les parties n'ont pas le tems necessaire pour l'instruction du procès, & pour faire venir les témoins absens qui éclairciroient les doutes. Mais ce qui est plus facheux dans la plûpart des Provinces du Royaume de Congo, c'est que des que la Sentence est prononcée, on prend le malheureux qui a perdu sa cause, on le souette cruellement, on le traîne en prison jusqu'à ce qu'il ait sa-tissait sa partie: & souvent même ses parens, ses amis, ses esclaves qui l'ont accompagnés à l'audiance sont exposés à la même inhumanité.

Maniere Les gens d'autorité en usent d'une tyrannique maniere bien plus tyrannique, lorsqu'ils des gens d'autorité. ont quelque differend avec un autre qui

DE L'ETHIOPIE OCCID. leur est inferieur. Ils se sont mis en possession d'opprimer les autres, par le poids de leur puissance, pour les réduire au point où ils les veulent amener. Sans les obliger à comparoître devant le Juge, ils vont en personne, ou ils envoyent des gens, qui les prennent, & leur amenent tout lies; puis ils les font garder chez eux, jusqu'à ce qu'ils les ayent contraints à se soûmettre à leurs injustes prétentions: & cependant, ils s'emparent de leurs biens. Après cela, ils les font comparoître devant le Juge. S'il arrive que leur droit soit si défectueux, que le Juge n'ose pas s'empêcher de prononcer en faveur de celui qui a été arrêté & pillé, ceux qui lui ont causés ces dommages, ne songent seulement pas à lui faire la moindre restitution; au contraire, ils l'obligent par des menaces, dont il y a lieu de craindre les effets, à les aller remercier de ce qu'ils dui ont fait grace, & qu'ils n'ont pas porté les choses à l'extrêmité. Peut-on voir une plus grande perfidie, & un abus plus intolerable de l'autorité?

Voici un autre abus, qui n'est pas moins criant que le précedent, & qui est fort en usage chez les gens qui ont l'autorité en main. Si eux, ou quelqu'un de leurs amis, est créancier d'un particulier qui ne soit pas en état de les payer; & qu'on ne puisse pas le mettre en prison, parce qu'il s'est retiré dans quelque endroit où il s'est mis en sûreté: sans autre forme de procès, & de leur autorité, ils font emprisonner quelqu'un des compatriotes du dé-biteur fugitif, & le tiennent aux fers comme un ôtage, pour la sûreté de la dette; ils l'y retiennent, dis-je, jusqu'à ce que ses parens ou ses amis satisfassent pour lui, en payant une dette, à laquelle il n'est nullement obligé. Ces violences sont ordinaires; les Princes le sçavent: & jusqu'à present, pas un ne s'est mis en devoir de les empêcher. Ils font encore pis, voyent que personne ne se présente, pour payer pour le prisonnier, & le délivrer de leurs fers; ils le vendent pour esclave: sauf à lui de se racheter comme il pourra, & de se faire payer par celui, dont il a été contraint de payer les dertes.

Coûtume Les Européens établis dans ce païs, des Euro- en usent, à peu près de la même marrèter ou vendre le débiteur, ils se contentent d'arrêter ses esclaves en vertu de leur crédit; & les gardent, jusqu'à ce

eu'ils ayent reçû leur payement. Quand les Negres se trouvent créanciers de quelque Européen, & qu'ils des Negres. sont les plus forts; ils en usent encore plus mal, & s'en prennent à toute la nation, saissifant les esclaves & les marchandises, sans distinction de ceux à qui ces choses appartiennent; comme stous les Européens étoient solidairement obligés les uns pour les autres. Ét comme les raisons ne sont point d'usa. ge dans ces païs barbares; il en faut venir aux armes, & reprendre son bien par là force.

Voici un autre abus commun chez Courme les Negres, quand il s'agit du jeu.

des Negt s pour le jeu.

Lnjuftice

Supposons qu'un particulier ait perdu trois Cosi, (ce qui fait à peu près la valeur de trois Pistoles,) & qu'il no puisse pas les payer; le gagnant fait arrêter le perdant, & l'oblige à le servir comme esclave. Mais s'il ne l'a pû faire arrêter, & qu'il ne soit pas venu de lui-même se mettre dans les fers, après qu'on lui a prescrit un terme pour payer; alors la coûtume du païs double la dette Quelque dûre que paroisse cette usure, les Juges l'approuvent, & obligent le débiteur à payer, ou à se livrer en esclavage à son créancier ou à mettre un esclave en sa place.

Coû ume Le Pere Jerôme, Capucin, qui

des Negres connoissoit très particulierement les des Provin-ces d'Oc-canga, & où il y avoit fait la Mission pendant de Pumbo, plusieurs années; nous assure, que quand il y a des differends considerables entre des particuliers, ils font armer tout autant qu'ils peuvent de leur parens ou de leurs amis, & qu'ils se donnent jour, lieu, & heure, pour vuider leur differend par le sort des armes. Les premiers qui arrivent au ren-dez-vous tâchent de s'emparer du poste le plus avantageux. Le Juge du lieu ne manque pas de s'y trouver: & comme il est sûr d'être bien payé de ses vacations, il oblige les parties à venir déduire leurs raisons devant lui. Mais les parties qui ont pris la résolution de décider leur differend par les armes, amenent avec eux des enchanteurs, qui empêchent qu'il ne puisse prononcer de Sentence. Le moyen dont ils se servent, n'a pourtant pas la moindre ombre de magie; puisqu'il ne consiste que dans un bruit épouvantable, qu'ils font à l'envie les uns des autres, par des battemens de mains, & par des hurlemens qu'ils poussent de toute leur force, entremêlés de paroles inarticulées. Ils environnent le Juge; de sorte

DE L'ETHIOPIE OCCID. qu'il ne peut être entendu, & qu'il demeure à la fin tout étourdi; ce qui l'oblige à leur faire signe d'éxecuter leur dessein. Si pendant ce tems, les parties s'accordent à s'en remettre à l'arbitrage de quelqu'un, on pose les armes de part & d'autre. Mais si on ne peut pas convenir d'un arbure, la mêlée commence aufli-tôt, avec une fureur, qui en fait demeurer un bon nombre sur la place. Le parti battu, prend à la fin la fuite; le vainqueur ne poursuit point les fuyards, il demeure sur le champ de bataille: & cût-il le plus grand tort du monde, il est censé avois raison, & a gagné le procès.

Mais la haine n'est pas éteinte pour cela; ces péuples sont vindicatifs à l'excès, ils ne sçavent ce que veulent dire pardon, réconciliation, oubli d'injures: la moindre chose les anime, et les porte à se hattre. Et si les Gouverneurs ou les Seigneurs prennent parti dans la querelle, ou que les Bourgades ayent des inimitiez les unes contre les autres; on voit à tous momens de nouveaux combats, qui sont d'autant plus sanglans, que la perte des

hommes les anime davantage.

Alors malheur à ceux qui se trouvent du parti qui a été vaincu : car ils B iiij

deviennent la proye du vainqueur; qui les taille en pieces, ou qui les vend comme esclaves aux Européens, pour huit ou dix bouteilles de vin d'Europe, chacun. Ils ont encore l'inhumanité de boire le prix de ce malheureux en sa présence, & de le charger d'injures. Leur barbarie ne s'arrête pas encore là; les meres & les femmes de ces malheureux, qui voyent vendre à leursyeux. leurs enfans & leurs maris, non-seulement ne peuvent pas en témoigner le moindre déplaisir; mais même, elles sont contraintes d'en témoigner leur joie par des cris & des battemens de mains, comme si la disgrace qui arrive à leur famille, étoit un acte de la justice la plus équitable. Il faut qu'elles oublient dans ces tristes occasions, toute la tendresse que la nature inspire aux bêtes les plus féroces; sous peine d'avoir leur part dans l'infortune de leurs enfans & de leurs maris.

## CHAPITRE III.

Du droit d'hérédité des Negres; & des Esclaves.

E n'est qu'avec peine, que mon auteur se trouve obligé de parler du droit que les Negres ont d'heriter de leurs parens, après avoir raporté leur maniere de vuider leurs differends, & de terminer leurs procès.
Chez toutes les nations du monde, ditil, ce sont les successions & les droits
d'hérédité, qui sont les sources les plus
ordinaires des differends & des procès:
c'est toute autre chose chez les Congois. Ces droits sont des zéros; ils se
réduisent à rien, & ne laissent pas d'être des sources intarissables de divisions, d'inimitiés, de haines implacables, & de querelles, où souvent,
il se répand bien du sang.

Dans tous les endroits de ces trois En guoi Royaumes, qui sont des résidences de consistent Gouverneurs, les biens dont les enfans les peuvent heriter de leurs parens, se ré-desNegres. duisent à si peu de chose, que cela fait pitié. Les fonds de terres labourables, les plants de palmiers, les terrains où sont situées les cases; en un mot, toutes les choses dont on peut tirer quelque revenu, dépendent du Domaine despotique, premiérement du Roi, & ensuite des Princes : de sorte que le Roi. en ayant gratifié un particulier, il peut ... jouir de l'usufruit, sa vie durant, en reconnoissant, qu'il ne le tient que de la pure liberalité du Roi, ou du Prince; mais sans qu'il ait le pouvoir d'en;

disposer de la moindre partie, en saveur de ses ensans ou autres tels qu'ils puissent être.

Le Roi accorde quelquefois de trèsvastes terrains à des Princes ou à
d'autres personnes d'une qualité distinguée, avec pouvoir d'en disposer en
faveur de qui bon leur semble. Mais ces
prémiers donataires venant à mourir,
tour ce qui leur avoit été accordé retourne au domaine du Roi: de sorte
que de tems en tems, tous les domaines se trouvent réunis au Domaine
Royal; ce qui rendroir ce Prince, le
plus riche de tous les Rois du monde,
si les sonds de ses Etats étoient aussibien cultivez, & d'un aussi grand revenu qu'ils sont dans les autres parties
de l'Univers.

Il dépend donc absolument de la bonne volonté du Roi ou des Princes, que l'usufruit des sonds, passe aux enfans ou aux neveux de ceux qui en avoient été donataires.

Il est vrai, que depuis que les Portugais se sont établis dans ces Royaumes, ils ont enseigné à ces Princes une regle de politique bien plus humaine, qui est de laisser succeder les enfans aux do nunes dont leurs peres étoient en possession lorsqu'ils sont morts.

BE L'ETHISTIE OCCID.

C'est ce que les Rois de Congo pratiquent assez communément à present; à moins qu'il n'y ait des plaintes considerables contre les premiers possesseurs, qui fassent craindre avec raison, que leurs héritiers n'en sissent un aussi mauvais usage qu'eux. Les ensans obtiennent donc assez facilement la substitution dans les biens de leurs peres, quoique cela ne les délivre pas de la juste apprehension où ils sont, que quelques mauvais raports que des envieux pourroient faire d'eux à la Cour, ne les en déposiblent, & ne les réduisent à la mendicité.

Les terres de ces Provinces, quoique souvent stériles, incultes, inhabitées, & qui servent plus de repaires aux bêtes, que d'habitations aux hommes, ne laissent pas d'être les appanages des grands Seigneurs; & il faut

qu'ils s'en contentent.

Le Roi accorde aussi aux Libattes ou Communautez, une certaine quantité de terrain, suffisante pour semes les grains necessaires à leur subsistance. Dans quelques unes, on partage ce terrain à chaque particulier, selon ses besoins, se il le cultive. Dans d'autrasunain d'éviter les pillages que les Negres se sont puis aux aurres, on

seme & recüeille tout en commun; & on distribuë le produit de la terre à chacun, selon qu'il en a besoin.

Les richesses dont la plûpart des Seigneurs font tant de parade, consistent en draps d'Europe, en hamacs, en parasols, en armes, en habits, en toiles des Indes, en corail & autres choses semblables, que les Européens estimeroient peu; parce qu'en esser elles sont de très-petite valeur; mais qui sont des richesses considerables pour ces peu-

ples.

Les gens distingués du commun, peuvent avoir des chevres, des moutons, & des cochons. La loi du païs ne leur permet pas d'en avoir plus de vingt à la fois. S'ils en avoient davantage, leurs voisins ne manqueroient pas de les tuer; tant l'envie est grande parmi ces peuples : encore ne peuton avoir que d'une seule espece de ces animaux. Celui qui éleve des cochons, par exemple, ne peut pas élever des moutons & des chevres. Cette pragmatique incommo le, les empêche de s'en-richir, & d'avoir dequoi commercer-Il n'y a que les enfans du Roi & les Gouverneurs des Provinces, qui soient exempts de cetre loi. Ils peuvent avoir des bestiaux en tel nombre qu'ils veulent, & des trois especes, ou autres qu'il leur plaît; pourvû cependant qu'ils ne les envoyent pas paître hors les limites de leur Juridiction: car en ce cas, on ne les épargneroit pas plus que ceux des autres. De toutes ces choses, il est permis de tester.

Quant aux gens de moindre condition, ce sont les Missionnaires qui servent de notaires, & qui sont les testamens. Mon auteur se souvient entre les autres, de deux testamens qu'on le pria d'écrire, & dans lesquels on va voir combien les Negres estiment le

peu qu'ils ont.

Le premier laissoit à deux fils qu'il avoit, deux morceaux d'étosse, une besace, quelques calebasses, & des plats de terre: il laissoit à sa femme un morceau d'étosse, & une marmitte.

Le second laissoit à son fils une bouteille de terre, qu'il avoit achetée des Européens, deux marmittes, un arc, & deux morceaux de toile d'Impulchi. Il laissoit à sa semme, & à sa fille âgée d'environ dix ans, quelques ustenciles de menage, dont elles devoient joüis par indivis. Il ne lassa pas beaucoup le notaire, parce que c'étoit là tout son bien.

Les esclaves sont, sans contredit, les

meilleurs biens que les Negres posses dent; & c'est justement de ceux-là, que les enfans & les autres heritiers sont ordinairement dépoüillez, sans oser même s'en plaindre; parce que la puissance de ceux qui s'en emparent, leur ferme la bouche. Voici comme cela arrive. Un particulier qui a envie d'avoir un esclave dont le maître est mort. le prend, & dit qu'il l'a acheté du défunt, peu de jours avant sa mort. Sans aller en Normandie chercher des témoins, il en trouve tant qu'il veut dans le païs; les Negres sont toûjours prêts à témoigner; & pourvû qu'on les paye, ils disent tout ce qu'on veut, en l'affirmant par les plus grands sermens. Il n'en faut pas davantage, l'esclave est adjugé.

D'autres s'accordent avec les esclaves du désunt, & leur promettent toutes sortes de bons traitemens. Ces malheureux qui esperent rendre leur condition meilleure en changeant, y donnent aisément les mains. Ils seignent donc une querelle entr'eux, ou avec quelqu'un qui est d'intelligence avec celui qui les veut usurper. Ils se battenc, & ne se trouvant pas les plus sorts, ils s'ensuyent chez celui qui veut les avoir, sous prétexte de demander sa protec-

DE L'ETHIOPIE OCCID. tion contre ceux qui les ont maltraitez. Celui-ci les reçoit, leur imprime sa marque, & les retient comme lui apparcenans. L'heritier a beau crier & demande: justice, il en trouve toutes les avenues bouchées: Le Juge gagné par les présens de l'usurpateur, lui dit qu'il ne mérite pas d'avoir un tel esclave, puisqu'il n'a pas eu le courage de le défendre. On le menace s'il persiste à le vouloir r'avoir; & on lui ferme la bouche.

Les Missionnaires crient bien fort contre cet abus, qui est commun parmi les Chrétiens, comme parmi les Idolâtres; sans qu'ils ayent pû jusqu'à pre-sent l'empêcher. Telle est la justice dans

ce païs barbare.

On compte qu'il y a, à-peu-près, autant d'esclaves, que de personnes li- des Esclabres, dans le Royaume de Congo. Mais il y a une grande difference entre ceux des Portugais, & ceux des Negres. Ceux des premiers sont soumis, & n'atcendent pas que leurs maîtres parlent, pour leur obéir; le moindre signe les fait courir, & prévenir la volonté de leurs maîcres. Aussi faut-il avouer, que les Portugais sont de terrib'es maîtres. Les châtimens les plus rigoureux, ne leur coûtent rien. C'est par leur man

niere haute & fiere, & par les coups, qu'ils rendent les esclaves les plus se-roces, doux comme des agneaux, & soumis, plus qu'on ne peut se l'imaginer. Et quand les esclaves sont d'un si mauvais naturel, que les peines ne les corrigent pas entiérement; la crainte qu'ils ont d'être vendus & transportez à l'Amérique, les réduit à tout ce

qu'on veut.

La raison de cette crainte, est qu'ils se sont imaginez, qu'on ne les conduit en Amérique, que pour les y égorger, afin de faire de leurs os brûlez & calcinez, de la poudre à canon; & de leur chair, moëlle, & graisse, l'huile que les Portugais apportent en Afrique. On n'a pas trouvé jusqu'apresent le moyen de les faire revenir de cette folle imagination. On a porté exprès chez eux des olives, on leur a fait voir de quelle maniere on en tiroit l'huile ; rien n'a pû les faire revenir de leur prévention. Ce qui les y a encore fortisté, c'est que les Portugais apportent l'huile d'olive dans des où res de peau. Ils se sont imaginés, malgré les poils qu'on leur a fait remarquer sur ces oûtres, que c'étoient des peaux d'hommes écorchés & préparées pour cet usage, Cela leur a causé une si vive apOrchension d'être transportés en Amérique, qu'ils s'exposent aux plus grands dangers, plûtôt que de s'embarquer, pour aller dans ce païs. Les coups de souet & de bâton ne leur paroissent rien, en comparaison de l'idée qu'ils se forment, de devenir huile d'olive, & poudre à canon. Ils s'ensuyent dans les bois, où ils croyent trouver une mort plus douce dans les griffes & dans les dents des lions; ils se blessent eux-mêmes, se poignardent, se pendent, ou se noyent.

Le Chevalier Dom Loins Mender de Vas, a raconté plusieurs fois à mon Auteur que devant faire un voyage en Europe, & voulant y conduire avec lui un Esclave pour qui il avoit de l'affection; il l'avoit averti de se préparer à faire ce voyage. Cet esclave d'ailleurs sage, & fort attaché à son maître, se jetta à ses pieds, le suppliant de le vouloir bien vendre à un autre maître, plûtôt que de le conduire dans un pais, où il étoit sûr d'être converti en huile & en poudre à canon. On fit tout ce qu'on pût pour lui faire perdre ces idées sans qu'on y pût réussir. Ce pauvre homme voyant donc qu'il falloit partir, & ne pouvant s'y résoudre; il prit une hache, & se fit une

grande plaie à la jambe, n'ayant poing eu la force ou l'adresse de se la couper, comme il l'avoit résolu. Son maître, qui étoit un homme entier dans ses résolutions, le sit penser, & le sit embarquer par force. Il guérit pendant le voyage, & arriva à Lisbonne. Il connut par expérience, que les Européens étoient bien éloignez de penser à une pareille inhumanité. Il goûta la maniere de vivre d'Europe, & s'y fit tellement, que quand au bout de quelques mois, son maître voulut retourner à Angolle, & l'y ramener avec lui; il lui fit les mêmes difficultés qu'il lui avoit fait pour quitter l'Afrique. Il fallut pouttant qu'il s'embarquât, on l'y contraignit par force; mais il tomba dans une si noire mélancolie, qu'il se jetta à la mer, & on ne put le fauver.

Il est arrivé plus d'une fois, que des vaisseaux chargez d'esclaves, que l'on conduisoit à l'Amérique, se sont laissez surprendre par ces miserables, qui ont égorgé tous les Européens, excepté le Pilote, qu'ils ont obligé de conduire le vaisseau à terre, c'est-à-dire, dans leur païs, où ils se sont sauvez chacun de leur côté comme ils ont pû.

D'autres ont fait des trous au fond

du vaisseau, asin d'y faire entrer l'eau; aimant mieux se noyer, que de se laisser conduire dans un païs, qu'ils redoutent plus que toute chose. Il est même arrivé, que des vaisseaux qui alloient de conserve avec ceux qui étoient prêts à perir, s'étant approchez pour leur donner du secours & tâcher de les sauver; ces désesperez ont resusé constamment de les laisser approcher, & ont mieux aime se laisser submerger, que d'être sauvez du naustrage, au risque d'être conduits dans des païs, qu'ils craignent plus que la mort même!

Les navigateurs qui conduisent des esclaves, ne sçauroient trop prendre de précautions pour s'assurer d'eux, & les empêcher de se rendre maîtres du vaisseau, ou d'y faire des voyes d'eau.

Au reste, les esclaves des Portugais, les servent plus volontiers, que leurs compatriottes; non-seulement parce qu'ils sont toûjours mieux nourris, mais encore, parce qu'ils sont respectez des autres esclaves. Cette distinction slatte leur vanité; mais il ne faut pas leur parler de les transporter en Amérique.

Ceux qui sont esclaves des Negres, sont très-mal nourris, & souvent maltraitez: ce qui ne les empêche pas d'ê-

#### RELATION?

tre insolens, paresseux, & désobérsseurs; tant il est vrai qu'ils ont une peine extraordinaire à se soûmettre aux gens de leur couleur.

. Les Negres sont tous naturellement mauvais, & jaloux à l'excès. Si un maître témoigne de l'affection à un esclave plus qu'aux autres, il n'en faut pas davantage, pour les animer tous contre celui-là. Ils inventent mille calomnies pour le perdre dans l'esprit de leur maître, & le persecutent sans relâche, jusqu'à ce qu'ils l'ayent obligé de s'enfuir, ou de se cacher dans les bois ou dans que ques lieux éloignez, où il ne craint pas que son maître le puisse revendiquer. Mais comme il porte avec lui la marque de son esclavage, il cherche à rendre sa fortune meilleure, en se donnant à un autre à condition d'en être mieux traité, & d'être protegé contre celui qu'il a quitté, & contre ses ennemis. Souvent même il ne se donne à lui qu'à condition de n'être point obligé de demeurer dans sa mai-Ion, ni dans son service actuel; mais de lui payer une certaine somme à chaque Lune. C'est par cer injuste moyen, que les personnes d'autorité augmentent considérablement leurs revenus, sans qu'il leur en coûte autre chose,

que la protection criminelle qu'ils donnent à ces esclaves fugitifs; qui dans les occasions, sont obligez d'accompagner par honneur, leur protecteur.

II y a des esclaves de trois especes, dans les Royaumes d'Angolle & de

Matamba.

Les premiers sont appellez Delchisico. Ce sont des enfans d'esclaves : & comme tels, ils portent la marque du du maître de leur pere. A moins qu'ils ne soient convaincus de quelque crime, on les laisse vivre comme s'ils étoient libres, & pour l'ordinaire, on ne les vend point; quoiqu'étant nez de parens esclaves, ils le soient véritablement, selon le droit Romain, qui dit que le fruit suit le sort du ventre, Partus sequitur ventrem. Mon auteur quoiqu'Italien & né sous le droit Romain, n'en convient pas tout-à-fait; & voudroit excepter de cette régle, ceux qui sont Chrétiens: mais il auroit beau prêcher, s'il vouloir persuader ce qu'il pense à tous les maîtres Chrétiens de l'Amérique qui ont des esclaves, & qui font valoir cette Loi Romaine, quoiqu'ils ne suivent pas le droit Romain dans tout le reste.

Les seconds, sont les prisonniers de guerre. Ils sont esclaves dans ces païs; & comme tels, marquez, vendus fouvent sacrifiez & mangez par le maîtres, quand ils sont idolâtres.

On appelle les troisiemes, esclavedu seu ou de la maison. Ils sont obligez à servir ceux qui les ont achetez tant que leurs maîtres vivent, & qui leurs familles subsistent. On vend pet de ceux-ci, mais on en fait des présens; ce qui est toûjours la même chose pour eux, puisqu'ils sont toûjours esclaves. Les Negres les estiment, & disent qu'ils sont plus laborieux, plus

obéissans, & plus fidéles.

Il arrive assez souvent, que ces esclaves font une habitation; & quand elle est achevée, & en bon état, ils en font présent à leur maître, afin de gagner ses bonnes graces. Le maître après s'être assuré de l'état de cette habitation, & qu'elle est pourvûë des choses necessaires, l'accepte; & pour en témoigner sa gratitude à celui qui lui en a fait présent, il l'en fait son intendant; & pour l'approcher plus près de sa personne, il le fait son portier ou son valet de chambre, selon les talens qu'il remarque en lui. On en voit même, qui n'étant que cuisiniers, deviennent les favorits, les confidens de leurs maîtres. On voit bien que ces sortes



s et dances les Negres

Digitized by Google

de présens, ne se sont qu'à des personnes d'une condition distinguée. Toute la famille d'un esclave, s'empresse de l'aider à former ces sortes d'habitations; ils y travaillent de toutes leurs sorces, afin que leur parent ayant par ce moyen acquis la faveur de leur maître, ils puissent jouir des avantages que sa pro-

tection leur acquerera.

Telle est la condition des esclaves. Ils sont chargez de tout le travail, leur vie est toûjours très-penible; & toute la récompense qu'ils peuvent esperer de leurs peines, c'est d'être un peu mieux traité pour les choses qui regardent le corps; mais sans esperance, que leurs maîtres songent à leur procurer les biens de l'ame; c'est-à-dire, l'instruction dans la Foi, & le Baptême. C'est un point, sur lequel les Missionnaires exhortent sans cesse les maîtres de faire instruire leurs esclaves, & qu'on ne permette pas que l'on transporte aucun esclave en Amérique, qu'ils ne soit instruit & baptisé.

Voilà en quoi confistent les facultés des Negres. Leur peu de valeur ne les empêche pas de se croire les plus opulens de toutes les autres Nations,

### CHAPITRE IV.

# De la Musique des Negres; & de leurs Danses.

Es Coûtumes des Negres que nous avons raportées ci-devant, sont si sauvages & si éloignées de toute politesse, qu'il est facile de juger; que leurs danses & leur musique ne sont pas plus régulieres. Rien n'est plus discordant, que le son de leurs instrumens & rien n'est plus bizarre, que leurs danses. Il semble qu'ils n'y cherchent qu'à faire parade des mouvemens lascifs de leurs corps, au lieu de s'étudier à faire paroître l'agilité de leurs pieds, & la justesse des mouvemens de leur corps.

Leur musique n'a rien que de barbare. C'est un assemblage de sons confus, plus propres à épouvanter des bêtes seroces, qu'à satisfaire des oreilles

délicates.

Le principal instrument dont les personnes de condition se servent par grandeur & par magnificence, se nomme Npungu. Il est composé d'un morceau de bois creux, orné de pièces d'yvoire voire, percées de plusieurs trous, comme nos phisfres. Ils en ont de disferente grandeur, & les sonnent en concert, comme nous sonnons nos trompettes.

Le Roi & les Princes du Sang, ont des trompettes comme les nôtres, que les Portugais leur ont apportées d'Europe, où ils ont introduit quelques usages de nos cors; qui avant leur entrée dans le pais, y étoient entierement inconnus, & qui y donnent que lque air de majesté. Ces trompettes accompagnent le Roi & les Princes, quand ils marchent en public, ou qu'ils donnent des audiances.

Ils ont un autre instrument à vent, qui rend un son aigu & perçant. Il est fait de cornes de Gazelles. On s'en sert pour assembler les troupes. Il entre aussi dans leur symphonie, quoiqu'à dire le vrai, il soit plus propre à la gâter & à la déconcerter, qu'à augmenter leur prétendue harmonie.

Nsambi est un instrument qui approche des guitares Espagnolles qui n'ont point de fonds. Cet instrument est garni de plusieurs petites cordes, que l'on tire des fibres du palmier & de quelques autres plantes, qui rendroient un son assez agréable, si elles étoient touchées par des mains déli-

Tome II.

cates; mais qui n'en forment que de désagréables de discordans, parce que les Negres qui les touchent n'ont aucune désicatesse dans les doigts, & pas le moindre élement de musique.

La Longa, est un instrument composé de deux petites cloches de ser, qui ressemblent à peu près aux sonnailles que l'on met au col des mulets ou des bestiaux, dont on éleve des troupeaux. On les touche avec un petit bâton. Les grands Seigneurs & les Officiers s'en servent dans les armées, & sur tout les Giagues, qui ont la superstition d'y mêler du sang humain, quand ils les font sondre.

La Ngamba ou Igomba, est un tronc d'arbre, creusé en façon de tambour, qui est couvert d'une peau, d'un côté, de tout ouvert de l'autre. Quelques-uns le battent avec les mains, quand ils sont à l'armée, accompagnant le son désagréable qu'il produit, de cris, de hurlemens, & de mouvemens de corps si extraordinaires, qu'il semble qu'ils soient fols ou possedez.

Ils ont une autre sorte detambours, plus petits, que l'on bat avec une baguette, d'un bois rond & pesant.

Le Roy & les Gouverneurs des Provinces, ont d'autres petits tambours



nuel les Seigneurs Negres se font portes BEC



Digitized by Google

DE L'ETHIOPIE OCCID.

derclez de fer & de cuivre, peu differens des petites timbales rustiques, dont se servent les païsans de Lombardie, pour sonner des pastourelles. Ils s'en servent pour honorer les sonctions publiques; & sur tout, quand le Roi paroissant en public, vient à éternier.

Le plus agréable de tous leurs instrumens, se nomme le Marimba. Il est composé de quatorze ou de seize petites calebasses de differentes grosseurs. Elles sont posées l'ouverture en bas, entre deux petites planches percées. Celle d'en-bas, pour recevoir les cols des callebasses, dont les ouvertures sont fermées avec de petits morceaux d'écorces fort minces; & celle d'enhaut, a les trous assez grands, pour que le gros des calebasses paroisse assez pour être touché par de petites planchettes de bois, larges d'un pouce, & d'environ huir pouces de longueur, comme des touches de clavessin. Le mouvement que les doigts du simphoniste impriment à ces touches, le communique en même tems au fond des calebasses, & leur feroit produire une har-monie qui seroit assez gracieuse, si celui qui donne le mouvement étoit habile, & qu'il eut de la méthode. Ils touchent quelquefois cet instrument avec

il y a de petites pierres, qu'ils tous thent l'une contre l'autre avec mesure, tomme on touche les castagnettes en Europe. Les battemens des calebasses, réglent les mouvemens des pieds & des voix; car ils chantent en dansant : mais leurs chansons n'ont rien que d'homète & de sage; & on les écouteroit avec plaisir, si elles n'étoient pas toutes remplies des louanges excessives & trop flateuses qu'ils donnent aux Seigneurs devant lesquels ils dansent.

Danfes impudiques. Le Mampombo est, selon mon Auteur, une danse si obscéne & si impudique, qu'il semble que le diable en soit l'auteur. Les Confesseurs sont obligez d'en sçavoir le détail, pour juger des fautes que leurs pénitens y ont commiss, sans quoi ils néauroient garde d'en vouloir penetrer les moindres circonstances. C'est peut-être celle que les Negres appellent Calenda aux Isles de l'Amériqué.

C'est pourtant celle qui plast davantage aux Negres; ils l'aiment passionnément; ils la danseroient jour & nuit. Ceux qui en voudront être instruits plus amplement, pourront consulter mon Voyage des Isles, aussi bien mon Auteur n'en dit pas davantage, de

crainte de salir son papier.

DE L'ETHIOPIE OCCID. Les quatre danses appellées Npanbnatari , Quitombé , Quiscia , & Quingaria, portent les noms de leurs inventeurs, ou des pais où elles sont plus en usage. Elles sont très lascives, & très propres à exciter au vice. On les danse autour d'un grand feu: c'est à celui dévant la maison duquel se fait ee bal, à fournir tout ce qui est nécessaire aux danseurs; non-seulement pour entretenir le feu, mais encoré pour leur donner abondamment à boite & à manger : & comme ils ne s'épargnent pas à sauter & à danser, ils s'épargnent encore moins à profiter de la générosité de celui qui ses traite; de maniere qu'il se ruine entièrement, pour soûtenir l'honneur qu'on lui a fait de venir danser à sa porte, & d'y avoir vû mille choses deshonnêtes dont les acteurs se souillent à ce divertissement infâme.

Il est vrai que les Rois Chrétiens ont fait de severes Edits pour empêchet ces sortes de bals; ils en sont venus à bout dans les villes considerables, & dans les lieux de commerce, & voisins de la résidence de leur Cour; mais ils n'ont pû empêcher qu'ils ne sussent encore en usage dans les lieux éloignez, & surtour dans ceux qui sont voisint C iiii

des endroits où il y a encore des ido-lâtres. Les Négres, quoi que Chrétiens, aiment ces divertissemens avec tant de passion, qu'ils aiment mieux s'exposer à subir les peines portées par les Edits, que de s'en abstenir.

Mon Auteur s'est étudié à rechercher en quoi consiste l'art Poërique des Congois, quelles régles ils observoient, quelle mesure & quelle cadence ils y gardoient; & il a trouvé que leur arrangement de mots, n'avoit aucune régle certaine, que le caprice seul le formoit, que le hazard y mettoit quelquefois quelque cadence vocale; & que le directeur des danses & & du chant étoit entiérement rédevable au hazard, de ce qui se trouvoit avoir quelque justesse, point du tout à son sçavoir & aux régles de la Poesse. Ces gens composent sur le champ, & chantent ce qu'ils ont composé; les autres les suivent, & répétent leurs paroles & leurs tons avec exactitude, jusqu'à ce que la danse & le chant les ayant échaufez, chacun devient compositeur, & fait des parties discordantes, qui dégénérent enfin en des cris & des hurlemens plus capables d'épouvanter les bêtes féroces, que de donner quelque satisfaction aux hommes les plus groffiers.

#### CHAPITRE V.

Des Arts pratiqués par les Négres; & de leurs Ouvriers.

N peut comparér les ouvriers de ces pais, aux premiers inventeurs des Arts qui sont en usage dans le monde: ils étoient grossiers, ils manquoient des outils nécessaires, soit pour perfectionner leurs ouvrages, soit pour en accélerer la composition. Le tems, la parience, la réfléxion, ont peu-à-peu perfectionné les Arts, & ont fait trouver les instrumens qui y étoient nécessaires: les Congois sont encore aujourd'hui aussi grossiers & mal habiles, que ces premiers ouvriers. On ne remarque en eux ni attention, ni réfléxion. Ils font accoûtumez à se passer de peu; ils aiment le repos, la joie, & le plaisir : ils fuyent tant qu'ils peuvent le travail. S'ils pouvoient trouver de quoi vivre, sans donner aucun coup de béche à leur terre, elle feroit encore vierge. La nécessité seule les engage vail: & comme ils renferment cette nécessité dans des bornes très-étroires, ils ont parmi eux très-peu d'ouvriers.

Taillandiers Négres.

Les plus considerables, parce qu'ils sont les plus nécessaires, sont les Taillandiers. On estime beaucoup ces fortes d'ouvriers, non-seulement à cause du besoin continuel qu'on a d'eux, puisqu'ils sont en même tems fourbisseurs, coûteliers, & orphévres; mais encore, parce que la Noblesse y est attachée, à cause de celui qui l'a inventé & pratiqué le premier, qui fut, selon leur tradition, un des anciens Rois de Congo. On remarque dans leurs ouvrages, plus de travail pénible, que d'industrie. Aussi quand on leur mon-tre quelque ouvrage d'Europe, même des plus médiocres; après qu'ils l'ont regardé long-tems, qu'ils l'ont examiné, tourné, & retourné de tous côtez; ils concluënt que cet ouvrage, tout existant qu'il est & qu'ils voyent tre leurs mains, est impossible.

Ils n'ont pour marteau qu'un morceau de fer informe; pour enclûme, un caillou ou un morceau de rocher & pour soussilet deux piéces de bois, creusées, & couvertes d'une peau mince, avec un manche au milieu; de sorte qu'en le haussant & l'abaissant, is attire l'air & le repousse, avec une force & une continuité qu'on ne devroit pas attendre d'un instrument si mali

construit. Les ouvriers Européens en sont d'autant plus surpris, que les Négres assis à terre, ou tout au plus, sur une pierre, / car ils ne travaillent jamais debout,) le corps fort courbé & dans une posture très-incommode, ont une peine infinie, étant obligez de battre leur fer d'une main, pendant que l'autre est occupée avec un pied, à hausser, & à baisser le soufflet.

Ils viennent pourtant à la fin à bout de leurs ouvrages grossiers; mais ils y employent trois & quatre fois plus de tems, que les ouvriers Européens.

Tous leurs ouvrages se ressentent de la grossie eté de leur esprit, & du défaut des instrumens nécessaires pour les mieux fabriquer. Aussi voit-on que les pointes de leurs dards sont grossieres& comme émoussées. Leurs haches, leurs couteaux de guerre ou bayonettes & autres choses semblables, de mauvais goût: il faut un tems infini pour les sendre coupans: & comme ils n'ont point l'usage des meules, ce n'est qu'à force de les fronter fur des pierres, qu'ils les rendent tranchans. Ils ne laissent pas d'être bons, à cause de l'excellente qualité de la matière qu'ils y employent. Le fer croit, pour ainsi dire, tout formé dans ces pais. Les pluyes détachents des mines de fer, une certaine espéce de terre, que les eaux entraînent dans les chemins, ou dans des rigolles que les ouvriers les plus diligens ont soin de creuser aux environs des mines. Ils mettent cette terre dans un trou, & la couvrent de charbon; & à force de souffler, ils en séparent les scories, & la convertissent en un fer aussi bon, qu'il y en air en Europe.

Tous les instrumens des charpentiers, qui sont en même tems les menuisiers, se réduisent à une espéce de ciseau qui a environ deux pouces de largeur d'un côté, avec une pointe assez longue de l'autre, & un manche

de bois au milieu.

Il est difficile de décrire de quelle manière ils peuvent se servir de ce seul instrument dans tous les ouvrages qu'ils entreprennent; attendu que pour réduire un tronc d'arbre ou autre pièce de bois à l'usage auquel ils le destinent, ils n'y employent que cet unique ciseau. Il faut un long-tems & beaucoup de peines, pour en venir à bout; & il faut que les particuliers qui les mettent en besogne, s'en contentent. Il est encore plus difficile de concevoir comment des gens aussi paresseux & aussi indolens qu'ils sont, ont la patience de

DE L'ETHIOPIE OCCID. réduire une grosse pièce de bois à coups de ciseau, au lieu de la scier; ce qui abrégeroit infiniment leur ouvrage. Il est certain que de tels ouvriers ne gagneroient pas en Europe, de quoi acheter l'eau qu'ils boivent. Aussi ceux d'Europe qui travaillent en ces pais, sont des sujets d'admiration continuelle pour les Négres, qui ne peuvent comprendre comment ils viennent à bout en très-peu de tems, des ouvrages qu'ils entreprennent, & qu'ils rendent d'une propreté à laquelle les Négres ne peuvent jamais parvenir, quoiqu'ils employent aux leurs des mois & même des années entieres, sans pouvoir leur donner qu'une forme très-grossiere & & très-imparfaite.

Un ouvrier Européen qui se transporteroit en ce païs avec les outils nécessaires à son métier ne manqueroit pas de travail, & feroit sa fortune: car les Rois & les Princes l'employeroient, &

le payeroient bien.

Les Tisserands n'ont ni métier, ni naverte, ni aucun des autres outils dont on se sert en Europe pour fabriquer des étosses ou des toiles d'une longueur un peu considérable. Ils plantent en terre deux morceaux de bois, unis enfemble par un autre qui leur sert de tra-

## RELATION

l'entretien de leurs familles, ni à leur établissement; la faim seule peut les mettre en mouvement. Dès qu'elle les presse, ils courent, ils volent aux endroits où ils croyent pouvoir trouver à se rassasser. Ils demandent sans honte, avec importunité, ils prennent hardiment, quand ils le peuvent.

On remarque pourtant depuis quelque tems, que ceux qui vivent avec les Européens, commencent à se déerasser, & à prendre leurs manieres. Il y en a même qui ont apris des métiers; & qui se trouvant, par le gain qu'ils font, plus en état qu'ils n'étoient de vivre avec honneur, & d'avoir des habits & des meubles, sont devenus de bons ouvriers. Depuis vingt ans ou environ, on en voit un assez bon nombre dans les Royaumes d'Angole & de Congo, & sur tout, dans la ville de S. Salvador, dont les ouvrages approchent beaucoup de ceux des Européens. Il faut espérer, qu'ils deviendront à la fin des hommes; & que de ces hommes on en fera des Chrétiens.



## CHAPITRE VL

## Des habits des Négres.

'Est par la diversité des habits qu'on distingue & qu'on reconnoît la qualité ou les charges des gens du païs. Et comme parmi les Européens, il y a des vêtemens particuliers qui distinguent les conditions des gens, il y en a aussi parmi les Négres, qui sont très-jaloux de ces sortes de distinctions.

Il est très-constant qu'avant que les Européens sussent entrez dans ce païs que leurs exemples y eussent introduit & des manieres plus civiles & plus honnêtes, tous les Négres alloient nûs. On en avoit encore la coûtume établie dans une infinité de lieux. Ils n'avoient pour tous vêtemens que deux feiilles ou un morceau d'écorce d'arbre, dont ils couvroient, tellement quellement, ce que la nature a honte de laisser paroître. Mais depuis que l'on y a introduit la coûtume de se vêtir, quoique tous ne s'en accommodent pas encore trop volontiers, on voit que cette indécence s'est beaucoup corrigée.

Le Roi de Congo se distingue des autres Souverains, & particulierement de ceux dont les Etats sont éloignez de la mer, & des Idolâtres, par sa maniere de s'habiller, & par la magnificence de ses vêtemens. Sa garderobe est aussi bien pourvûë par la quantité & par la qualité des habits qu'elle renferme, qu'aucune autre des Princes de son rang. Il en a de très-riches où les pierreries brillent de tous côtez. C'est avec ces précieux ornemens, qu'il se fait voir dans les occasions où il est

obligé de paroître en public.

Il porte sur la tête un bonnet blanc, brodé de soye, & par dessus, un chapeau noir, entouré, au lieu de cordon. d'une couronne d'or très-bien travaillée. Il a une chemise fine & fort ample: & par dessus, un manteau d'écarlatte ou d'autre drap, brodé d'or ou d'argent, qui le couvre entierement. Il porte des calçons, & une espéce de jupe, qui traîne beaucoup par derriere; elle est toûjours d'une étosse précieuse brodée d'or ou d'argent. Ses souliers. faits comme les cothurnes ou brodequins des anciens, sont toûjours blancs, ornez de boutons d'or, ou de pierres précieuses. Ses bas sont desoie; & tour ce qu'il a sur lui est enrichi de

chaînes de corail, de perles, & d'autres pierres de prix, très-bien mises en œuvre. Pour témoigner publiquement la Foi qu'il a reçû au Baptême, il porte au col une croix d'or, garnie de Reliques, pour le garentir des sortiséges, qui sont très-fréquens & sort à eraindre dans son païs.

Lorsqu'il meurt quelque Prince de son sang, sa manière d'en porter le deuil, est de se couvrir la tête, d'un bonnet qui a la figure d'un champignon; de se retirer dans ses appartemens secrets, & de ne donner audiance à personne. Il passe ainsi quelques jours; au bout desquels ses courtisans, pour le rappeller un peu à la joie, le viennent visiter en cérémonie, lui apportant des présens magnifiques; qui servent non-seulement à le consoler: mais encore à lui témoigner leur fidele attachement à sa personne, & la pare qu'ils prennent à son affliction. Il se résout enfin à les écouter. Leurs complimens ne manquent jamais d'être remplis de louanges excessives: ils y mêlent celles du défunt; & le supplient dans les termes les plus tendres, de confoler par sa présence les Officiers, ses sujets, & de paroître en public-Après les cérémonies qui sont en usage dans

ces occasions, il reçoit leurs présens se sour leur témoigner qu'ils lui sont agréables, il quitte les marques de deuil qu'il portoit & change tout cet appareil de tristesse, en joie comme auparavant.

Les Princes du Sang & les Grands du Royaume, s'habillent, toute proportion gardée, avec beaucoup de faste. Excepté le manteau Royal & la couronne, que le Roi seul a droit de porter, ils sont habillez comme lui. On en voit qui ont des manteaux de velour ou de damas, qui leur tombent jusqu'en terre, & qui sont un peu traînans. Il y en a même, qui ont le privilége de porter le bonnet blanc & le chapeau, & de se parer de brasselets, de colliers, & de chaînes d'or, selon que leur rang & leurs facultés le leur permettent. Le Roi leur permet encore l'usage des brodequins : la plûpart cependant ne se servent que de pantousfles, dans lesquelles ils ont le pied nud. Les ouvriers Portugais établis à Loanda en font de très-belles & richement brodées, qu'ils leur vendent très-cher.

Les Gentilshommes & autres gens de la Cour, s'habillent, à peu près de même façon, que les Princes & les Grands; excepté qu'il y a une Loi, qui leur ordonne de ne porter quedes étoffes fabriquées dans le païs, & point du tout d'or ou de soye: mais comme ils ne portent leur manteau, que sur une épaule, & qu'il ne leur couvre qu'une partie de la poitrine; ils se sont avisez de se la couvrir avec de larges bandes de toile d'or ou de drap brodé, qu'ils appellent un garde estomach. Ils n'ont sur leurs Bonnets, pour ornemens, que des plumes d'oiseaux du païs.

Mais que peuvent servir de riches vêtemens à des gens naturellement malpropres, & qui sentent mauvais? Il est vrai qu'ils ont soin de se laver le matin, de s'oindre le corps avec des huiles qui leur rendent la peau plus lustrée; ils se parfument même comme des semmes, & deux heures après, ils sont couverts de poussière & de sueur qui leur sont exhaler une odeur insupportable à ceux qui traitent avec eux.

Ceux que l'on peut mettre au rang des bourgeois, n'ont pour habillement, qu'un morceau d'étoffe dont ils se ceignent les reins, qui leur descend jusqu'aux genoux, & quelquefois un peu plus bas; & sur les épaules un autre morceau d'étoffe à réseau, de fil de seiilles de palmier, & quelques autres morceaux, pour leur cou-

vrir, ou pour leur orner la poirrine, les épaules, & les bras : ce qui n'empêche pas comme on voit, qu'ils ne paroissent comme tous nûs, parce qu'ils n'ont point de chemises qui leur couvrent entiérement le corps. Ils paroi ssent pourtant assez disposez à prendre les manières des Européens, & à se conformer à leurs coûtumes; mais pour cela, il faudroit qu'ils quittassent leur païs. Ils ont toûjours les pieds, les jambes, & la tête nûës, couvertes seulement de poussière & de sueur, sans que cela leur fasse la moindre peine parce qu'ils y sont accoûtumez, & sans s'embarrasser des injures du tems.

Tous les hommes portent sur leurs reins, une peau ou un grand morceau de peau de quelque bête sauvage.
Cette marque sert à les distinguer des femmes; & leur donne, dans leur imagination, la figure de dompteurs intrépides des monstres. Il semble qu'en cela ils veulent imiter Hercule; qui se paroit de la peau du sanglier qu'il avoit tué? Il s'en saut pourtant bien qu'ils soient aussi braves que lui. Si cette peau a été inventée pour couvrir ce que la nature enseigne qu'il saut eacher, on peut dire qu'elle n'est en usage, que depuis que les Européens

DE L'ETHIOPIE OCCID. & le Christianisme sont entrez dans le pais. C'est à présent une nécessité d'en porter : sans cette marque de civilité & de courage, on ne seroit pas reçû dans les compagnies des honnêtes gens, & on seroit regardé comme étant de la plus vile canaille. Les Congois qui demeurent dans les Libattes ou Bourgs où le nombre des habitans est considérable, n'oseroient se dispenser de cette loi; mais ceux qui habitent dans les déserts & dans les endroits éloignez du commerce, vont réellement tous nûs; tant hommes, que femmes, Les plus modestes, n'ont qu'un couple de feuilles ou un morceau d'écorce d'arbre, pour cacher leur nudité. On remarque, depuis peu de tems, que les plus zélez pour la modestie, se couvrent d'un petit morceau d'étoffe du païs,

Quant aux enfans, jusqu'à l'âge de sept ans; ils jouissent du privilége de l'innocence, & vont absolument nûs: ils s'y accoûtument & n'ont point de honte de leur nudiré; & quand, dans un âge assez avancé, on seur en fait des reproches; ils répondent qu'ils ne trouvent personne, qui leur don-

ne de quoi se couvrir.

Une des plus ridicules coûrumes de

quelques-uns de ces peuples, c'est que pendant qu'ils sont tous nûs pardevant, ils affectent de porter un méchant chisfon d'étosse, sale & vilain au dernier point, attaché à leur ceinture; qui leur pend jusqu'à terre, comme si c'étoit la queuë d'un manteau traînant, tel qu'en portent les Princes & les plus

Les femmes sont pour le moins, aussi immodestes que les hommes. Elevées de la même manière, elles n'ont point de honte de paroître toutes nûes en public, ou couvertes si légérement, qu'on peut dire qu'elles n'ont rien, qui ne soit exposé à la vûe de tout le

monde.

grands Seigneurs.

Il est vrai que leurs parens & leurs maris qui les regardent comme des esclaves, ne s'en mettent guéres en peine; de sorte que les plus modestes croyent faire assez montre de leur pudeur, quand elles ont quelque grand morceau detoile ou d'étosse lie sur l'épaule gauche, qui leur couvrent ce côté-là; pendant que l'autre côté demeure à nû & tout découvert. Il semble qu'elles veulent copier nos Bohémiennes, excepté qu'elles n'ont point d'habits de dessous comme elles.

Les femmes n'ont pas la permission de

de porter des brodequins, il n'y a que la Reine & ses filles, qui puissent se servir de cette chaussure. On permet, par une grace spéciale, aux semmes des Gentilshommes, d'avoir des pantousseles autres; qu'il y ait de la poussière ou de la bouë, il faut qu'elles marchent,

nûs pieds, sur la terre nûë.

La Reine peut s'habiller eomme il lui plaît. Ce pouvoir est une suite de sa dignité: il n'y a point de loi pour elle sur cet article. Elle se pare selon son goût, & met sur sa peau noire & huileuse, des habits à la Françoise & à la Portugaise; tout lui est permis. Mais à quoi lui servent tous ses ornemens, puisqu'elle est toûjours comme prisonnière dans l'enceinte de son Sérail, où elle est gardée avec un trèsgrand soin par un des principaux Officiers de la Cour; qui doit rendre un compte exact au Roi de tout ce qui s'y passe: Il en garde toûjours la clef; sans permettre que personne y entre ou en sorte, que le Roi, &c quelques Dames, qui ont souvent bien de la peine à obtenir cette grace.

Les femmes de ce pais, comme de tout le reste du monde, sont pleines de vanité & d'ambition. Elles veulent

Tome II.

paroftre belles; & n'oublient rien, pour en venir à bout. Elles font confifter leur beauté, à avoir la peau fine, délicate, bien noire, & bien lustrée. C'est pour cela qu'elles ont soin de s'oindre tout le corps, d'une espéce de céruse, composée d'huile cuite avec des poudres rouges & jaunes, & certains onguens. Elles demeurent pendant quelques jours, couvertes de ces emplâtres; qui les rendroient ridicules, si elles paroissoient ainsi en public. Après que ces pâtes onctueuses sont dessechées, elles se lavent bien, & bien long-tems; & croyent avoir alors toute la beauté qui peut les rendre aimables aux gens de ce pais!

Les ornemens de tête dont les hommes & les femmes de ce pais se parent, sont d'une bigarerie & d'une

varieré surprenantes?

Ils seraient entièrement la tête dans le Royaume de Congo, sur tout dans les jours de sêtes ou de deiiil. Si une semme s'avisoit de paroître en public, dans ces derniers jours, parée & ajustée, elle en seroit durement réprimandée. On n'y regarde pas de si près, quand elles sont obligées de se trouver à des môces dans ces tems, & aux sêtes qui les accompagnent. Au désaut de che-

veux, elles se couvrent la tête de plumes d'oiseaux; & pour comble d'ormes de Gazelles, de pieds & d'os de poules, de seuilles d'arbres, & autres semblables bagatelles, qui les défigurent infiniment plus qu'elles ne les parent.

Il y a des endroirs, où les hommes & les femmes entretiennent leur chevelure, avec un soin tout particulier. Ils les tiennent frisez sous des bonnets d'écorces d'arbres : & quand ils doivent paroître en habits de cérémonie, ils les peignent, les mettent en boucles, les oignent, les parfument, & les chargent de poudres odoriférantes. Séroit-il possible que les Européens eussent pris des Négres, la manière de se poudrer comme ils font aujours d'hui. Il y a cinquante ans, que les Comédiens seuls avoient ce privilége; encore ne s'en servoient-ils que sur le théatre; & ils avoient soin de se peigner & de se dépondrer quand ils en sortoient. On a bien enchéri sur ces manieres, puisque nous voyons que tout le monde est poudré, non-seule-ment sur la têté; mais même jusques fur les habits; & cela, fans diffinction d'âge, de rang, de qualité, & d'état?

Dij

quelle bizarrerie! On va encore plus loin; les hommes sont presque ausii long-tems à leurs toilettes que les femmes; il faut même qu'ils s'exposent aux injures de l'air, pour conserver leur frisure & la poudre qui est sur leurs cheveux, dont le chapeau dérangeroit l'économie! Rien ne semble plus efféminé. Qu'on se serve de poudre pour dégraisser les cheveux; à la bonne heure: mais qu'on ait la tête aussi blanche que des meuniers, & qu'on n'ose la couvrir d'un chapeau; c'est un abus contre le bon sens. Les chapeliers devroient faire des remontrances contre cela. & intéresser les Medecins dans leur cause : peut-être que le desir de conserver sa santé, auroit plus de force sur ces gens, esclaves de la mode, que le bon sens & les avis des Direc, teurs de consciences, à qui l'on voit, faire la même chose.

Les Giagnes, qui sont les plus sauvages de tous les Négres, ont donné dans ce vilain faste. Ils y ont ajouté une bandelette d'écorce d'arbre, très-mince, large de deux doigts, dont ils se ceignent le front. Ils portent encore sur la poitrine, aux bras, & aux jambes, des chaînes ou coliers, composez d'os de poissons, enfilez, mêlez,

DE L'ETHIOPIE OCCID. 77 de fruits du pais & de grains de verre appellez Rusades, que les Européens leur vendent. Rien, à leur avis, ne les pare mieux.

. C'est encore parmi eux, un ornement des mieux entendus, que d'avoir le corps tout peint de lignes & d'arabesques de differentes couleurs, fur leur fond naturel, qui est noir: à moins de les avoir vûs, il est difficile de s'imaginer combien cela les rend ridicules, & peu propres pour entrer dans le commerce des honnêtes gens; sur tout quand la poussiere le joint à leur sueur dégoûtante, & aux poudres dont ils prétendent se parfumer.

. Il y en a qui portent devant eux un morceau d'étoffe, qui leur vient juf-, qu'aux genoux. Cet ornement ne sied. pas mal aux femmes; du moins il couvre ce que la pudeur a honte de laisser paroître. Il a la figure de ces tabeliers dont se servent les garçons de boutiques. D'autres le portent assez long pour leur couvrir le cou du pied. Elles sont ainsi couvertes par devant,

& routes nûes par derriere.

Les femmes qui demeurent sur les bords de la Coenza, se servent de divers moyens pour allonger leur sein 5 D iii

78

de maniere que les extrêmités leur tombent sur les genoüils: c'est chez elles une beauté. Quelquesois elles les lient avec de petites bandelettes d'écorces; & les jettent sur leurs épaules, par une galanterie aussi barbare, qu'elle est dégourante & disgracieuse.

Les Négres de Congo & d'Angola, commencent à s'habiller à la maniere des Européens; principalement dans les jours de cérémonie. Ils ne manquent pas, dans ces occasions, d'avoir l'épée au côté; & de joindre à cet ornement militaire, tout ce qui, selon cax, peut contribuer à les rendre plus beaux & plus magnifiques : car ces Négres se piquent de beauté autant que de bravoure, & avec aussi peu de fondement d'un côté, que de l'autre. Cola ne laisse pas de leur donner une certeine distinction d'avec les autres Négres qui flatte très-fort leur vanité. Celà se remarque sur tout dans les villes fortes, dans celles où le commerce attire beaucoup de monde, dans les ports. de mer, & dans les colonies que les Portugais ont établies en beaucoup de lieux de ce païs. Mais comme le nombre des esclaves égale presque celui des personnes libres; & qu'il y en a

be l'Ethtorie Occio. 75 beaucoup de ces derniers, qui par indigence ou par attachement à leurs vieilles coûtumes, ne peuvent se conformer aux usages des Européens, on en voit plus de nuds, que de vêtus.

Ceux qui som vêtus, le sont pour l'ordinaire d'une maniere toute extraordinaire; & si peu suivie, qu'elle les tend ridicules.

D'ailleurs, les étoffes du pais ne valent rien, quoiqu'olles ayene affoz d'apparence. En pen de jours, un hat bit tout neuf est déchiré, & par lambeaux. Les Négres s'en mettent peu en peine : ce qui feroit honte aux Européens les plus pauvres, ne les inquiéte point du tout : ils ne laissent pas de le trouver dans les assemblées, couverts de ces haillons, au travers desquels on voir la plus grande partie de leur corps, & souvent, celles qui doivent être les plus cachées. Il leur suffir de s'être habillé une fois; il leur semble que les habits devroient avoir de la raison. & ne pas s'user sitôt. On en regarderoit l'étoffe comme très-bonne, si elle pouvoit durer six mois; mais il faudroit pour cela qu'elle eût été fabrie quée avec plus de soin; & que ceux qui en sont revêtus, en eussent aussi Diii

plus qu'ils ne sont capables d'en avoir pour conserver leurs habits. Il faut leur pardonner quelque chose. Comment une étosse ne se pourriroit-elle pas, étant continuellement imbibée de la sueur que leurs danses violentes & continuelles tirent de leurs corps? On n'a pas à se plaindre des étosses du païs, quand elles ne tombent en pièces, qu'au bout de vingt jours.

Les étoffes d'Impulci que l'on fabrique dans le païs, ont de la beauté, plus qu'on n'en devroit attendre d'étoffes faites sans le secours d'un métier. Elles approchent de nos petits velours ou pannes. Leurs couleurs sont souvent plus vives que les nôtres; mais leur fil n'est pas tors; elle ne sont pas assez serrées: voilà pourquoi elles durent

si peu.

On en fabrique pour la personne du Roi & de la Reine, qui sont trèsbelles. Mais les piéces sont si petites, parce qu'elles sont faites à la main, comme nous l'avons marqué en un autre endroit, qu'il en faut plusieurs, pour faire un habit. Il y a une loi, qui défend à tout autre qu'au Roi & à la Reine, de se servir de ces étosses. Les Princes & les Gouverneurs des Provinces, ont des ouvriers, qui n'en font que pour eux seuls.

Les livrées que les Seigneurs Européens font porter à leurs domestiques, par grandeur, & pour faire connoître qu'ils sont à leur service, ne sont point

en usage chez les Négres.

Les Giagues Seigneurs des Provinces, & les Commandans des troupes, sont toûjours accompagnez d'un grand nombre de leurs sujets & de personnes de distinction qui leur sont attachées; & sur tout, d'un troupeau de cent cinquante ou de deux cens concubines; & d'un plus grand nombre de joueurs d'instrumens, de danseurs, & de musiciens, qui remplissent l'air des louanges de leurs maîtres, & des grandes actions de leurs ancêtres. Mais ces troupes n'ont rien qui les distingue de ceux d'un autre Seigneur: chacun est vêtu comme il veut ou comme il peut.

Il n'y a que les esclaves qui sont distinguez, & qui portent tous une marque qui fait connoîrre à qui ils appartiennent; afin qu'on les puisse reprendre quand ils s'enfuyent, & les

rendre à leur maître.

La plûpart ont les narines percées, comme on les perce aux busses pour y mettre un anneau. Ils ont aussi, des trous aux oreilles, dans lesquels ils passent des morceaux de bois ou de corne, des os de bêtes séroces, ou des plumes, à peu-près, comme nos sauvages de l'Amérique. Mais ce qui les rend plus dissormes, c'est qu'ils s'artachent sur le front une paire de cornes de Gazelles, & souvent de bien plus longues. Voilà les ornemens les plus ordinaires des esclaves.

Les Giagues marquent les leurs, d'une manié e qui les distingue tout-à-fait de ceux des autres nations. Ils leur arrachent les deux dents du milieu de la mâchoire supérieure. Cette coûtume barbare n'a pas toûjours été en usage chez enx; elle n'y a pas pris naissance; elle vient de l'Amérique. L'histoire en est trop particuliere, pour ne la pas raporter. Mon Auteur la tient de la tradition constante du païs; & l'historien Garzia de Vergna, la raporte toute au long dans son Histoire, Livre troisséme, chapitre troisséme. La voici.

Tupaco-incoy-timpaqui, Empereur dur Perou s'étant mis en campagne avec une puissante armée, pour remettre dans leur devoir quelques uns de ses principauxvassaux qui s'étoient révoltez; on en vint à une bataille. L'armée Imperialesur taillée en pièces; la déroute sur générale; le Capitaine général sut tué; se le chef des Sacrificateurs fut égorgé cruellement: ce qui parmi ces peuples, étoit un facrilége, & une impieté horrible.

L'Empereur irrité de cette perte, & sur tout, de la mort cruelle de son premier Sacrificateur, rassembla une nouvelle armée, bien plus nombreuse que la première, dont il donna le commandement à son fils aîné. Ce Prince se conduisir avec tant de sagesse & de bravoure, qu'il remporta une victoire complette sur les révoltez : il en fit un carnage prodigieux. Mais cela ne contenta pas l'Empereur : il étoit' piqué de sa défaite, & du massacre du chef de ses Sacrificateurs : il résolute de châtier dans toute la sévérité de sa justice ces Rébelles, si accoûtumez à la révolte. C'étoit principalement à ceux des Provinces de Fran

se de qu'il en vouloir se comme à des esprits remuans se insquiets. Il en conféra avet sou Confeil, se tous ceux qui le composoient, approuvérent la résolution qu'il avoir prise. Ce sut premièrement, de faire passer par le sil de l'épée tous les chefs, se tous les principaux de ces peuples mattins; se de communer la peine de more, que tous les autres aveient me-

D vj

rité, en une marque d'ignominie, qui les stétrit à jamais, & qui sit connoître à tout le monde, leur crime de Félonie, par la marque qu'ils en porteroient. Il leur sit donc arracher à tous, les deux dents de devant de la mâchoire supérieure. La Noblesse & les peuples, reçûrent cette marque d'infamie. Mais que firent les uns & les autres? Ils la firent porter à leurs enfans, à mesure qu'il leur en naissoit; & de ce qui étoit une marque du châriment de leur rébellion, ils s'en firent une marque de distinction, & ensuite une marque d'honneur, qui servoit à les distinguer des autres sujets de ce vaste

Ce fur ainsi que cette marque d'ignominie cessa d'être regardée comme un châtiment, & qu'elle devint une marque de distinction. On poussa, dans la suite, les choses plus loin. Des zélez pour l'honneur du païs, jugérent à propos de s'arracher encore les deux dents de la mâchoire insérieure: & cela se pratique encore aujourd'hui chez les habitans de ces Provinces.

Empire.

Des muchands d'esclaves, en ayant conduit aux mines de la nouvelle Espagne, & étant retournez à Congo avec leurs Domestiques, qui s'étoient.

pe l'Ethiopie Occid. 85 fait un honneur de se faire arracher les dents, & de se parer de cette prétendué marque d'honneur; leurs compatriotes entrérent dans leurs vûes, & il y eut presse entr'eux, à se faire arracher ces quatre dents. Telle est l'origine de cette difformité.

Les Seigneurs Négres qui ont reçû la Foi & qui en font profession, du moins à l'extérieur, ne se sont plus accompagner de ces troupeaux de concubines, comme ils faisoient avant leur Baptême; leur cortége n'est plus que d'hommes, quoiqu'ils ne laissent pas d'avoir encore un nombre de concubines, sous le nom de Mocamé. C'est dans ce point, que les Prédicateurs & les Missionnaires, perdent leur tems & leurs peines. Ces Seigneurs ne manquent pas de faire distinguer leurs esclaves par des marques différentes, afin qu'on reconnoisse qu'ils sont à eux; & c'est principalement dans les différentes manieres dont leurs cheveux font coupez ou partagez. Ce sont des semmes dont ils se servent pour cela; elles y perdent beaucoup de tems. Ce sont les Perruquieres du païs.

Ceux de la Province de Lubolo & & des environs, se reconnoissent à de certaines petites sonailles ou gre-

lots, qu'ils portent à leurs ceintures. Ils disent qu'entre plusieurs choses dignes de leur curiosité que les Européens apportérent dans leur païs quandils y entrérent, ces sonailles ou grelots, furent celles qu'ils sestimérent davantage: de sorte que les personnes d'autorité, se réserverent pour elles seules, le droit d'en porter, nonfeulement par grandeur & par magnificence, mais encore asin que leur son avertit de leur présence, ceux auprès de qui ils passoient, & qu'il les obligeât à leur rendre les respects qui leur étoient dûs.

La marque de distinction des Seigneurs de Congo, de Batta, & de Sogno, est le bonnet blanc, que le Roi leur donne, quand il leur confére quelques charges ou quelques dignités. C'est-là leur manteau Ducal, leur bâton de Maréchal.

Ceux d'Imbuilla ou de Dembi, portent sur le front, une tresse de crind'élephant. Les Négres sont tant de cas de cet ornement, qu'ils n'en permettent, que très-rarement, l'usage à leurs concubines les plus savorites.

Ceux des environs des rivières de Coari & de Coango, ont une autre marque qui les distingue; c'est de se

limer toutes les dents, de maniere qu'ellès sont aussi pointûës, que des dents de chien. On ne laisse pas d'en voir quelques uns, qui se font arracher les quatre dents du milieu des mâchoires. Ces signes, comme on le voit, ne sont point équivoques: il seroit difficile de s'y tromper.

Quant à ceux des Royaumes de Matamba & de Congo, qui ne relevent point des Portugais; la marque qui les distingue du peuple & des personnes qui sont au-dessous d'eux, est de se faire des taillades aux bras, aux jambes . & aux cuisses. C'est par ces marques bizarres, que les amans donnent des preuves éclatantes de leur tendresse pour leurs maîtresses. Quand ils n'ont. pas la force ou l'adresse de se faire ces ineisions douloureuses, ils seles font faire: par un autre; & paroissent ainsi enpublic, tous sanglans& tous couverts deplayes: car plus il y en a, plus auffi celles en l'honneur desquelles ils les ont reçus, doivent leur tenir compte de cet amour. cruel, dont ils leur donnent des marques si héroiques & si sanglantes: Aussi. sont-ils assurez de l'affection de leurs maîtresses, qui sont trop raisonnables. pour ne pas répondre à leur passion ses lon l'alage établi dans le pais.

## CHAPITRE VII.

De l'origine des Giagues, établis dans le Royaume de Matamba, & dans les Provinces voisines. De leurs Rois, & de leur élection. De la Reine Tem-Ban-Dumba de ses Conquêtes, & de ses Loix.

Ous avons parlé dans le chapitre précedent, des Coûtumes barbares & tout à-fait extraordinaires des Royaumes d'Angola, de Congo & de Matamba.

Mais la matière s'est trouvée si abondante, qu'il s'en faut beaucoup que nous l'ayons épuisée. Cela nous eût trop éloignez de notre sujet. Il faut y revenir.

Nous commencerons par les Giagues que les Italiens appellent Giaghi, ou Giaki. C'est une nation ou une secte, venuë des pais éloignez, qui s'est intruse dans ces Royaumes de Congo & de Matamba par ses courses, par sa sérocité, par les ravages, les inhumanités, les massacres & les incendies, dont elle a desolée ces pais.

Voici ce qui en est la cause. Les Con-

DE L'ETHIOPIE OCCID. 89 gois avoient reçûs la Foi par les Prédications de l'Evangile, environ vers l'an 1491. Ils paroissoient s'y être attachez d'une maniere à ne pas laisser lieu de craindre qu'ils retournassent à leurs anciennes superstitions & à leur culte impie. Il y retournérent pourtant, & devinrent plus méchans, qu'ils ne l'avoient été avant qu'ils eussent reçûs les lumieres de la Foi. Voilà la premiere peine qui suivit leur ingratitude & leur apostasie. Dieu leur en sit sentir une seconde: il les abandonna, & les livra à leurs ennemis. Ces ennemis étoiens les Giagues, peuples jusques-là inconnus dans le pais, Antropophages, voleurs, & meurtriers de profesfion; sans honneur, sans humanités Ils parurent inopinément dans le Royaume de Congo; & comme des torrens impétueux, qui s'étoient partagez en plusieurs bandes, ils le ravagérent par le fer & par le feu, avec une barbarie tout-à-fait extraordinaire.

C'est ainsi que l'Asie & la Gréce, l'Italie, la France, l'Espagne, & la partie Septentrionale de l'Asrique, ont été désolées par ces peuples barbares, sortis du Septentrion, par les Gots, les Visigots, les Ostrogots, les Huns, les Vandales, les Scithes, les Arabes, Sc les Turcs; par une permission particuliere de Dieu pour punir ces peuples, de leurs crimes & de leurs hérésies. Il s'est servi du même moyen pour châtier les Congois apostars; il a suscité contr'eur les Giagues. Mais avant d'entrer dans le détail des cruautés qu'ils ont exercées, il est bon de dire quelque chose de leur origine,

de leur pais, de leurs Loix.

It y a deux opinions touchant leux origine. La plus vrai-semblable, & peut-être, la plus véritable; est, qu'ils sont sortis de quelques Provinces, qui font partie de l'Empire de Monos mugi, & des environs de ces sources célébres, que le valgaire ignorant croit être celles de ces deux fleuves renommez, le Nil, & le Zaire. Les partisans de cette opinion, appuyent leur sentiment sur les nons anciens qu'ils portoient. On les appelloit Ginkaft, ou Engagiaghi; qui dans leur langue, signifient des peuples voisses de ces deux sources. On ne juge pas à propos de leur contester, que ces peuples viennent de quelques Provinces de l'Empire de Monoemugi: mais il est contre le bon sens, de les faire venir des environs des sources de ces deux rivieres, sur-tout, de celle du Nil;

que l'on connoît parfairement, & qui sont très - éloignées de Monos-mugi. On ne fait pas la même difficulté sur celles du Zaire, soit qu'on ne, les connoisse pas encore assez bien, soit qu'elles soient voisines de cet Etat.

La seconde les fait sortir des côtes de l'Afrique qui sont sur les bords de l'Occan Atlantique, & des montagnes à qui on a donné le nom de Sierra Liona, ou de montagnes des Lyons; qui sont éloignées de l'Equateur, d'environ dix

degrez, du côté du Nord.

Cette opinion, est bien moins probable, que la premiere: car il auroit fallu que ces peuples eussent traversé, tous les vasses pais qui composent la Guinée, la C les Royaumes de Juda, d'Ardra, & tous les autres qui sont sur l'Ocean Occidental, avanp d'arriver & de pénétrer dans les Royaumes mes de Congo & de Matamba.

Il vaur donc mieux s'en tenir à la premiere; & sans les faire voisins des eaux du Nil, reconnoître qu'ils sont sortis des Provinces de l'Empire de Monoemugi; sans pourtant spécifier au juste, de laquelle de ces Provinces ils sont venus. Cela me paroît très-incertain, & de plus, assez peu intéres-

fant.

Il suffit d'être assuré, que ces peuples ont été & sont encore à présent, des voleurs, des meurtriers par état, des Antropophages cruels.

On les appelloit autrefois Aiaeeki; & dans la suite, on les a nommez Nstai, ou Ngindi, ou Chiambangali, qui sont des Synonimes dont la significa-

tion est la même.

Ces peuples sont fourbes & menteurs au dernier point; la verité & la bonnefoi, n'ont jamais été connuës parmi eux. Ils sont toûjours prêts à entreprendre les plus grands crimes, & à les commettre. Altérez desang & de meurtres, ils dévorent avec ayidité les cadavres. humains. Ils ont plus de férocité, que les bêtes les plus féroces. C'est, parmi eux, une marque de grandeur d'ame, d'attaquer les animaux les plus cruels, & d'être encore plus cruels qu'eux; non-seulement à l'égard de ceux qu'ils regardent comme leurs ennemis, mais encore, contre leurs propres enfans. On peut dire, pour achever leur description, que l'enfer ne vomit jamais de monstres qui en approchassent.

Le premier chef, sous la conduite duquel ils ont ravagé le vaste Etat de Congo, & s'en sont emparé d'une

partie, s'appelloit Zimbo.

Il eut pour successeur une femme, au moins, aussi redoutable que lui, dans les expéditions militaires; & plus attachée à son culte impie, qu'on ne peut se l'imaginer, Ce fut-elle qui augmenta, ou qui sit ces nouvelles Loix si barbares & si pleines d'inhumanité qu'ils suivent encore aujourd'hui.

C'est de ces deux personnes, que sont venus les Cassanges, les Calendas & autres Princes ou ches des Giagues.

Ce Zimbo, avide d'une gloire malentenduë, & encore plus de sang, de carnage, & de butin; se fit le chef d'une multitude de Musimbi, qui étoient ses sujets, ou qu'il ramassa de dissérens endroits. Il ne manqua pas, avant de les faire sortir de leurs tannieres, de leur faire part de les desseins, de leur persuader les avantages qu'ils tireroient de leur exécution. Il les encouragea à le suivre, les armes à la main; en les assurant, que la victoire suivroit leurs pas; que toutes leurs entreprises seroient heureuses; & qu'il ne tiendroit qu'à eux, de se rendre formidables à toute l'Afrique, & de se faire un Empire puissant sur les débris de tous ceux qu'ils attaqueroient.

Ses propolitions furent reçûes avec de grands applaudissemens : tous lui

RELATION promirent de le suivre, de lui obéir, & des'attacher inviolablement à fa fortune. Il se mit à la tête de ce peuple nombreux; & accompagné d'une certaine femme appellée Tem-Ban-Dumba, ou par abbréviation, Temban-Dumba, sa concubine; ils parcoururent différentes Provinces: & sans rencontrer presqu'aucun obstacle, ils pénétrérent jusqu'au centre du Royaume de Congo, qu'ils désolerent d'une si étrange mamere, qu'en peu de tems, ils en firent un désert affreux. Après des incendies, des pillages, & des meurtres affreux, la faim commençant à les presser, ils déclarerent la guerre aux bêtes féroces; ils en firent un maffacre général. Rien ne les atrêtoit, ils attaquoient les animaux les plus forts & les plus cruels: & quand ils en eurent dé-peuplé le pais, ils se jettérent sur les animanx les plus fales; dont jusqu'alors, les gens les plus affamez, n'a-voient pas osé se nourrie Que faire Semblables à ces gros nuages de sauterelles qui devorent tout ce qui se trouve sur leur passage, ils consomme-tent en peu de tems, les fruits, les herbes, les plantes, les racines, les Tenilles des arbres; rien ne leur Echapa. His s'étaient accountimez députs Bonge

tems, à vivre de chair humaine : n'en trouvant plus, ils se jettérent sur les charognes les plus infectes. Et comme les bêtes séroces s'étoient retirées dans le plus épais des forêts, où il étoit impossible de les aller chercher; ils y mirent le seu, & acheverent d'en dépeupler le pais, déja entiérement désolé,

dépeuplé, & désert.

Les troupes de Zimbo, s'augmenté-rent, pour ainsi dire, à l'infini; les malheureux Congois se joignoient à lui, dans l'espérance d'avoir la vie sauve, & de trouver dequoi vivre, Il voulut connoître ses forces; & au bout de quelques mois, il fit une revûë générale de toutes ses troupes: & ayant connu que leur nombre prodigieux le mettoit en état de tout entreprendre; il en fit plusieurs corps, dont il en destina quelques uns, pour aller ravager les Etats de l'Ethiopie, qui sont bornez par la mer Orientale. Ceux qui pénétrérent du côté du Zaire & du Zimbise, s'unirent avec les Mumbi, Nation, qui jusqu'alors, n'avoit eu d'autre occupation, que d'élever des troupeaux. C'étoient des peuples grossiers, accoûtumez aux plus rudes fatigues, & barbares au dernier point. Ils entrérent avec 'ce' secours dans l'Empire de Menoemugi, le nurent en ruine par le fer & par le feu; & ne trouvérent rien qui les arrêta, que la mer.

Les Portugais y avoient bâti une Forteresse considérable, appellée Teté.

Zimbo avoit donné pour chef aux Mumbis qui s'étoient joints à ses trou-pes, un certain Quizzuva, homme brave, mais féroce & furieux; qui s'imaginoit que la victoire étoit à Îes gages, & qu'il n'avoit qu'à entreprendre pour réussir. Il étoit si barbare, qu'après avoir dévoré les chairs de ceux qui avoient été tuez, il en avoit fait neroyer les cranes & les plus gros offemens, & en avoit fait paver une place devant sa maison, & qu'il en avoit reyêtu toutes les murailles, & même son Tombo; c'est-à-dire, le Temple de ses Idoles. Il fut assés témeraire, pour en venir à une bataille avec les Portugais; il y fut défait, à platte couture, il y fut tué, avec une grande par-tie de ses gens. Mais Zimbo ayant apris la défaite d'un de ses partis, y accourut avec de nouvelles troupes, bien plus nombreuses, donna une autre bataille, ont il remporta tout l'avantage. Le Capitaine General des Portugais y fut tué; il fit main-basse sur tout le reste, Les prisonniers n'eurent pas un meilleur.

DE L'ETHIOPIE OCCID. fort que leur Général; il les fit mouzir dans des tourmens affreux, & fie mettre toutes leurs rêtes au bout des lances, afin de les faire voir par tout, comme des trophées de sa victoire. On remarque entre les autres, un Religieux de l'Ordre de S. Dominique. qui avoit suivi les troupes Chrétiennes, comme leur Chapelain ; à qui ce barbare fit souffrir les plus cruels supplices, avant de le faire mourir, parce qu'on avoit remarqué qu'il exhortoit les Chrétiens pendant le combat, & qu'ensuite il encourageoit les prisonniers à mourir dans la Foi qu'on leur persuadoit de renier pour avoir la vie lauve. Ce barbare ne se contenta pas de ces cruautés, pour se mocquer des Mystères de notre Religion, il se revêur des ornemens Sacerdotaux, & tenant le valice sacré dans ses mains impures, il se promenoir ainsi à la tête de les troupes.

Ce fut de cette maniere, (Dien le permettant pour châtier les crimes de ces peuples,) qu'ils parcoururent, & qu'ils désolérent une infiniré de lieux, des Provinces & des Royaumes entiers. Ils arrivérent, sans trouver de résistance, à l'Isle de Quilos, habitée par des Maures Mahométans. Ils y entrérent

Tome II.

par intelligence arec un des habitans? Se rendirent maîtres d'une partie des cette Isle; mais le malheureux qui la lui avoit livrée, jouit très-peu du fruit de sa trahison; & il apprit bien-tôt, que parmi les plus barbares, si on aime la trahison, on déteste les traîtres.

Zimbo sie passer au sil de l'épée, trois mille de ces insulaires; & après qu'il cût distribué le butin à ses troupes, & les corps morts, pour en faire bonne chére, il sit enchaîner le reste des habitans, pour en faire des esclaves. Il fir ensuite un sacrifice d'hommes à ses Idoles & au démon, dont le traître fut la première victime, & la plus cruellement immolée. Le nom & la réputation de Zimbo, volérent de tous côtez, après ces heureules & cruelles conquêtes. Les peuples entiers fuyoient, dès: qu'il approchoit d'eux; Ils abandonnoient tout pour se sauver la vie, &: aimoient mieux se livrer aux bêtes les plus féroces, que de tomber entre les; mains de cet homme barbare & de ses troupes, altérées de sang & de chair. humaine.

Il arriva ainsi, laissant partout des marques de désolation, à l'Isse du Mosambique. Les habitans, soûtenus par les Portugais, se préparoient à se défendre, & à vendre ibien chérement leurs vies à ces brutaux; lorsque la flotte Européenne qui venoit à leur se, cours, & qui étoit leur unique ressource, sur battue d'une si surieuse tempête, qu'elle sut entiérement dissipée: de manière, que le surieux Zimbo, favorisé par la fortune, s'en rendit maître, la désola; & n'en sortit que quand la faim commença à presser ses gens, parce qu'ils n'avoient plus d'hommes à tuer & à dévorer.

Il prit ensuite le chemin du Royaume de Melinde. Il étoit déja aux frontiéres de cet Etat, dont les peuples effrayez ne songeoient qu'à s'enfuirdans les déserts; lorsque leur Roi ayant fait assembler ses troupes & ses peuples, leur représenta que c'étoit une chose tout-à-fait indigne de leur nom & de leur gloire, de céder ainsi à une troupe de voleurs, sans soi, & sans honneur. Il les fit souvenir de leurs victoires passées, & des avantages qu'ils avoient remportez contre des ennemis bien plus aguerris: il leur protesta, qu'il étoit résolu d'aller au-devant d'eux, de les combattre, & de répandre jusqu'à la derniére goutte de son sang; que leur cause étoit bonne;

Il sçût si bien animer ses sujets, qu'ils lui protestérent qu'ils vaincroient, ou qu'ils mourroient tous avec lui.

La bataille se donna quelques jours après: elle fut d'abord douteuse, elle fut longue, sanglante; mais le Roi de Melinde eut tout l'avantage. Zimbo fut entiérement défait; on fit un carnage prodigieux de ses gens. On ne songea point à donner la vie à des barbares, qui la méritoient si peu; on sit. passer au fil de l'épée, tous ceux que la vitesse de leurs jambes, ne put pas sauver du tranchant des cimetéres des vainqueurs. On enleva des richesses prodigientes, qui provenoient des pillages qu'ils avoient fait. Il n'y eut que le barbare Zimbo, qui échapa avec un assez petit nombre de ses gens.

Il n'étoit pas sur pour lui, de retournet vers les lieux qu'il avoit désolez. Outre qu'il n'y auroit trouvé aucuns vivres; les habitans qui étoient revenus, lui auroient fait un mauvais parti, & se se seroient vangez de ses cruantés, le voyant si mal accompagné. Il prit donc la route des déserts, sépara. fa troupe en pelottons; qui, fans s'étarter beaucoup les uns des autres, trouvoient amé plus facilement de quoi subsister. Il sur long-tems errant, & fit le tour de l'Afrique par le cap de Bonne Espérance: d'où remontant vers l'Equateur, il arriva enfin, sam avoir rien trouvé de fâcheux dans sa route, jusqu'au sleuve de Canéve, qui prend sa source dans la Province de Scella & dans la haute Bemba; & qui se perd dans la mer, vers le dix-septième degré de latitude Meridionale.

Ce fut dans ces endroits où il commença à joiir d'un peu plus de repos, que ses gens, dont il avoit déja considérablement diminué le nombre, commencérent à bâtir quelques cabannes, dont ils composérent un pauvre camp ou bourg, qu'ils nommérent en leur langue Chilombo. Là, il divisa son armée en plusieurs troupes ausquelles il donna des chefs, se reservant pour lui le commandement général.

Un des chefs nommé Dongis s'avança dans la Province, appellée la grande Gangholla, qui fait partie du Royau-

me de Matamba, avec sa concubine Mussasa. Il en eut une fille, à qui par respect pour la fameuse Tem-ban-Dumba, concubine de Zimbo, il sit por-

E iij

ter le même nom. Il s'établit avec fessigens, dans cette Province & dans lessenvirons; & donna son nom au pais qu'il avoit envahi, qui le porte encore aujourd'hui.

Deux autres chefs, qui s'étoient emparez de deux autres Provinces, prirent les noms de ces Provinces, & se firent appeller Domba, & Candegna.

L'esprit remuant de Zimbo, ne lui permettant pas de goûter le repos dont il jouissoit après de si longues guerres, & des voyages si penibles; il amassoit du monde de tous côtez, pour faire quelque grande entreprise, lorsqu'il mourut tout d'un coup, & avec lui, sa bien-aimée Tem-ban-Dumba. On ne sçait quel fut le genre de sa mort. Mais les chefs de ses troupes ne voulant pas dépendre les uns des autres, ni reconnoître un chef, ils se separerent; & chacun demeura à la tête du corps qu'il commandoit, en possession des pais qu'il avoit occupés jusqu'alors.

Tels furent les commencemens & les progrès des Musimbis, qu'on a connus depuis sous les noms de Giagnes ou de Gaghas, comme disent les Portugais.

Mon Auteur ne juge pas à propos

de suivre davantage les Capitaines de Zimbo, & de décrire leurs courses & leurs avantures; parce que cela le meneroit trop hors de son sujer, puisque son dessein n'est que de donnet l'Histoire de la seconde Temban-Dumba, qui a établi les Loix de son execrable Secte dans le Royaume de Matamba.

Dongij, Pere de la seconde Temban-Dumba, étant mort; sa femme Mussasa, heritiere de la valent de son mari, aussi-bien que de sa serocité & de son ambition, continua avec sa fille, les entreprifes qu'il avoit commencées. Elle étoit habile dans l'art de la guerre, du moins dans la maniere du pais; mais cruelle, & sanguinaire. Elle éleva sa fille dans ces principes. Elle se mettoient toutes deux, vê--tues & armées comme des hommes, -à la tête de leurs troupes; elles affrontoient les plus grands perils: toûjours les premieres dans la mêlée, toûjours les dernieres à s'en retirer. Les inclinations guerriéres que la mere remarqua dans sa fille, sa hardiesse, sa fermeté, son conrage, sa sagesse même & sa prudence, dans un âge enco-.re si tendre, qu'une autre qu'elle, auroit eu besoin d'être excitée & d'être E iii j

## 304 RELATION

conduite; firent que la mere crut la devoir mettre à la tête d'une partie de ses troupes, pendant qu'elle-même avec le reste, feroit d'autres entreprifes. Mais la jeune Tem-Ban-Dumba méprisa bien-tôtsa mere. Fiere de se voir à la tête des troupes, & de quelques avantages qu'elle avoit remportez; elle ne voulut plus lui obéir, ni suivre ses conseils. Sans rien perdre de sa valeur, elle s'abandonna aux plaisirs de l'amour; elle eut des amans en nombre : dès qu'elle commençoir à se lasser de quelqu'un, elle le faisoit mouris. Sa mere l'ayant reprise de ses excès, elle se revolta ouvertement contre elle, & lui déclara la guerre.

Ses exploits & sa hardiesse, la firent craindre de ses gens, au-delà de tout ce qu'on peut s'imaginer. Elle en étoit obéie ponchuellement: ils la regardoient comme une semme qui surpassoit en valeur & en conduite les chess les plus braves qui les avoient commandez. Sa reputation vola de tous côtez; & comme elle se vit absolument la maîtresse de tous les peuples qui la suivoient, ou qu'elle avoit subjuguez; elle resolut de renouveller & de faire observer ces Loix barbares que ses ancêtres avoient établies, se persuadant,





u Officier Giague, allant ala guerre

Digitized by Google

pur l'Ethropie Occio. 103 que ce seroit un moyen infaillible pour se rendre infiniment recommandable; d'autant plus que la dureté de ces Loix étoit plus directement opposée aux sentimens que la nature inspire. Et afin que ceux qui ne les observeroient pas, n'eussent point d'excuses pour colorer leur désobéissance; elle resolut de s'y soumettre elle-même, & de commencer par ce qu'il y avoit de plus rude & de plus difficile.

Ayant donc assemblé le plus grand nombre qu'il lui fut possible de ses sujets, elle voulut, avant de publier ses nouvelles Loix ou leur renouvellement; elle voulut, dis-je, leur donner un exemple, qui mérireroit plûtôt d'etre écrit avec la pointe d'un poignard fur son cœur baibare, que sur le papier, avec une plume & de l'enere.

Elle avoit un fils qui retoit encore. Cette mégére se le sit aporter, & au lieu de le caresser comme une rendre mere, & de le serrer sur son sein, elle le prit avec sureur en présence de tout le peuple, & le jetta dans un mortier, où elle le sit piler. Elle le pila, dis-je, elle-même sans être touchée des cris de cet innocent; & après qu'elle l'est reduit en pâte, elle le mit sur le seu, dans une marmitte, avec

des poudres, des racines, des feüilles, & de l'huile; & à force d'attiser & de souffler le seu, elle en sit un onguent dont elle assura ses gens, qu'après avoir été ointe, elle seroit invulnerable; que son courage augmenteroit à l'insini; qu'elle deviendroit la terreur du monde, qu'elle subjugueroit toute la terre. C'est cet onguent, qu'on conserve, encore à present, dans des vases comme une chose sainte & precieuse, qu'ils appellent Magija Samba, & qu'ils croyent être le même, que celui que cette marâtre sit en cette occasion.

Cer exemple abominable fut suivi de ses sujets. On ne peut dire le nombre des petites créatures qui furent pilées &cuites, pour en faire de l'onguent.

On estimoit sur tour celui qui étoit fair des corps des ensans des chefs.

Elle ordonna ensuite, & en sit une Loi, qui est encore observée aujourd'huis parmi les Giagues, qu'on se frotteroit de cet onguent avant de rien entreprendre de considerable; pour en donner l'exemple, elle s'en sit frotter tout le corps en présence du peuple, après quoi, ayant pris des habits d'homme, & armée d'une hache d'armes; elle se mit à la tête de son armée, & entra comme une surie dans le païs de ses

voisins, où elle mit tout à feu & à sang. Elle n'épargna pas même les forêts; elle y sit mettre le seu: de sorte qu'il sembloit qu'elle en vouloit à toutes les créatures qui étoient sur la terre.

Il faut, disoit-elle à ses gens, r'a+ nimer le nom fameux de Zimbo: il a effravé toutes les Nations; marchons sur ses traces: la fortune & la gloire nous conduiront. Qui pourra s'oposer à nos progrès? L'épouvante nous précédera, elle abbattra le courage des peuples que nous attaquerons: nous étendrons l'Empire des Musimbis, par toute la terre. Il importe peu que nous soyons nûs, pourvû que nous ayons du courage, & que nous observions comme une Loi inviolable de ne donner jamais de quartier à nos en-nemis, de les traiter avec la derniere cruauté, il ne faut pas qu'aucun d'eux puisse se vanter d'avoir reçû de anous, la moindre marque de douceur. C'est ainsi que nous suivrons les traces glorieules de nos ancêtres, & que nous remporterons autant de victoires, que nous livrerons de combats. Pouvonsnous craindre de manquer de vivres, pendant qu'il y aura des vivans sur la serre? Leur sang sera notre boisson, & leur chair, notre nourriture. Nous les sacrifierons tous à ce génie superieur qui nous protége, & aux mânes de nos ancêtres.

Je suis votre Reine; je marcherai à votre tête. Je ne prétends que de vous rendre sameux par nos conquêtes, & d'acquérir pour moi, la qualité de Reine redoutable. Ne craignez pas, que la foiblesse de mon sexe, me sasse rien faire d'indigne de mon sang, de mon courage, & de la gloire de ma Nation. Vous voyez que c'est pour ces raisons, que je n'ai pas pardonné à l'unique fruit que j'avois mis au monde. Jugez après cela si je pardonnerai à nos ennemis.

Cette harangue fut reçûë avec de grands applaudissemens. Tous lui jurerent une obéissance aveugle; & lui promirent d'executer & de faire, au péril même de leurs vies, tout ce qu'elle ordonneroit.

· Elle fit donc des Loix, ausquelles elle donna le nom de Quixilles; qu'elle distingua en Loix domestiques, sacerdotales, & suprêmes.

Quoiqu'elles soient toutes remplies de superstitions ridicules & cruelles, on ne laisse pas de les observer religieusement; parce qu'elle assura ses gens, qu'elles avoient été de tout tems Elle leur prescrivit encore certaines cérémonies superstitiens qu'il falloit obferver avant d'entreprendre des voyages, des expeditions militaires, avant de boire, de manger, de se coucher, & pour soutes les autres sonctions de la vie.

Les Loix sacerdotales furent d'aborden assez petit nombre; mais les Ministres, fourbes & méchans au souverain degré, trouverent bien-tôt le moyen de les augmenter en nombre, & en super-stitions des plus extravagantes. Ils y trouvoient leur compte. Nous en avons raportez une partie dans le Livre pré-cédent, où les lecteurs les verront.

Quant aux suprêmes, elles surent particulièrement l'ouvrage de la cruelle Tem-Ban-Dumba, & des plus zélez sectateurs de sa Secte impie; & elle surent observées avec une exactitude qu'on ne peut assez admirer.

C'est en effet une chost étonnante

sagesse de Dom Salvator desa de Bemavida, Gouverneur d'Angolle pour La Majesté Portugaise. Ce sage & vaillant Capitaine ayant repris la ville de Loanda en 1648. sur les Hollandois, qui l'avoient possedez pendant sept ans, envoya des Ambassadeurs à la Reine Zingha, & aux Giagues Cassangé, Calonga, & Calombé, pour les inviter à vivre en paix avec les sujers du Roi son maître. Il les exhorta en même tems à corriger ces Loix inhumaines, touchant les enfans nouveaux nez, & à recevoir favorablement les Predicateurs de l'Evangile qu'il leur envoyeroit. Il eut soin de charger ses Ambassadeurs, de quantité de presens, comme des moyens très-efficaces pour gagner les cœurs de ces barbares, & les potter à ce qu'il vouloit d'eux.

La Reine Zingha avoit déja été baptifée, mais elle étoit retournée à les superstitions. Son apostasse l'avoit rendué encore plus ennemie des Portugais, qu'elle ne l'avoit été avant sa conversion. Elle reçût avec mépris les Ambassadeurs Portugais, & les presens qu'ils lui apportoient, & quoiqu'elle eur beaucoup plus de passion pour les choses d'Europe que le Gouverneur Génésal lui envoyoit, que pour la protespril'ETHIOPIR OCCID. 1755 Fron & l'alliance qu'on lui offroit, elle traita avec beaucoup de hauteur les Ambassadeurs, les écouta & les congedia d'une maniere méprisante; & demoura plus obstinée que jamais, dans l'observation de ses Loix impures.

Le Giaga Caffangé, & les deux autres en userent beaucoup mieux; ils reçûront avec honneur les Ambassadeurs ils remercienent leur Général de ses prefens; ils mi envoyerent en échange no bon nombre d'esclaves; & ils fizent comprendre aux Ambassadeurs squ'il ne seur étoit pas possible d'abodir des Loix, qui étaient comme le fondement de leurs Etats; mais que pour répondre aux honnêtetez du Géméral, ils fermeroient les yeux sur l'inobservation de celles qui regardoient les enfans. Ils ont tenu leur parole, & depuis ce tems-là, on ne voit plus ces functes exécutions, mi des enfans, ni des meres qui les conservoient; de sorte que, de jour en jour, on voitees Loix impies & cruelles s'évanoiir parmi ceux de cette Secte.

: Cense digression m'a éloignée de monsujet. J'y reviens.

Tem-ban-Dumba s'aporçût à la fin. que cette Loi cruelle portoit un prés

judice considerable à sa secte; & qu'à force de faire mourir des enfans mâles, tout son peuple se détruiroit : elle resolut d'y apporter quelque adoucissement, qui pût conserver l'espece des hommes. Elle ordonna donc, que les enfans mâles, pris à la guerre, auroient la vie, si on les trouvoit biensaits, ros bustes. & à devenir des hommes de service: elle changea la peine de mora en celle de servitude; de sorte qu'on n'envoya plus à la boucherie, que ceux qui ne prometroient pas beaucoups On fit élever les autres, & dans la fuite, elle permit aux femmes de les prendre pour maris ou pour galands, & en ces cas de leur donner la liberté; les legitimer, & de les faire entrer dans les droits d'hérédité, & dans les autres avantages de la Nation.

Mais comme il ne lui étoit pas posfible de mettre des bornes aux appetits désordonnez des semmes, ni de les empêcher de se décharger de leur fruit, quand le moment étoit venu; elle tint xoûjours la main à l'observation de la Loi qu'elle avoit faite, que sous peine de la vie, les femmes enceintes eussent à sortir du Chilombo avant d'accoucher; & que si elles mettoient au monde des enfans mâles, elles les tuafbe l'Ermonie Occio. 119

Elle voulut encore qu'en cas que quelques-uns de ces enfans restassent en vie, on observât avec soin quand les dents leur sortiroient; que si les dents de la mâchoire superieure sortoient avant qu'il en parût à la mâchoire inférieure, ils sussent égorgez sans remission; parce qu'elle prétendoit seavoir par une connoissance superieute, que ces sortes d'enfans seroient la ruine de la Nation Giague, quand ils seroient devenus hommes.

Elle ordonna la même chose, & pour la même raison, à l'égard des

enfans gemeaux.

Les femmes qui accouchoient dans le Chilombo, étoient condamnées à la mort; il n'y avoit personne dans toute la Nation, qui eut assez d'autorité, pour les en délivrer; & l'ensant mis dans un mortier, pilé, & cuit avec les poudres convenables pour servir à la composition de l'onguent Magija Samba, dont nous avons parlé. On supposoit, qu'un accouchement arrivé dans le Chilombo, l'avoit profané, & qu'il falloit beaucoup de cérémonies, pour lui rendre sa premiere sainteré. C'est ainsi que le Diable est le singe des œuvres de Dieu, & qu'il persuade à

ces peuples, les plus impurs & les plus souillez par une infinité d'actions abominables, qu'il y a parmi eux quelque chose de faint.

La Legislatrice vit bien que la tendresse des meres pour leurs fruits, l'emporteroit à la fin sur la dureté de cette ¿ Loi; & que s'en trouvant un nombre qui . ne pourroient pas se résoudre à devemir elles-mêmes les meurtrieres de leurs enfans; les peres pourroient entrer. dans les sentimens de leurs semmes. se révolter contre-elle, & contre une - boucherie si cruelle de tant d'innoeens, & lui faire porter la peine de ces meurtres abominables. Elle crut : que pour détourner cet orage, il falloit nommer des gens, qui fussent les surveillans & les Ministres de cerre cruauté. Elle en établit un nombre, ausquels elle commanda de veiller exactement fin les femmes exceintes, & de les contraindre à égorger leurs enfans; mais elle leur ordonna, quand ile y verroient trop de répugnance du côté des meres, de se contenter qu'elles fubstituassent des enfans étrangers ou esclaves à la place des leurs, & de les faire sacrifier; mais à l'égard de ceux à qui on auroit laissé la vie, elle dé-Sendit qu'on les introduisit dans le Chiles dents leur fussent poussées d'une maniere à ne rien craindre d'eux pour les suites; & qu'alors, les gens destinez à cette sonction, allassent recevoir l'ensant hors de l'enceinte du Chilomho, & l'y introduisssent, après l'avoir oint de l'onguent Magija Samba; pour le consacrer, par cette onction, aux Idoles protecteurs de la Nation.

Comme l'onguent qu'elle avoit fait ne pouvoit pas toûjours durer, ni suf-fire à tant d'onctions; elle ordonnaci que dans ce cas, on en fit de nouveau, & qu'on se servit pour cela, des enfans pris à la guerre, & de ceux des principaux membres de l'Etat, qui les offriroient volontairement, afin que cet onguent merveilleux ne manchae. jamais. On le devoir conserver dans les vases où le premier avoit été mis; dans lesquels il en devoit toujours rester un peu du premier, comme étanc. un baûme très-efficace , & absolument nécessaire pour donner de la force au ! corps, de la vigueur à l'esprit, du cousrage, & sur-tour, de la dureré & de la cruauté, qui font les caracteres de la Nation Giague.

- Mon Ameur a vib plus d'une foisiad

## 120 RELATION

du Chilombo en fait le signal: & aussitôt, tous ces gens armez, se mettent à danser de toutes leurs forces, tant, & silong-tems, qu'ils peuvent se sou-

tenir sur leurs pieds.

Cependant les meres & les enfans, sont cachez dans des buissons que l'on a fait pour cette cérémonie. Les femmes y laissent leurs enfans; & sortent en dansant & en chantant; & viennent au-devant de ceux qui s'en croyent les peres: ils dansent ensemble, & elles leur montrent l'endroit où leurs enfans sont cachez. Ceux-ci y courent, l'arc tendu, comme s'il s'agissoit d'enlever un butin; & ayant découvere les enfans, ils les touchent legérement de la pointe de leurs fléches, comme pour faire croire, que ce sont des enfans pris à la guerre, & non pas élevez contre les défenses de la Loi : & aussitôr on les oint avec un pied de poule, trempé dans le Magija Samba, à la poitrine, aux épaules, & aubras droit. Cette onction les purifie: leurs meres les emportent la nuit suivante dans le Chilombo; bien entendu qu'elles observeront les cérémonies & les regles qui leur sont presentes par les chef du Chilombo; à qui cette cérémo-nie est d'un pross d'autant plus confi derable

iderable, qu'il n'y a point de mere qui ne se dépouille avec plaisir de tout ce qu'elle a au monde, pour conserver la vie à son enfant, lui procurer l'honneur d'être aggrégé au corps des Giagues, & s'épargner à elle-même le chârunent que sa désobéissance lui pourroit mériter.

Nous avons déja remarqué, que les enfans nez gemeaux, sont égorgez irremissiblement; comme devant être, si on les laissoit vivre, les destructeurs

de la Nation.

Quant à ceux qui naissent difformes & contresaits; outre qu'on les regarde avec horreur, ils ne peuvent jamais esperer d'être admis dans le Chilombo.

Ceux dont les meres sont si pauvres qu'elles ne peuvent pas acheter cette faveur, ils sont massacrez par qui que ce soit qui les trouve. Les personnes d'une condition relevée, qui sont en état de faire les dépenses necessaires, pour obtenir qu'on ne les égorge pas, n'obtiennent cette grace, qu'à condition qu'on leur coupera la partie difforme : ce qui ne se peut faire, sans que ces enfans ne soient exposez au danger évident de perdre la vie. Les Sin billi & les autres Ministres, reti-

rent des profits considerables des uns & des aurres. Ils se nourrissent de la chair des premiers, & tirent des parens des autres, tout ce qu'ils ont de biens, pour leur sauver la vie.

On dit qu'une des principales raifons, qui porterent la Legislarrice à
permettre à ses sujets de manger de la
chair humaine, sut asin de les accoûtumer à n'avoir horreur ni dégoût de
quoique ce soit; précaution qui lui
paroissoit d'aurant plus necessaire, que
ses gens devant être sans cesse dans
des courses sur tous leurs voisins, ils
n'avoient pas le tems de pourvoir à
leur substitance par la culture de la
terre; & qu'ils auroient toûjours été
exposez aux horreurs de la faim, s'ils
n'avoient pas mangé leurs ennemis.

Aussi le but principal qu'ils se proposent dans leurs courses, est de tuer des hommes, & de faire des esclaves. Els conservent les mieux faits & les plus vigoureux, & mangent les plus délicars.

La chair des femmes, leur est absotument dessenduë. La Legislatrice, loit par honneur pour son sexe, soit pour d'autres raisons, les a reservées pour les facrisices que l'on fait aux défunts; dans la solle imagination, qu'elles les vont servir en l'autre monde, & que les morts s'en servent, comme ils s'en servoient quand ils vivoient.

Cette esperance de devenir la femme ou la concubine d'un mort de condition, engage les jeunes personnes belles & bienfaites, que l'on destine à être sacrissées, à courir à la mort avec joye, & à en hâter le moment.

Mais cette deffense de manger la chair des femmes, n'a fait que réveiller l'appetit de ces antropophages ; qui malgré les peines où ils s'exposent, ne les empêche pas de s'en gorger, quand ils en trouvent l'occasion. Mais en ce pais, comme en bien d'autres, les gens d'autorité, & ceux qui sont riches, n'ont rien à craindre : les Loix sont pour eux de foibles toiles d'araignées, qui arrêtent les mouches, & que les oiseaux emportent. Le Giaga Cassange, homme riche & puissant, n'avoit point de mets qui lui flattât davantage le palais, que la chair des femmes, & Inr tout des jeunes; & il en faisoit tuer tous les jours, dont il se nourrifsoit, & régaloit ses amis.

Ce Seigneur s'accordoit à lui-même ce qui étoit dessendu à tous les autres, même aux chefs & Officiers principaux; je veux dire, de conduire avec eux des femmes & des concubines à la guerre. En effet rien n'est plus capable d'amolir le courage des soldats, que ces sortes de compagnies. Il ne laissoit pas d'en avoir avec lui, des troupeaux de deux ou trois cens, ou pour satisfaire à ses desirs, ou pour fournir à sa table. Son mauvais exemple commençoit à être suivi; & l'on ne voyoit, dès le tems de mon Auteur, que trop de femmes, dans les troupes des Giagues.

Cet abus s'étoit si fortement établi, qu'on ne gardoit plus de mesures sur cet article. Mais il fut ordonné, que si on découvroit que quelques-unes de ces femmes fût attaquée de leur mal ordinaire, on en donnat aussi-tôt avis au Général, comme d'un mauvais présage, qui l'obligeoir de suspendre la marche de l'armée : & quand on se fût trouvé en présence des ennemis, & dans la certitude d'un avantage considerable, il falloit demeurer les bras croisez, & attendre que le mauvais présage fût passé.

Il étoit étroitement défendu à ces sortes de femmes, de se mêler d'aucune chose, de paroître en public, de toucher les armes, de préparer les vian-des, pour d'autres, que pour elles seules; en un mot, on les devoit regarder comme fouillées, & comme capables de fouiller aussi tout ce qui approcheroit d'elles.

La Legislatrice ordonna, que les jeunes filles à qui cela arriveroit pour la premiere fois, eussent à en donner avis, afin que tout le monde donnât des marques de la joye qu'on ressentoit de ce que, par cette marque d'une complexion forte & vigoureuse, elles donnoient lieu d'esperer qu'elles seroient propres à augmenter le nombre des Giagues. Elles étoient pourtant obligées de se retirer pour lors du Chilomato; mais elles s'y faisoient voir avec ce qu'elles avoient d'ornemens, & comme dans un jour de sête.

Au contraire, celles qui, étant arrivées à un certain âge, ne donnoient point ces marques d'une fécondité future, étoient mises à mort comme inutiles au monde, & indignes d'une vie qu'elles n'étoient pas capables de donner à d'autres. On prétendoit recompenser par leur mort, la perte qu'elles causoient à l'Etat auquel elles ne devoient pas donner de sujets.

Mon Auteur emporté par la ferveur de son zéle, a entrepris bien des sois d'empêcher l'abus reçû chez ceux de

F iij

repudier les femmes qui sont stériles, de repudier les femmes qui sont stériles, d'en prendre d'autres, dont ils ont plus d'esperance d'avoir des enfans. Quoique fassent les Missionnaires, tout ce qu'ils peuvent gagner, c'est qu'ils eachent un peu plus qu'ils ne faisoient leurs actions déshonnêtes; sans pourtant cesser de les commettre dans le secret. Et c'est ce qui sera toûjours un obstacle presque invincible à l'entiere conversion de ces peuples, qui écoutent toûjours plus volontiers la voix des Ministres de leurs Idoles, que celle des Prédicateurs de l'Evangile.

Ces Ministres fourbes & interressez. sçavent si bien prendre leur tems, que des qu'il arrive quelque chose de fâcheux à ces nouveaux & imparfaits Chrétiens; ils leur persuadent, que cès malheurs ne leur sont arrivez, que parce qu'ils ont negligez de pratiquer quelque cérémonie de leur ancienne Religion, & qu'ils se sont arrêtez à suivre les conseils des Chrétiens. Il n'en faut pas davantage pour les faire retomber, & les faire apostasier; & c'est toûjours à recommencer avec eux. Ces malheureux Ministres, détruisent plus en un quart d'heure, que les Missionaires ne peuvent édifier en plusieurs

BE L'ETHIOPIE OCCID. 117 mois d'un travail assidu & penible, & souvent très-dangereux pour leur vie.

En voici un exemple.

Mon Anteur & quelques-uns de ses confreres, socant tronvez au mariage d'une fille d'un des principaux Officiers de l'armée du Giaga Cassange, agitent avec tant de force & de pruden--te, qu'ils empêcherent certaines cérémonses obleénes, ulitées dans ces otrasions. Il arriva que la jeune mariée mourus au bous de quinze jours. Les Ministres des Idoles ne manquerent pas , selon leur contume, d'attribuer cerre mort, au défaut de ces obseéninés; qui avoit irrité les Dieux contre elle; & dire que, selon toutes les apparentes, leur vangeance s'étendroit fur toute la famille, & peut-être, fur noure la Mation. Cela causa une émeure générale; de sans un soccers particonlier du Cáci, de la protection d'un Prince, qui se déclara pour ces bons Religieux, ils alloient être lapidez & devorez.

Depuis quelque tems les Officiers Généraux se dispensent d'aller en perfonne à l'armée, ils y envoyent quelqu'un à leur place; tantôt sous prétente de maladie, or tantôt parce que l'enreprise qu'on veut faire, n'est pas F iiij

d'une assez grande consequence, pour qu'elle merite qu'ils quittent leurs maisons. Par ce moyen, ils ne sont pas obligez de s'exposer à la rigueur de la Loi, qui deffend de mener des femmes à la guerre. Mais quand les entreprises sont assez considerables, pour exiger leur presence; & quand d'ailleurs il leur est impossible de se pasfer de femmes, ils ne conduisent avec eux, que celles dont la perte leur est peu importante, & qui sont d'un ordre inferieur: ils laissent la principale à la maison, dont ils lui remettent toute l'administration. Ils ne manquent pas de lui jurer avant de partir, qu'ils lui conserveront toûjours la meilleure part dans leur cœur; & elles reciproquement leur font un serment solemnel, qu'elles leur seront fidelles. Il s'agit de sçavoir au resour si elle l'a été: la chose est difficile à croire; car les femmes de ce pais, sont sujettes à de grandes tentations. Le moyen qu'ils employent pour s'en assurer, est de leur presenter le cœur & la cervelle de quelque chef des ennemis qu'ils ont tuez de leurs propres mains, dans la bataille. Si la femme prend sans difficulté ce qu'on lui presente, qu'elle le mange, ou qu'elle se mette en état.

d'en goûter, on juge qu'elle a été fidelle, & qu'elle aime veritablement & uniquement son mari, puisqu'elle hait les ennemis de son époux, jusqu'à manger leur chair: si au contraire elle montre de la répugnance pour en manger, on infere délà qu'elle ne l'a pas aimé, qu'elle ne lui a pas gardée la sidélité conjugale; & comme telle elle passe pour convaincue, & elle est condamnée à la mort.

Mon Auteur s'est trouvé present une fois, à une querelle qui s'éleva entre plusieurs Giagues qui revenoient de l'armée. Un d'eux ayant voulu faire manger à sa femme, de la chair des ennemis, cette femme encore fort jeune, eut horreur du morceau qu'on lui presenta, qui étoit déja presque tout corrompu. Son mari la jugea infidelle, & voulut la tuer. Les parens de la femme s'y opposerent, & remontrerent au mari, que la chair qu'il vouloit faire manger à sa femme, n'étoit plus en état d'être mangée; & que par cette raison, son soupçon étoit mal fondé. Le mari s'obstina; & ils en alloient venir aux mains, lorsque mon Auteur se jetta au milieu d'eux, pour empecher le désordre qui alloit arriver : il les arrêta, comme ils avoient déja les

## RELATION

haches levées; il s'informa des sujets du disserend; & ils lui dirent ce que je

viens de raporter.

C'est encore une Loi chez tous ces barbares, de ne pas toucher aux viandes accommodées par une femme immonde; & cette répugnance s'est étenduë jusqu'aux Européens qui demeu-

rent parmi cux.

La plus brutale & la plus obscéne des Quixilles que la Legislatrice publia, & dont elle voulut que ses Officiers ne pussent jamais se dispenser, fut qu'avant de partir pour quelque expedition ou pour aller offrir quelque facrisice, ils prissent par la main celle de leurs semmes qui leur est la plus chere; & que l'ayant conduite au milieu d'un grand cercle de gens assemblez dans une place publique, ils sissent avec elle, & sans honte, comme les bêtes, l'action pour laquelle on cherche les lieux les plus secrets.

Tem-ban-Dumba persuada ses sujets, que le moyen infaillible de remporter la victoire sur tous les ennemis; c'est à-dire sur tous leurs voisins, (car il suffisoir d'être proches d'eux, pour le devenir,) étoit d'être toûjours bien sournis de l'onguent Magija Samba, de ne rien entreprendre, qu'après s'en

pe l'Ethiopie Occip. 131 ène frotté : elle eus soin de leur en enfeigner la composition, & les cérémonies qui en devoient accompagner la Manipulation.

Les Giagues sont tellement persuadez de la necessité & de l'utilité de cet
onguent, qu'ils en portent toûjours sur
eux; & que de crainte d'en manquer
quand ils s'éloignent de leur Chilombo pour faire quelque expedition, ils
portent avec eux des montiers, des
pilons, & les autres choses necessaires; & quand ils n'ont point de leurs
propres ensans pour en faire la pâte,
ils en prennent d'autres; & à leur défaut, de jeunes gens qui soient encore vierges; car certe condition est absolument necessaire, pour que l'onguent
ait toute la vertu qu'ils en esperent.

Les Singhili, sont chez les Giagnes, les Ministres de leur Secte, leurs Médecins, leurs Enchanteurs, on pour mieux dine, leurs charlatans. C'est moe prosession très-lucrative; ils ont des recettes pour toutes somes de maux. Ils les enseignent à reux qui les payent bien. Ils en vendent, pour n'être jamais blessez, pour n'être point empoisonnez, pour n'être point tuez. Ces malheureux, seduits par les promesses trampanées de ces charlatans,

F vj

## 132 RELATION

vont au combat, comme des désesperez. Mais comme ils s'y livrent sans ordre & sans prudence, & emportez par leur fureur, & par la confiance qu'ils ont dans leur onguent & dans ces recettes, il arrive presque toûjours qu'il en reste des milliers sur le carreau.

Les charlatans ont leur excuse toujours prête', quand on leur en fait des reproches: c'est disent-ils, que ceux qui sont morts, n'ont pas eu l'attention necessaire à bien faire ce qu'ils leur avoient enseignez. La chose étoit infaillible par elle-même, ils l'ont renduë inutile par leur négligence; le dommage est tombé sur eux, ils l'ont merité. Voyez, disent-ils, tels & tels, ils sont sortis du combat, sans une seule égratignure, ils ont tué bien des ennemis, ils ont fait des Esclaves, ils sont revenus chargez de butin; pourquoi cela? parce qu'ils ont execuré avec exactitude, ce que nous leur avions prescrit. Ces raisons les excusent, & leur fournissent des gens crédules, qui viennent de nouveau acheter leurs secrets, & qui en publient la bonné qu'ind le hazard veut qu'ils ne s'en soient pas trouvez mal.

Cos Loix barbares ont renduces les

DE L'ETHIOPIE OCCID. Giagues tellement avides de chair humaine, que les cimerieres les plus ordinaires pour les morts, sont leurs ventres. Sur tout, la chair de leurs ennemis, leur est d'un goût délicieux Quand celle-la manque, ils ont recours à celle de leurs esclaves, morts de maladie, ou assommez. Ils boivent à longs traits le sang de ces miserables victimes : ils n'ont point d'horreur de manger la chair de leurs amis, de leurs plus proches parens, & même de leurs enfans. On voit qu'il n'y a rien de perdu dans ce païs, & qu'on ôte bien de la pratique aux vers, & à la pourrimre.

Il n'y a que les personnes considerables par leurs emplois, ou qui se sont signalées par quelques grandes actions, ou par leur impiété, que l'on met en terre, comme nous l'avons disdans un autre endroit. Si leur merite les a rendu extrêmement respectables, on enferme leurs corps dans des coffres de bois, que l'on couvre de peaux de bêtes sauvages, de drap, & quelquesois, de lames d'argent.

On a donné le nom de Musotti à ces coffresi Les Giagues les conservent avec respect; ils en sont les objets de leur sulte; ils les exposent de temp

de tous les éclaircissemens dont elles pouvoient avoir besoin dans la suite.

Elle leur a persuadé & leur a inculqué, comme un article de foi qui lui avoit été revelé par les Genies protecteurs de la Nation & par l'esprit d'un de ses plus respectables ancètres que l'esprit des morts, tel qu'ils veulent l'évoquer, entre dans le corps de ces Singabilli, qu'il parle par leur bouche; & que c'est par ses organes, qu'il explique ses desirs & ses besoins.

On voit assez à combien d'inconveniens ces prétenduës évocations sone fujettes. Ces fourbes en sçavent profiter à merveille; elles tournent à leur avantage. Jamais l'esprit ne peut être appaile que par des sacrifices sanglans d'hommes & d'animaux: & quand on n'a point d'ennemis à immoler, il faut égorger des eselaves. Le Singhilli qui fait le personnage du défunt irrité & affamé en a la meilleure part, & se rassasse aux dépens de la vie de ces malheureux immolez. Quoique ce soir qu'il demande, il faut le lui donner sans retardement, sous peine d'être accablé de toutes les disgraces les plus affreuses

Ils s'imaginent encore apporter uns grand soulagement aux ames des désinte pour lesquels ils offrent des san

DE L'ETHIOPIE OCCID. 137 crifices, en merrant le corps de la victime à qui ils ont coupé la gorge, la tête renversée fix la sepulture, afin que l'ame puisse se desalterer avec le sang qui en sort. Pendant que cela se sait, ils dansent autour du monument, & mettent en pieces le cada-vre, afin que le fang en sorte jusqu'à la dermière gourte, pour éteindre la foif de ces ames alterées. Mais ils sçavent trop bien leurs propres besoins, pour ne les pas satisfaire. Si les défunts ont soif ils sont aussi alterez qu'eux; & me manquent jamais de reserver quelques tasses de sang pour se réjouir, & étancher cette soif exécrable qu'ils ont du fang humain : après quoi ils devotent comme des antropophages affamez, ces corps humains qu'ils ont immolez: cuits ou cruds, frais ou corrompus, sains ou malades, quand ils les ons égorgez, tout leur est bon, tout leur convient. Pourvû qu'on ne leur puisse pas reprocher, qu'ils ont manqué de cœur ou de voracité dans ces repas funcites, ils ne cherchent point d'autre gloire.

Telles sont les cruelles Loix, dont la barbare Tem-ban-Dumba a remplie ses Quixilles; & c'est par cet endroit, qu'elle s'est acquise chez les Giagues, la veneration & le nom, de Dame Souveraine, & de courageuse restaurarrice de la secte des Giagnes.

Elle tombe pourtant tous les jours, cette Secte infâme. Elle s'en apperçut dès fon vivant : & pour ne pas donner le tems à ses sujets, de faire de plus serieuses ressexions sur les horseurs dont elle étoit remplie, elle crât qu'il falloit les occuper à la guerre. Elle la porta de tons eôtez, & dans les Provinces les plus éloignées, qu'elle désola, & qu'elle remplit de sang & de carnage. Il fembloir que son armés Le fût composée que desuries alterées du sang des hommes, qui ne trois voient que des ennemis dans tout le monde, parce qu'ils en vouloient à tout le monde. Sa coûtume n'étoit pas d'attendre qu'on lui eût fait quelque tort. pour avoir prétexte de ravager un pais tout entier, ni d'envoyer des Herauts déclarer la guerre; il sussissif qu'on ne suivit pas les Loix de sa Secte impie, on étoit des lors son ennemi. Il ne laissa pas de se trouver des peuples belliqueux, qui remporterent sur elle des avantages considerables; mais elle ne se rebutoit point; ses pertes ne faisoient que l'irriter: elle mettoit sur pied de nouvelles troupes: elle sçavoit si bien

prendre ses mesures & encourageoir tèllement ses gens par son exemple, qu'elle demeuroir à la fin victorieuse de ceux qui l'avoient vaincue plus d'une fois; elle s'empara ainsi de plussieurs grandes Provinces, qui auroient composées un Royaume considerable, si elles avoient euës des peuples; mais sa cruauté & la faim insatiable de ses gens, les avoient si entierement détruits, qu'ils en avoient fait des déserts affreux, où l'on ne voyoit de tous côtez, que les cendres des buchers, où ils avoient fait cuire les corps de ceux qu'ils avoient massacrez & devorez.

Ses partis couroient sans cesse de tous côtez, & pilloient tout ce qu'ils rencontroient : il ne falloit pas songer à s'y opposer. On étoit heureux, quand on en étoir quitte pour les biens; la moindre resistance les portoit à la fureur : ils massacroient sans misericorde, buvoient le sang, & devotoient les corps. Ils avoient pour principe, que tous les biens leur appartenoient, & que l'on leur devoit tenir compte, de la part qu'ils vouloient bien en laisser, quand on l'avoit soustraite à leurs recherches. Ce qui les encourageoir à continuer leurs pillages & leurs massacres; c'est que, quand ils reve-

## 243 RELATION

parloit que des bontez qu'elle avoit pour lui: il cherchoit & embrassoit avec empressement toutes les occasions qui pouvoient lui prouver son devouëment & sa reconnoissance. Il lui faisoit souvent des presens: en sa consideration, il faisoit des festins au peuple, où le vin d'Europe n'étoit pas Epargné; il y joignoit une liqueur précieule, comme une espece de ratafia composé d'eau de-vie, & des meilleurs aromates; & il disoit à tout le monde, qu'il ne sçavoit comment reconnoître les bontez de la Reine, son épouse & sa Souveraine, qui l'avoit siré de la poussiere, pour l'élever au poste qu'il occupoir. Par ces manieres, il suspendoit les mouvemens de la fureur de cette mégere; mais il s'apercevoit toûjours que son dessein étoit formé, & qu'elle n'en demorderoit point. Il la suplia donc de l'honorer de sa présence, & de venir prendre chez lui un repas qu'il lui avoit preparé. C'est la coûtume chez ces barbares. Elle y fut; il la traita magnifiquement, & avec un respect, dont il ne lui avoit jamais donné de plus grandes marques: à la fin du repas, il lui servit une boisson déliciense appellée Quilunda, dens laquelle il ayoir mêlé un peison

pe l'Ermonie Occip. 145 fi violent, qu'elle mourut aussi-tôt

qu'elle l'eur pris.

Culembaen parut affligé à l'excès; il fit semblant de se vouloit tuer sur le corps de son épouse, on l'en empêcha avec peine. Il sit si bien son personnage, qu'il n'entra jamais dans l'esperit de personne, qu'il sût l'auteur d'une mort, dont on le voyoit si ex-

cessivement assligé.

Mais malgré sa douleur apparente, il n'oublia pas ses interêts; & il sçut si bien tourner les esprits des Giagues, qu'ils le reconnurent pour leur Roy, & lui prêterent le serment de sidélité. Ses mœurs étoient si semblables à celles de leur défunte Tem Ban-Dumba, qu'ils ne douterent point que ayant à leur tête, il ne remportassent des avantages considerables sur tous leurs voisins, & qu'ils ne vissent augmenter & sleurir leur Etat sous sa conduite. On en sir des réjoiissances dans tour le Royaume.

Cependant on fongea à la pompe funebre de la Reine définite. On choifit pour le lieu de la sepulture, une coline élevée. On y creusa avec une extrême diligence, une vaste fosse, divisée en plusieurs grands appartemens. On les tapissa de roiles de d'étossi

d'Europe, les plus belles; on garnie le plancher des plus magnifiques natres, & des peaux les plus rares. On eût soin de remplir ces lieux des boissons & des viandes que la défunte aimoit davantage. On mit le cadavre sur un rhrône, dans la posture d'une personne qui commande, après l'avoir revêtue de ses plus précieux habits. Les milices, armées comme dans un jour de bataille, marchoient à la tête du convoi : elles étoient suivies de toute la Cour, en habits de deuil. Le corps étoit porté dans son thrône, par les premiers Officiers de l'Etat. Culemba le suivoit, environné de ses Officiers & de ses amis. Il poussoit à tous momens, des cris affreux, conjuroit la mort, de lui rendre son épouse & sa Reine; & se contrefaisoit si bien, que tout le monde à son exemple, fondoit en larmes, & poussoit des gemissemens, qui marquoient le désespoir où ils étoient, d'avoir perdus une personne qui leur étoit si chere. Les pleurs & les cris, étoient interrompûs par les cantiques que les Musiciens chantoient à son honneur. Les plus habiles Poëres, s'étoient surpassez dans cette occasion. Les instrumens faisoient un bruit qui auroit étouffé celui du tonnerre. On .

On voyoit ensuite, les victimes qui étoient destinées à l'aller servir en l'autre monde; le nombre en étoit excessif. Il y en avoit beaucoup qui alloient à la mort, de leur plein gré, & qui se faisoient honneur d'accompagner leur souveraine. Le nombre de celles qui n'y alloient que par force, étoit bien plus grand: ce qui n'empêchoit pas que les unes & les autres, ne fissent paroître à l'exterieur beau-

coup de joye, d'aller servir seur Rei-

nc.

Après une longue marche, on arriva à la colline. Les cris recommencerent de plus belle, aussi-bien que les sons des instrumens barbares; & pendant ces vacarmes, on descendit le corps, & on le mit avec respect dans l'endroit qui lui étoit préparé : après quoi on égorgea cette multitude de victimes. On répandit sur le corps de la défunte, une grande quantité de sang; les assistants en bûrent avec abondance, on se gorgea de leurs chairs, & on remplit la fosse des restes de leurs corps; sans y laisser qu'autant de place qu'il en falloit, pour contenir le nombre de ceux qui s'étoient dévoilez eux-mêmes à être enterrez vivans. Ces cérémonies durerent plusieurs jours Tome II.

RELATION & toûjours aux dépens de quantité de malheureux esclaves, que l'on égorgeoit pour défaiterer la défunte, &

geoit pour désalterer la désunte, & ses peuples, aussi alterez qu'elle de

sang humain.

Les cérémonies de la pompe funépre étant achevées, Culemba prit les rênes du Gouvernement; & pour gagner l'affection des Grands & du peuple, il leur fit un grand festin, leur distribua des presens & des dignités; & leur déclara qu'il maintiendroit les Loix dans toute leur étenduë.

Il y avoit dans ce même tems parmi les Giagues, des Officiers, que leur courage, leur prudence, & leur cruauté, rendoient très recommandables à sette Nation barbare. Les principaux se nommoient Calenda, Caotté, Casa, Cabacco, & Cajomba, & quelques autres; dont les familles nombreuses les rendoient très-considerables.

C'étoient les principaux chefs de ces barbares qui à la tête des troupes dont ils avoient le commandement, ravagerent de nouveau, l'une & l'autre Ethiopie; sans laisser autre chose dans aous les lieux de leurs passages, que les tristes marques des incendies & des ravages qu'ils y avoient fait.

Culenda ne demeura pas oisif, pen-

DE L'ETHIOPIE OCCID. dant que ses Officiers portoient la guerre dans les lieux qu'il leur avoit marqué. Il attaqua, pilla, désola, & subjugua plusieurs Provinces; & à la fin devenu éperduëment amoureux d'une de ses concubines, nommée Bombaiocé, il l'épousa, & la déclat ra sa veritable semme. C'étoir une personne adroite; elle sçût si bien gagner son cœur & l'enchaîner dans les plaisirs de l'amour & du repos, qu'il devint tout autre : il quitta cette humeur feroce qui lui faisoit aimer la guerre: il chercha la tranquillité. Il eut plusieurs filles de sa femme, & mourut entre ses bras, au milieu de ses Officiers; qui lui rendirent les derniers devoirs, & qui en firent comme un Dieu du second ordre.

Sa femme lui survêcut bien des ani nées. Elle passa cent ans & plus en cette vie : elle devint à la fin si soible & si froide, que ses esclaves étoient obligez, pour la rechauser, de l'étendre aux plus brûlans rayons du soleil, sur une peau de vache; privilege done il n'y a que les Rois & les Reines qui puissent joüir.

Le successeur de Culemba, fut un nommé Chingurij. Il étoit né dans la même Province. C'étoit un homme

Gij

Secte dans laquelle il étoit né, & sur tout, de se nourrir de chair humaine, qu'il aimoit sur toutes choses, il devine après son apostasse, plus méchant qu'il n'avoit été auparavant; & porta ses armes & sa cruauté de tous côtez. Il conquit des Provinces dont il augmenta ses Etats, & sit des maux infinis

dans tout le pais.

Jusqu'ici, mon Auteur a parlé de l'origine des Musimbi ou Giagues, &c de la succession de leurs chefs. Il a parté de leurs Loix, sussilamment pour satisfaire la curiosité de ses Lecteurs: il veut bien pour les contenter entiérement, raporter à ce sujet ce qu'il a vui par lui-même. Quoique d'autres Ecrivains en ayent traité avant lui, il espere qu'on lui sçaura gré, des remarques dont il va faire part au public.

La vie des Giagues, les oblige à être dans un mouvement continuel. Ce sont des pillards par état, qui sont toûjours en parti. C'est ce qui fait que leurs habitations sont aussi faciles à construire, qu'à détruire. Ils les appellent Libattes, ou Chilongi: ce ne sont que des amas de cabanes, en maniere de camp, & presque sur le modéle des camps des Romains. On les voit tous, & on les connoît tous, dès qu'on en a vû un seul.

Les Officiers qui sont chargez du soin de former ces camps; ayant reconnu & marqué ce qui leur est propre, le partagent en sept quartiers, dont sept des principaux Officiers de l'Etat, ont le commandement & l'inspection.

On éleve au milieu, les bâtimens qui doivent servir pour la personne du Prince, de sa famille, de ses Officiers, & de ses Esclaves. C'est toûjours un grand quarré, environné d'une forte haye de grosses épines, plantées de telle manière qu'elles font un labyrin-

the.

C'est dans cette enceinte, que sont les Offices, & les logemens de tous les Officiers du Prince, ses appartemens, & ceux de ses semmes. Et out tre cela, toutes les personnes considerables attachées à la Cour par quelque charge, y ont une maison, qu'ils appellent la maison de service, asin d'être en état de servir leur maître, ou en cas de maladie, ou s'il y avoit quelque danger d'être attaqué par les ennemis. Dans ces occasions, on se rendroit criminel de Leze-Majesté, si on s'éloignoit de sa demeure.

Le second poste est destiné au Golambolo; c'est-à-dire, au Lieutenaue Giiij Général, ou Capitaine des Gardes. On Fappelle encore Muta-Asta; c'est-àdire, le chef de la guerre; ou Muta a Ulongo; c'est-à-dire Patron du Navire. Cet Officier a la plus grande autorité, après le Roi dans l'Etat : il faut que ce soit un homme de cœur & d'experience; le premier à donner dans une bataille: il faut qu'il soit inhumain, cruel, barbare; sans compassion pour les vaincus; il doit être le plus exact observateur des Loix impies des Quixilles. C'est lui qui donne les ordres necessaires pour les courses, pour la marche de l'armée, pour les campemens, & décampemens. Il va avec le Singhilla qui est le chef de leur Religion, reconnoître & marquer le terrain des nouveaux Chilongis.

Le troisième quartier, est commandé par le Tendala: c'est lui qui conduit l'arriere-garde, que l'on appelle Icoqua. Cet Officier est le premier de ceux qui ont droit d'élire le Roi, & qui pendant l'interregne, gouverne tout l'Etat. Il faut pour cette charge, un homme d'une grande experience, qui sçache les interêts de la Nation-Il est aussi respecté, que le Prince même; & quand il veut se servir de son autorité, il juge les coupables,

DE L'ETHIOPIE OCCID. 153

surrout quand il est à l'armée.

Le côté du camp qui regarde l'Orient, est sous le commandement du Mani-Lumbo. On appelle ce côté Mutunda. Cet Officier est le Sur-Intendant & l'Ingenieur principal: c'est lui qui fait élever les hayes & les tranchées qui environnent le camp, & qui dessendent le quartier du Roi. Sa Charge lui donne pouvoir d'entrer chez le Roi, & d'en avoir audiance, quand il le juge à propos. Par cette raison, il est très-consideré, & il y a presse à gagner ses bonnes-graces & sa protection.

Le cinquiéme quartier est à l'Occident. Il est sous les ordres d'un Officier de consiance, qui reçoit les commissions secrettes, & qui est chargé de les faire executer.

Le sixième est commandé par le Illunda: c'est le Capitaine des bagages. On l'appelle aussi Quicumba. Il reçoit, & fait executer les ordres du Lieutenant-Général de l'avant-garde. Il faut pour cet emploi, un homme d'autorité, sier & cruel, qui sçache se faire obéix & respecter par les esclaves. Dans les tems de paix, si tant est, que ces peuples en ayent, sc'est à lui à remplir les magazins d'armes, & à les conserver, afin qu'elles soient toujours prêtes & en état dans le besoin.

Un autre Illunda, a le commandement du septiéme quartier. C'est, à proprement parler, le Grand Maîrre de la Garde-Robe du Roi. Sa Charge l'attache tellement auprès de la perfonne du Prince, qu'il est rare qu'il s'en éloigne. On choisit pour cet emplo: , un homme d'une fidélité éprouvée; chose rare dans un pais rempli de voleurs. Pour l'ordinaire, c'est un Prince du Sang, qui est revêtu de cette

Charge.

Le Mani Curio, est l'Intendant Général des vivres. Il faut pour cette Charge, le plus signalé, le plus adroit, le plus inéxorable voleur, que l'on puisse trouver. Il a sous ses ordres, quantité d'Officiers & d'esclaves, tous grands fripons; car c'est en volant, qu'on fait les provisions necessaires pour la Cour. On n'a jamais sçû ce que c'étoit d'en acheter, à moins que ce ne soit des Européens; & ceux-ci doivent bien être fur leurs gardes, pour ne livrer leurs marchandises, qu'argent comptant. Et comme cet argent ne consiste qu'en esclaves, qui ont les jambes bonnes; c'est aux marchands à SELL'ETHIOPIE OCCID. 155 s'en bien assurer par de bons sers, & à les marquer à leur marque, aussi-tôt qu'ils les ont reçûs; encore leur en échape-t'il souvent. Quand cela arrive, c'est peine perduë de les aller reclamer: on leur répond qu'on les a payez, & que c'étoit à eux à conserver le prix de la marchandise qu'ils ont livrée.

Excepté pour les besoins de la Cour, cet Officier a peu d'exercice; car on ne donne point de vivres aux troupes qui vont à la guerre: c'est aux soldats à s'en fournir comme ils le jugent à propos, en pillant & volant tout ce qu'ils trouvent; à qui que ce soit qu'il appartienne. Leur pis aller, ou, pour parler plus juste, ce qui leur convient davantage, est de nouver des créatures humaines; ils sont bonne chere quand ils en trouvent, & ne se donnent pas la peine de les saire cuire.

Il y a d'autres Officiers, dont le le nombre & les devoirs fourniroient un assez ample catalogue, mais peu interressant: ce qu'on peut dire, c'est que ces Cours barbares, comparées à celles des autres Princes du monde, ne representent que misere, que pauvreté.

Tous les Giagues combattent à pied

ou parce qu'ils n'ont pas de chevaux, ou parce qu'ils n'ont pas l'adresse de s'en servir. Les plus estimez parmi eux, sont ceux qui se couvrent le mieux, qui sont les plus alertes, qui évitent le coup de hache avec plus d'adresse, & qui le portent plus à propos à leur ennemi. On fait un cas particulier de ces sortes de gens; surtout quand ils joignent à la souplesse du corps, une extrême serocité, un cœur dur & impitoyable, qu'ils ne craignent point la mort.

Ils appellent Pinmbis, leurs avantcoureurs: ce sont comme leurs espions,
qui doivent être toûjours en mouvement pour découvrir la situation & le
nombre des ennemis, pour soûtenir
leurs premiers essorts; & même, pour
les attaquer & engager le combat,
quand leurs chess le jugent à propos,
& que le reste de l'armée peut les
soûrenir. On ne met dans ce corps,
que les plus braves, les plus déterminez.

Personne ne peut avoir une chaise à la présence du Roi. Il n'y a que le seul Golambolo, qui ayant l'autorité suprême pour juger, peut avoir une chaise à dossier quand il donne audiance & qu'il va prononcer un jugement civil ou criminel. On croit qu'ils ont pris cet usage des Portugais.

En certaines occasions, le Tendala prononce aussi des Sentences; mais il n'a pas droit d'avoir une chaise. Il n'est assis que sur un siége d'environ une palme de hauteur. C'est la marque de

sa dignité.

Dans les conversations & dans les visites, ils se servent de petits sièges de bois mal-faits: ce ne sont, à proprement parler, que des blocs de bois, des morceaux de troncs d'arbres. Ou bien ils étendent sur la terre, des pieces d'étosses du païs, dont plusieurs étant consues ensemble, sont un tapis, qu'ils nomment Vangha en leur Langue; sur lequel ils s'assoyent les jambes croisées, comme nos tailleurs.

Personne n'ose se faire étendre un tapis en présence du Roi; mais il peut l'étendre lui-même, s'il est d'un rang à pouvoir paroître en cette posture de-

vant le Prince.

Lorsqu'on parle an Roi, il faut être prosterné, & avoir la bouche presque colée à terre; ou si on se tient debout, il faut avoir tout le corps incliné, & demeurer quelquesois fort long-tems dans cette penible posture.

Si le Roi vient à éternuer, ou à fai-

168 RELATION

re quelqu'autre chose naturelle qui exige qu'on fasse des vœux pour sa conservation & pour sa santé; ceux qui sont les plus proches de sa personne, frapent aussi-tôt, & tous ensemble, sur de petites tymbales, asin d'avertir ceux qui sont plus éloignés; & dans le même moment, tout le monde bat des mains, & fait des vœux pour la santé du Prince.

## CHAPITRE VIII.

De l'Idolâtrie des Giagues, & deleurs Sacrifices.

Es Giagues étant dépourvûs des lumieres de la Foi, il ne faut pas s'étonner qu'ils tombent d'un abîme dans un autre, & qu'ils foient comme ensevelis dans les épaisses ténébres d'une croyance obscure, sans regle, & sans raison.

Leur Religion, si ion peut se servir de ce terme, n'est sondée que sur des songes ou sur des imaginations, que la crainte des maux présens leur suggere; & cette crainte n'a aucun sondement tant soit peu raisonnable, ni dont ils puissent donner des

pe l'Ethiopie Occip. 159 raisons, je ne dis pas certaines & évidentes, mais seulement probables & suivies.

L'acte le plus marqué de leur Religion, est une certaine venerations qu'ils ont pour leurs défunts, & sur tout, pour ceux qui se sont signalez en quelque chose pendant qu'ils étoient en vie. Un guerrier, par exemple, qui a massacré bien des gens; un voleur bien adroir: un homme d'une barbarie extrême; un bon coureur, un chasseur, un pêcheur heureux. Voilà des talens respectables & plus que suffisans chez ces peuples, pour être mis au rang des Héros, & pour meriter une venerations singuliere. Je ne parle point des Rois, des Reines, des grands Officiers, des Généraux d'armée; ils sont de drois & comme par naissance, du rang des demi-Dieux; on ne les oublie point après leur mort, on a un soin particulier de leur subsistance : ce seroit un crime de les laissermanquer de quelque chose! On prévient leurs besoins, on craint leur colere. Ce qu'on fait pour eux; approche de l'Idolâtrie: mais mon Auteur, qui a étudié cette mariere avec application, nous assure que ce n'est, tout-au-plus, que d'une Idolâtrie materielle, qu'on peut les ac-

cuser. Et comment les taxer d'autre chose, puisqu'ils n'ont aucune idée d'un Estre separé de la matiere, d'un Estre intelligent, suprême, tout puissant; d'un Dieu ? On pourroit plus raisonnablement les regarder commo des athées grossiers & ignorans, que la necessité, conduite par la nature, presse de demander ses besoins, à tout se qu'une imagination mal reglée leur fait penser pouvoir leur faire quelque bien, ou leur donner quelque soulagement. Et comme ils ne le peuvent esperer de leurs semblables, qui sont dans les mêmes besoins qu'eux, & peut-être dans de plus grands; ils s'adressent à ces ames separées de leurs corps, qu'ils s'imaginent être errantes dans le monde, & y avoir encore plus de pouvoir qu'elles n'y en avoient, quand elles étoient unies à leurs corps-Si ces hommes pétris de bouë, étoient capables de quelque réflexion, il se-roit facile de les faire revenir de leurs erreurs: car, que peut-on attendre de ceux qui ont des besoins si pressans, qu'ils entrent en fureur, dès que l'on ne les assiste pas? & si ces assistances leur sont si necessaires qu'ils ne s'en puissent passer; que peut-on esperen d'eux ils verroient, que c'est une vraie DE L'ETHIOPIE Occio. 161
folie, de leur demander ce qu'ils n'ont pas eux-mêmes! Comment donnerontils des vivres, des vêtemens, des biens?
Eux qui font reduits aux dernieres extrêmités de la faim, qui font nûs,
qui ne possedent & qui n'ont, que ce
dont on veut bien leur faire part.

Les anciens Payens, avoient des sentimens plus élevez de leurs Dieux. Cehui-là est un Dieu, disoit un ancien Philosophe, qui n'a besoin, qui ne demande rien, & qui est toujours pret à donner. Aufli avoient-ils une idée bien plus avantageuse de la Divinité. Les Giagues n'ont jamais songé à s'élever si haut. Ils ne l'ont pas pû; ils sont trop enfoncez dans la matiere. Auffi leur Legislatrice, la cruelle Tem-Ban-Dumba, ne leur a assigné d'autres Dieux, que leurs ancêtres; ausquels elle a ordonné des honneurs & des sacrifices inhumains, dont on sera bien aise de sçavoir les cérémonies. Les voici.

Le Sacrifice appellé Quilavia, se fait par les Giagues, à l'honneur des Princes, des Généraux d'armée, se des Grands Seigneurs. C'est à proprement parler un Hécatombe, qui fait plus de plaisir aux vivans, qu'aux morts, qui n'en ont que faire.

On choisit pour le lieu de cette catrémonie, l'épaisseur d'une forêt. On y forme un grand cercle de palissades, à hauteur d'homme, dont les extrêmités sont pointues; & on n'y laisse qu'une seule porte ou entrée. On plan-te devant la porte, une lance, où on attache un grand étendart. Le dedans de cette enceinte est tendu d'étoffes & de toiles étrangeres, & des plus belles que l'on fabrique dans le pais. On suspend aux pointes des palissades. des boucs, des moutons, & des poules: tous ces animaux doivent être vivans. On les accompagne de quantité de paniers & de vases de terre & de bois, pleins de liqueurs, de fruirs & de legumes. Toutes ces choses sont destinées pour le Sacrifice.

Tout étant disposé, & l'heuremarvictimes quée étant arrivée; la Cour s'y rend
du Sacrifice en bon ordre, le peuple la suit: les
Quiluvia. Ministres viennent ensuite, conduifant au milieu, la troupe de ces infortunées victimes qui doivent être
immolées. Ceux qui se destinent volontairement à cette boucherie, y vont
avec joie; les autres, qui composent
toûjours le plus grand nombre, y vont
par force & malgré eux, maudissant
le sort qui les a fait tomber entre les

DE L'ETHIOPIE OCCID. 164 mains d'ennemis si barbares & si cruels. Leurs plaintes & leurs cris, quand ils en jettent, si perçans qu'ils puissent être, sont étouffez par le tintamarre des instrumens qui remplit l'air, & par les hurlemens du peuple, qui s'excite à la joie cruelle, que hui cause la multitude de ces pauvres creatures qui lui vont servis de paruresa Ils y augmentent encore les peines des ces malheureux, en les traitant de lâ-'ches & d'insensez, qui ne connoissent pas la gloire qu'ils vont recevoir, & la fortune qu'on leur procure, en les mettant en état d'aller servir des Rois ou des Princes du premier rang; avec lesquels ils jourront de tous les avantages d'une vie heureuse, qui ne finira jamais. On les exhorte à se comporter en gens de oœur; on les orne de guirlandes, de feuillages & de fleurs; on répand sur eux des caux & des poudres de senteur, & on n'oublie rien, pour les porter à mépriser la vie qu'on leur va arracher.

S'il se trouve dans le nombre des esclaves ou prisonniers, (car c'est la même chose,) quelque personne distinguée par sa naissance ou par ses charges, on la met à la tête de toute la troupe; & quand on est arrivé à

l'enceinte palissadée, on fait arrêter dehors le reste de ces infortunez: le chef seul y est introduit avec respect, & cérémonie; on le fait asseoir, & il reçoit les complimens & les congratulations de la Cour & des Seigneurs qui y ont leurs places.

Le Général de l'armée ou en son absence, le premier Officier, y en-tre; il lui fait une prosonde reverence, il le harangue, & tâche de le convaincre, que ses meilleurs amis ne: lui pourroient procurer un honneur pareil à celui qui lui est destiné. Il le prie de lui accorder ses bonnes graces: & sa faveur auprès de celui ou de ceux à qui on va l'envoyer. Il lui remontre qu'en échange de cet honneur, on attend de sa générosité & de sa reconnoissance, qu'il aura soin d'employer ses bons offices, & la faveur qu'il aura auprès du défunt, afin d'obtemir sa protection pour la Nation, son secours dans les batailles, son zéle pour l'observance des Loix que la Legislatrice Tem-Ban-Dumba a si sagement établies; qu'il les animera de son esprit, de son courage, de sa valeur, de sa prudence, de son experience & de ses autres vertus.

. On pousse la politesse, jusqu'à lui

faire changer de nom; on lui donne celui du défunt en l'honneur duquel il va être immolé: & à la fin, on le fuplie humblement, d'agréer les honneurs dont on le va mettre en possesfion.

On lui demande excuse, de ce qu'on ne peut pas faire les choses avec la magnificence que demande son merite extraordinaire; & on lui promet de mieux faire dans une autre occasions on le prie de s'en contenter pour le present; & dans le moment, le harangueur prend si bien son tems, que sans que le patient s'en apperçoive, il lui enleve la tête de dessus les epaules, d'un coup de hache.

Si l'exècuteur a peur de manquer, il le prie de se coucher par terre; & en cette posture, il lui coupe la tête.

Dès que la tête du chef de cette troupe infortunée est par terre, tous les assistants poussent des cris de joye, ou plûtôt, des hurlemens épouventables. Les sons de tous les instruments s'y joignent, & font un tintamarre que l'on entend de deux ou trois milles à la ronde; & pendant ce vacarme, les Ministres destinez à cette boucherie, abattent les têtes, ou coupent les membres du reste de ces vistimes, &

les laissent nager dans leur sang, jusqu'à ce qu'elles soient mortes. Car il arrive fouvent tant de confusion dans ce massacre, qu'il y en a plusieurs qui ne sont que blessez; les coups que l'on leur portoit n'ayant pas été donnez comme il l'eût fallu : & comme il n'est pas permis de redoubler, ils languisfent affez long-tems.

Mon Auteur s'étant quelquefois trouvé à ces boucheries, dans le dessein de sauver quelqu'une de ces victimes, a vû avec horreur, que la confusion étoit si grande, que l'on massacroit quelquefois les spectateurs trop curieux, à la place de ceux qui étoient destinez à la mort!

Enfin, ce carnage étant achevé, ( qui est quelquefois de deux ou trois cens personnes de l'un & de l'autre sexe; caril en faut de toutes les façons,) on fait un amas de tous ces corps, sur le tombeau du défunt au haut duquel on met le corps & la tête de celui qui a été immolé le premier. On lui plante une lance & un étendart dans la poitrine; & on garde soigneufement tous les corps, de crainte que ces barbares Antropophages n'en dévorent quelque partie pour se regaler. On regarde ces vols comme des

DE L'ETHIOPIE OCCID. 167 sacrileges énormes, qui profanent si absolument le Sacrifice, qu'il faut le recommencer & l'augmenter, si on veut éviter l'indignation & la vengeance du défunt Quiconque est assez temeraire pour derober quelque partie de ces corps, est massacré sans misericorde, s'il est découvert. On prend pour éviter cela, toutes sortes de mesures; car on sçait combien la vûë de ces Hécatombes excite l'appetit de ces peuples carnassiers. Aussi dès qu'on s'aperçoit qu'il s'est commis quelque sarcin, tout le monde se met en mouvement, pour découvrir & pour arrêter le sacrilègue, afin de lui faire porter la peine dûë à sa gourmandise, selon les Loix des Quixilles.

Un certain Giague des principaux de la Province de Ganghella, s'étant apperçu qu'il s'étoit commis un de ces larcins facrileges dans un de ces Sacrifices; il se crût obligé de faire un autre Quiluvia; dans lequel il immela deux cens quatre-vingt quatre personnes des deux sexes; & cela pour appaiser les mânes irritées de celui à qui on avoit fait le premier Sacrifice.

Ce n'est pas seulement pour honoter la mort de leurs amis; que les Gia-

gues se portent à ces sanglans Sacri-fices: c'est une coûtume parmi eux, qui est comme passée en Loi, de faire le même honneur à leurs ennemis mêmes, quand ce sont des gens d'un merite distingué. Leur timidité & leur superstition ou leur gourmandise de chair humaine, les excite à ces Hécatombes. La disserence qu'il y a entre celles ci & les premieres, c'est qu'ils ne premient point de leurs compatriotes pour les faire, comme pour les autres, ni même de leurs esclaves, que dans une necessité pressante; ils vont enlever sur les terres de leurs ennemis, les victimes qu'ils veulent offrir. Et pour cela, ils font une irruption sur les terres du Seigneur défunt qu'ils veulent honorer, & enlevent ou tuënt, tous ceux de ses sujets qui leur tombent dans les mains. Une autre difference encore, est que n'ayant pas chez eux le sepulchre du défunt, ils se mouvent dispensés de le charger des corps immolez: ils en font un usage qui leur plaît davantage; ils les man-gent, après leur avoir sait souffrir tout ce qu'ils ont pû s'imaginer de plus

dur & de plus mortifiant.

La Reine Zingha, en usa ainsi, à l'égard du Giaga-Cassangé-CalungaCasombé

Cajombé, son ennemi capital. Elle alla ravager ses terres, & en enleva de quoi faire un horrible Hécatombe à son honneur.

Quant à ceux qui ne sont pas assez riches, pour faire de ces Sacrifices, avec la pompe que leur vanité leur inspire; ils tâchent d'y supléer de leur mieux, & de couvrir ainsi la honte

de leur pauvreté.

On raconte, qu'un certain Giague, nommé Casa, voulant faire un Sacrifice qui fut agréable à un de ces amis, dont il conservoir les ossemens, comme des Reliques précieuses; il appella une femme de sa famille, qui étoit : belle, jeune, grande, & robuste; ne; doutant pas que son ami ne s'accom-, modât parfaitement d'une telle victime. Il la conduisit, sous quelque prétexte, au lieu où il conservoit ses ofsemens; & là, lui ayant donné un grand coup de bâton sur les temples,. il la jetta par terre, comme morre; après quoi, il lui fendir le ventre. Là la croyant morte, il se retira tous joyeux, d'avoir fait un si beau présent aux mânes de son ami. Mais, à quelque tems delà, cette pauvre créatute étant revenue à elle, sur assez de force & de courage, pour ramasser les Tome II. H

intestins, les remettre dans leurs places, & s'en revenir à sa maison; où elle dit, que celui à qui on l'envoyoir lui avoir dit, qu'il n'avoir pas besoin d'elle. Le cruel Giague, tout épouvanté, la sit panser; & jura, qu'il ne répandroit plus jamais de sang humain pour de semblables sujets. Il s'en abstint en esser, pendant quelque tems; mais il oublia ensin sa promesse, & retourna tout de nouveau à sa premiere barbarie.

On doit moins attribuer la cause de tant de Sectes si monstrueuses qui sont parmi les Giagues, à la diversité de leurs opinions, qu'à l'ignorance crasse où ils sont, de l'existence d'un seul Estre qui a créé tous les autres, & de leur dépendance de cer Eftre souverain. Leur ignorance est telle, qu'ils n'ent jamais pû s'élever au dessus de leurs sens, ni s'imaginer quelque chose qui en soit separée &c independante; comme une infinité d'autres peuples, conduits par la raifon naturelle, y font arrives. Toute leur Religion, toute leur croyance, n'est qu'un amas confus de chimeres, dont ils se remplissent l'imaginationsfans suite, fans ordre, fans principes, fans confequences. It est même prefqu'impossible, de dire au juste ce qu'ils pensent, avec quelque unisormité, de leurs déssurts. Chaque particulier pense disserement: & pour peu qu'on les presse, pour les obliger de s'expliquer un peu nettement, les paroles leur manquent; & on ne voit dans les plus raisonnables, qu'un cahos de coûtumes & d'observances, aussi vaines & aussi peu raisonnables, que si elles partoient des cervelles les plus renversées.

Ce qu'il y a de plus constant & de plus universel, c'est qu'ils n'adorent aucun Eftre, comme revêtu du caractere de la Divinité. Ils n'ont pas même de terme dans leur Langue, pour signifier un Estre separé de la matiere. Tout est materiel chez eux; tout tombe, ou a tombé sous les sens : ce qu'ils ne voyent & ne touchent pas; tout ce qu'ils n'ont ni vû ni touché; tout cela n'existe pas, tout cela n'a jamais existé. Ils ne poussent pas plus loin leurs recherches. Ils ont vû leurs défunts pendant qu'ils étoient vivans; ils croyent qu'ils ont été, & qu'ils sont encore: & parce qu'ils ont eu du credit pendant qu'ils étoient en ce mon-de; ils croyent qu'ils y en ont encose, & qu'ils peuv ent les aider dans

RELATION

leurs besoins, comme ils étoient en état de le faire, quand ils étoient re-

vêtus de leurs corps.

On les reduit à ûn silence honteux, quand on leur demande, comment il se peut faire, qu'ils soient en état de leur faire du bien, puisqu'eux-mêmes ont besoin d'être nourris, d'être gardez, & d'avoir des gens pour les servir. Que leurs corps se sont souvent brûlez, ou emportez par les totrens, ou devorez par les bêtes affamées. A tout cela point de réponses. Un païfan des plus grossiers, donneroit des solutions plus sensées des Phénomenes les plus difficiles à expliquer, que les plus spirituels des Giagues, ne pourroient en donner sur ces sortes de choses.

Ils se sont mis en tête, (& on travailleroit en vain à les vouloir persuader du contraire, que le Prince est le maître des pluyes, & qu'elles dépendent de son bon plaisir. Sur ce principe, ils ont recours à lui, dès qu'ils ont besoin d'eau; ils lui portent des présens, & le supplient d'obtenir de ses ancêtres, la pluie qui est si necessaire aux biens de la terre. Il ne se rend à leurs prieres, qu'après bien

DE L'ETHIOPIE OCCID. des instances : à la fin, il s'approche avec des cérémonies extravagantes & tout-à-fait dignes de mépris, de ces caisses où ils conservent avec respect les os de leurs morts. Il leur fait de longs complimens; il les comble des éloges les plus pompeux; puis il les supplie d'envoyer à son peuple, la pluie dont il a besoin. Mais comme il sent bien lui-même que ni lui ni eux, n'ont pas ce pouvoir, & qu'il lui est important de ne pas mettre son autorité en compromis; il ne manque jamais d'inserer dans sa priere, certaines clauses, qui en rendent l'effet équi; voque; à moins que la saison des pluies ne soit proche, que le tems ne paroisse manifestement disposé à la pluie, & que moralement, il ne risque rien à faire une demande précife.

Lorsque, malgré ces 'précautions, la pluie ne tombe point; ces peuples sont assez bêtes, pour n'en point rejetter la faute sur le défaut de pouvoir du Prince: ils l'attribuent à toute autre chose; & pour l'ordinaire, à eux-mêmes. Ils recommencent leurs supplications, ils augmentent leurs présens; on fait des Sacrifices aux défunts, on leur porte des vivres & des Hij

## RELATION

boissons; & à force de gagner du tems la pluie vient naturellement dans ses tems ordinaires; & le peuple idiot s'imagine que c'est l'effet de ses prieres, & du pouvoir des défunts.

Le Prince se décharge ordinairement de ce soin sur un Ministre qu'il crée à cer esser, & qu'il nomme Gangaya muula; e'est-à-dire, le Ministre de la pluie, qui fait en son nom, les harangues, les présens, & les prieres aux défunts. Il n'y a que dans certaines occasions importantes, que le Prince fait ces sonctions en personne.

Lorsque ees pluies ont procurées une moisson abondante, on ne manque pas d'en aller témoigner sa reconnoissance, à ces ossemens par le moyen desquels on croit les avoir obtenuës. On y porte une portion raissonnable des fruits qu'on a recüeillis. Le Prince, ou son Ministre, la reçoit, & promet merveilles à ceux qui se sont montrez reconnoissans envers les défunts. Mais si les présens ne satisfont pas entierement son avarice, ou doit s'attendre à des plaintes ameres, & à des menaces terribles. Le Ministre, aussi four be, qu'avare, leur dit que les défunts sont irrités, qu'ils se venge-

DE L'ETHIOPIÀ OCCID. 1276 Font de leur ingratitude; & que s'ils ne les appaisent pas au plûtôt, ils doivent compter qu'ils n'auront plus de phie, ou que ce ne seront que des pluie d'orages, qui désoleront les campagnes, qui feront déborder les Rivieres, qui entraîneront les moissons, et réduiront les peuples à la famine, pendant qu'elles iront porter l'abondance chez leucs ennemis. La crainte de ces terribles vengeances, leur ouvre les mains; ils font des présens abandans; & il leur en coûte bien plus pour appailer ces défunts necessireux & vindicatifs & lear Ministre avare, qu'il ne leur en ent couré d'abord s'ils avoient fait les chofes de bonne

La récolte des legumes & du Sarazin, ne sefait point, que le Seigneur de la Libatre ou du village n'en sit donné la permission, & qu'il n'ait luimême coupé les premices, avec un

coûreau destiné à cet ulage.

Il y a des lieux où, quand on manque de pluie, on prend le Seigneus, on le lie étroitement avec des cordes, se on le conduir avec violence devant le sepulchre de ses ancêtres, afin qu'il en obtienne la pluie dont on a besoin. Dans cet état, il ne songe H iiij

Pour l'ordinaire, les Princes s'accommodent avec quelque charlatan expert dans l'art de débiter des menfonges, & lui vendent le pouvoir prétendu qu'ils ont sur les élemens.

Celui-ci revêtu de cette puissance, se retire sur la cîme d'une coline, environné des instrumens & des drogues de son métier; & pour se rendre plus respectable, il se tient en la posture d'un homme qui est en contemplation, & qui traite de grands Mysteres avec le Ciel. Ses émissaires, ne manquent pas d'aller de tous côtez vanter son pouvoir & son adresse. Les - peuples qui sont dans un besoin pres-Mant, y accourent, & lui font des présens: il les laisse crier, il fait la - sourde oreille. Il se produit à la fin couvert d'une peau de bête fauve dégoûtant des huiles dont il s'est froté. Il se cou-- vre de differentes poudres; & après les avoir bien fait attendre, en attendant · lui-même le moment qui lui convient, il leur parle, avec l'assurance d'un



Digitized by Google

DE L'ETHIOPIE OCCID. homme qui seroit le maître des Elemens. Il trace sur la terre des cercles & d'autres figures; il dit entre ses dents certaines paroles, il regarde le Ciel; il fait des signes, comme s'il appelloit quelqu'un: tantôt il souffle contre l'air; tantôt il retire son haleine, comme s'il suçoit. Enfin après bien des singeries, il prononce, que dans tel tems & dans tel endroit, il tombera une pluie abondante: cela arrive quelquefois. Nous prévoyons les pluies par le moyen des barometres. & nos païsans les prévoyent sans le secours de ces instrumens, par l'habitude qu'ils ont de considerer les nuées, les vents, & les autres choses, qui leur en peuvent donner une connois-fance anticipée, sans magie, & par des voyes toutes naturelles.

Ces charlatans ne manquent pas de recüeillir les premieres eaux qui tombent: ils en remplissent des oûtres, des calebasses, & autres vaisseaux & comme ils attribuent de grandes vertus à ces premieres eaux, ils les vendent cherement à ces peuples imbéciles, qui s'empressent à les acheter, au lieu d'en recüeillir eux-mêmes. Mais leurs president sur sur pressent sur cela & sur mille autres choses, ne sont pas d'une ventions superstitueus.

nature à pouvoir être détruites: il est même impossible de leur faire naître des doutes là-dessus; de sorte qu'étant tous les jours trompés, & même si grossierement, que sela saute aux yeux des moins éclairez, ils demeurent toûjours dans leurs erreurs, & dans leur stupide attachement à leurs

anciennes pratiques.

Il y a de ces charlatans, qui ont certains corners, les uns d'yvoire, les autres de cornes de Gazelles, qui ont la vertu d'attirer les eaux du Ciel. par leur son, ou de les repousser, quand elles tombent en si grande abondance, que les moissons en pourroient souffrir. Dans quelque beloin qu'on se tronve, on a recours à eux. En attendant le tems où les pluies doivent tomber naturellement, ils entretiennene les peuples, ils leur font faire des Sacrifices & des offrandes, ils exigent des présens; & quand ils voyent dans l'air les dispositions necessaires pour se reduire en pluie, ils embouchent leurs corners, & sonnent de leur mieux, pour appeller ce qui seroit bien venus sans qu'ils s'en fussent mêlez : car leur reputation leur est chere, & ils ne la metteur jamais en compromis. Il est veni qu'il atrive souvent qu'ils se:

DE L'ETHEAPIE OCCID. trompent, et qu'un vent violont qui se leve tout d'un coap, chasse ou dissipe les nuages qui étoient prêts de se resoudre en eau. Les peuples, qui se sont épuisez pour satisfaire leur avairice, se plaignent, & lour disent les injurés les plus atroces : mais ces fourbes ont des excules toutes ptêtes pour les appaiser. Ils font des cercles nouveaux, des nouvelles conjurations; & découvrent enfin, que c'est un magicien de leurs ennemis qui a détruit la pluie par ses prestiges, & l'a transporté sur les terres de sa Nation Mais il les assure, que cela ne leur porcera aucun préjudice; & que pourvi 'qu'ils veinilent faire ce qu'ils leur osdonneront; ils feront mourir ce megicien, & délierone les pluies qu'il avoit arrêtées. Ces promelles faites avec un air imposant, sont reçues de cas peuples avec joie; on s'empresse à leur apporter ce qu'ils demandent ; la more de leur ennemi les flatte: rien ne leur collie dans ces occasions où la vengeance est de la partie. On fait de nouveaux Sacrifices, de mouveaux présens au charlatan; & à la fin, le vent étans cessé, les miées commencent à se groffir, l'air devient épais; le charlatan some de son course, & la pluie come

bant, comble le peuple de joie, & le charlatan d'honneur & de gloire. Qu'il se soit trompé vingt sois pourvû qu'il ait le bonheur de ne pas sonner à saux la vingt-unième, il n'en fant pas davantage pour établir sa reputation, & pour le rendre riche. Telle est la fatuité, l'entêtement & l'ignorance de ces peuples, qui semblent ne chercher qu'à être trompez, & qui achetent si cherement les illusions.

D'autres charlatans se servent des caux de pluie qu'ils ont reservées, pour an faire tomber de nouvelle. Ils courent comme des furieux, dans ces campagnes alterées, avec une calebasse pleine d'eau à la main: ils en mettent de tems en tems dans leur souche, & la soussilent en l'air; en memagant le Ciel, que s'il s'obstine à ne pas laisser tomber la pluie dont la terre à besoin, ils le châtieront d'une maniere à l'en faire souvenir long-tems.

D'autres s'y prennent d'une maniere toute opposée. Ils mettent une marmitte sur le seu, & ils la remplissent de quelque matiere inslammable. Ils s'accroupissent devant la marmitte, & soussent sur la matiere, auec un pout chalupeau consacré à per l'Ethiopie Occip. 1855 cer usage; & jurent, que si le Ciel retient encore long tems les eaux dont on l'a fait dépositaire, ils vont faire une flamme qui y montera, & qui le mettra tout en seu.

Comme ces menaces extravagantes, n'ont le plus souvent aucun effet; ceux qui les ont mis en besogne, & bien, payez, les couvrent d'injures & de maledictions; mais ces fourbes font faits au bruit, ils ne s'épouvantent pas. Ils regardent avec mépris ces imbeciles, & leur reprochent à eux-mêmes leur défaut de confiance dans le pouvoir sou verain que les Idoles leur ont donnez sur les élemens; ils leur disent qu'ils sont indignes de ce qu'ils font pour eux; qu'ils les abandon-neroient à leur mauvais destin, si l'interêt de la Nation ne les retenoir, Après ces menaces, ils font semblant de se retirer. Les complices de leurs. fourberies, ne manquent pas de crier, que tout est perdu; que cet homme est plus puissant & plus necessaire qu'on ne pense; qu'il se vengera sur tout le pais, si on ne l'appaise; ils répandent la peur de tous côtés : on s'em; presse à l'appaiser, on sui fait des pré- Ministres fens; & pendant ces negociations le pour chaf-tems ordinaire des pluies arrive. Il fer les pluies. recommence ses charlataneries, la pluie tombe, tout le peuple est dans la joie, & plus disposé que jamais, à se laisser tromper une autre sois.

Ce n'est pas assez d'avoir des Ministres pour faire venir la pluie quand

elle tarde trop à tomber, il en faut encore pour la faire cesser, quand elle est trop abondante, & qu'elle ruineroit les moissons. Ces inconveniens font également à craindre. Celui qui se mêle de faire cesser les pluies, ou comme ils disent, de les chasser, s'appelle Ganga-Ta-Burilla-Invula. Voilà un grand nom; aussi ne se donnet'il qu'à un homme qui est chargé de bien des affaires. Il est vrai qu'il n'en finir aucune, mais il lui importe qu'on croye qu'il est extrêmement occupés Je croirois volontiers, que la plus serieuse & la plus importante de tou-tes, est celle de ses interes. Il les enrend à merveille, & les fait valoir; plus qu'un Aporticaire ou un charleran, ne font valoir leurs drogues & leurs fecrets.

Lorsqu'on croit que les pluies sont trop longues & trop abondantes, & qu'elles sont craindre qu'elles ne détruisent les moissons; les peuples s'assentient, & précèdez de leurs chess,

DE L'ETHIOPIE OCCID. 184 ils vont trouver ce Ministre. & lui exposent le sujet de leur venuë. Il les écoute gravement; & bien loin de les rassurer, il met tout en œuvre. pour les épouvanter davantage. Quandil auroit affaire à des enfans, il ne s'y prendroit pas autrement. Tout est perdu, selon lui : il n'y aura point de récolte; la famine sera extrême & universelle: la chose est désesperée; les défunts sont irritez, on ne songe point à leur fournir leurs besoins, ni à leur offrir les Sacrifices qu'ils attendent depuis si long-tems. Il se fait prier beaucoup; & avant de se rendre, il veut être assuré de son honoraire, & l'avoir reçû. Quand cela est fair, il fort de sa tanniere, vêtu d'une maniere si grotesque & si extravagante, que les plus réservez ne peuvent s'empêcher de rire. Il se charge d'aîles, de queuës, de cols, de pieds & d'intestins d'oiseaux & d'antres animaux ; il a des paquets d'herbes, de feuilles, de racines; des armes, des tambours, des corners. En cer équipage, il le met en marche; il se rend avec son nombreux corrège, sur une colline; de là, plus élevé que tous les autres, il contemple les nuées avec une attention profonde: il mâche quelques racines; & marmottant quelques paroles barbares & inarticulées, il pousse des hurlemens affreux, en crachant sa salive & ce qu'il a dans la bouche, contre le Ciel. S'il voit quelque nuage prêt à se résoudre en pluie, il fait des signes avec les bras, comme s'il chassoir quelque chose : il redouble ses invocations & ses conjurations, afin que la tempête aille s'abattre d'un autre côté. Si la tempête s'opîniâtre, il se met en fureur : il preud son arc, y place des fléches, il en tire vers le Ciel, après l'avoir menacé; il jure qu'il lui fera de mauvais traitemens. Quelquefois il court comme un forcené, un grand couteau à la main, dont il taille l'air, avec menace de le maudire, s'il ne devient pas serein, & au plûtôt.

Comme ni les tempêtes ni les pluies ne peuvent être continuelles, le tems s'accommode à la fin; & le peuple stupide, crie miracle, & regarde ce fourbe comme un homme du premier orte, comme le maître des élemens.

qui en dispose à sa volonté.

Quoiqu'il n'y ait dans tout cela, que de la forfanterie; mon Auteur paroît persuadé que le Démon y a beaucoup de part, & que ce sont des

DE L'ETHIOPIE OCCID. suires des pactes que le charlatan, qu'il regarde comme un Magicien a avec les esprits de ténébres. Je n'ai garde de révoquer cela tout-à-fait en doute: ce que les Magiciens de Pha, raon ont fait autrefols, se peut faire encore aujourd'hui; leurs operations magiques peuvent encore surprendre les sens, & nous tromper. Mais je me garderai bien aussi d'avouer que tout ce qui a l'apparence de magie, soit réellement un effet de la magie; puisque nous voyons une infinité de choses que les habiles gens font natutellement, qui surprennent; & qui passent, chez les ignorans, pour des operations des démons.

Ces Ministres de la pluie, ont une Loi, qui leur désend severement de se mettre à couvert dans les maisons ou dans le creux des arbres, lorsqu'ils sont occupez à leurs operations. Non seulement ils sont très-zélés observateurs de cette Loi; mais ils prétendent aussi y assujettir ceux qui se trouvent alors en leur compagnie: de sont te que s'ils s'apperçoivent que quelqu'un se veuille mettre à couvert de la pluie, ils crient de toutes leurs sonces, qu'il s'en donne bien de garde, parce que le tonnerre tombera sur eux

RELATION & les écrasera, en punicion de sent

H y a d'autres Ministres, qui se font une Loi toute opposée à la pré-tedente. Ils prennent toutes les pré-eautions imaginables, pour ne se point trouver à découvert; se persuadant que les premieres gourtes de pluie qui tombent après ses maledictions qu'ils ont prononcées, en ont tellement contracté la malignité, qu'elles la

contracté la malignité, qu'elles la communiqueroient à la peau qui en se roit mouillée, & la convriroit d'ulceres, de vers, & de pustules.

Il n'y a pourtant rien de surnautel dans ce fait. Tous ceux qui nous sluies, & ont donné des Relations de l'Afrides rosées que; conviennent, que les premières d'Afrique. pluies y sont extrêmement dangereus les aussi-bien que les rosées. On voit ses ponts des vaisseaux, converts de petits insectes, que les rayons du solicil diffipent, en peu de momens à la veriré, mais qui peuvent, pendant ce peu de tems, avoir penetré les pores des corps qui les auroient reçus, & y engendrer de la corruption; de souvent ces vers cutannez, si difficiles à extirper, & qui causent quelques la mort. Une longue experience a appris aux voyageurs, que les

premieres pluies & les rosées, produisent dans les étosses qui en sont mouillées, des vers qui les percent & qui les gâtent entierement. Ains, sans recourir aux prétendues maledictions de ces imposteurs, on voit arriver naturellement, ce qu'ils persuadent à ces ignorans, être un esset de leur art.

Il faut pourtant convenir, que tous les Négres ne font pas bien persuadez du danger qu'il y a d'être mosiillés de ces premieres eaux, puisqu'on les voit sortir de leurs cases avec empressement, s'exposer à ces pluies, s'en laver comme si c'étoit la plus déliciense tosée qu'ils pussent attendre du Ciel. Il y a des esprits sorts par tout, des incredules, & des gens qui sont gloire de ne pas penser comme le vulgaire. C'est parmi les peuples grossiers, que ces Ministres sont leurs affaires, & si les Princes paroissent être dans leurs mêmes sentimens, c'est leur interêt qui les y porte; puisque, comme nous l'avons dit ci-devant, îls partagent avec ces sourbes, ce qu'ils exigent de ces imbeciles.

Mon Auteur nous assure, qu'il & vû très-souvent, que toutes ces prétendues conjurations n'avoient point de succès. Il s'y trouvoit exprès, pour

tâcher de détromper ces peuples; & en se mosquant des charlatans, il leur disoit quelquesois, qu'ils ne crioient pas assez sort; d'autres sois il leur disoit de ne se pas tant fatiguer; mais quelque peine qu'il prît pour leur ouvrir les yeux, quelque suffisant que fût l'évenement pour les convaincre que Dieu seul est le maître des élemens, qu'il les tient dans sa main, qu'il sufpend quand il lui plaît les pluies dans l'air & qu'il les empêche de tomber, & que quand il le juge à propos il les fait tomber en abondance lors même que l'air est le plus serein & le moins chargé de vapeurs; il ne gagnoit presque jamais rien sur ces esprits foibles, accoûtumez dès leur enfance à être trompés, & à donner, tête baissée, dans les superstitions de ces fourbes.

Il y en avoit pourtant quelques-uns, qui se rendoient aux preuves évidentes, & aux raisonnemens du Missionnaire; mais c'étoit toûjours avec tant de doutes & une si grande perplexité, qu'il étoit aisé de voir, que l'évidence des raisons & des essets, leur avoit sermé la bouche sans leur ouvrir l'esprit, & sans y avoir fait les impressions qui auroient dû s'y former.

DE L'ETHIOPIE OCCID. Il raporte, qu'étant Aumônier des troupes Portugaises, qui alloient en 1655. contre les ennemis, l'air se troubla tout d'un coup, s'épaissit, & menaça d'un grand orage. Le Général de l'armée jugea à propos de faire halte jusqu'à ce que cette tempête fût passée, & que le rems se fût déchargé. Dom Philippe, Roi de Mapongo, qu'on appelle ordinairement Angola Aarij di Domgo, qui étoit avec ses troupes dans l'armée, comme vassal des Portugais, s'y opposa, & dit au Général, qu'il avoit dans ses troupes le Ministre de la pluie, qui sçauroit bien dissiper ces nuages, & faire tomber tette tempête sur les ennemis. Le Missionnaire ne manqua pas de s'opposer. de toutes ses forces à cette proposition; mais le Roi de Mapongo ayant ordonné à son Ministre de faire ses sortilés ges ordinaires; ce fourbe emboucha aussi-tôt son cornet, & se mit à sonner de son mieux. Comme il y alloit de sa reputation, on peut croire qu'il n'oublia rien; il menaça le Ciel, il lui tira des fléches; il perça l'air à coups de couteau; il hurla, il cracha, il étoit hors de lui-même, tant il se donna de mouvement. Qu'arrivat'il? Une sempête extraordinaire, un

Un des plus estimés de tous ces Ministres, est celui qu'ils appellent Ganga-Ta-Ita; c'est-à-dire, Ministre de la Guerre. Il se mêle de distribuer des préservatifs contre les coups de siéches, des haches, & d'autres instrumens. Il se sert pour cela, de la peaul d'une espece de crocodille, nomme Senga. Ces peaux sont extrêmement dures. Je crois qu'on en pourroit faire des plastrons & des casques qui refisteroient à bien des coups; il ne faudroit que les sçavoir accommoder, elles produiroient ces estets, sans qu'on \* crût rien de surnaturel, mais le Mic mistre n'y trouveroit pas son compte Il en fait des ceintures, anfquelles il anache mille badinezies, qui ac pro-



Ministre pour la guerre



DE L'EDHIOPIE OCCID. duisent d'autre effet, que de charger inutilement ceux qui les achetent, qui ne laissent pas d'être tuez & blessez, comme s'ils ne les avoient pas sur le corps. Mais ces peuples sont si entê-tez de leurs superstitions, que quoique l'experience leur apprenne tous les jours, que ce Ganga-Ta-Ita, soit un fourbe & un trompeur, ils ne laissent pas de s'empresser à acheter ses ceintures.

J'aurois plus de confiance en cer- Aporicai-tains artistes qui sont parmi eux, qui resNégres. font des emplâtres admirables pour guerir les blessures, même les plus dangereuses. Le pais produit des baûmes excellens, des racines précieuses. Il n'y a point de doute, que ces choles étant mises en œuvre par des mains habiles, ne puissent produire de trèsbons effers. Si on s'en renoit là, il n'y auroit rien à dire; mais l'application de ces remedes, est roujours accompagnée de l'invocation du Démon. Mon Auteur assure avoir vû deux hommes, percez de part en part à coups de fléches, gueris en peu de jours avec onguens. Ils n'en étoient affurément pas redevables au Démon, qui n'a de pouvoir sur les hommes, qu'autant qu'il plait à Dicului en donner, mais

à la bonté des remedes qu'on leur avoit appliquez. Les Chrétiens en refsentiroient les mêmes effets, s'il leur étoit permis de se servir de choses, que l'on sçait certainement avoir été composées après l'invocation du Démon, & avec un pacte implicite ou explicite avec lui.

Le premier qui reçoit la ceinture dont nous venons de parler, des mains du Ganga-Ta-Ita, doit être le Général de l'armée. Cette action est accompagnée de beaucoup de cérémo-

Ceinture.

On commence par éteindre tous Cérémo- les feux qui sont dans l'armée. On en recevoir la fait de nouveau, par le moyen de deux morceaux de bois sec que l'on frotte l'un contre l'autre avec violence, jusqu'à ce qu'étant échaussez, le plus mol s'essame. Cette espece de fusil est en usage dans toute l'Afrique, & chez tous les Sauvages de l'Amérique. Je l'ai décrit amplement dans mon Voyage des Isles. Les assistans de ce Ganga, portent de ce nouveau feu à tous les chefs, & les instruisent du signal que leur maître donnera, afin que tous en-femble, & dans le même instant, ils mettent le feu à une grande pile de bois destinée à cer esser au milieu du camp

etmp ou du Chilombo, ou devant la maison du Général.

Après que le fen est allumé; on tend une corde, qui prend à la mai-son du chef, & qui environne toute la pile de bois qui brûle. Elle est soutenue à un demi-pied de terre, par des piquets. Tout le monde se met aussi-rôt à danser & à sauter de toutes ses forces autour de cette corde; mais il faut blen prendre garde de la toucher en dansant, ou de se laisfer enlever dessus : c'est un crime irremissible; on est aussi-tôt égorgé, coupé en quartiers, rôti, & devoré. Ces Antropophages affamez, ne souhaitent & n'attendent autre chose. La grosse compagnie qui s'y assemble, desire ardemment d'en voir tomber plusieurs dans le piège qu'on leur a rendu. C'est un festin pour eux : la fête n'est célébre, qu'autant que leur voracité y trouve de victimes; plus le nombre en est grand, plus la fête leur femble belle.

Ils prennent la moëlle & la graiffe de ces malheureux; ils en frottent un espace de terrain, sur lequel ils amenent des hommes esclaves destinez à la boacherie; ils les y égorgent, avec toutes les bêtes fauves qu'ils ont

Tome II,

des poules blanches; & ils répandent le sang de tous ces animaux, sur leur Mochacco ou Longha, qui sont leurs tambours de guerre; & ils croyent sermement, que ces onctions leur sont rendre un son qui les anime, leur donne du courage, les rend invincibles. Telle est la solie de ces peuples cruels: car la fin de toutes ces cérémonies, est d'avoir de la chair humai-

ne pour se rassasser.

Il semble que le tems de la paix, ne convienne gueres aux interêts de ce Ganga, puisqu'il ne peut pour lors, ni vendre des ceintures, ni oindre des zambours. Si la paix duroit un peu de tems, il seroit reduit à mourir de faim; mais il ne manque pas d'inventions pour gagner sa vie & pour attraper les biens de ces imbeciles. Il fort de sa boutique, une infinité de secrets, qui lui font un revenu considerable. Il semble que ce soit à l'imitation des Chrétiens, qui portent sur eux des reliques des saints & des cites benites, ou Agnus Dei, que ce fourbe leur vend de petites pieces de bois, des plumes, des os, des cornes, & d'autres amusettes, dont ces aveugles volontaires se chargent aussi inutilement, que l'experience journaliere le leur prouve évidemment; sans que cela leur fasse ouvrir les yeux, & reconnoître les tromperies continuelles de ce charlatan.

Dans le nombre de ces Ganga-Ya, il y en a un, dont mon Auteur s'abstiendroit de parler, si l'exactitude d'un écrivain, ne demandoit pas cela de lui; & particulierement, pour instruire les Missionnaires qui vont se consacrer à l'instruction de ces peuples, quelque instructueuse qu'elle air

été jusqu'à présent.

Il se nomme Ganga-Ya-Chibanda; c'est-à-dire, le Sur-Intendant de ce qui regarde les Sacrifices. Il faut, pour remplir ce poste, un homme effronté, impudent, impudique, fourbe au dernier point, sans honneur. Il s'habille ordinairement comme les femmes, & se fait une gloire d'être appellé la Grande-Mere. Quelque mauvaise action qu'il puisse commettre, il n'y a point de Loi qui le condamne à la mort; aussi est-il un des plus fideles Ministres du Démon de l'impureté. Il porte si loin, les priviléges de son caractere, qu'on ne peut dire les courrages qu'il fait aux personnes maziées, soit dans leurs femmes, soit dans

leurs concubines. Il penetre dans les Serails les mieux gardés; & là, il contente ses passions brutales, en contentant celles des femmes qui y sont ensermées, qui tiennent à honneur d'avoir sa compagnie.

C'est encore un vendeur de ceintures des plus accreditez. Il en fabrique pour toutes sortes d'usages, & pour les superstitions les plus infâ-

mes.

Lorsqu'il se trouve à quelque Sacrisice, il met dessus ses habits, une peau de Lion, de Tigre, de Loup, ou d'autre bête seroce, & attache à sa ceinture un nombre de sonettes appellées Pambas; qui selon lui, ont une merveilleuse vertu pour appeller les Divinitez du païs, & les ames des défunts: chose fort necessaire, pour que les frais du Sacrissce ne soient spas perdus pour ceux qui l'offrent.

Il y a des cérémonies où il met autour de ses reins, un morceau de toile, tissue de seuilles de l'arbre Bondo. Il se couvre le visage, de farine, se peint le corps de diverses couleurs qui le désigurenthorriblement; & dans cetéquipage, il offre un Sacrisse de trois victimes pour lui-même. Ces trois victimes, sont un

DE L'ETHIOPIE OCCID. coq, un serpent, & un chien. Lorsque ces victimes sont tuées, & coupées en morceaux, un des assistans prend adroitement la tête du chien, & la va cacher sous terre dans quelque lieu un peu éloigné. Le Ganga s'en apperçoit, & demande qui a pris la tête de son chien? Comme personne ne lui répond: Je vois bien, dit-il, qu'on! l'a cachée; mais je vais vous faire voir qu'il n'y a rien de caché pour moi: je la sçaurai bien trouver, suivez-moi. Il part, on le suit; & comme il est demeuré d'acord avec son affidé, de l'endroit où il l'a enfouie; il y va tout droit; il la trouve, il la raporte avec tous les autres morceaux du Sacrifice; & tous les affistans demeurent convaincus de sa science, & du commerce qu'il a avec les esprits qui ont conduit si heureusement ses pas, & lui ont fait trouver ce qu'on lui avoit enlevé. On publie alors par tout, qu'il est le plus. habile, & à bon droit, le chef & le maître de tous les Ganga-Ya-Chibanda. C'est par ces moyens, tout groffiers qu'ils sont & tous remplis de fourberies, que ces Ministres établissent leur réputation, & obligent les peuples de recourir à eux, & d'acheter bien cheroment les amusettes qu'ils leur vendent.

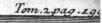
RELATION

Mort & L Funérailles vier

du Ganga-Ya-Chiban da.

Lorsque le Ganga-Ya-Chibanda vient à mourir, c'est au plus ancien de sa Secte de convoquer l'assemblée qui doit celebrer ses funerailles. Elles ne se font jamais que la nuit; & le lieu qu'on choisit pour sa sépulture, est toûjours le plus épais d'une forêr. Les Gangas y portent le cadavre, avec des cérémonies si déshonêtes & si infâmes, ! que le papier rougiroit, si on le salisfoit en les traçant dessus. On les a son par des Négres de cette Secte, qui se sont convertis, & qui ont déclaré ces mysteres d'iniquité & de turpitude. L'ancien Ganga, fait creuser une fosse extrêmement profonde; &: avant d'y descendre le cadavre, il commande qu'on lui ouvre l'estomach, qu'on en tire le cœur & les autres parties nobles, & qu'on lui coupe les doigts des mains & des pieds. Il se saisir de toutes ces piéces, les garde comme de precieuses reliques, & les vend en perites particules, & trèscherement, à tous ceux qui s'empressent d'en venir acheter pour les por-ter sur eux, comme des préservatifs assurés contre toutes sortes de maladies & de malheurs. La possession de ces belles reliques, le met & l'installe en la place du défunt : il est reconnu pour







de la Secte des Giagues!.

Digitized by Google

DE L'ETHIOPIE OCCID. 199le Ganga-Ya-Chibanda; & en cette qualité, il est respecté, & honoré de tout le monde.

Ces Ganga, sont dans une si haute réputation, & se sont acquis tant de credit dans l'état, qu'il n'y a point d'Officier Général, ni de Gouverneur de Province ou de Bourgade, qui ne tâche d'avoir chez lui un d'entr'eux; sans le conseil & l'approbation duquel il n'oseroit rien entreprendre, ni faire aucun acte de Juridiction.

En voici un d'une autre espece, mais qui en tours de fourberies, ne le cede point au précedent. On l'appelle Ganga Mulagi; c'est-à-dire, Ministre de la Magie. S'il n'est pas réellement aussi habile Magicien, que l'étoient ceux de Pharaon, il est tout au moins aussir grand fourbe, qu'ils pouvoient l'être. IF vante, sur toutes choses, d'être le premier homme du monde pour faire des malefices. S'il ne l'est pas autant qu'il le dir, il est du moins un des grands maîtres de son pays, pour la compofition des poisons. Il en fait de toutes les especes; il les vend; il en tient boutique ouverte.

Nous avons remarqué dans un autre endroit, que les Giagues sont persuadez qu'ils ne meurent jamais de I iiij mort naturelle, & que quand cela arrive, c'est roûjours l'esset de quelque malesice, ou de quelque poison qui, leur a été donné par un ennemi. De sorte que c'est une Loi parmi eux, d'avoir un homme, qui puisse faire les fonctions d'un honnêre bourreau, pour les vanger du mat qu'ils croyent avoir reçû. Erquoique ce mérier insâme produise des maux très-grands, & souvent la ruine entiere des familles sur lesquelles ils étendent leur vengeance, cet ouvrier & ses compagnons, ne laissent pas d'être respectez, craints, & honorez.

Si quelqu'un tombe malade, les préjugez qu'on a qu'il a été maleficié ou empoisonné, obligent ses parens à recourir au Mulagi. Celui-ci vient voir le malade; il le visite, le tâte & for-: me tel jugement qu'il lui plaît de sa maladie. Tantôt il dit que c'est un malafice, tantôt que c'est un poison; qu'il est attaqué mortellement > & quand même on pourroit le guerir ou prolonger ses jours, il a des secrets efficaces pour les lui abreger; suid vant leur maxime immortelle, que quand l'heure de mourir est arrivée c'est une charité de l'avancer, asin de le délivrer des peines qu'il sentiroin dans cette cruelle separation de l'ame

d'avec le corps. Cette folle idée, fair de grands désordres parmi ces peuples; & en envoye en l'autre monde, plûtôt qu'ils n'y auroient été, si on ne les y avoit pas contraint par les violences que ce bourreau leur fait.

Les Missionnaires en ont sauvé un très-grand nombre, que cet inhumain étoit prêt d'étousser, qui ont vêcu plusieurs années après qu'on les avoit délivrez de ses mains meurtrieres.

Aussi n'y a-t'il rien de plus commun chez les Giagues, que cette maniere de se vanger d'un ennemi qu'on n'oseroit attaquer ouvertement. On attend qu'il tombe malade; on fait son marché avec le Mulagi, qui va voir le malade, & qui ne manque pas de l'empoisonner, comme il en est convenu avec celui qui l'a mis en besogne.

Ce meurtrier Mulagi, est toûjours disposé à vendre ses cruels services à ceux qui l'employent, & qui le payent. Il a toûjours bonne provision de poisons & de malesices; on ne l'en trouve jamais dépourvû. A l'imitation des sorciers, il cache ces derniers sous l'entrée ou sous la couverture de la maison du malade, ou bien il les lui fait prendre dans quelque nourriture, ou dans quelques boissons, & lui donne la dose plus

ou moins forte, selon qu'il en est convenu avec celui qui l'a employé, de faire souffrir le patient. Ce qu'il y a d'extraordinaire dans ces peuples imbecilles, c'est que quoiqu'ils se doutent bien, que le Mulagi ne les vient voir qu'à l'instance de leurs ennemis, & pour les faire perir, ou du moins, pour les faire souffrir & les tourmenter : ils ne laissent pas de prendre ce qu'il leur présente, étant persuadez qu'il a des contresorts & des contrepoisons, qui peuvent détruire tout le mal qu'il leur a fait, & le faire retomber sur la personne qui le leur a procuré. Pour cet effet ils s'accommodent avec ce fourbe, le payent grassement, & le prient de les débarasser pour toûjours de leur ennemi : de sorte que cet avare ayant tiré des deux côtez, il tourmente l'un & tuë l'autre, & quelquesois tous les deux, selon qu'il y trouve mieux son compte. Aussi est-il craint de tout le monde; & non-seulement craint, mais respecté à un point qu'on ne peut s'imaginer. Il n'y a personne, qui ne recherche ses bonnes graces & sa protection, & qui ne l'achete très-cherement.

Voici un fait, dont mon Auteur a été témoin oculaire. Il se trouva en 1660. dans l'armée du Giaga Cassar-

DE L'ETHIORIE OCCID. 204 W. Deux solders prirent querelle, pour une chose de très-petite consequence; & comme il y avoit une dessense severe d'en venir aux armes, ils se dirent pendant un long-tems quantité d'injures, étant cependant assez éloignez Fun de l'autre: à la fin l'un des deux dit à l'autre : si tu étois plus proche de moi je te ferois voir ce que je sçai faire: cehii-ci se croyant déshonoré s'il sembloit le craindre, s'approcha aussi-tôt : celui qui l'avoit menacé, le voyant à portée, hui souffla sur le visage, & le fit tombes par terre comme mort. Mon Auteur. furpris d'un accident si étrange, y accourur pour le secourir à il lui fit prendre quelques cordiaux, qui le firent revenir, quoiqu'avec beaucoup de pei, ne, mais qui ne le guérirent pas fitôt de l'impression que le malesice avoit fait sur lui. Ce fait ayant excité la curiosité de mon Auteur, il soût à la fin, que le scelerat qui avoit soussé sur le visage de l'autre, avoit acheté d'un de ces Mulagi, un malefice qu'il portoir caché dans ses cheveux, dont la force étoit si grande, qu'en soufflant sur le visage d'un autre les parties insensibles qui s'en détachoient continuellement, produisoient l'effet qu'on avoit vû.

Dieu sçait, dir mon Auteur, les

peines que tons les Missionnaires one pris, pour délivrer ces pauvres peuples, que nous tâchons d'éclairer des lumières de la Foi, de la cruelle barbarie de ces Mulagi; qui sont des assafs sins, aux gages de tous ceux qui les veulent employer pour se venger de leurs ennemis.

Un de ces Ministres se vengea cruellement de son ennemi. Il cacha dans la couverture de sa case, ses malefices ordinaires, ou plutôt, des poisons qui eurent tant de force, qu'en peu de jours, quatorze personnes qui compofoient cette famille, moururent les unes après les autres, sans aucun signe de maladie, mais en jettant un grand cri, comme sion les eut percez avec une épéc. 11 seroit ennuyant, dit mon Auteur, de raporter ici en détail, les occasions que ces Idolâtres donnent à ces Mulagis, de les ruiner ou de les dérruire. Nous en avons marqué plusieurs dans cette Relation, qui sont plus que suffisantes, pour faire connoître le dur esclavage dans lequel le Démon les a réduits. En voici un d'une autre espece.

Nous avons dit dans un autre endroit, quels sont leurs sentimens sur les ames des Désunts. Nous avons fait voir, qu'ils s'imagin nequ'elles sont

DEL'ETHIOPIE OCCID. errantes sur la terre, & qu'elles y souffrent les mêmes besoins qu'elles avoient. quand elles étoient unies à leurs corps. une faim canine, & une soif intolerable. Lors donc que ces Giagues pensent, en dormant, à quelqu'un de leurs parens défunts, ou qu'ils se trouvent dans quelque disgrace; ils s'imaginens aussi-tôt, que c'est l'ame de ce défunt, qui est reduite à un extrême necessité de vivres & de boissons, qui s'apa-i soît à eux, qui leur demande des secours, qui leur reproche leur dureté & leur négligence; & qui pour se venger, leur cause les disgraces & les maladies qui les attaquent.

Pour s'en éclaireir, ils ont recours à un certain Ministre, appellé Gangai Ta-Zumbi; c'est-à-dire, le protecteur ou le curateur des défunts. C'est principalement chez les malades, que ce sourbe fait ses affaires; parce qu'ils n'attribuent jamais leurs maladies aux causes naturelles, mais aux accidenss sur tout, là l'impatience des défunts, qui ne peuvent suporter les moindres negligences qu'on a pour eux. Ces in loins, pour me servir du terme nous veau bien ou mai inventé, sont des fautes qu'ils ne pardonnent point sous vent, sans se danner la peine d'avents

tans, qu'il mérite besucoup plus qu'on ne lui a donné pour ses peines, & pour reconnoître son merite & le crédit qu'il a auprès des gens de l'autre monde. A la fin il se déposiille, se jet. te par terre tout nud', court , comme s'il étoir enragé, jusqu'à ce qu'il ju-, ge à propos de dire que l'esprit du défunt est entré dans son corps, qu'il lui a révelé ses besoins, ses peines & les raisons qu'il a eu de maltraiter ou de s'apparoître à celui qui est en peine. Telle est la pratique de ces sourbes. quand les corps des défunts sont tout-àfait consommez & réduits en poussieres

gans, pour

Mais quand ils sont encore entiers Remedes & enterrez tout nouvellement, ils le font exhumer, & lui coupent la tête; gans, pour de laquelle ils prétendent qu'il sort guerir les de laquelle ils prétendent qu'il sort maladies. du sang; soit qu'il soit réel, ou quo ce ne soit qu'un prestige, ils le ra-massent, en sont des emplatres, qu'ils mettent sur le corps du malade, & qu'ils mêlent avec ses viandes & ses boissons; & ils l'assurent d'une guerifon d'autant plus sure & plus prompte, que le défunt ayant la tête coupée, n'aura plus les forces qu'il avoit aupara-vant, & que par contéquent, il ne fers plus en état de le moloster. Cela leul ne suffir pourrant pas. Il faut que

de l'Ethiopie Occid. le malade observe le regime qu'il luis, a preferio 3 & ce regime est si varié; fidifficile, souvent même fi contradictoire, que quand le malade ne guerit pas le Médecin a toûjours des excuses & des vailons de reste pour se justifier & pouv. conferver saréputation. La chose est bien plus difficile quand le défunt n'a point en de sepulture, ou parce qu'il a été usé. & mangé par les ennomis, ou parce qu'il a été devoré par les bêtes féro ces, ou par les reptiles, on parce que les compatriotes ont jugé à propos de se repaître de ses chairs, sans épargner même ses os, qu'ils ont cassé & écrasez pour en succer da moëlle. Dans ces casla difficulté devient infiniment plus grande; il faut que le Ganga-Ya y employe coute fon adresse, & qu'il metto en œuvre tous les secrets de sons est. La peine est grande, & la recompense doit y être proportionnée. Il faut alors tripler & quadrupler l'honoraire; il faut payer comptant : on ne connoît point le credit dans ce pais, & dans ces occasions, moins que dans toures les autres. Lorsque le malade infense a traité avec le Ganga, celui-ci prepare des lassets & des piéges, & les tend de tous côtez autour de l'habitation du malade, & jusques dans les

Lors donc que la rufe du Ganga a est son effet, & qu'il a attrapé quelque animal, gros ou perit; il l'apporte au malado, & lui dit : réjouis-tob, nons tenons l'ennemi, il n'échapera pas ; es fanté est assucé, tu ne seras plus tour-menté : mais sois averti, que je ne puis gatder cet oiseau ou ce rat, que tant de jours. Prends tes mesures là-dessus; il m'en coûte beaucoup à le nourrir. Si je le laisse échaper sans le tuer & le mettre en poudre, tu seras plus maltraité que tu ne l'as jamais été: il se vengera cruellement; vois ce que tu veux faire.

On entend ce langage, sans inter-

DE L'ETHIOPIE OCCID. prete. Il signifie, qu'il faut de nouveau mettre la main à la bourse. Il n'en faut pas faire à deux fois; il faut qu'une famille se ruine, pour satis-, faire l'avarice du fourbe Ganga. Quand on en est venu à bout, il apporte en cérémonie, l'esprit pris au trebuchet, dans la case du malade, il lui réprésenteles bienfaits de celui qu'il persecute si cruellement ; combien de fois il lui a donné à boire & à manger, & lui a donné d'autres marques de son amitié & de sa generosité; il en vient aux reproches les plus sanglans, il l'outrage, le fait crier, & dit au malade: J'entens ce que tune comprends pas; il me demande de le mettre en liberté; mais je t'aime trop, pour lui donner le moyen de te nuire encore: il faut t'en, débarrasser une bonne fois. Veux-tuqu'il meure pour toûjours? Le malade, n'a garde de souhairer autre chose; il l'en suplie de tout son cœur. La famille, à genoux, demande la même chose, & fait de nouveaux présens. Le Gange, gagné par ces liberalités, prononce l'arrêt de mort contre l'esprit & lui tond le col. On entend aussi-tôt des cris de joie : le malade imaginaire se trouve soulagé. Mais il faur encore une autre chose, pour lui rendre entierement la santé, & empêcher l'esprit de se revêtir d'une nouvelle forme, & de recommencer ses mauvais traitemens: il faut le reduire en poudre, & que le malade l'avale dans les boissons & dans ses viandes, qu'il le digere, qu'il le rende en excrémens ; parce qu'alors l'esprit cessera tout-à-fait d'être quelque chose. Mais cette manipulation est difficile; c'est un travail long & penible; & le Ganga a bient d'autres choses à faire. Il faut faire de nouvelles conventions avec lui, it faut trouver de quoi le fatisfaire, payer : le bois & le charbon. Il compre, pour ainsi dire, les coups de pilon qu'il serà obligé de donner pour le reduire en poudre; tout cela vaut son prix: on ne fait rien Gratis ni à credit; mais on vient à bout de tout avec de l'argent ou des marchandises. Si le malade en manque, & qu'il ait des femmes, des enfans, des freres, ou des sœurs, il est sûr d'en avoir bientôt: c'est une monnoye courante dans le pais; les Européens sont toûjours disposez à s'en charger, le malade vend ses patens, paye le Ganga, l'esprit est mis en' poudre, le malade l'avale, & se trouve gueri. Que peut-il souhaiter davantage? Comment s'est fait ce prodige : Belle demande. On a guéri l'imagination blessée du malade; on a suivi ses préjugez, on a travaillé en consequence; on a réussii. Il est vrai qu'il lui en a coûté beaucoup, mais il est gueri; & peut-être a-t'il eu le bonheur de se débarrasser de quelques semmes & de quelques parens incommodes, de quelques enfans indociles. Que d'avantages, dont il est redevable à un songe?

Tout le monde sçait, que la plûpart de nos maux résident dans l'imagination, & qu'ils disparoissent dès qu'elle est guerie. Mr. Boileau l'a demontré dans une de ses Satytes : les hommes font tous fairs les uns comme les autres, & ne different entr'eux, que du plus ou du moins. C'est une espece d'axiome en médecine qu'il vaut mieux se livrer à un médecin ignorant en qui on a confiance, qu'au plus habile d'une Faculté, en qui on n'en a point. Pourquoi cela? Parce que lamala die est plus de moitié guerie, quand on gueri l'imagination; & elle est guerie à coup sur, dès qu'on se persuade que ce Médecin est capable d'y réussir.

Si ces charlatans noirs étoient moins chers, & qu'ils ne joignissent pas la frivole invocation du démon à leurs forfanteries, il me semble qu'il y auroir

Quelquesois le Zumbi se sert d'une autre ruse. Il entre dans la case du malade, avec un bon nombre de ses associez; il met dehors tous ceux de la maison, & ferme bien la porte. Il s'aproche du malade: ses assistans environnent le grabat où il est couché. On l'interroge sur son songe; on en examine mûrement toutes les circonstances: & enfin, le Zumbi conjure l'esprit, de dire tout haut le motif qu'il a de vexer d'une maniere si cruelle son ami, son parent, qui lui a été toûjours devoué, qui l'a aimé pendant qu'il étoit au monde, & qui lui a donné tant de marques de sa tendresse depuis qu'il en est sorti? L'esprit irrité, ne se rend pas d'abord, il est fourd, il est muet, il ne rend point de réponse. Le Zumbi après s'être épuisé en complimens & en remontrances, en vient aux conjurations les plus fortes, aux menaces les plus terribles. A la fin un des affistans du Zumbi, contrefaisant sa voix, & sans crainte d'être reconnu dans ce lieu plein d'obscurité, répond avec des accens tristes, que c'est la dureté de son parent ou de fon ami, qui l'a forcé d'en venir à cette extremité, qu'il l'a laissé manquer, depe l'Ethtoris Occio.

quis long-tens, des choses les plus negessaires; qu'il soussire une faim & une
foif qu'il ne peut plus suporter; qu'il
a été obligé de se nourrir d'immondices; qu'il n'en peut plus, qu'il est reduit à la famine la plus cruelle; & que
puisqu'il ne reçoit aucun secours des
vivans, il va les faire compagnons de
ses miseres, en les privant de sa vie,
après les avoir bien tourmentez.

Comme il parle assez haut pour être entendu de ceux qui sont dehors, ils frappent à la porte, & promettent à l'esprit, le double de ce qu'il a demandé, ils recompensent largement le Zumbi & ceux qui l'ont aidé dans sa fourbe, & comme ils ont besoin d'un intercesseur auprès de l'esprit irrité, ils lui mettent promptement entre les mains, tout ce dont l'esprit a marqué avoir besoin, en le supliant d'être le médiateur de leur réconciliation. Le malade après cela guerit s'il peut; le Zumbi & sa troupe, chargez de provisions & de remerciemens, se retirent. Que si le malade part de ce monde, ils publient qu'il a fait les choses de mauvaise grace, & que l'esprit a eu raison de se venger; ce qui ne seroit point arrivé, s'il eût suivi les avis pru-dens & salutaires qu'ils lui ont donné,

Scilli est le nom d'un Ganga-l'a qui rient école publique, & qui estima Professeur célébre, qui caseigne pour de l'argent à faire des ceintures, qui préservent de la rencontre & des donts des bêtes féroces. On ne sçauroit s'imaginer combien il est suivi, & les profits qu'il tire de ses leçons. Comme la fa-brique de ces ceintures est accompagnée d'un infinité de cérémonies, il faut un tems considerable & beaucoup de dépenses, avant de passer maître dans cet art illusoire. Il seroit plus aisé de se faire recevoir maître Apoticaire, ou Docteur en médecine dans la plus célébre Faculté du monde, que de deveinir maître dans l'art de faire de ces ceintures. Les disciples de ce fourbe, vantent de tous côtez la profondeur de Sa science, son infaillibilité. Ils ont le catalogue de ceux, qui par le moyen de ces ceintures, ont été préservez des Lions, des Tigres, des Serpens; mais ils se gardent bien de dire ceux, qui malgré ces ceintures, ont été déchirez & devorez par ces animaux. Il est arrivé quelquefois, que ces bêtes n'ayant pas faim, les ont laissé passer; ils auroient passé de même, quand ils n'auroient point eu de ceintures: mais l'experien-ce apprend aux gens de bons sens, que

DEL'ETHIOPIE OCCID. 217 ce sont de foibles remparts, pour peu que ces bêtes soient pressées de la faim. Cela n'empêche pas ces insensez d'acheter ces ceintures, de s'en environner la tête, le col, les bras, le corps, les cuisses & les jambes; & dans cer équipage ridicule, ils vont affronter les plus grands dangers. Il est vrai qu'ils en sont les dupes, & qu'ils y demeurent presque tous: & quand leurs parens s'en plaignent à ceux qui les ont venduës, ils ont toûjours des prétextes tout prêts, pour excuser leur non valeur. Tantôt c'est qu'ils ne les ont pas mises dans l'ordre qu'on leur avoit prescrit, ni dans le tems qui leur avoie été marqué; ils ont mis, par exemple, celle de la tête, avant celle du bras ou de la jambe droite; ils les ont mis dans le croissant de la Lune, au lieu d'attendre au décours; ils ne s'étoient pas baignez auparavant, ou ils se sont baignez après; ils les ont laissé mouiller de la rosée; ces inobservations leur ont ôté toute leur vertu. Après cela, faut-il s'étonner si ces gens peu attentifs ont porté la peine de

leur désobérssance, s'ils ont été dévoreze D'ailleurs, ces ceintures ne peuvent servir que pour un tems, & pour la personne seule qui les a achetées. C'est Tome II. renverser l'ordre, & perdre le fruit des travaux immenses que le Scilli a suporté quand il les a composé. Ce sont des crimes qui ne peuvent s'expier, que par leur sang. Ils sont morts, ils ont été devorez; ils sont heureux d'en être quittes pour cela; car le Scilli pourroit en faire porter la peine à toute sa famille, & il le fera si on ne l'appaise promptement; parce que sa reputation en pourroit soussire. Autre moien de se faire payer une seconde sois, & de vendre plus cher sa mauvaise marchandise.

Au reste, ces peuples sont si entêtez de ces préventions extravagantes oc ridicules, que quand les Missionnaires tâchent de les en faire revenir, & qu'ils leur en démontrent la fausseté par des raisonnemens ausquels ils ne peuvent répondre; ils leur tournent le dos, pour n'être pas obligez de leur répondre.

Mon Auteur s'est souvent trouvé en voyage avec des Négres qui étoient chargez de ces ceintures, qui en étoient couverts depuis la tête jusqu'aux pieds, & qui à cause de cela, marquoient une fermeté extraordinaire dans les occations où on se trouvoit exposé à rencontrer des bêtes séroces, qui cepen-

Ant en ont été dévorez à ses yeux; pendant que ceux qui étoient dépourvus de ces prétendus préservatifs, s'échapoient des dents de ces bêtes carnassieres, en montant sur des arbres, s'en quoi ils sont fort adroits; ) lui demeurant seul, & sans autre assistance, que celle qu'il recevoit de la Providence Divine, entre les bras de laquelle il se jettoit en embrassant son crucifix. Moien essicace, dont il s'est servi une infinité de fois, & qui l'a sauvé des grisses & des dents des Lions & d'autres bêtes féroces.

Singhile ou Singhilla, sont des termes sinonymes, qui signifient un Augure, ou un Devin. On peut assurer, sans craindre de blesser la verité, que ces miserables sont réellement possedez de quelque esprit malin, qui parle par leur bouche, & qui leur fait dire

tout ce qui lui plaît.

Ces pais sont remplis de cette race cruelle, avare, fourhe; pour laquelle les Négres, Giagues, & non Giagues, ne laissent pas d'avoir une estime, qui passe l'imagination. Il sont les arbitres & les expositeurs des Loix; rigoureux jusqu'à l'inhumanité, pour les faire observer aux autres, sans se metare en peine d'en observer eux-mêmes

## 220 RELATION

la moindre partie. Ce sont réellement les Pharisiens de la Loi des Quixilles, La moindre inobservation des choses contenues dans leur Rituel, ne peut être essacée, que par le sang de ceux qui l'ont commise, pendant qu'eux autres, ne se donnent pas la peine d'ob-ferver ce qu'il y a de plus essentiel. Malgré cela ils sont respectez comme s'ils étoient des Dieux sur la terre. On obéit sans réplique à leurs ordres, on ne leur parle qu'à genoux, & avec une veneration qu'on ne peut exprimer; les paroles qu'on leur adresse, doivent être choisies, étudiées, mesurées. Ce n'est pas le simple peuple qui en use ainsi: les plus grands Seigneurs, les Gouverneurs des Provinces, les Rois mêmes, n'osent se dispenser de ce devoir. Et à qui sont-ils redevables de cette autorité suprême? à la soumission aveugle que ces peuples ont pour les Oracles du Démon.

C'est ce qui fait que tant d'hommes & tant de semmes de toutes sortes de conditions, cherchent à entrer dans certe Secte, & à devenir Singhili. Il leur en coûte beaucoup à la verité; car les maîtres de cet art ne donnent pas leurs leçons gratis, ils se sont payer trèscherement; mais quand on a rempli leur avarice, on a bien-tôt le Diable dans le corps; ou si on ne l'a pas réel-lement, on a appris les tours de souplesse, qui persuadent le peuple qu'on en est possedé, & voilà aussi-tôt un homme ou une semme reconnu Singhilé, honoré, respecté, & obéi comme tel, & en droit de faire tout le mal que son

mauvais naturel lui inspire.

Un de ses droits, est de convoquer & d'assembler le peuple, quand bon luis femble. Il sonne son cornet: tout le monde quitte le travail ou les cases & se rend auprès de lui. Il se met au milieu de l'assemblée, & lui proteste que ce n'est pas par la propre volonté ou par un simple entousiasme, qu'il les a assemblez; qu'il y est contraint par une impulsion violente de l'esprit d'un tel défunt; & que par consequent, ils doivent recevoir avec une soumisfion parfaite & un profond respect, ce qu'il leur dira de sa part, & obéir ponétuellement & sans réplique à ce qu'il leur commandera en son nom. Aussi-tôt la simphonie discordante de leurs instrumens barbares, se fait entendre; leur musique détestable s'y joint; & tous les assistans y prennent part, & font leur partie en y mêlant de tems en tems des hurlemens épou-Kiij

## 22 RELATION

vantables, plus capables d'effrayer & de mettre en suite les bêtes séroces, que d'évoquer le prétendu esprit du désunt, que l'on supplie d'entrer dans le corps du Singhilé: car c'est le but de leurs chansons, qui ne sont que des conjurations ou des imprécations Diaboliques qu'ils s'imaginent avoir la vertu & le pouvoir d'évoquer les esprits.

Le Singhile en fait de son côté, de bien plus puissantes : c'est son mérier; il prie, il conjure l'esprit de se rendre & d'entrer dans son corps. Quand if en a assez fait pour tromper le peuple de lui persuader que cet esprit est esfectivement entre dans son corps; H se leve avec peine sur ses pieds; & comme s'il étoit chargé de quelque grand poids, il commence à se débattre comme un furieux, il roule les yeux d'une maniere horrible, il écume comme un enragé; il se jette par terre, & déchire ses vêtemens, se mord, s'égrarigne: il faut être accoutumé à ses fourberies, pour ne pas croire qu'il est réellement possedé du Diable. Tout cela lui est necessaire, pour faire croire qu'il a un commerce ouvert avec les esprits, & qu'il converse familierement avec eux, qu'il en est aimé. En faut-il davantage, pour

DE L'ETHIOPIE OCCID. Îni attirer le respect, la veneration, l'obéissance de tout le monde? il ne lui seroit pourtant pas avantageux, qu'on le crût récliement possedé du Diable; encore moins d'étre le Diable en propre personne: car tout le monde l'auroit en horreur. & le fuiroit. Il sussit qu'on le croye possedé pour 'un tems de l'esprit de quelque défunt de consequence; au nom duquel, après qu'il a achevé les fingeries dont nous venons de parler, il prononce des oracles si extravan gans, li remplis de sens deubles, d'énigmes, de métaphores, que les plus habiles n'y comprennent tien, & ne penvent s'empêcher d'y être trompés.

Il ne manque pas, dans ces occasions, de prendre le nom du défunt dont il fait croire que l'esprit le fait parler; &c il le garde, jusqu'à ce qu'il en prenne un autre dans une autre occasion.

Ce qu'il n'oublie jamais, ce sont ses propres interêts; il sçait les faire valoir à merveille: & comme il ne fait jamais ces cérémonies, sans en être prié par quelque curieux qui veut sçavoir quelque évenement futur, ou des choses passées qui sont cachées; il se fait payer cherement des mensonges qu'il débite, & toûjours au nom de l'esprit Kiiij

qu'il prétend avoir évoqué & fait entrer dans fon corps.

L'ambiguité de ses réponses, dont les gens tant soit peu éclairez voyent la contradiction & la fausseté, ne laisse pas de le faire passer chez ces peuples, pour un homme qui, sçait tout, qui lit dans l'avenir, à qui les choses les plus éloignées & les plus secrettes font présentes. Tous les Giagues le regardent dans cet état, comme un Demi-Dieu, ne l'interrogent qu'avec un profond respect, & dans les termes les plus humbles.

Ses réponses commencent toûjours par des oracles effrayans. Il prédit des guerres funestes à la Nation, des débordemens de Rivieres, des famines cruelles, des maladies, des mortalitez, qui emporteront une infinité de mon-. de; & cela, parce qu'on est négligent à assister les défunts qui sont dans une misere affreuse, manquant des choses les plus necessaires, par la dureté de leurs parens, de leurs anciens amis. Il jure, que s'ils ne se rendent promptement, & ne lui fournissent ce qu'il leur demande pour les défunts, il fera eroûler les fondemens de la terre, renversera sur eux les montagnes & les forêts, qu'il infectera l'air, qu'il mettra rous les élemens en défordre, &c.
ne laisser aucun vivant dans le pais.
Ces terribles monaces, que ces Infideles entendent, non comme venant du Singhité, mais de l'esprit du défunt equ'il a évoqué, les sont trembler jusque dans la moclle des os. Ils se croyent perdus sans ressource, ils se jettent à ses pieds; ils le supplient avec larmes d'interposer tout son eredit auprès de l'esprit, pour en empêches l'esset : ils lui promettent plus qu'il n'a demandé,

des vivres, des Sacrifices d'hommes, des vivres, des marchandifes; en un mot, tout se qui peut le leur rendre

favorable.

Mais ce cruel Singhile scait que ces peuples oublient facilement leurs promesses, et que s'il les laisse revenir de la frayeur où il les a jettez; ils ne songeront plus à accomplir ce que la peur seule a tirée de leurs bouches. Il est plus alteré du sang humain, que ces ames informenées qui en payent la valeur dans les enfers; mais il se donne pour leur avocat, pour leur exacteur; il en fait luimême le métier: & pendant que ces peuples épouvantez n'ont l'imagination remplie que des malheurs qu'ils croyent pendre sur leurs têtes, il prend ce mement heureux pour lui, & fatal pour

ces insensez, il tire de sa guaine un grand couteau dont il s'est muni; & courant comme un forcené au travers de cette multitude effrayée, il l'enfonce dans la poitrine des uns ; il égor-Cruel'es de ceux-ci , il coupe à moitié la têre executions. là, il fait à d'autres de larges & profondes playes: & tout trempé du lang de ces infortunées victimes, il prend une talle, en boir à longs traits, & s'en désaltere. Ce rafraîchissement lui est enecessaire après ce cruel travail. Il invite ce peuple inhumain à y prendre part; après quoi il coupe en morceaux ces cadavres, encore fumans & palpitans, & les distribue à ceux que sa fureur a épargnez. Quelle manie ? Quelle férocité? Elle est égale dans les assistans & dans le bourreau. Sans pensor que ce sont souvent leurs propres enfans, leurs femmes, leurs freres, leurs peres & meres; tous boivent avec avidité le sang bouillant de cosmalheureux, & devorent tout crûs, les lambeaux de chair que ce furieux leur a jetté com-

me à des chions affamez. C'est ainsi que se rermine cette cérémonie exécrable; plus il y a de victimes égorgées, plus la sère est célebre, le peuple content. Le Singhist l'est plus que tous

Digitized by Google

DE L'ETHIOPIE OCCID. Tes autres, par les présens qu'on lui fait. Il n'est plus question du défunt ; il a dû boire & manger pour bien du tems : du moins il n'a tenu qu'à lui, puisque ç'a été à son occasion, que le Singhilé a fait ce massacre. On ne laisse pas de ratisier les promesses qu'on lui a fait; sauf à ne s'en plus souvenir un moment après. Ce qu'il y a de plus réel, outre le festin qu'on hi vient de faire, ce font des chansons à sa louange, toûjours accompagnées de la symphonie barbare de ces instrument déconcertez. Après cela, on reconduit en pompe le Singhile chez lui, & on lui aide à porter les présens dont on l'a comblé.

Outre le credit que les Simbblez ont auprès des Rois, des Princes, & des Généraux d'armée; ils exercent dans les armées, & même dans l'Etat, une charge, à qui on pourroit donner le nom de Chapelain ou d'Aumônier, à ce n'étoir prophaner un nom si faint & si respectable parmi nous. Cette charge leur donne une autorité à étenduë; qu'elle les rend en quelque façon formidables, d'autant qu'en cette qualité, ils sont non-seulement les arbitres dans tout ce qui regarde la Religion; mais même, de toutes les resolutions qu'on

prend dans les Conseils, sur tout lors que les choses sont difficiles ou douteuses, & que les avis sont partagez.

Non-seulement leurs avis sont toûjours décisifs, mais ils ont encore le droit de benir, de maudire, & de faire des imprecations contre les ennemis. Comme ceux-ci ont - austi parmi eux des Singhiles, l'attention des uns & des autres, est de chercher à se détruire reciproquement par les voyes d'enchantemens. C'est-là toute leur occupation, c'est-là leur but; c'est à quoi tendent toutes leurs pensées, toutes leurs actions.

. Ils se vantent que les victoires & les défaites leur sont revelées long-tems avant qu'elles arrivent; qu'ils penetrent les secrets les plus cachez, les pensées & les desseins, tous les mouvemens des cœurs; en un mot, qu'ils ont une connoissance claire & distincte. de tout ce qui se passe dans ce monde & dans l'autre.

Il arrive pourtant souvent qu'ils se trompent; il n'en faudroit pas davantage pour décrediter leur profession, s'ils n'y mettoient si bon ordre, qu'ils sont toûjours à couvert, quand les fuccès ne répondent pas à leurs prédictions. Pour y réuffir, ils ne répon-

DE L'ETHIOPIE OCCID. dent jamais nettement sur ce qu'on leur demande. Ils enveloppent leurs réponses de tant de conditions obscures, opposées, équivoques, qu'ils peuvent dire oùi ou non, selon que leur caprice le leur dicte, & sans qu'on puisse les accuser de mensonge ou d'ignorance. De sorte que si les choses arrivent comme ils ses ont prédites, leur réputation s'affermit & s'augmente, on les regarde comme des Devins du premier ordre : si le contraire arrive, ils se tirent aisement d'affaire, en disant qu'on a manqué à telles & telles conditions qu'ils avoient marqué, & qui étoient absolument necessaires pour faire réussir l'affaire. Ces malheureux aveugles, se payent de cette mauvaise monnoye; & quoiqu'ils se soient precipités dans les malheurs où ils sont tombez, par les promesses trompeuses de ces fourbes, ils n'en rejettent la faute que sur eux-mêmes, & jamais sur celui qui les y a fait romber.

Lorsqu'il plaît à ces furieux Antropophages de faire une de ces cruelles fêtes; ils ont soin d'en faire donner avis à tous les Seigneurs ou Gouverneurs des Libattes. Ils les foit aver- Preparatir du jour & du lieu qu'ils ont shoi- tion d'une tragedie pour faire cette sanglante tragedie; sanglance

ils leur dénoncent, qu'ils ont maudit tous ceux qui ne s'y trouveront pas, & qui manqueront d'apporter avec eux les couteaux pour couper les chairs, les tasses & les autres vases pour boite le sang des victimes. Ils sont tous pourvûs de ces instrumens sunestes qui sont destinez à cet unique usage, &

tegardez comme sacrez.

Le Singhilé, se rend au lieu qu'il a marqué: il y est porté dans un hamac magnifique; vêtu des plus beaux draps qu'il a pû avoir : il est couronné de sleurs, & orné de tout ce qu'il a de plus précieux. On porte près de lui, son grand couteau & sa tasse; & il est accompagné d'une multitude de gens qui chantent, qui dansent, qui sautent, comme s'ils alloient à une sète; quosqu'ils sçachent très-bien qu'ils n'en reviendront pas tous, & qu'un bon nombre d'entr'eux y laisseront la vie, & serviront de nourriture aux autres.

Les femmes Sin hilles, se font accompagner & environner de toutes les jeunes filles, des Dames, & de toutes les femmes de leurs quartiers. On assure qu'elles sont encore plus cruelles que les hommes, & que leur agitation & leurs mouvemens diaboliques, sont bien plus à craindre. Je ne crois pas qu'on m'oblige à chercher des preuves pour s'en convaincre. Aussiremarque-t'on qu'elles répandent bien plus de sang. Leur fureur est extrême; elle s'étend également sur les hommes, & sur les personnes de leur sexe: que ce soient des gens du commun, ou des gens de condition, tout leur est égal; elles trempent leurs mains sans distinction dans leur sang, tel qu'il puisse être: elles prononcent seules ces ceucles atrêts de most, & elles les executent sur le champ.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que personne ne se dispense de se trouver à ces sunestes assemblées; que tous y vont avec joie, & même tiennent à honneur d'être choisis pour appaiser par leur sang, la colere de l'esprit pour lequel on fait la cérémonie. La joie paroît sur leur visage, quand ils voient approcher le couteau qui les va immoler; & on en a vû souvent plusieurs, qui sans remuer, sans se plaindre, ont reçûs jusqu'à cinq coups de couteau avant de mourir.

Nous ne répeterons pas ici ce que nous avons marqué ci-devant; c'est la même chose, le même festin, le même massacre.

Il arrive quelquesois, que le Singe

ghilé perd son tems à invoquer l'esprit, & à le conjurer d'entrer dans son corps, afin qu'on puisse sçavoir par lui-même, ses besoins & ses prétentions.

Un Négre qui s'étoit trouvé comme Ministre du Singhilé dans une de ces sanglantes cérémonies, a raporté à mon Auteur; que ce fourbe s'étant tant fatigué pendant plusieurs heures à évoquer l'esprit d'un Giagne de consequence, mort depuis bien des années, fans sentir au-dedans de lui les prétenduës agitations que la présence de l'esprit y cause pour l'ordinaire, il en étoit. désolé. Il recommença plusieurs fois ses cérémonies; il joignit aux complimens & aux harangues les plus flateufes, les plaintes les plus vives, les reproches les plus sanglans, les menaces les plus terribles, & tout cela en vainl'esprit demeura sourd, immobile; rien ne le toucha. La réputation du Singbilé couroit de grands risques, parce que le peuple las de se morfondre . & d'attendre depuis si long-tems le banquet inhumain dont il avoit flatté son appetit, murmuroit hautement, & acculoit le Singhile, d'ignorance & d'impuissance. Il auroit pu pousser sa fourberie jusqu'au bout, & seindre que

be L'ETHIOTIE OCCID. l'esprit demandoit un Sacrifice, il en étoit le maître; mais Dieu ne le permit pas. Il prit le seul parti qui lui restoit, pour conserver sa réputation, déja ébranlée. Il demeura un moment dans un profond filence; après quoi, revepant comme d'un assoupissement, ou fil'on veut, d'une extase : Ne vous étonnez pas, dit-il, à l'assemblée, si l'esprit d'un tel n'est pas venu: il m'a envoyé dire qu'il est dans un païs de délices, où il se divertit à merveille; il est actuellement dans un banquet somptueux: il n'a besoin de rien pour le présent; il m'en avertira dans le tems-Il est content de votre attention; il vous favorisera, & vous aurez bien-tôt des marques de son bon cœur; la récolte sera abondante: & si nos ennemis se mettent en devoir de nous attaquer, nous en serons avertis; nous les batterons à platte couture, & nous ferons dans ce même lieu, le plus grand Sacrifice de nos ennemis, dont on ait jamais entendu parler. Retournés - vous - en joieux dans vos maisons, & remerciez l'esprit bienfaisant qui vous comble de tant de faveurs. Ce fut ainsi, que ce fourbe se tira d'affaire.

Mon Auteur ne se contente pas des faits que nous avons raportés, pour

donnez-les-moi: voilà ce que je vous

demande; voilà ce que je veux.

Ce discours fit cesser la crainte qui s'étoit emparée de l'assemblée. L'esprit du Giague fut remercié de son attention, & de la bonté qu'il avoit pour eux: on remercia aussi celui qui les avoit tiré si adroitement de cer embarras. Le Singhilé qui avoit manqué son coup, lui présenta le couteau sacré dont on se ser dans ces cruelles cérémonies. U recût cet honneur avec joie, d'autant plus que n'étant pas Singhile, on lui en faifoir faire les fonctions. Il prit le couteau, & en deux coups, il abattit les têtes de ces deux victimes, qui ne firent pas la moindre difficulté de se laisser immoler. Il but le premier, Largement, de leur sang tout fumant mangea un bon morceau de lour chair toute cruë; & satisfit, en se satisfaisant lui-même, cet esprit assamé & alteré, qu'il supposoit lui être entré dans le corps.

Après cela, il mit en pieces ces deux cadavres, & les distribua à tous les aflistans, qui les curent bien-tôt dé-

vorez.

Telle sur la fin de cette horrible assemblée. Mon Auteur ne manqua pas d'en faire connoître l'énormité à ce-

pe l'Ethiopie Occid. 237 ini qui la lui racontoit; & la grace a-gissant dans ce moment sur l'esprit & sur le cœur de cet Idolâtre Antropophage, il reconnut la fausseté de sa Religion, les horreurs de sa Secte, il la détesta, & se sit Chrétien.

Voici deux faits dont mon Auteur a été témoin oculaire, & sur lesquels il ne craint point qu'on lui puisse reprocher qu'il n'a pas apporté toutes les précautions d'un homme sage & éclai-

ré, pour n'être pas trompé.

Il étoit en 1657. Aumônier d'une partie de l'armée Portugaise qui étoit dans la Province de Scella, qui est de la Jurisdiction du puissant Catucullo Caccariondo. On étoit en marche, pour aller combattre le Giague Gonga Caanga. On fut surpris que ce chef vînt au camp, se présenta au Général Portugais, & lui dit; qu'il venoit se soumettre au Roi de Portugal, se reconnoître son vassal & implorer sa protection. Le Général assembla son Conseil; & y ayant fait entrer le Giague Gonga, il lui demanda quelle raison il avoit de prendre une résolution de laquelle il avoit toûjours paru si éloigné: sça-chez, Messieurs, lui répondit Gonga, que j'ai fait plusieurs Sacrifices à l'esprit de mon frere, étant accompagné

4.8 dans ces occasions, de mon Singhille & de tous mes domestiques, afin de sçavoir de lui; ce qui m'étoit le plus convenable dans la situation où étoient mes affaires, & s'il m'étoit plus avantageux de me soumettre à votre Roi, que de tenter le sort des armes. Mes Prieres & mes Sacrifices n'ont point eu d'effer, pendant un long-tems, soit que mon frere ne daignar pas me répondre, ou qu'il fût occupé à d'autres affaires: je n'en recevois aucune ré-ponse: à la fin il s'est laissé fléchir, & m'a dit qu'il approuvoit la resolugion que j'avois prile, de vous demander votre amitié & votre protection; & qu'encore que vous lui eussiez ôté la vie, il reconnoissoit qu'il l'avoit mérité, parce qu'il vous avoit attaqué, & qu'il vous avoit fait la guerre le premier: que malgré cela, le meilleur conseil qu'il pouvoit me donner, étoit de m'accommoder avec vous, & de vivre sous vos Loix. Tout le monde admira la puissance de Dieu, qui forçoit le démon à dire la verité en cette occasion, & de donner à ce peuple un conseil qui les retireroit de sa servitude; puisqu'il étoit très-probable, que les Missionnaires que les Portugais leur enwoyeroient, adouciroient peu-à-pen

DE L'ETHIOPIE OCCID. 239 Leur humeur farouche & cruelle, & pourroient les réduire à la fin, au joug

de l'Evangile.

Voici le second fait. Il arriva à l'armée du Giague Cassangé, dans le tems que toutes les troupes étoient occupées depuis trois jours, à évoquer l'esprit d'un certain Pando, afin qu'il prît la peine d'entrer dans le corps de quelqu'un d'eux, & leur répondre sur ce qu'ils vouloient lui demander. Les Sacrifices & les prieres avoient été inutiles jusqu'alors, Enfin il se laissa toucher; & peu d'heures après l'arrivée de mon Auteur, il entra dans le corps du Singhille. Dès qu'il en eur donné des marques, toute l'armée entra dans une joie extrême; mais elle fut de peu de durée, parce que le Singhille entrant dans une fureur extraordinaire, leur dit avec une voix effrayante: Malheureux forcenez, quelle est votre frenesie? Pourquoi m'impertunez-vous? Parlez, donc; demandez. Cette terrible maniere de parler, épouvanta tout le monde; il n'y eût personne qui fût assez hardi pour ouvrir la bouche; on se tint dans un morne silence. Mais le Singhille ne voulant pas que ses peines fussent absolument perdues, commanda qu'on égorgeat sur le champ, deux

240 victimes qu'il désigna, en montrant avec la main, deux hommes, dont l'un étoit de Ganghella, & l'autre de Matamba, qui furent aussi-tôt saisis & égorgez. Contre la pratique ordinaire, il n'exigea pas que ces cada-vres fussent dévorez tous cruds; il se radoucit un peu, & demanda de la farine fraîche de sarasin: il sit couper ces corps, les fit cuire avec la farine, & distribua ce mers détestable à l'assemblée. Mais la plûpart n'y voulurent point toucher, & les autres ne le firent qu'à contre cœur. Cela ayant étonné mon Auteur, qui connoissoit depuis long-tems leur avidité pour une telle viande, il leur en demanda la raison, & ils lui répondirent, qu'ils éroient piquez de la maniere fiere & méprisante dont le Pando leur avoit répondu; qu'il falloit qu'il fût extrêmement irrité contr'eux, ou hors d'état de leur rendre service; ou que le Singhille eût commis quelque crime énorme, qui lui eût attiré l'indignation des esprits; & que dans ces cas, ils n'avoient rien à esperer de bon du Pando, & que par consequent, il étoit inutile de participer à ses victi-

La fabrique des nouvelles cases ou. Temples

DE L'ETHIOPIE OCCID. 241 Temples des Idoles, ne se fait pas Fabrique sans cérémonies : c'est un point de des Tenleur Religion. Lors donc qu'il faut bâ-ples des tir une maison neuve à ces faux-Dieux, les Singhilles avertissent tous les Seigneurs ou Gouverneurs des Libatres, de les accompagner dans la forêt, afin d'y couper selon leurs Rits, la principale piece de bois, qui doit soûtenir tout l'édifice; c'est à-dire, la piece du milieu: car les cases de leurs Dieux, ne sont pas faires autrement que les leurs, qui sont rondes, à-peuprès, comme nos glacieres. On coupe l'arbre que l'on juge convenable, pendant que les tambours & les autres instrumens accompagnent les cris & les hurlemens du peuple, épouvantent les bêtes féroces qui sont dans la forêt; & on l'apporte sur le lieu. Il faut être amis des Singhilles, pour avoir l'honneur de prêter l'épaule pour apporter ce fardeau. On plante ce maître poteau, & ceux qui forment la circonference. On couvre l'édifice de paille: mais on observe de ne faire ces ouvrages, que pendant la nuit; le soleil gâteroit tout; ils ont raison de le craindre : c'est pour le Prince des Ténébres que le lieu est destiné. Mais comme on ne craint plus que le soleil y entre, quand Tome II.

il est une fois couvert, parce qu'on n'y fait aucune fenêtre, & que la porte est basse & fort petite; on choisit un matin pour y placer les Idoles. Tout le peuple s'y rend, hommes, femmes, & enfans; tous les Singhilles des environs, avec leurs familles. C'est un

jour de joie & de fête.

On commence la cérémonie par le Sacrifice d'une chevre. Les Singhilles se servent de son sang, pour barbouiller le front des assistans, qui plus, qui moins. Ceux qui en ont davantage, s'estiment les plus heureux; ils se croient sanctifiez parce sang; & comme tels, ils entrent dans la case, tant qu'il en peut tenir; & ils y passent trois jours & trois nuits dans toute sorte de débauches les. plus sales & les plus outrées. Après cela on place les Statues des Dieux au milieu de l'édifice : elles sont renfermées dans des caisses ou dans des sacs enve-Ioppez d'étoffe, ou de peaux de bêres. Quelquefois il n'y a qu'un Idole, quelquefois il y en a plusieurs, qu'on expose certains jours à la vénération du peuple, selon que l'on en a besoin, pour en tirer des Oracles & des réponles.

Ce que cette cérémonie a d'avantageux pour le Singhille; c'est que pas

un de ceux qui y ont assistés, n'ose s'en retourner à sa maison, sans avoir fait son offrande à l'Idole, & un présent au Singhille qui en est le Ministre & le gardien.

Celui-ci ne manque pas de publier la puissance & la bonté de son Idole, les graces qu'une infinité de gens en ont reçûs, & l'immunité dont ils ont soin de faire joüir le lieu qui lui est consacré. Il assure que toutes les offrandes qui y sont déposées, y sont dans une entiere sureré; & que s'il se trouvoir des voleurs assez temeraires pour oser y mettre les mains, ils seroient aussi-tôt assaillis par des serpens horribles, & par les bêtes les plus cruelles, qui leur feroient porter la peine de leur sacrilége, en les mettant en pieces.

Malgré ces menaces, il ne laisse pas de se trouver des esprits sorts, & sur tout des Giagues constituez en dignité, qui s'en mocquent; & qui sçachant qu'il y a dans ces Temples, des choses de valeur, qui les accommoderoient, les enlevent eux-mêmes, ou les sont enlever par leurs domestiques, pendant qu'on occupe ou qu'on re ient dans quelque endroit le Singhille qui en est le gardien.

Ce crime, dans l'esprit du Singhille,

244 est si horrible, qu'il ne peut être essacé, que par le sang du voleur. Si on l'attrapoit, il seroit mis à mort & mangé sans remission; mais il n'est pas possible de le prendre dans le cas qu'on vient de dire, il faut pour contenter le Singhille, & appaiser la colere des Dieux, lui livrer un homme qui ait de la barbe. Ce cruel Ministre, l'égorge, boit de son sang, mêlé avec du vin, & mange de la chair, qui dans cette occasion, doit être rôtie. Après quoi la Justice est faite, l'Idole est appaisée; & on ne craint plus les malheurs qui seroient arrivez au peuple, si on n'avoit pas fait cette réparation à l'Idole.

Il est constant, que de tems immemorial, les Congois ont adoré les Idoles: mais il est aussi constant, que le culte qu'ils leur ont rendu, n'a jamais été fixe & déterminé. Il a toûjours dépendu de leur caprice, & sujet à une infinité de changemens; aussibien que les noms des Idoles, & les Sacrifices qu'on leur a offert.

C'est des Congois, que les Giagues ont pris une bonne partie des cérémonies qui sont en usage chez leurs Ministres. Ils y en ont ajoûté d'autres de leur invention: car leur Législatrice Tem-Ban-Dumba, semble avoir renfermée toute sa Religion, dans le culte des esprits des défunts.

On voit à present dans leur Secte, une si grande diversité d'opinions & de Rits particuliers, que cela fait pitié. Tout ce que mon Auteur en a pû démêler, après un examen très-serieux dont il juge à propos d'instruire le public, & sur tout les Missionnaires, se réduit à deux choses. La premiere, que chaque Province a ses Idoles & ses Singhille particuliers, qui ont soin de leur culte, & qui prennent, pour l'ordinaire, le nom de l'Idole dont ils sont les Ministres. On ne laisse pas de les appeller du nom générique de Quilondo. La seconde, c'est que chaque Singhille a sa femme, qui se pare aussi du nom de l'Idole, & qui est Singhille comme lui, & joüit des mêmes prérogatives. C'est à elle que les femmes

dans un degré encore plus éminent. Il y a une infinité de Singhilles répandus dans le Royaume de Matamba.

s'adressent pour obtenir de l'Idole, des graces. des réponses, & des oracles. Il faut pour cet emploi, une semme d'esprit, discrette, & bien instruite; c'est-à-dire, aussi sourbe & aussi interessée, que son mari, & qui pour l'ordinaire, possede ces belles qualitez,

Liij

Nous venons de parler assez amplement de leur Religion & de leurs cérémonies. Quant à ceux d'Angolle & de Congo, ils adorent une Idole, qu'ils appellent Ganga-n-Zumba; qui est réellement un grand Bouc vivant, de poil très-noir, avec une barbe extrêmement longue. Il est si laid, si puant, si dissorme, qu'il semble que ce soit un vrai démon. Le Singhille & sa femme, sont chargez également du soin de cette vilaine bête; & à cause de cela, ils ont droit de porter le nom de Ganga-n-Zumbi, & d'exiger des respects infinis de tous ces Idolâtres.

Dès que la nouvelle Lune paroît, les Ministres de cette puante Divinité, lui peignent le dos avec de l'ocre rouge, & en cet équipage, ils le conduisent dans les chemins les plus frequentez, l'encensent, l'adorent, & lui font des Sacrifices. Il a le pouvoir de se coucher & d'aller paître par tout où bon lui semble. Et bien loin que le dégât qu'il fait dans les champs semez, l'en fasse chasser seux qui le rencontrent; c'est-à-dire, ceux qui sont sous la protection de ce bel Idole, se prosternent devant lui, l'adorent, lui adressent leurs prieres, & battent des mains, pour témoigner la

DE L'ETHIOPIE OCCID. 247 joie qu'ils ont d'une si heureuse rencontre.

Mon Auteur dir qu'il s'en est quel-quefois approché, & qu'il s'est mis à genoux pour se mocquer de ces Idolà-tres, qui croyoient qu'il vouloit l'adorer comme eux : mais que c'étoit pour Jui couper, avec des ciseaux, la barbe & le poil du dos, pour faire enrager le Diable; parce qu'après qu'il a été ainsi tondu, il n'est plus bon à rien, il celse d'être une Divinité; on ne le respecte pas plus, que les autres de son -espece. Mais pendant qu'il a ses longs poils, & sa barbe traînante; si quelqu'un le tuoit & mangeoit sa chair, ce seroit un sacrilége énorme, un crime irremissible. Il est vrai qu'il faudroit être furieusement affamé pour manger de cette viande, puante au dernier ; point.

Les Singbilles de ce Ganga-n-Zamba, se vantent de prédir e par son moyen, les choses sutures, & de guerir toutes sortes de maladies; pourvû que leurs operations soient accompagnées de prieres, de Sacrisces, & de présens; sans ces conditions, ils sont aussi im-

mobiles, que des statuës.

Le peuple s'imagine, que les enchantemens de ces Singhilles, ont la for-Liii

ce de faire venir de ces serpens monstrueux, qu'ils appellent Quidalandala, pour être les gardiens de leurs maisons, & pour dévorer ceux qui s'en approcheroient dans le deffein d'y commettre quelque désordre ou quelque vol; parce que ces bêtes ont un instinct particulier, pour connoître & pour sentir les voleurs. Si cela étoit, dit mon Auteur, ce ne pourroit être qu'une suite de quelque pacte passé entre le Diable & le Singhille. Mais il y a bien plus d'apparence, que ce n'est qu'une fable que ces sourbes débitent, pour fe donner du relief, & mettre en sureté leurs effets: précaution qui n'est pas à négliger dans un pais tout rempli de voleurs.

Mon Auteur s'est assuré plusieurs fois par lui-même, que tous ces contes n'étoient que des fourberies inventées par les Singhilles; parce qu'ayant obtenu des Gouverneurs Chrétiens, de fairu chasser & punir ces prétendus Devins, il a été en personne abattre & brûler leurs maisons, sans y avoir jamais trouvé ni serpent ni autre bête qui lui air causé le moindre empêchement: ce qui l'a consirmé dans le jugement qu'il avoit fait, que ce n'étoient que des sourberies inventées par ces

Singhilles; suffisantes à la verité, pour en imposer à ces Idolâtres & les épouvanter; mais qui ne sont pas capables d'arrêter un Ministre du vrai Dieu, lorsqu'il a le courage de les aller attaquer.

Les plus fameux Singhilles des Provinces de Chissama, & de Lubolo, fe nomment Havier, & Cassumba, qui sont leurs femmes. Ils portent les noms des deux Idoles, dont ils sont les

Ministres.

Les Giagues ne manquent pas de bâtir une belle & grande case à l'honneur de Havier, & une espece de portique pour Cassamba. Ils ont soin outre cela, de leur fournir abondamment tout ce qui leur est necessaire, vivres, boissons, habits, armes, peaux, ustenciles de menage; en un mot, tout ce qu'il leur faut pour vivre à leur aise, sans travailler, & sans soin.

Mon Auteur a vû plusieurs sois dans la case de Havier, quantité d'instrumens de leur Musique, qu'il dit être aussi barbare, que leurs instrumens sont grossiers. Il vir aussi dans le même lieu, quantité de calebasses, dont la plus grosse, qui est consacrée à l'Indole est toute couverte de plumes d'oiseaux & de cheveux; mais il n'ens

put apprendre la raison & la significa-

C'est dans cette case, que se font les Sacrifices de chevres, de poules, & d'autres animaux. Tout le peuple y court y demander la santé pour leurs malades; & quand ils sont morts, (ce qui arrive plus ordinairement, que de recevoir du soulagement, ou la guerison;) on porte les cadavres sous le portique de Cassumba, & on y célébre leurs obseques pendant huit jours continuels. Ils ne confistent qu'en festins, crapules, danses, & divertifsemens les plus impurs, qui donnent lieu à ce Singhille, à sa femme, & à leur famille, de passer leur vie dans le plaisir, dans la joie, dans l'abondance, aux dépens des sots qui s'adressent à eux.

La Province des deux Ganghelles dans le Royaume de Matamba, a pour Idoles & pour Singhille, Cassuro, & Inquizi, sa femme. Ils habitent separement; c'est-à-dire, qu'ils ont deux maisons comme les précedens. Ils y conservent avec respect, une très-grosse calebasse, appellée fa o, qui a une ouverture assez grande, pour y passer la main. Ils ornent le dehors de la calebasse, de plusieurs bagatelles, qui ne

DE L'ETHIOPIE OCCID. Jervent à rien & ils remplissent le dedans, de perits os, de pieds, & de queues de chevres, de poules, & de chiens, qui ont été sacrissez, mêlez dans une huile ou liqueur, compo-- sée de divers ingrediens, & sur tout de sucre du figuier d'enfer. Ils donnent, ou plûtôt, ils vendent ces choses, pour assaisonner les viandes qu'on donne aux malades; & quand le mal augmente, ils leur donnent quelques petits os à succer. Ils oignent avec cette huile, la partie du corps où ils sentent plus de douleur; ils leur en barbouillent le vifage, & les renvoyent chez eux tout defigurés, mais contens; en attendant que la mort finisse leurs maux & leur extrayagance.

Ils ont soin de se parer à leur mode, quand il s'agit de faire quelque acte de leur métier: disons mieux; ils ont soin de se défigurer pour cet effet. Als se convrent tout le corps de plumes, qu'ils y sont tenir avec de la glu; leur tête, sur tout, en est toute chargée. Ils en plantent deux des plus grandes sur leur front, ou bien des cornes d'animaux, & des plus longues. Ils mettent à leur col, des colliers de noyaux & de fruits du pais, & se chargent les bras, les cusses, les jamb es, de gros

Ceux qui ont besoin du service de ce Singhille, soit pour les choses ordinaires, soit pour quelques Sacrisices particuliers, doivent avoir foin de lui faire un bon repas, afin que cela augmente la ferveur de ses prieres, qu'il puisse crier plus haut, & se faire entendre : car les Divinitez de co païs, sont fouvent endormies, & éloignées, ou occupées à leurs plaisirs, ou à d'autres affaires: ce n'en est pas une petite, de les obliger à répondre; encore le fontelles souvent de mauvaise grace. D'ailleurs, si le Singhille, mâle, ou femelle, n'est pas content; tout ce qu'il fait en cet état, est de nul effet. Mais quelque chose qui arrive, ceux qui le consultent & qui ont commencé un Sacrifice, ne se rebutent point, ils persistent toûjours à crier & à demander; de crainte qu'en quittant la partie, ils ne fussent obligez de recommencer, & cela sur nouveaux frais. Mais dans ces occasions, ces Ministres adroits, fourbes, interessez, ne manquent pas d'artîfices pour les y contraindre: ils sça-

DE L'ETHIOPIE OCCID. vent les prendre par leur soible; tantôt ils les épouvantent, tantôt ils leur font concevoir de grandes esperances, dont ils sçavent fort bien tirer avanrage. C'est pour s'attirer des pratiques, qu'ils courent incessamment de tous cêleurs Idoles, trompant tout le monde, s'enrichissant aux dépens de ces imbeciles; sans qu'il se trouve personne qui ose les reprendre, & encore moins les chârier.

Ces Provinces, outre Havier, & fa femme Cassumbu, ont une venera- Singhille do. C'est un Singhille le plus gourmand bêtes fero & cle plus scelerat qu'il y ait entre ces. tous ces fourbes, dont il se dit le chef, & à bon droit. Il ne paroît jamais en public, sans être armé comme les autres Giagues, de son arc, d'un grand coûteau; & d'une hache. Il est toûjours accompagné d'une foule de gens, hommes & femmes, qui le suivent, à cause de la réputation qu'il a, d'obtenit bien plus facilement que tous les autres, du Démons tout ce qu'il juge à propos de lui demander. Il se vante d'e-- tre dans une érroite correspondance avec tous les esprits de l'autre monde, d'épouvanter les lions & les autres bêtes.

féroces & de s'en rendre maître. Il est vrai, que ceux qui font ce métier, sont hardis, adroits, intrepides, & qu'ils ont souvent réussi dans ces entreprises hazardeuses; mais il est arrivé, encore plus souvent, qu'ils y sont demeurez, & qu'ils ont été la proje de ces animaux carnassiers. Malgré cela, il se trouve toûjours des Singhilles qui prennent leurs places, & à qui le gain présent qu'ils font dans ce métier dangereux, ferme les yeux fur les dangers aufquels ils s'exposent.

Ibundo se mêle aussi de composer des remedes & des preservatifs pour les femmes groffes. Elle s'empressent d'en acheter, quoique l'experience journaliere fasse connoître, qu'il zen fait avorter un bien plus grand nombre, qu'il n'en conduit heureusement à ter-

Il se vante encore de composer des remedes pour toute sorte de maladies, à l'exemple de nos charlatans d'Europe, sous lesquels il semble avoir apris son métier, il débite dans les places publiques leurs vertus & leur efficacité. Il nomme les gens qu'il a gueri i mais en homme sage, il se garde bien de parler de ceux qu'il ai mé suit b'y lauroit pas de prudence à le dire, il perdroit

fon credit: & d'ailleurs, le nombre en est si grand, que sa memoire n'y pour-

roit pas suffire.

Avec la même effronterie, il va de tous côtez, sans être appellé, il entre dans toutes les cases où il y a des malades, ils les examine, il promet merveille, pourvû qu'on le paye bien, & donne des remedes. Si entre mille qu'il entreprend un seul par hazard recouvre la santé, c'est un triomphe pour lui; il le promene, & le fait voir par tout; il compte pour rien les autres qu'il a fait mourir: l'heure de leur mort étoir venuë; & s'ils ne l'ont pas échapez, c'est toûjours, selon lui, parce qu'ils n'ont pas observé ce qu'il leur avoit recommandé.

Mais que peut on penser de semblables Médecins; qui pour la plûpart sont attaquez de ces vilaines maladies provenant de leur commerce avec les semmes, dont les corps ulcerez depuis la tête jusqu'aux pieds, ne paroilleur que comme des sacs remplis de poutriture? Pourquoi ne se guerissent-ils pas eux-mêmes? C'est ce que mon Auteur leur a reproché: à quoi ils ne répondoient autre chose, sinon qu'ils n'en avoient pas le tems, étant surchargés d'assaires, & toûjours institutes

occupez pour les autres. Belle réponsé; comme on voit; mais suffisante pourtant, pour abuser ces peuples grossiers ét superstitieux, qui sont dans l'usage d'être trompés par ces sourbes.

Cet aveuglement est si universel, que ceux-mêmes qui ont été baptisez, y donnent comme les autres; sans que les remontrances des Missionnaires puissent rien gagner sur eux, pour les empêcher d'avoir recours à ces miserables, dont les prétendus remedes n'ont de vertu, que ce qu'ils en tirent du Démon; dont malgré leur Baptême, ils ne laissent pas de reconnoître

& d'adorer le pouvoir.

Lorsqu'un Ibundo vient à mourir, tous ses confreres s'assemblent, pour célebrer ses obseques, les cérémonies en sont aussi longues, qu'extravagantes & déshonnêtes. Le premier acte, est d'érrangler une chevre; après quoi on lui ouvre la gorge, & on se sert d'une partie de son sang pour asperser tout le cadavre: le reste est distribué par portions égales, aux assistans. Il faut qu'ils le boivent: malheur à celui dont l'estomach soible ne le pourroit pas retenir, & le rejetteroit! Dans le moment, tous les autres fondroient sur lui, & le mettroient en pieces. Cette

DE L'ETHIOPIE OCCID. "cruelle execution feroit selon eux abfolument necessaire pour apasser l'es-prit de l'Ibundo decedé, qui regarde-roit comme un affront fignalé, l'irreverence que ce malheureux auroit commis en sa présence.

On ne rapportera pas le reste des cé-rémonies parce qu'elles sont les mêmes, que celles dont on a donné le dé-

tail ci-devanr.

Lorsque quelque Giague est mala-de, à un point qui fait désesperer de sa vie; ses parens ont la charité de l'aider à mourir promptement, ou en l'é-toussant, ou en l'étranglant, ou de quelqu'autre maniere violente; afin qu'il ne soit pas dir qu'il y ait eu quek-qu'un parmi eux, qui ait eu le malheur de mourir de mort naturelle. Nous avons dir dans un autre endroit, que c'étoit la pratique constante de cette Nation barbare. Ils font cependant une distinction, entre mourir de cette maniere, & être déchiré par les bêtes; & ils assurent, que cette derniere, doit proprement s'appeller most viølente.

Ils s'imaginent, que les ames des pre- Ames va. miers, qu'ils appellent Zinzumines, gabondes font vagabondes sur la terre; & qu'el- appellées les vont en cachette, de tous côtez, Zinzumipour faire du mal dans les maisons. Co-

82 Er la les a obligez d'établir dans chaque village, des Singhilles, dont l'emploi, est d'en chasser ces ames inquietes & mal-faisantes. Cela attire une quantité de cliens à ces Ministres : car ils ont tous l'imagination frappée, que tout ce qui leur arrive de fâcheux ne vient que de ces mauvais esprits; maladies., perte de biens, morts d'enfans, de bestiaux; en un mot toutes leurs difgraces, sont des ouvrages de cos mauvais esprits; qui n'ayant rien de meilleur à faire, s'exercent à faire enrager les vivans. Si on me demande comment ils en peuvent, avec fondement, accuser ces esprits? Je répondrai, qu'il suffic que la nuit, en dormant, ils voyent la personne morte, en songe: cear ces peuples imbeciles, prennent deurs rêves pour des réalités, & s'imaginent que ces ames, non contentes de leur faire du mal, viennent ensore les insulter, troubler leur sommeil. leur faire connoître que ce sont elles qui leur ont causé leurs disgraces, & les menacer de faire encore pis! Peuton rien s'imaginer de plus mauvais & de plus cruel ? Aussi, dès qu'ils s'en sont bien assurez par un rêve ou deux; ils courent, sans retardement, au re-

-mede; & vont demander au Singhille,

qu'il lui plaise chasser bien loin ces esprits mal faisans, dont les caprices sont d'autant plus à craindre, qu'ils ont beaucoup de pouvoir pour malfaire, & qu'ils n'ont d'autre occupation.

Celui qui veut obtenir cette grace, fe frotte d'huile, depuis la tête jusqu'aux pieds, & se se couvre de bouë. Dans cet équipage ridicule, il se présente an Singhille; il lui expose ses peines, les raisons qu'il a de soupçonner que c'est l'esprit d'un tel qui le tourmente; & le supplie d'avoir pitié de lui, & de le délivrer de cette vexation. Le Singhille écoute & pese mûrement toutes les circonstances de la relation, il interroge le souffrant sur quantité de points fort importans; & conclut à la fin, que la chose est fort difficile, qu'il y à, sans doute, un dessein formé de de perdre; qu'il faudra remuer bien des machines pour l'empêcher; qu'il sera difficile de trouver des moyens pour y réussir; que l'évenement sui paroit fort douteux; & que malheureusement, il est occupé à d'autres affaires, qui ne lui permettent pas de vaquer à la sienne.

Tons ces discours ne tendent qua ouvrir les mains de ce patient imaginaire, & à l'obliger de se ruiner pour 260 RELATION se délivrer de cette terreur panique, où son rêve & les menaces du Singhille l'ont jetté. Il parle, il offre; mais le Singhille ne fe rend point. Il y vient à la fin, il fait son marché, il paye comptant ce dont il est convenu; & alors le Singhille le conduit au lieu, où les cadavres des esprits dont il se plaint, sont enterrez. Là, il l'enveloppe dans une piece d'étoffe, &le lie si étroitement, qu'il ne peut remuer ni pieds ni mains. Après quoi il couche le suppliant par terre, il l'avertit, que pour quelque raison que ce puisse être, il se garde bien de faire le moindre mou-

pour lui, & qu'on contraindra les es-prits de le laisser en repos. Il le menace, s'il fait le contraire, s'il se remuë, & qu'il donne quelque signe d'impatience si on tarde à obtenir la grace qu'on va demander pour lui; il le monace, que les ames Zinzumines entreront en fureur, qu'il n'y aura plus

vement pendant qu'on priera l'Idole

fera perdu sans ressource. Le patient qui n'a rien de plus à cœur, que d'être délivré de ces esprits qui

moyen d'échaper de leurs mains, qu'il

tourmentent son imagination, se tient en repos dans cette lituation genante & douloureuse: il ne seroit pas plus

DE L'ETHIOPIE OCCID. immobile, s'il étoit réellement mort: il souffre ce tourment, comme s'il n'étoit pas pour lui. Cependant le Singhille se retire, comme s il alloit travailler à sa délivrance, par de longues & ferventes prieres; mais il laisse quelquesuns de ses disciples, qui observent le patient, & qui avertissent ce Ministre, des mouvemens qu'ils ont remarqué dans lui. S'il a assez de force pour supporter ce tourment, sans donner aucun signe de douleur & d'ennui; ce Ministre averti, revient près de lui; il lui dir, que les esprits sont fort irritez, qu'il faut souffrir quelque chose de plus, pour les appaiser: & aussitôt, à l'aide de ses disciples, il l'environne de nouvelles cordes, & le serre si étroitement, qu'à peine lui laisse-t-il la respiration libre. En cer état, il le met droit sur ses pieds, sans lui donner la moindre chose pour s'apuyer un peu; & l'avertit de se tenir dans cette situation, pendant qu'il ira recommencer ses prieres & faire des Sacrifices pour lui, qu'il prenne bien garde de se laisser tomber, ou de se remuer le moins du monde. Il joint les menaces des plus grands malheurs à ses avis, & s'en retourne, laissant auprès de lui des espions qui l'observent, &

## RELATION qui l'avertissent exactement, de tout ce que dira ou fera ce malheureux.

Il est difficile de juger de l'excès de la douleur que causent ces cordes & certe situation, à ce pauvre patient: Il en tombe souvent en défaillance: il faut être Négre, pour n'en pas mourir. Mais pourquoi, dira-t'on, le faire tant souffrir? Est-ce pour appaiser ces esprits mal-faisans? Point du tour le Singhille est persuadé qu'ils n'en ont que faire; il se mocque de la simplici-té de ceux qui l'employent, & qui mi donnent à gagner sa vie en les rourmentant: c'est pour forcer ce malheu-Deux, à faire une convention avec lui, plus avantageuse que la premiere. Il faut qu'il y vienne, & qu'il promette au Singbille avare, tout ce qui lui plast. Quand cela est fait, & qu'il voir qu'il n'y aplus moyen de rien tirer, il le console; il lui dit, que le moment de sa délivrance est proche: il le fait soûtenir par ses gens, & se retire pour achever son operation. Il revient ensuite, il le délie, il lui ôte cette enveloppe qui l'a tant fait souffrir, le remene à sa case, l'oint de graisse, le couvre de poussie-re & d'emplâtres; & lui déclare, au nom de l'Idole, que ces mauvais efprits n'approcheront plus de lui, qu'ils

n'oseront & ne pourront plus le tourmenter, qu'ils sont eux-mêmes liez plus étroitement qu'il ne l'a été, qu'il n'a plus rien à craindre. Le voila délivré, son imagination blessée, est guerie; faut-il quelque chose de plus, pour l'obliger à remercier son Liberateur, à le traiter magnisquement, s'il a encore de quoi en faire la dépense, & à publier par tout la puissance de ce Ministre.

C'est ainsi que tous ces fourbes, gagnent leur vie: ils forment une espece de Congrégation, & sont obligez de s'assembler de tems en tems: c'est une de leurs régles. Mais leurs assemblées ne se font jamais que la nuit : il faut qu'il n'y ait ni feu ni lumiere dans la case où ils se rendent tous, hommes & femmes, sans distinction. Le chef se place au milieu, devant le cossre où l'Idole qu'ils adorent, est renfermée. Là, il entonne certaines chansons, que les assistans répetent après lui. Il les interrompt de tems en tems, pour adresser des prieres & des conjurations à ces ames vagabondes, qui rodene sur la terre, pour y faire tout le mal dont elles sont capables. Il leur fait des questions, ausquelles un de la troupe, qui n'est pas entré dans la case & qui le tient caché dehors, répond comme

il en est convenu avec le chef; & à la fin, ces ames Zinzumines, promet-... tent de ne plus molester personne, pourvû qu'on leur tienne exactement les promesses qu'en leur a faites. Cette clause est necessaire : car sans cela, les Singhilles n'auroient plus rien à faire. Mais comme il n'est pas possible, que quelques particuliers ne manquent au traité qu'on a fait avec elles, elles reviennent de nouveau, recommencent leurs vexations: c'est-à-dire, que les imaginations se troublent encore, & croyent être inquietées, par des es-prits qui ne songent pas à eux. Mais n'importe, les Singhilles y trouvent leur compte : ces assemblées nocturnes, leur procurent, de quoi se bien traiter & se bien divertir, pendant plusieurs jours. C'est-là leur but; c'est la fin de leur métier : il n'y a point de gens qui le sçachent mieux faire va. loir.

Quoique tous les Singhilles soient en corps de Congregation, il ne font pas bourse commune; chacun gagne, ou vole, comme il peut : les plus adroits & les plus sourbes, sont les plus à leur aise; parce qu'ils sont les plus employés. Quoique généralement parlant, ils ayent interêt, de ne se pas nuire, l'envie

DE L'ETHIOPIE OCCID. Tenvie est une passion, qui se trouve chez eux, comme chez les potiers de terre; le gain des uns, excite la jatousie des autres : & ceux qui n'ont pas de pratique, inventent mille calomnies contre ceux qui en ont beaucoup, pour les décrier, les perdre de réputation, & s'élever sur leurs ruines! Cela produit souvent entr'eux des querelles très-vives, des combats, des empoisonnemens: à la fin, les plus sages leur remontrent le dommage qu'en recevra tout le corps, & les réconcilient pour un tems; c'est-à-dire, qu'on les fait amis, rancune tenante, comme en Normandie.

Un de leurs stratagêmes pour piller le public impunément, c'est de prescrire à ceux qui s'adressent à eux pour des maladies, ou d'autres besoins, des regimes de vivre, & des pratiques si difficiles, si opposées, qu'il est totalement impossible de s'y conformer; & c'est-là leur but. Car si le hazard veut qu'on s'en trouve bien, ils ont ville gagnée: si au contraire, on se trouve plus mal, ils ont leur excuse toute prête: on n'a pas suivi leur ordonnance; on a manqué à un point qui étoit essentiel, la maladie a eu raison de ne pas finir, ou de s'augmenter : il faut Tome II.

recommencer sur nouveaux frais: le for malade se condamne lui-même, il a recours au Singhille, il le paye plus cher, que la premiere fois, & n'en est pas plus avancé.

On regarde parmi les Giagues comme une chose certaine, que Ganga-n-Zumba, & Gaballa, sa femme, ( qui sont des Idoles sort respectez des Angolois & des Congois, ) sont les causes des maux d'estomach & de poitrine, & des coliques cruelles que souffrent ceux, qui s'étant enrôlez dans la Secte de ces Idoles, ont commis quelque faute, ou qui n'ont pas observé exactement les Reglemens de la Compagnie. Pour les en punir, ces Idoles étant Juges dans leur propre cause, sont en même tems, les executeurs des jugemens qu'ils ont portez. Pour cet effer, ils entrent dans les corps de ces pecheurs, & les châtient, par les douleurs extrêmes qu'ils leur font souffrir.

On tient aussi que cette semme, joiit des avantages & des privileges que son mari lui a concedez; & que même il lui a donné une prééminence, qu'il ne s'est pas reservée pour lui.

C'est pour la mettre en exercice, se pour la commodité des malades, qu'on lui a bâti un grand portique,

DE L'ETHIOPIE OCCID. pour recevoir & mettre à couvert ceux qui out recours à elle. On peut dire, sans craindre de se tromper, que la plûpart ont l'esprit plus malade, que le corps. Cela se trouve par toute la terse, & doit nous empêcher de nous mocquer de ces peuples ignorans & malades, & de leurs Médecins; puisque c'est la même chose parmi nous. Et comme l'art de tromper, regne aussi chez nous, il n'est pas juste qu'il soit sans sujets en Afrique. Les portiques qu'on lui a bâtis, sont disposez de maniere, qu'on ne sçauroit penerrer dans son appartement, sans y être introduit par des Ministres qui sont chargés de ce soin, & ausquels il faut avoir recours; les bien prier, & les payer encore mieux, pour obsenir cette grace.

Leur pratique constante, est de tirer les choses en longueur, afin de faite mieux valoir la faveur de voir la Singhille; encore, cela ne s'accorde qu'à ceux qui ont le moyen de payer la taxe qu'on leur impose, qui se régle selon la faculté des malades, & souvent selon le caprice & l'avarice des

introducteurs.

Ils sont cinq. Le premier se nomme Caria-Mugi; le second, Caria-Poso: le troisséme, Caria-Fuba: le quatrième, Mij

Quin-Zumbulla : & le cinquieme, Chivilla.

L'exercice de ces cinq personnages pendant la journée, & sur tout, dans les heures que les malades viennent sous le portique, ou dans la cour qui est devant, est de chanter à gorge déployée, les louanges de la Singhille, le pouvoir qu'elle a auprès de l'Idole, les guerisons merveilleuses qu'elle fait. Il est vrai qu'ils se trompent quelques sois; & mon Auteur a été témoin qu'ils avoient l'essentent de dire, que telles personnes étoient gueries, qu'il sçavoit très-certainement être mortes.

Lorsqu'il se présente quelque malade qui air plus besoin de remedes, que d'être étourdi par cette musique barbare; il faut pour avoir audiance de ces fourbes, qu'il commence par leur fermer la bouche, en leur présentant des viandes & des boissons en quantité. Ce repas fait cesser leur musique enragée: & quand ils sont bien rassassez, ils se trouvent plus disposez à écouter ce que le malade à à leur dire. Ils l'écoutent donc avec attention; ils lui font des interrogations, aussi longues qu'inutiles; ils consulrent ensemble: & ensin, ils s'offrent de lui faire voir la Singhille, de lui

DE L'ETHIOPIE OCCID. procurer l'audiance dont il a besoin, & de préparer les ingrediens dont elle se sert ordinairement, pour les cures surprenantes qu'elle fait. On convient alors, de l'honoraire de la Singhille, & de ses Ministres; on le paye, & ses Ministres entrent dans l'appartement secret. Ils en sortent l'un après l'autre, après avoir fait attendre le malade bien long-tems. Caria-Mugi, porte un vafe plein d'huile propre à boire, & à oindre les parties malades. Caria-Poso, apporte de la poussiere & de la craye blanche. Caria-Fuba, vient avec un panier plein de farine ; & Quin Zumbulla, avec des emplâtres. Pour Chivilla, il va du portique à la case; il entre, sort plusieurs fois; il fait l'affligé, il pleure; il parle au malade, il exagere la grandeur de son mal ; il dir qu'il connoît par sa propre experience, combien ses douleurs sont cruelles; qu'il n'y a point trouvé d'autre remede, que d'avoir recours à la Singhille. On consume un tems infini dans ces allées & venuës, dans ces cérémonies inutiles. Enfin on introduit le malade chez la Singhille; il se prosterne à ses pieds; il lui fait un humble & entier aveu des fautes qu'il a commis, & de ses negligences dans l'observation des Loix de M iij

la Compagnie. Elle attend qu'il ait achevé, elle l'interroge encore, afine que rien n'échape à sa memoire, & que la confession soit bien entiere: après quoi elle le reprend durement de ses fautes, elle lui en remontre & lui en exagere l'énormité, le menace des châtimens les plus eruels s'il y retombe encore; & conclut enfin, en lui disant qu'il ne scauroit assez lui payer la peine qu'elle a pour fléchir l'Idole, & l'engager à lui pardonner, & à cesser de le châtier. Il faut donc que l'honoraire soit présent; sans cela, elle n'ouvriroit pas la bouche en sa faveur: mais dès qu'elle est contente, elle se tourne vers l'Idole, elle lui fait une longue priere; & prenant de la main de ses Ministres, l'huile & les autres choses qu'ils ont apportés, oint le malade, elle le fait boire, elle le couvre de farine & d'emplâtres, en conjurant, en maudifsant la maladie, & lui ordonnant de se retirer. Cette operation lui est si penible, quemon Auteur qui y a assisté quelquefois, assure qu'il l'a vû suer depuis la tête jusqu'aux pieds; tant étoit grande sa contention d'esprit, ou la peine qu'elle sembloit prendre à chasser les maladies.

Ce Singhille & sa femme, sont les plus accreditez parmi les Giagues, & il jaloux de leurs droits, qu'il ne s'en trouve aucun, qui ose entreprendre de faire les mêmes operations. Il n'y trouveroit pas son compte; ils l'auroient bien-tôt perdu de reputation, ou en-

voyé dans l'autre monde.

Quoiqu'il en foit, dit mon Auteur, Je ne puis nier d'avoir vû quelqu'un de ces malades gueris. Leur imagination l'est réellement; & c'est un grand acheminement à la guerison du corps; mais je dois ajoûter que les remedes qu'ils appliquent, peuvent avoir certe vertu, sans qu'on soit obligé de l'at-Wibner au Démon. Il est vrai que ce eruel ennemi du genre humain, peut bien causer des maladies fantastiques, & les guerir en faisant cesser l'illusion, pour retenir ces malheureux dans ses chaînes; mais Dieu ne le permet pas toujours. On voit ordinairement, que ceux qui ne font venus qu'avec une maladie s'en retournent avec deux ou trois; & que d'une centaine de malades on en voir deux à peine, qui se trou-Vent foulagez.

Quandilarrive que les maux continuent, ou qu'ils augmentent; la Singhille ne s'en met point en peine: Miiij Les Rois d'Angole, adoroient dans les tems passés, un certain Idole, appellé Calunga; c'est-à-dire, la mer; ou selon d'autres, le grand & le Souverain Seigneur. Ils ont cessé de le reconnoître, depuis qu'ils ont transporté leur culte à Havier & Cassumba, & à Ganga n-Zumba & Caballo son épouse. Les Giagues leurs peuples, ont imité leur exemple, & n'ont plus d'au-

tres Divinitez principales.

Les deux Provinces de Ganghella;
c'est-à-dire, la haute & la basse, ador
rent Cassuto, & Inquixi, sa femme. Ces Idoles conservent leur crédit
& les interêts de leurs Singhilles.

par la crainte des maux dont on dit qu'ils accablent ceux qui n'ont pas pour eux la veneration qu'ils exigent: car ces ignorans Idolâtres, les font auteurs des fluxions, des douleurs de tête, des verriges, & autres maladies qui en approchent; & cela en punition des transgressions que l'on commet dans les Rits qui sont prescrits pour le culte de ces prétenduës Divinités.

C'est pourquoi si quelqu'un de cette Secte avoit negligé, par exemple, d'appeller un Singhille, avant d'habiter une case neuve, ou de lui en faire planter le premier pieux, ou de creuser le fondement, afin de le munir de certains préservatifs contre les malheurs qui leur peuvent arriver; & qu'après cette omission criminelle, il se trouve attaqué de quelque legere indisposition, quoique cela soit ordinaire dans un païs aussi mal-sain; il n'en va chercher la cause, que dans la negligence qui l'a empêchée d'observer quelqu'un de ces points, qui lui a attiréla colere & la disgrace des Idoles. Il va aussi-tôt trouver le Singhille & lui expose sa faute, & le regret qu'il en a. Le Ministre l'écoute; mais il ne diroit pas un mot en leur faveur, & ne feroit pas la moindre priere, à moins qu'on ne l'y engage par des préfens considerables, de chevres, de poules, d'étosses d'Impulci, & autres choses semblables; asin d'obtenir, par son moyen, le pardon de sa faute, & la santé qu'elle a fait perdre. De maniere, que quand ces peuples seroient bien plus riches qu'ils ne sont en esser, ces Ministres sourbes & avares, les reduiroient toûjours à une pauvreté extrême; n'étant pas possible qu'ils ne commettent quelque faute dans ce dédale de Loix dont les *Quixilles* sont remplies, & que la varieté des tems & des saisons, leur intemperan-

leur produisent quelque infirmité.

Lorsque le Singbille a reçû les présens dont il est convenu avec le malade, il lui applique ses remedes, austiridicules, qu'ils sont éloignez de pouvoir concourir à la guerison de sa maladie. Si malgré cela, & par un este du hazard, il reçoir quelque sou-lagement, on publie aussi-tôt, qu'il est gueri; parce que l'Idole est appaisé, & qu'il est satisfait. Mais comme il arrive très-souvent, ou pour parler plus juste, presque toûjours, que le malade, bien loin de recevoir du sou-lagement, sente ses maux augmenters

ce & autres semblables causes, ne

Francisco de nouveaux frais, faire de nouveaux présens, de nouveaux Sacrifices; de sorte que le malade se trouve entierement dépositifé, entiérement ruiné; & alors les Ministres qui n'en esperent plus rien, l'abandonnent a son mauvais sort,

& il meurt en désesperé.

Il y en a, qui flattez d'une esperance de guerison, changent leur nom, ce prennent celui d'un Idole, après en avoir obtenu & acheté la permission de ses Ministres. Quoique cela ne leur soir d'aucune utilité, le peuple imbecile, ne laisse pas de croire qu'ils sont entrez au service particulier de l'Idole, & qu'ils ont contracté une samiliarité avec lui, qui seur donne bien du pouvoir. D'ans cette vilé, ils les respectent, les regardent comme de petits Dieux, leur en donnent le titre, & ont recours à eux, quand ils ont besoin de quelque grace.

"Les peuples de la grande Ganghella, qui sont encore envelopez dans les télébres de l'Idolatrie, disent, comme une verité constante, qu'on voit de tems en tems dans les fontaines, les marais, & dans les rivieres de cette Province, des hommes & des femmes d'ante aspect kéroce & terrible,

M vj

qui font invulnerables, & qui noe peuvent être ni blesses, ni pris.

La fable qu'ils en content, est trop finguliere & fait trop bien voir leur ignorance & la foiblesse de leur genie,

pour ne la pas raporter ici.

Ils disent donc, que quand les Giagues entrerent dans le pais pour le conquerir, les cruautez qu'y exercerent ces brigands, étoient si terribles, qu'elles éponvanterent non-seulement les peuples, mais les Dieux mêmes, qui ne se trouvant pas en état de dé-fendre leur propre pais, leurs Temples & leurs sujets abandonnerent leurs demeures, & se sauverent dans les eaux. Mais qu'étant revenus de leur épouvante, ils prirent la génereuse resolution de se venger de ces voleurs barbares & cruels. Jusqu'à présent ils n'ont pourtant rien fait pour executer ce projet. On attribue sur tout à Cassuto & à Inquini, sa semme cette brave resolution, dont on attend le succès, avec impatience. Ils furent accompagnez dans seur succe, de leurs enfans & de toute leur famille, qui étoit peu nombreule.

D'autres ajoûtent à cetre fable qu'avant l'invasion des barbares, ces Provinces avoient pour Dieux Que

DE L'ETHIONIE OCCID. Mnala, Saxia, Cuangu, Lamba, & Bale, qui étoient mâles & femelles; qui d'un commun accord, prirent génereusement la fuite, & qui ne pouvant voir, sans un regret extrême, le massacre de leurs peuples & la ruine de leurs pais, se mirent à pleurer, & pleurerent de si bonne sorte, que leurs pleurs firent les marais & les fontaines, d'où sont sorties les riyieres dans lesquelles ils se cacherent, pour se mettre à couvert de la fureur de ces barbares. Il se servent à présent, de ces mêmes rivieres, pour le venger des Giagues, en les faisant déborder de tems en tems, & emporter leurs moissons & leurs villages. C'est ce qui rend le nom & les personnes, de ces Dieux pleureurs fugitifs, yenerables, & même redoutables.

Peut-on assez plaindre l'ignorance & la stupidité des Négres, qui malgré les absurditez si évidentes de ces sables, ne laissent pas d'y ajoûter une croyance entière, & de les donner comme les choses les plus vraies qu'it y ait au monde.

De là vient le respect & la véne, ration qu'ils ont pour les rivieres, Ils en ont fait des Divinités. Du plus loin qu'ils les apperçoivent le le

prosternent par terre; ils leur sont ieurs prieres de leurs oblations; ils les supplient de leur être favorables, de ne point troubler leurs voyages, de de les secourir dans leurs besoins. C'est ce que mon Auteur leur a vû pratiquer une infinité de sois, dans les Provinces de Bondo, de Matemba, sur le Lac Saxia, & sur les bords de

plusieurs autres rivieres.

Quant aux Idoles Havier & Caffam-Ba, ils assurent qu'ils ont pris naissance dans la haute ou dans la basse Province de Ganghella; & que s'étant trouvez horriblement infectez de la maladie appellée par les Portugais le Bolle; c'est-à-dire, la Lépre, le mal de Saint Lazare, ou le mal de Naples, ils furent obligez de quittel leur pais; & qu'en passant par la Province de Chissama, on leur avoit donné une habitation particulière; separée des autres, où ils moufurents et qu'après leur mort, les penples de ce pars les honorerent comme des Dienx qui avoient la sut-intendance de cette maladie. Leur culte introduit par ces anciens ignorans & imbeciles, le conserve encore aujourd'huis. On regarde encore comme des chârimens qu'ils envoyent, quand ces maladies,

ou quelques autres qui en approchent, attaquent quelqu'un: on croit que c'est en punition de quelque irreverence qu'ils ont commise, ou de quelque inobservation des Loix & des cérémonies établies par les Singhille; sans prendre garde, que la veritable eause est l'usage immoderé des semmes, ou la mauvaise qualité des alimens dont ils se nourrissent, ou l'intemperie de l'air. Aussi est-il certain, que cette maladie regne beaucoup plus dans cette Province, que dans le reste du Royaume.

Ils débitent comme une verité conftante, que ces Idoles se sont voir la nuit à ceux qui sont attaquez de ce mal; qu'ils paroissent avec des visages furieux & menaçans, & qu'ilsleur reprochent avec aigreur leursnegligences, & les transgressions qu'ilsont commises dans leur culte; mais onne dit point qu'ils les guerissent.

Ces prétendues apparitions, ne sont réellement que des songes, qui penvent arriver naturellement à des gens qui ont l'imagination frappée & remplie de ces préventions. A moins qu'on ne dise, que Dieu pour les punir de leur aveuglement volontaire, permes, au Démon de former ces faurêmess dans lenr imagination. Ils sont à plain-, dre, puisque cela les retient dans son esclavage, & les empêche de voir leurs chaînes, d'en sentir la pesanteur, & de vouloir en être délivrez; comme ils le seroient, s'ils vouloient ouvrir les yeux aux lumieres de l'Evangile, qu'on leur annonce inutile-

ment depuis tant d'années.

C'est encore une opinion communement reçue chez tous les Giagues, qu'entre leurs Dieux, les uns sont doux, compatissans, misericordicux; & les autres durs, severes, & cruels. Ce sont ces derniers, à qui les Giagues adressent leurs prieres, qu'ils reverent, & qu'ils ont choisi preferablement aux autres, à cause du raport qu'ils ont avec eux, dont le naturel est barbare, les sentimens inhumains, les actions pleines de violence & de cruauté; chez lesquels les. noms mêmes de justice, de compassion, d'équité, n'ont jamais été connus, encore moins en usage.

Les Dieux favoris & anciens des Giagues, se nomment Muta, Catombo, Equito-Popé, Cabola, Muenge, & Essentia, Mais le plus considerable, le mieux servi, le plus respecté, est le cruel Quibondo. Ils disent de lui cqu'il est homicide, brutal, traître, imperueux, violent; qu'il ne pardonne jamais; qu'il est si porté à la cruanté, que ses propres Singhille sont très-souvent exposez à ses caprices, & que sans raison & pour satisfaire sa passion & son naturel brutal & sanguinaire, il les fait déchirer & mettre en pieces par les bêtes séroces. C'est justement par ces motifs qu'il est plus graint, plus reveré, & mieux servique tous les autres; & qu'on n'a garde de se joiier à lui & de negliger les moindres circonstances dans le culte qu'on rend à un si redoutable Idole.

Ses Ministres n'ont pas honte de publier, qu'on l'entend hurler pendant la nuit, comme une bête féroce affamée, qui jette des cris menaçans. Car ils se vantent de comprendre ce qu'il veut dire; la peur qu'ils ont de lui, le leur a enseigné; & leur interêt particulier, encore plus que la peur, leur a ouvert les oreilles, de maniere, qu'ils conçoivent le sens de ses cris; quoi qu'inarticulés, & le nom des personnes qu'il menace. On voir assez, que c'est une source dont ils se servent, pour épouvanter ces imbeciles, & les oblitger à se ruiner, pour appaiser cette Divinité chimerique, par des présents

se des Sacrifices, dont ils ont todijours ou le tout, ou la meilleure partie.

Quelquefois ils feignent, que 2nt bondo est entré dans leur corps ; il pe faut pas le nier tout-à-fait : car il est assez probable, que le Démon les possede. Dans cet état, tout hors d'euxmêmes, ils courent de tous côtezcomme des furieux, hurlans, écumuns comme des enragez. S'ils rencontrent en leur chemin quelqu'un qui ne soit pas de leur Secte; il n'y a sorte d'injures les plus atroces, dont ils ne les couvrent : ceux-ci qui ne sont pas muets, leur rendent la pareille, souvers avec usure. Ils s'échaussent de part & maures, ils en viennent aux mains; les spectateurs des deux partis s'en mêlent, il y a bien du sang répandu: car malgré le prétendu Diable qu'ils ont dans le corps, ils ne sont pas invulnerables. Les gons sages se recirent, equand ils le peuvent faire sans passer pour lâches: car on craint d'avoir affaire avec ces furieux, qui ont tous jours une excuse toute prête, en difant qu'ils n'écoient pas maîtres d'euxmêmes; qu'il s'en faut prendre à 241bondo qui les faisoir agir : & contre ce Dieu surieux & vindicatif, il n'y a ni Juge, ni Gouverneur, qui oso entendre les plaintes, & condamner ceux qui ont commis ces excès. Le plus fûr, quand on est le plus fort, c'est de les bien battre, de les blesser, ou de les tuer. Leur Dieu qui aime le sang, ne se soucie pas de quel côté is y en ait de répandu, pourvû qu'il y en ait; & dès qu'il y en a beaucoup, on est sûr qu'il est content. Quand il y a des blessez, ennemis de misonde; ses Ministres ne laissent pas de se mettre en peine de les guerir, de crainte qu'on ne prenne des mesures justes pour leur rendre la pareille: en disant qu'ils le sont, parce que leur Dieu est appaisé, & qu'il y a lieu d'esperer qu'on lui sera plus dévoué par la sure te.

Les Giagues ont partagé leurs bestoins entre tous leurs Dieux, afin que chacun d'eux n'étant chargé que d'unei feule affaire, il puisse y vaquer plus aisément. Un des plus employez, s'appelle Gabango-Zalla; c'est le Dieu de la famine. On ne sçauroit croire combien il y a de gens qui s'adressent à lui. Pour s'en faire une idée un peujuste, il faut se souvenir de ce que nous avons dit ci-devant, qu'il n'y appas de peuple au monde plus difficile à rassasser, plus paresseux, plus làche,

plus indolent que celui-là. Il ne plante, ne seme, & ne cultive que ce qu'il croit avoir besoin précisement : il semble que ce seroit un crime, d'en cultiver davantage. C'est ce qui fait qu'ils sont toûjours dans la disette, & que pour peu que les semailles n'ayent pas tout le succès qu'on en attend, ils tombent dans un besoin affreux; de sorte que le Dieu qui a la réputation de guerir de ce mal, est toûjours accablé de demandeurs, qui feroient bien mieux de travailler, que d'avoir recours à ces Divinités impuissantes; & le peu de secours qu'ils en tirent, les devroit avoir tirez depuis long-tems de ce fommeil létargique, & de cette pauvreté où ils croupissent depuis tant de siécles.

La disette, est la plus cruelle & la plus ordinaire de toutes leurs maladies. Mais, à quelque extrêmité qu'ils soient reduits, il leur en coûte toûjours plus qu'il ne leur en coûteroit, s'ils prenoient de plus saines resolutions.

C'est la faim, qui le plus souvent, les fait malades, ou qui est la cause de leurs maladies, par les alimens mauvais & corrompus dont ils usent quand ils sont reduits dans ce triste

DE L'ETHIOPIE OCCID. 284 état. On peut dire, & il est vrai, qu'il n'y a pas de gens au monde, moins délicats, que les Négres; tout leur est bon, ils mangent de tout : ce qui feroit vomir les autres, s'ils y pensoient seulement, ne fait pas sur eux la moindre impression; mais ils s'en sentent à la fin, & ils tombent dans des maladies d'une corruption générale, qui les fait tomber en pieces, avant d'être morts. Ce que nous avons dit ci-devant, en est une preuve cer-taine & évidente. Quelle folie en effer, de demander de quoi vivre, à un Dieu qui est lui-même dans le befoin. Ceux que l'on invoque dans les maladies, ne sont pas plus puissans. Nous en avons déja parlé assez amplement: il faut pour achever cet article, remarquer, que leur coûtume barbare, est de ne rien donner aux malades, à moins qu'ils ne le demandent par leurs cris réiterez.

S'ils font venir un Binghille pour voir un malade, il faut avant toutes choses, qu'ils préparent un bon repas à ce Ministre; il n'y faut rien épargner. N'y auroit-il dans la maison, qu'une chevre, ou une poule, il faut la tuer, pour rassasser ce Ministre gourmand, ils sont persuadez, que l'hon-

neur qu'ils font au miserable Singhille, tournera à la gloire de l'Idole qu'il sert & qu'agissant selon les vues de l'Idole, il ne feroit rien d'utile au malade, si le repas qu'on a préparé, ne lui convenoit point; c'est-à-dire, s'il n'y avoit une affez grande abondance de viandes, de boissons, de farine, de fruits,& d'autres choses de cette nature. Il est vrai que l'Idole & ses Ministres, ne sont pas délicats; que les viandes soient cuites ou cruës, fraîches ou corrompuës, tout leur est bon. Le Singhille mange seul, & tant qu'il lui plaît, sans en donner le moindre morceau au malade; & quand il a achevé ses operations sur le malade, il s'en va chez lui, chargé des restes du repas. Il s'en trouve quelquefois d'assez gracieux, pour inviter leurs assistans à venir prendre leur part du festin; mais ce n'est qu'après qu'ils sont convenus de lui rendre au double ce qu'ils auront mangé de cette prophane oblation: car c'est ainsi qu'ils Le qualifient.

Quand la pauvreté des gens est si grande, qu'ils ne peuvent pas assouvir la gourmandise du Singhille; il feint de croire que c'est par avance ou par suppris pour l'Idole, qu'ils en usent ainse. Il se sache; il s'irrite, il leur dit

DE L'ETHIOPIE OCCID. ME des injures; & prédit que la mort du malade est certaine & très-prochaine: & que l'Idole se vengera de leur avarice & du mépris qu'ils font de lui, non-seulement sur le malade dont il a résolu la perte, mais encore sur euxmêmes, sur leur famille, sur leurs bestiaux; & sur ce point, ils sont extrêmement à craindre : car comme il n'y a point de gens au monde plus vindicatifs qu'eux, il n'y en a point aulli qui scachent mieux se venger 3 & plus cruellement. Ils ont pour cela des secrets naturels ou diaboliques, qu'ils mettent en usage, en empoisonnant ou en infectant, par leurs sortiléges, le malade, sa famille, ses bestiaux; en emplissant sa maison, de spectres & d'illusions: & tout cela, sous pretexte que ce sont les châtimens que l'Idole leur envoye, pour les punir du peu de cas qu'ils ont fait de lui & de ses Ministres. C'est ainsi que ces fourbes maintiennent leur crédit, & celui de leur Idole.

Il faut, pour achever le portrait des Giagues, dire un mot de leur discipline Militaire. Je ne répeterai pas ici ce que j'ai dit ailleurs de leurs préparatifs cruels & obseénes, avant de donner une bataille. Je les ai décrit,

en parlant des Quixilles de la cruelle Tem-Ban-Dumba. Il faut ajoûter, que dès que la mêlée commence, le Général, ou son Lieutenant; (car le Général ne va plus à présent à la guerre, ou du moins, très-rarement, le premier commandant, tâche de prendre prisonnier un des ennemis, & le conduit sur le champ en quelque lieu élevé d'où il puisse être vû de toute l'armée; & là, il lui coupe la tête. On en donne le fignal, par le son concerté des instrumens. Toute l'armée s'arrête à l'instant, tourne la tête de ce côté-là, & prend pour un présage heureux, que leur chef ait plûtôt fait un prisonnier, & qu'il l'air plus adroirement immolé aux esprits tutelaires de la Nation. Ils croyent que ce Sacrifice est une expiation de tous les crimes de l'armée, & qu'après cela, ils doivent remporter une victoire complette. Leur maniere de combattre, ne devroit jamais leur donner d'avantage: aussi est-il rare qu'ils en ayent, quand ils ont affaire aux Européens, qui se tiennent serrés, qui gardent leurs rangs, qui sçavent se rallier, se former, s'avancer sans se rompre, suivre leurs chefs de file, & obeir exactement à leurs ordres. Ces barbares, font tout · le

DEL'ETHIOFIE OCCID. 289 le contraire; c'est une consusson la plus grande du monde: ils combattent à la verité avec sureur, mais sans

ordre, sans obeissance, sans regle; chacun est maître, & ne cherche

que son avantage particulier.

La seule chose qu'ils observent, du moins, autant qu'ils peuvent, c'est de ne frapper leurs ennemis, que dans les endroits que chaque chef a soin de marquer à fa troupe. Pourquoi cela? pourra-t-on me demander : le voici : c'est pour reconnoître, après la bataille gagnée, à qui appartiennent les ca-davres. Car, comme nous avons remarqué dans un autre endroit, ils les mangent sur le lieu, ou les emportent chez eux, pour s'en regaler avec ceux de leur famille qui ne se sont pas trouvés à la bataille; & c'est la meilleure partie du butin, que la victoire peut produire à ces Antropophages. Or il faut sçavoir à qui ils appartiennent, afin qu'ils les puissent enlever; & on le sçait, quand on les voit blessez à l'endroit que chaque troupe a comme un bur auguel elle doir viser. Il est vrai que cela n'ek pas toûjours faisable : car les ennemis se deffendent; & obligent leurs adversaires de porter leurs coups où ils peuvent, & non pas toû-Tome II.

290

jours où ils veulent. Ce qu'ils font dans ces occasions; c'est qu'après que l'ennemi est par terre, ils ne manquent pas de le frapper à l'endroit qui leur est marqué, afin de pouvoir s'en emparer après le combat. Et comme il y a de la tricherie par tout; celui qui trouve un corps mort, ne manque pas de le marquer comme s'il l'avoit tué, & cela produit souvent entr'eux des querelles très-vives. S'ils font des prisonniers en poursuivant les ennemis après leur défaite, ils les gardent, si ce sont des gens qui puissent les sui-vre: mais s'ils sont blessez, ou s'ils sont difficulté de marcher, ils les tuënt. Ceux que l'on a reservé, ne sont pas plus heureux; on ne les garde, que pour faire des Sacrifices d'action de graces aux esprits qui ont présidé au combat, & par le secours desquels ils s'imaginent avoir gagné la bataille; ou bien ils les tuënt les uns après les autres pour en faire les festins barba-res qui leur plaisent si fort.

S'ils abattent quelque ennemi pendant le combat, ils lui ouvrent promptement le ventre, & devorent ses entrailles comme des tygres affamez, & sur tout le cœur, encore palpi-

tant.

DE L'ETHIOPIE OCCID. 191

Leur coûtume, est de faire présent aux personnes considerables dont ils recherchent la protection, des têtes, des mamelles, des pieds, & des mains, des femmes qu'ils ont tué dans la bataille, ou dans la déroute de l'armée ennemie. Mais avant de faire ce présent inhumain, ils en arrachent un œil, ils en fendent le crâne, pour en sucer la cervelle: après quoi ils jurent que le coup qui paroît à la tête, est celui qu'ils lui ont porté dans le combat.

On voit par cet échantillon, que les femmes, qui dans tout le reste du monde, se vantent d'avoir la douceur & la compassion en partage; sont dans celui-ci, aussi cruelles & aussi barbares que les hommes. Elles suivent leurs galans & leurs maris à la guerre; elles se tiennent à côté d'eux dans les combats: elles leur fournissent des fléches & d'autres armes; elles leur donnent à boire & à manger; elles les encouragent; & dès qu'il y a quelque mort, ami, ou ennemi, elles se saisssent du cadavre, de peur que les ennemis ne le reprennent. On donne ordinairement à ces troupes de femmes, des corps de troupes pour les soûtenir. Ils le font volontiers, parce que ce sont leurs pourvoyeuses qui ont soin de mettre Nij

## 292 RELATION

les corps en pieces, & d'en faire la distribution, quand le tems le permet; c'est-à-dire, quand on ne craint pas que les ennemis se rallient, & qu'ils viennent fondre de nouveau sur les vainqueurs; elles abattent du bois, & font rôtir les cadavres coupés en pieces. Elles se retirent pour cela, dans l'épaisseur des forêts, ou dans des cavernes, afin d'être plus en liberté, & moins importunées de ces affamez Antropophages. Mais l'odeur qui sort de ces cadavres, les découvre bientôt; on y court; & c'est à qui mangera le plus goulument de ces chairs, ou cruës, ou à demi grillées.

Lorsque l'on ne craint point le retour des ennemis, parce que leur défaite a été complette; on fait sur le champ de bataille, les réjouissances de la victoire & le festin inhumain des cadavres. Si on trouve du sang liquide dans quelques-uns, on le boit à longs traits; c'est, pour eux, une liqueur bien au-dessus de la plus excellente malvoisse; mais si tout le sang est déja coagulé, ils s'en frottent tout le corps, depuis la tête, jusqu'aux pieds; & en cet état il racontent leurs proüesses, ils chantent, ils dansent; ils sont un sabat essroyable: les bêtes séroces les plus affamées, n'oseroient en approcher. Eh! qu'y trouveroient-elles? après

qu'ils ont devoré les chairs jusqu'aux boyaux, ils cassent les os, pour en sucer la moëlle. Les tygres & les Lions

n'ont plus rien à faire après eux.

Si la victoire n'a pas été si complette, qu'ils ne puissent craindre, que les ennemis revenus de leur peur, ou renforcez par de nouvelles troupes, ne reviennent sur eux; ils se hâtent de se retirer au lieu qui leur a été marqué pour se rassembler: & pour le faire avec moins d'embarras, ils tuënt leurs prisonniers. Chacun se charge des membres qu'il peut emporter, pour les manger plus tranquillement, & ils se retirent en toute diligence.

La maniere de tuer leurs prisonniers dans cette occasion, est plus inhumaine, qu'on ne pourroit s'imaginer.

La voici.

Cinq hommes des plus forts, prennent celui qu'ils veulent tuer, par les pieds, par les bras, par la tête; & pendant qu'un sixième donne quelques coups de haches sur les jointures, ils tirent ce corps de toutes leurs forces, le déchirent, & le démembrent; & chacun emporte le morceau qui lui est échû.

Niij

294

Les femmes qui sont enceintes, ou qui ont des enfans à la mamelle, retarderoient leur fuite : leur pratique conftante dans ces occasions, est d'arracher ces innocens du sein de leurs meres, de les tuer, & de les devorer. Lesmeres mêmes en mangent leur part. Que ces femmes soient amies ou ennemies, le sort de leurs enfans, est égal; aussi bien que celui de celles qui sont grosses. On leur ouvre le ventre, on en arrache ces petites créatures qui n'ont pas encore vû le jour; on les devore: c'est, pour ces inhumains, un morceau délicat. C'est ainsi que ces tygres se débarassent des femmes & des enfans qui retarderoient leur marche.

Il y avoit un certain Seigneur Giague, qui étoit extrêmement friand de la chair de ces innocentes créatures. Quoiqu'il eût reçû le baptême, il ne s'étoit point défait de cette habitude abominable. Autant de femmes grosses qui lui tomboient entre les maîns, il leur ouvroit le ventre, & devoroit leur fruit, comme un tygre affamé. Quand il n'avoit point de prisonnieres sur qui il pût exercer sa cruauté, il s'en prenoit à ses esclaves, & à sa propre semme. Un enfant tiré du ventre de sa mere, étoit le mets le plus désicieux qu'on pût fervir sur sa table. Le pere Jean-François, Missionaire Capucin, lui en avoit fait souvent des reproches, sans avoir pû l'en corriger. A la fin il le chassa hors de l'Eglise; & peu après il tomba entre les mains de ses ennemis qui le devorerent à leur tour.

Ces barbares ont soin d'accoûtumer leurs enfans à manger de la chair humaine. Ils leur en donnent d'abord, sans leur dire ce que c'est; & quand ils voyent qu'ils y ont pris goût, ils le leur disent, & les tendent bien-tôt

aussi Antropophages qu'eux.

Ils trouvent la chair des femmes bien plus délicate, que celle des hommes; & c'est selon les apparences, ce qui les porce à commettre les actions barbares que nous venons de raporter. Mon Auteur raconte, qu'étant en Mission dans les Provinces de Massangano, & de Matamba dans les années 1659. & 1662. il y eut deux de ces scelerats, qui ayant trouvé deux femmes à l'écart, leur ouvrirent le ventre, & mangerent leur cœur. Ils sont si friands de chair humaine, que quand ils peuvent trouver des hommes ou des femmes, & s'en rendre maîtres, ils ne manquent jamais de les tuer, & de les devorer.

I iiij

Dans le tems qu'il étoit à la Cour de la Reine Zingha, un Giague conduisit à la guerre un de ses fils, qui n'étoit encore qu'un enfant. Les ennemis ayant été défaits, cet enfant tua, par hazard, un fuïard. Quand il vit cet homme étendu à ses pieds, il fut tout épouvanté, & se mit à pleurer amerement. Son, pere ne trouva point d'autre moyen pour le rassurer, que d'ouvrir le cadavre, d'en tirer le cœur, encore palpitant, & de le lui faire manger. L'enfant, après quelques répugnances, en goûta, le trouva bon, & acheva de le manger. Le pere, ravi que cette épreuve lui eût si bien réussi, assembla ses amis, & leur raconta le fait. Ils l'en feliciterent. & conclurent que cet enfant seroit un jour un grand homme, qui feroit honneur à la Nation.

Peut-on s'étonner, que ces malheureux soient presque toûjours mangez de Lépre ou du mal de Naples? En fautil chercher la cause plus loin? Ils mangent des corps infectez de ces maux, ils boivent un sang corrompu; le leur ne doit-il pas contracter la même corruption, leur corps le même venin, & tomber en pourriture & par lambeaux; comme on le voit tous les jours

DE L'ETHIOPIE OCCID. Il n'y a point de gens au monde, qui entreprennent une guerre plus legerement que les Giagues; le prétexte le plus vain, la raison la moins raisonnable leur suffit; mais aussi ils la finissent aussi promptement, qu'ils l'ont entrepris legerement. La volonté du Roi ou du Prince, est leur regle unique; quoiqu'il marche à pied, ou porté dans un hamac, il porte tout son conseil avec lui. Dès que les peuples les plus voisins de la Cour sont informez de sa volonté, ils la font sçavoir à ceux qui sont plus éloignez; de sorte qu'en moins de vingt-quatre heures, tout l'Etat est averti, tout l'Etat est en marche, pour se rendre au lieu où se doit faire la revue. Mais les ennemis ne manquent pas d'être aussi avertis, ou par leurs espions, ou par les pensionnaires qu'ils entretiennent chez les les Giagues leurs voisins. Ils s'assemblent avec la même diligence; & tâchent, ou de les prévenir, ou de se saisir des postes les plus avantageux.

On choisit pour lieu de la revuë, un lieu distant de la frontiere de quelques lieuës. Là, toutes les Milices confusément devant leur Général, marchent sur le champ aux ennemis. Le motif de la gloire, n'est jamais celui qui les

Nν

aiguillone le plus, c'est toûjours la faim qui les presse: car ils ne portent presque aucunes provisions avec eux. Ils s'en remettroient à la Providence, s'ils avoient le bonheur de la connoître; mais ils comptent sur les ennemis qu'ils tuëront, & dont ils feront bonne

chere.

Dès qu'ils sont en présence, on donne de part & d'autre, le signal du combat. Il commence par des nuées de Réches empoisonnées, que les deux partis font pleuvoir l'un sur l'autre. Il ne manque pas d'y avoir bien du monde tué. Quand les carcois sont épuisez, on en vient aux saguayes; on se mêle : les sabres & les grands couteaux font de terribles executions; & le champ de bataille, est bien-tôt jonché de morts & de mourans. Mais si un des corps fait volte-face, & qu'il prenne la fuite; toute l'armée, lieu de le remplacer, prend le même parti, & s'enfuit à toutes jambes. Ils ne sçavent ni se rallier, ni se faire soùtenir par un corps de reserve : la déroute devient générale, & les vainqueurs poursuivent chaudement les fuïards, tuant, faisant des esclaves. Un seul combat finit la guerre, jusqu'à ce que le parti vaincu ait ramassé de nouDE L'ETHIOPIE OCCID. 299 velles troupes, pour tenter de nouveau le fort des armes.

Si les Généraux échapent de la bataille, ils ne manquent gueres, dès qu'ils sont arrivez à leurs residences, de faire de nouvelles troupes. Ils le peuvent faire d'autant plus aisément, qu'il est rare que toutes les Provinces de l'Etat prennent les armes tout à la sois : ainsi on est assuré de trouver

toûjours du monde.

C'est en ces occasions, que les Singbilles se font valoir. Les Généraux les gagnent par des présens; & ces fourbes vont publier par tout, que les esprits leur ont revelé pourquoi ils ont abandonné les troupes dans ce funeste combat, & les moyens d'y remedier, de les appaiser, de les rendre favorables; & de se venger, avec leur protection, de leurs ennemis. Ils ordonnent un Sacrifice général; c'est-àdire, un hécatombe; après quoi ces peuples superstitieux & avides de chair humaine, courent en foule s'enrôler, dans l'esperance d'une victoire entiere, & d'avoir abondance de cadayres, pour se rassassier.

Il n'y a ni Soldat, ni Officier, qui ne porte quelque marque pour se fai-

re distinguer.

N vj

Les uns portent des bonnets, qu'ils appellent Xallé, qui font couverts de plumes, les uns d'une couleur, les autres d'une autre; les uns de deux couleurs, les autres de trois ou quatre; ou de plumes mélangées de diverses couleurs.

Il n'y a que la couleur rouge entierement, qui est reservée pour le Roi seul. Quelquesois il en permet l'usage à quelque Officier qui s'est distingué dans quelque occasion considerable: encore ne la lui permet-il, que pour un tems limité.

Lorsqu'on voit le bonnet du Roi, orné de plumes rouges; c'est une marque certaine qu'il a résolu de faire la guerre: mais quand elles sont mêlées de blanc & de rouge, c'est un signe qu'il veut entretenir la paix avec ses voisins.

Les plumes ne sont pas les seuls ornemens de leurs bonnets. Il y en a qui au lieu de plumes, les chargent de petites cornes de bêtes sauvages. D'autres s'en placent deux sur le front: plus elles sont longues, plus ils se croyent parez: car ce n'est pas une honte dans ce pais de porter les cornes, comme on s'en fait dans d'autres, quoiqu'elles ne paroissent pas. D'autres, au lieu

;

de cornes & de plumes, y mettent des pieds, des griffes, des ongles, des queues, des becs, ou des têtes d'oifeaux, ou d'autres animaux. Les braves qui ont tué beaucoup d'ennemis, mettent sur leur tête autant de plumes, qu'ils ont tué d'hommes; plus le nombre en est grand, & plus ils sont respectables.

Îl y en a enfin, qui fe font cicatriser tout le corps, comme nos Sauvages de la Louissane; & qui remplissent ces cicatrices de differentes couleurs, qui

ne s'effacent jamais.

C'est des Portugais, que ces bare bares ont apris à mettre dans leurs Places frontieres, leurs meilleures troupes en garnison. Ils remedient par-là, aux courses que sont leurs ennemis. Ils en ont aussi apris à s'y dessendre, & le sont avec beaucoup de bravoure, jusqu'à ce qu'ils voyent, que les choses sont désesperées, & qu'il faut perir, parce qu'ils n'ont point de secours à attendre: alors ils tuent leurs semmes & leurs enfans, mettent le seu par tout; & se sauvent comme ils peuvent.

Les femmes Giagues vont à la guerre; les unes par inclination pour leurs galands ou pour leurs maris, & pour y ramasser les cadayes, comme nous avons dit; & les autres, pour combattre. Les Reines Tem-Ban-Dumba, & Zingha, n'avoient point de meilleures troupes. Il y en a qui font la honte des hommes, & qui combattent avec plus de valeur & d'intrepidité. Il est aussi rare de les voir suir, qu'il est ordinaire de voir des hommes, qui aiment mieux sauver leur vie par une suite honteuse, que de mourir en gens de cœur. Mais celles qui sont dans un âge avancé, se chargent de leurs pe-tits bagages, gagnent les sommets des plus affreuses montagnes, ou se retirent dans des cavernes, où la plûpart meurent de faim & de miseres.

Il n'est rien de si ordinaire, que de voir des Libattes entieres, abandonner leurs cases, & s'enfuir dans les forêts ou dans les cavernes, quand ils voient les ennemis, après une bataille, maîtres du païs, qui le saccagent & le détruisent par le ser & par le seu. Il y a de la prudence à prendre ce par-ti. Le mal qui en arrive, c'est qu'ils deviennent aussi sauvages, que les bêtes avec lesquelles ils habitent; & que quand le danger est passé, ou par la retraite des ennemis, ou par un trai-té de paix, ils ne songent plus à revenir chez eux, & s'accoutument à une vie, qui n'est gueres disserente de celle des bêtes.

C'est un travail infini pour les Missionaires: il faut qu'ils aillent chercher ces fugitifs dans ces lieux sauvages, où ils sont sans cesse exposez à devenir la proie des bêtes féroces. Et quand après de longues & penibles recherches, ils les ont trouvez; c'est une espece de miracle, quand ils peuvent leur persuader de revenir chez eux. Ils ont beau leur representer, que le peril est passé, que la paix est faite, & qu'on a pris de justes mesures pour empêcher les courses des ennemis ; rien ne les peut persuader: la peur a fait de si fortes impressions sur eux, qu'ils sont roujours dans le tremblement; le moindre bruit les fait fremir: & ils aiment mieux être continuellement exposez à être dévotez par les bêtes, que de tomber entre les mains de leurs barbares ennemis. C'est ainsi que se perdent une infinité d'ames, que les Missionnaires ne peuvent secourir, à cause des difficultez qu'il y a de les trouver. & de les ramener dans des lieux où l'on pourroit leur parler de Dieu, les instruire, & leur faire goûter la douceur du joug de l'Evangile.

## CHAPITREIX.

Du Gouvernement politique du Royaume de Congo; & des Tributs, que les Rois exigent de leurs peuples.

A Près ce qu'on a dit dans les Cha-pitres précedens, des mœurs & des coûtumes barbares de ces peuples; pourroit-on esperer que leur Gouver-nement Politique fût exempt d'une infinité de revolutions, de revoltes, & d'autres maux semblables, qui sapent continuellement les fondemens de l'autorité souveraine? C'est à ces malheurs, que le Royaume de Congo est toûjours exposé. Ces peuples sont volages, ils sont naturellement portez au mal, à la désobéissance; ils n'ont point de Religion. Ceux qui ont embrassé la Religion Chrétienne, quoique assez mauvais Chrétiens; sont infiniment plus soûmis, plus doux, plus obéissans que les Idolâtres: & comme il y a bien plus de Chrétiens aux environs de la Capitale, que dans les endroits éloignez, le Roi est bien plus content de ceux-ci, que de ceux qui demeurent dans les Provinces reculées. Aussi

est-il presque sans cesse occupé à calmer ou à empêcher les revoltes des Gouverneurs de ces Provinces, & de leurs peuples. La situation du pais, contribué beaucoup à favoriser les revoltez. Il n'est rempli que d'épaisses forêts, avec des montagnes rudes & escarpées, où il est facile de se sauver, de se retrancher, & de tenir ferme, quand on se trouve trop soible pour résister aux troupes que le Roi envoye pour mettre les revoltez à la raison.

Ce ne sont jamais les peuples, qui se soustraient à l'obéissance; ce sont les Chefs & les Gouverneurs des Provinces. Plus ils sont éloignez de la Capitale de l'Etat, & plus ils sont portez à la révolte; à cause de la facilité qu'ils trouvent dans leurs peuples à suivre leurs mouvemens, & de la commodité qu'ils ont à secoüer le joug de l'o-

béissance.

Entre une infinité d'exemples dont on pourroit grossir ce volume, mon Auteur se contente d'en raporter deux, dont il a été témoin oculaire.

Le premier arriva en 1662. lorsqu'il étoit Missionnaire dans ce Royaume.

C'est la coûtume du pais, que les Gouverneurs des Provinces & des Libattes, viennent tous les trois ans à la Cour, & y apportent les tributs qu'ils ont levé sur les peuples : ils font alors un nouveau serment de sidélité; & selon que le Roi est content de leur conduite, il les éleve à de plus hautes charges, ou les continuë dans celles qu'ils avoient; il les recompense, ou

les punit.

Un de ces Gouverneurs de Provinces, avoit épousé une des filles du Roi, & à cause de ce mariage, le Prince lui avoit donné le Gouvernement d'une de ses principales Provinces frontieres. Ce poste important & distingué, & son alliance avec le Roi; au lieu de lui inspirer des sentimens de reconnoissance, de fidélité, d'exactitude à remplir ses devoirs, en avoient produit de tout contraires. Il gouvernoit ses peuples comme un tyran, les maltraitoit, les pilloit, renversoit toutes les Loix du Gouvernement: bien loin de traiter sa femme comme la fille de son Souverain, il la méprisoit à l'excès, & l'avoit souvent mal traitée. Tout cela ayant été raporté au Roi, lui donnoit des violens soupçons, que cet homme méditoit une revolte. On le connoissoit d'ailleurs, pour un homme sier, vain, emporté, insolent, & pricieux; il étoit ambirieux, entreprenant; il fouffroit impatiemment quelqu'un au-dessus de lui; il étoit capable des plus hautes entreprises, & les scavoit conduire à leur fin. Le Roi lui fit donner plusieurs savis secrets, asin de le faire rentrer dans son devoir; mais il les méprisa, & ses désordres augmenterent de plus en plus. Le tems venu qu'il devoit aller en Cour y porter les tributs, & y prêter le serment ordinaire; il négligea de le faire, & ne se donna pas la peine de chercher le moindre pretexte, pour couvrir son

refus & ses mauvais desseins.

Le Roi le sit appeller, & lui sit dire, que connoissant sa bravoure, il ne vouloit le voir, que pour recompenser ses services, & l'élever à un poste plus éminent. Il ne sut pas possible de l'engager à donner cette satisfaction au Prince; s'assurant sur l'éloignement où étoit son Gouvernement, de la residence du Roi; sur la situation, qui rendoit inutiles les essorts qu'on pourroit saire pour le reduire à son devoir; il resusa absolument de venir, se tint dans son gouvernement, sit des traitez secrets avec les ennemis de l'Etat, assembla des troupes, & sortissa quelques postes, pour se retirer en cas qu'il eût

Il fit plus: il traita avec les Portugais, avec qui le Roi n'étoit pas en bonne intelligence; & avec les secours qu'ils lui envoyerent, il attaqua un Prince vassal du Roi, pilla ses terres; & l'auroit reduit aux dernieres extrêmités, si le Roi ne l'eût puissamment secouru. Cette guerre dura deux années entieres, & mit un désordre si considerable dans l'État, que le Roi, qui étoit attaqué d'un autre côté par les Portugais, fut à la fin obligé de donner les mains à un traité désavantageux & peu honorable pour lui; dont un des articles, fut la confirmation de ce revolté, dans toutes ses charges, & dans son Gouvernement. Les Conseillers d'Etat ayant remontré au Roi, qu'il valoit mieux se relâcher en cette occasion, que de prolonger une guerre qui pouvoit devenir funeste à son Reyaume, par la revolte des autres Gouverneurs que celui-ci tâchoit d'attirer à son parti, & de les porter à l'imiter dans sa revolte, afin de s'ériger en Souverains, & partager ainsi le Royaume.

Malgré cette grace; il ne fut jamais possible d'obliger ce rebelle à venir en Cour remercier le Roi, & lui rendre obéissance, & on fut obligé de dissimuler ce nouvel attentat, de crainte d'engager de nouveau l'Etat dans une guerre qui auroit pû lui être funeste, vû la bravoure, l'intrepidité, & la bonne fortune de ce Gouverneur, & les alliances qu'il avoit faites avec les Portugais, & les autres voisins & ennemis de son Souverain.

L'autre exemple est, à peu près, semblable: la chose arriva sa même année. Le Roi avoit reçû des plaintes secrettes contre un de ses plus proches parens, & qui étoit regardé comme pouvant être son successeur, s'il venoit à mourir sans enfans mâles. Il gouvernoit une Province, & avoit le titre de Duc. Le Roi lui ordonna plusieurs fois de venir à la Cour; mais le Duc qui se fentoit coupable differant toûjours d'obéir sous differens pretextes; & le Roi n'étant pas en état de l'y forcer, à cause de la guerre qu'il avoit sur les bras, il prit cet expedient; il feignit d'être extrêmement malade, il se retira dans son Palais, ne donna plus d'audiances, & ne se laissoit voir qu'à ses Conseillers les plus sideles. Il trompa ainsi tout le monde; & fur tout le Duc qu'il vouloit surprendre. Il lui fit dire, qu'il

étoit tems qu'il vînt à la Cour, que sa maladie augmentoit considérablement; que s'il venoit à mourir avant de l'avoir déclaré son successeur, comme il avoit résolu de le faire, il lui seroit impossible de monter jamais sur le trône. Ces avis & ces promesses tenterent le Duc, elles l'éblouirent; il oubliace qu'il se devoit à lui-même pour sa propre fureté ; il vint en diligence avec un nombreux équipage. Mais à peine fut-il entré dans la Capitale, qu'il connut qu'il étoit dupé; les portes furent fermées: il vit qu'on avoit beaucoup augmenté la garnison; le Roi parut en public en bonne santé. Il se retira en diligence chez une sœur du Roi, qui étoit la proche parente: la maison fut investie dans le moment. On dissipa, sans peine la nombreuse troupe de gens & d'Esclaves qu'il avoit amenée pour se faire honneur & pour sa garde; & les gardes du Roi, l'obligerent de se rendre: & le mirent en sureté dans la Forteresse, en attendant ce qu'il plaitoit au Prince d'en ordonner.

On voir par ces deux exemples, la difference de la puissance du Roi sur les lieux éloignez de sa Capitale, & sur ceux qui en sont plus voisins; & combien ces Princes sont obligez de

prendre de mesures pour se conserver sur le thrône, ayant des peuples aussi remuans & aussi portez à mal faire. On en verra encore d'autres exemples dans la suite de cette Relation.

Ceux qui ont commis quelque crime, ou qui ont eu le malheur de déplaire au Roi, sont extrêmement mal traitez par ceux qui les arrêtent, de quelque rang qu'ils soient. Ils sont chargez de coups de bâton; on les dépouille, on les traîne par les pieds; & sans attendre que la confiscation de leurs biens soit prononcée, on pille tout ce qui se trouve dans leurs maisons. Rien n'est plus touchant, que de voir ces infortunez tout nûs, être contrains de couvrir avec les mains, quand ils les ont libres, ce que la pudeur oblige de cacher; ou de demeurer ainsi exposez à la vûë & aux insultes de tout le monde. encore leur disgrace ne se borne-t'elle pas à eux seuls: elle s'étend presque toûjours, sur leurs femmes, leurs enfans, leurs amis s'y trouvent envelopez, pris, marquez & vendus comme esclaves: les meilleures raisons, l'innocence la plus marquée, ne leur est d'aucun secours; il faut que le genie bar-bare de la Nation, l'emporte sur les considerations les plus raisonnables.

Les violences, qu'on exerce pour exiger les tributs, sont à peu près les mêmes. En cela les Officiers du Roi paroissent excusables: car ils ne tire-roient jamais rien de ces mutins, s'ils ne le demandoient les armes à la main.

Le Roi même, qui ne peut pas les aller exiger en personne dans les Provinces éloignées, est contraint de gagner les Seigneurs & ses propres Gouverneurs, par des presens qu'il leur envoie, de vins & d'eau-de-vie d'Europe, de draps de couleur, & d'autres semblables choses, afin qu'ils daignent partager avec lui, ce qu'ils exi-

gent de ses propres sujets.

Ceux qui sont chargez de ces recettes, n'oseroient s'exposer à rien demander, s'ils ne sont accompagnez d'un nombre de gens armés, qui les rendent les plus forts, & qui les mettent en état de ne pas recevoir un affront, ou de ne pas perdre la vie; le moins qui leur peut arriver, est d'être chargé d'injures & de très-peu d'argent, sur tout dans les Provinces frontieres, qui sont dans une independance si grande, qu'ils ne reconnoissent le Roi & ses Officiers, que sous benefice d'inventaire; c'est-

ne l'Etat seroient peut-être les victimes.

Prince font fort diminuez, même dans les Provinces où les Domaines de la Couronne paroissent les mieux établis.

Une chose qui porte les peuples à ces révoltes; est la dureté des exacteurs. Rien n'est égal à la maniere tyranmique avec laquelle ils traitent les sujets; ils les pillent sans misericorde, & avec une cruauté sans bornes. Il semble que les ennemis ont passé dans les lieux où ils ont été saire leurs recettes: on rece moît leurs pas, opar la désolation qu'ils laissent dans tous les lieux de leur passage.

C'est cequi a obligé les Seigneurs particuliers de se rendreæux-mêmes débiteurs au Roi, destributs de leurs peuples; afindeles conserver & les exempter des tavages de ces cruels Receveurs.

Cest ainsi qu'en usoient les Comtes de Pinda, & de Sogno, dans le tems que mon Auteur faisoit la Mission dans le Royaume de Congo.

Tome II.

Les Rois ont enfin reconnu, que la plûpart des revoltes de leurs sujons me venoiont que des violences & de la tyrannie de ces exacteurs inhumains, qui mottoient les peuples au déses-

poir.

De-là vient encore la repugnance de consements peuples, là recevoir pour Gouverneurs, des Congois envoyez par la Cour. Ils ont pris les armes, & se sont maintenus par la sorce, dans les anciens priviléges que les Rois leur avoient accordé, de n'être gouvernés, que par des Officiers nez dans leur pais; & le Rois a été forcé d'y consentir, pour ne les pas porter à se donner à ses ennemis, qui étant Idolâtres, auroient démnit en un moment ce Christianisme chancelant qu'on a eu bien de la peine d'y introduire, & que l'en conserve avec encore plus de peine.

Le Roi donne quelquefois le Domaine ou le Gouvernement d'un pais, à une Dame qui n'a point de mari-legitime. La coûtume en ce cas, est qu'elle déclare, qu'un tel qu'elle choisit, est son mani, sans qu'il y ait entre eux ni Contrast, ni Sacrement, quoiqu'ils soient Chrétiens. I lest clain, que ce n'est qu'un concabinage public.

DE L'ETHIOPIE OCCID. equi seroit scandaleux dans tout autre païs; mais que la coûtume de tous les tems a tellement autorisé dans celuilà, qu'il n'est pas possible aux Ministres de Dieu de l'empêcher. On ne peut pourtant pas les taxer de negligence, ou d'une trop grande facilité sur cet arricle; ils ont fait, & ils font encore sous les jours des efforts extraordinaires pour faire cesser ce désordre, mais en vain. Ces femmes trouvent des expediens, pour éluder ce que les Missionnaires veulent exiger d'elles: elles disent qu'elles ont besoin d'un homme pour tenir leurs peuples dans le respect; que la foiblesse de leur sexe, ne peut se passer de ce secours, & que leur Gouvernement, & par une suite necessaire, le bien de l'Etat, en souffriroit considerablement : que c'est dans cette vuë qu'elles lui donnent le nom & la qualité de Quicomacondo; c'està-dire, de Mari; sans qu'il se passe rien de criminel entr'eux. Mais qui ne sçait qu'elles n'en demeurent pas aux fimples apparences; & que s'ils ne font pas les fonctions de mari ouvertement; tout le monde est convaincu qu'ils font rcelles de galands & de galandes, aimez & favorisez?

Les Giagues qui demeurent dans les O ii RELATION
Royaumes d'Angola & de Matamba, font constamment dans cet usage; avec cette seule différence, qu'au lieu que la Dame se dit épouse dans les autres païs; elle prend la qualité de mere du Roi, du Seigneur, ou du Gouverneur, dans ceux-ci.

## CHAPITRE X.

Cérémonies qui s'observent dans l'élection des Rois de Congo, & autres Princes; & de lenr installation sur le thrône.

SI on regardoit les anciennes bornes du Royaume de Congo, on jugeroit que cet Etat étoit très-puissant & très-étendu, puisque malgré les demembremens qui en ont été faits, il ne laisse pas encore aujourd'hui d'âtre très vaste; il a toûjours été électif, mais qui que ce soit ne peut être placé sur le thrône à moins qu'il ne soit du Sang Royal. On prétend que cela s'est toûjours observé inviolablement, & que le Prince qui regne aujourd'hui descend de ces anciens Rois, qui ont joüi des honneurs de la Royauté, tant

DE L'ETHIOPIE OCCID. de siécles avant que les Portugais dé-couvrissent le pais, y entrassent, & s'y établissent comme on les y voit.

Tous les

La Religion Chrétienne qu'ils y ont Rois de introduite n'a rien changé dans la suc-cession des Rois depuis qu'ils ont été ba-ptisez; ils ont tous pris le nom d'Alphon-se qui sut le nom du premier Roi qui reçût le Baptême : ce qu'il y a de particulier dans cet Etat, c'est que tout descendant de la Maison Royale, peut être élevé au thrône, qu'il soit fils ou neveu du Roi dessunt, qu'il soit legitime, ou qu'il ne le soit pas, qu'il en descende par les mâles ou par les femelles, cela leur importe peu; il est du Sang Royal, il n'en faut pas davantage; il a droit au thrône, il y peut être élevé.

Les trois principaux Seigneurs, qui De quelle doivent necessairement se trouver à l'émanie e se lection du Roi de Congo; sont, Ma- sait l'élecni Eleffunda, Mans Batta & le Com-tion te de Segno. Mais comme les préten-Rois dans sont toûjours des gens puissans, & qui n'y viennent qu'avec de nombreux équipages, ou plûtôt avec des troupes nombreuses; il arrive presque toûjours, que la décission des Electeurs n'est jamais entierement libre, & que le plus souvent ce n'est pas le plus me-

C'est ce qui arriva dans l'élection qui se fit en l'année 1662. Ces manieres si éloignées de la justice & de l'équité, ne manquent jamais d'exciter des guerres longues & sanglantes dans l'Etat, sur tout quand le Roi défunt a laisse un fils. Ce Prince qui ne manque pas d'avoir un parti n'a garde de s'en tenir au Jugement des Electeurs; il le regarde comme une injustice criante, comme un outrage qu'on lui fait, il prend les armes pour en avoir raison, il saccage les Provinces qui reconnoissent son Competiteur, le moins qu'il puisse arriver de ces guerres civiles, est la ruine du païs & la mort de plusieurs milliers d'innocens.

Mais ce qui est plus à craindre, c'est que la Religion Chrétienne n'en souffre; car pour l'ordinaire, les Princes prétendans sont des alliances avec des voisins ennemis de l'Etat, pour en être secourus, & ils s'adressent aux Idolâtres plûtôt qu'aux autres Princes Chrétiens & jamais aux Portugais. On en voit assez la raison: ils craignent que les Européens sous prétexte de les secourir ne s'emparent du Royaume, dont ils ont déja envahi une bonne partie, & dont il feroit impossible de les chasser s'il s'en étoient une fois rendus maîtres. Ils n'apprehendent pas la même chose des Idolâtres, ils les craignent bien moins, & sont toûjours assurez d'en venir à bout, quand ils seront paisibles possesseurs du shrêne où ils tâchent de monter par leur secours.

Jusqu'à présent, on n'a point éprouvé que la Religion Chrétienne ait rien souffert de ces altercations. Il paroît que Dieu regarde avec une bonté partieuliere ce troupeau nouveau, & encore si foible; & qu'il conserve les racines que la foi a jetté dans les cœurs des Grands & des Princes de telle maniere, qu'ils font des efforts extraordinaires pour la maintenir malgré les vices qu'on ne peut s'empêcher de voir en eux; de lorte que quand ils voyent que les partis sont trop opinia-tres, & qu'ils sont prêts d'en venir à une rupture ouverte, qui iroit à la ruine de l'Etat ou de la Religion; ils vont trouver les trois Electeurs, & les obligent de prendre l'avis de l'Evêque & de son Grand Vicaire pour se determiner sur le choix du fujer qu'ils O iiij

doivent élever à la dignité Royale.

Lorsqu'ils ont arrêté ce choix entreeux; ils le font sçavoir à tout le Royaume, & austi tôt tous les Princes, les Grands, les Gouverneurs, les Officiers & la plus grande partie des peuples se rendent à Saint Salvador, Capitale du Royaume; & s'assemblent sur la grande place, qu'on appelle communément le Terrein, où se doit faire la proclamation de celui qui a été élû pour

remplir le thrône.

Les trois Electeurs se rendent en cérémonie, & avec un grand cortege à la grande Eglise. Cet édifice sut élevé par les Portugais, lorsqu'ils entrerent dans le pais, avec une magnificence digne de leur pieté. Il étoit consacré au vrai Dieu, sous le titre du Sauveur du monde. La negligence des Rois Négres à l'entretenir l'a fait tomber dans un si grand désordre, qu'il y a long-tems qu'on ne le regarde plus comme une Eglise; mais seulement comme un lieu profane, qui ne sert plus qu'à rendre la justice.

Dans ces occasions, on y dresse un Autel, que l'on pare magnisiquement. L'Evêque, ou en son absence son Vicaire, s'assir sur une espece de thrône, que l'on éleve près de l'Autel du côté

DE L'ETHIOPIE OCCID. de l'Evangile : Mani Eleffunda, se place dans un fauteuil du côté de l'Epît e environné de tous les Princes pretendans, qui ne sçachant point la resolution prise entre les trois Electeurs & l'Evêque, esperent d'être élevés à la suprême dignité. Cet Electeur se leve de son siege, vient devant l'Autel, & après y avoir fait sa priere, il retourne à sa place & fait un long discours dans lequel il détaille les obligations d'un Roi puissant & Chrétien, il fait voir les difficultez qu'il y a à porter une Couronne, & que s'il y a beaucoup d'avantage à se trouver à la tête de tout un grand peuple, il y a aussi beaucoup de piene à s'acquiter de tous les devoirs qui en sont insepa-rables. Il parle de la justice qu'il est obligé de rendre à ses sujets, de la paix qu'il doit entretenir avec ses voisins, de la protection qu'il doit à ses peuples & à ses Alliez; il n'oublie rien de toutes les obligations d'un Prince, & de ce que lui doivent ses sujets. Ce discours quoique long, est écouté avec respect de toute l'assemblée, qui est debout. Il finit, en disant, qu'ayant mûrement consideré toutes choses devant Dieu; lui & les autres Electeurs, ont nommé pour Roi le Prince un tel, & Ov

que comme tel, il doit être reconnu de tous les sujets de l'Etat.

Sur le champ, il prend l'Elu par la main, & le conduir au Prélat, devant lequel il le fait prosterner. Le Prélat lui fait un petit discours, & le faisant mettre à genoux, il reçoit sa Profession de Foi, & son Serment de vivre & de mourir dans la Profession publique de la Foi Catholique; de maintenir de tout son pouvoir la Foi & ses Ministres, d'administrer la justice en bon Prince, de vivre en paix avec ses Alliez & ses voisins; de proteger ses peuples & d'oublier toures les injures qu'il a reçuës étant personne privée. Il fair ces Sermens d'une voix haute & intelligible; & aussi tôt qu'il a achevé de parler, le Prélat le prend par la main, le conduit au thrône, l'y fait assevir, lui met en main les étendarts Royaux, & la couronne sur la tête, pendant que tout le peuple prosterné par terre le reconnoît, l'adore & témoigne son respect par des cris de joie, des battements de mains, & des salves d'arrillerie.

Quoique les dignitez, les charges & les fiefs passent ordinairement des peres aux enfans & aux neveux, on ne peut pas dire qu'elles soient réelle-

ment hereditaires, tout cela dépend de la pure liberalité du Roi, qui peut les donner & les ôter comme il le juge à propos : il n'en prive pourtant jamais les possesseurs sans de grandes raisons.

Tous sont obligez de demander de nouvelles investitures à chaque mutation de Rois, sur quoi les coûtumes des lieux ne sont pas uniformes. Dans quelques Provinces les neveux sont preserez aux enfans des désunts; dans d'autres les Rois donnent les investitures aux enfans préserablement aux neveux, & cela paroît plus raisonnable.

Les Seigneurs des Provinces qui ne relevent que du Roi, ont plusieurs Seigneurs qui dépendent & qui relevent d'eux, & qui ont apris des Européens à se parer des titres de Marquis, de Comtes & de Barons, comme on en voit tant en Europe; mais qui ne laissent pas d'être obligés à certaines redevances annuelles qui leur seroient fort onereuses, s'ils n'étoient en possession de s'en décharger sur leurs sujets particuliers qu'ils tyrannisent d'une étrange maniere. C'est le prétexte le plus ordinaire qu'ont les Rois, de less dépouiller dé leurs dignités, de leurs

est de les charger de tant de redevances, lorsqu'ils renouvellent leurs Investitures, que ne pouvant y satisfaire sans molester errangement leurs sujets, ceux-ci cessent de les aimer, & de les soûtenir; de sorte, que quand ils veulent prendre les armes contre le Souverain, tout l'Etat prend les armes pour sa querelle, & on vient ainsi aisement à bout d'un seul, qui se voyant abandonné, est obligé de se soumettre, de venir à la Cour, ou d'y être condamné par force, & de payer avec sa tête les fautes qu'il a commises.

Il est vrai, qu'on voit encore aujourd'hui quelques Seigneurs, qui jouissent passiblement de leurs dignités, & de leurs Fiefs, moyennant un tribut leger, & l'obligation de servir le Roi avec leurs troupes, quand le Prince en a besoin. Mais l'ambition est si forre parmi les Grands, & la méchanceté est si naturelle à tous ces peuples qu'on ne voit à tous momens que des tragedies sanglantes.

D'ailleurs les Tribunaux de la Cours font remplis d'Officiers avares, fourbes, méchans, qui au lieu de juger avec équité, & d'écouter les plaintes des sujets contre leurs Seigneurs, & de les proteger quand la justice le demande, ne cherchent qu'à les animer les uns contre les autres; afin de les faire tomber dans des fautes qui leur servent de prétexte pour ruiner & dépoüiller les uns & les autres. Et que peut-on attendre autre chose de gens chez lesquels la Foi est toûjours chancelante, les passions très-vives, & qui comptent pour rien l'honneur, la bienséance & leur vie même? Aussi voit-on parmi eux des haines inveterées, & les effets les plus cruels, des vengeances les plus outrées, qui mettent à tous momens l'Etat tout en feu & dans un danger évident d'une ruine entiere.

La cérémonie la plus considerable, qui se pratique à la Cour du Roi de Congo, est la benediction solemnelle que ce Prince donne à ses sujets, dans RELATION certains tems & dans certaines occations.

Dès que le jour qu'elle se doit faire, est annoncé, on y accourt de toutes les parties du Royaume. La grande Place appellée le Terrein, est trop petite pour contenir la multitude innombrables des gens qui s'y rendent avec empressement; ils estiment cette faveur, comme la plus grande qu'ils puissent recevoir de leur Roi: c'est une marque de sa bienveillance, qui vaut seule plus que tous les trésors du monde. En être privé, c'est un affront insigne; c'est le plus grand de tous les malheurs qui puisse tomber sur une personne constituée en dignité; & c'est-là ordinairement où le Roi les attend, pour les punir des fautes qu'elles ont commises, & qu'il a été obligé par prudence de dissimuler, jusqu'à ce qu'il trouvât une occasion favorable d'en témoigner son ressentiment.

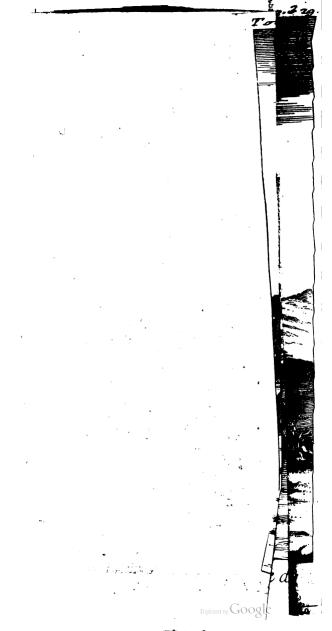
Toutes choses étant prêtes, le Roi sort de son Palais, revêtu de ses plus riches habits; il est chargé d'or & de pierreries; il a la Couronne en tête; on porte devant lui les étendarts Royaux: sa Cour grossie de rous les Grands du Royaume l'environne: il marche avec un pompeux cortege jus-

DE L'ETHIOPIE OCCIB. qu'au milieu de la place où on lui a préparé un thrône élevé & superbe, où il s'assit. De cet endroit, il regarde cette nombreuse assemblée, & comme tous les Grands y sont placez chacun dans leur rang, il n'a pas de peine à les distinguer tous. C'est le moment critique qui doit decider de leur bonheur, ou de leur disgrace; car s'il a resolu de punir quelqu'un, il ordonne aussi-tôt qu'on chasse ce malheureux, qui a la temerité de se presenter devant lui après l'avoir offenlé, & de vouloir participer à une Benediction, qui n'est dûë qu'à ses sidéles sujets. Il n'en faut pas davantage, il est faisi aussi tôt. La populace ravie de montrer son zéle pour son Souverain, lui fait tous les outrages qu'on peut attendre d'un peuple barbare, inhumain, toûjours prêt à mal faire. On lui déchire ses habits, on le maltraite, on l'outrage; ce n'est pas peu pour lui s'il est encore en vie quand on le jette hors de la Place; il y est fouvent déchiré en pieces, & de certe maniere, le Roi sans rien risquer se défait de ceux qui l'ont offensé, & dont il n'auroit pû se venger, sans mettre son authorité en compromis.

Lorsque tous les indignes sont expussez, le Roi parle à son peuple,

RELATION 228 l'exhorte à la fidélité & à l'obéissance, l'assure de sa tendresse, de sa protection, & pour lui en donner une marque signalée, il se leve de son thrône & étendant les bras sur cette multitude prosternée le visage contre terre, il gesticule des doigts sans proferer aucune parole, & de cette maniere, dont on ne peut dire ni l'origine ni la signification, il benit le peuple qui l'en remercie par des cris de joie, des battemens de mains, des décharges d'artillerie, par le son de toutes sortes d'instrumens, des danses & des festins qui durent plusieurs jours.

Ceux qui ont eu le malheur d'être chassés & privés de cette Benediction, s'ils sont encore en vie, sont regardés comme des excommuniés, des maudits, personne n'ose s'en approcher, on les fuit, on les déteste. C'est à eux à faire les derniers efforts pour rentrer dans les bonnes graces du Roi. Ils s'adressent pour cela à ceux qui ont plus d'accès auprès de sa personne, ils leur font des présens, ils les prient; s'ils doivent, ils payent leurs créanciers: s'ils sont débiteurs au trésor Royal, ils y portent sans délai leurs contributions & font remuer tant de ressorts, que le Roi s'appaise à la fin, & pour leur don-



DE L'ETHIOPIE OCCID. ner une marque de sa satisfaction, il permet qu'ils se présentent devant lui, & il les benit; ce qui efface toutes les taches passées, les remet dans ses bonnes graces & dans le commerce du monde.

Les Princes & les Grands Seigneurs font à peu près la même chose à l'égard de leurs sujers. C'est un moyen politique pour tenir les peuples dans le devoir & dans l'obeissance. On peut dire que c'est une des meilleures inventions qu'on ait pû trouver, pour contenir autant qu'il est possible, ce peuple remuant & séditieux, & que les Rois & les Princes s'en servent utilement dans des occasions où tout autre moyen paroit être impratiquable, dangereux & inutile.

Les investitures des Charges & des Fiefs se donnent d'une autre maniere; de donner mais dans laquelle on ne voit pas moins les investiéclater la grandeur du Roi qui les don- tures. ne, & la soumission des sujets qui les

reçoivent.

Le jour destiné à cette cérémonie, est annoncé au peuple des se grand matin par des décharges d'artillerie & par le son de tous les instrumens. Le peuple se rend avec empressement sur la grande place; & quand on fait la

troisième décharge de l'artillerie, le Roi environné de toute la Cour, sort de son Palais, & vient se placer sur son thrône. Tout le monde prosterné le visage contre terre, le saluë ou l'adore. Ce premier acte étant achevé, celui qui doit recevoir l'investime d'une Charge ou d'un Fief, accompagné de ses parens, de ses amis & de ses gens, revêtu de ses plus riches habits, & conduit par les Maîtres des Cérémonies s'avance vers le thrêne du Roi. Des Seigneurs nommez par le Roi, le lui présentent; il se prosterne au bas du thrône: le Roi le fair relever; mais il se tient à genoux, & écoute avec un profond respect, un discours grave & inceince, que le Roi lui fait sur la grace qu'il lui accorde; il lui en marque les conditions, & lui demande s'il les veut accomplir & s'il s'y soumet de tout son cœur. Le sujet ne manque pas de leur accepter; il fait une serment folemnel de les accomplir de point en point, & il recoit aussi tôt les marques de sa dignité, qui sont un bonnet blane plus ou moins riche selon la dignité que le Roi lui confere; on lui met un cimetere au côté, un étendart à la main droite, un fauteuil & un tapis avec la permission de s'en servir dans certaines occasions.

Pendant cette cérémonie, le Rituel. de Congo ordonne au sujet de se prosterner plusieurs sois la face contre terre, & de se couvrir le visage, la tête & les épaules de poussière & de boüe quand il y en a; asin de témoigner au-Roi son humilité, & le prosond respect avec lequel il reçoit ses graces: à la fin le Roi lui fait signe de se lever; il fait alors ses remercimens au-Roi par ses paroles, par des battemens de mains & par des cris de joue, qui sont accompagnés de ceux de toute sa

faire.

Nous avons remarqué dans un autre endroir, que le bonnet, le faureüil & le tapis étoient les marques quidiffinguoient les personnes titrées: il faut observer à présent, que dans les cérémonies publiques, & quand ces Seigneurs viennent saire leur Cour aux Roi, les Maîtres des Cérémonies ont soin de marquer à chacun d'eux la place qu'ils doivent occuper dans le Terrein, afin qu'ils y soient commodément, & sans confusion avec toute leur suite; car il n'y a point de salle capable de contenir une si grande multitude de personnes.

Mais quand ils viennent pour demander au Roi leur subsistance; personne n'a droit de porter le bonner ni de s'asseoir dans un fauteuil; ils sont obligés de demeurer debout ou assis à terre les jambes croisées à la maniere des Orientaux, sans qu'il y ait aucune distinction entre les Seigneurs & le peuple. Les Portugais seuls & tous les blancs, ont droit d'avoir des tabourets; c'est à-dire des chaises sans dossier ni bras.

Les Négres sont si accoutumez à cette maniere d'être assis par terre les jambes croisées, qu'ils font tous leurs ouvrages dans cette situation. Ceux qui ont apris à écrire à la maniere d'Europe; car ils n'ont jamais eu de caracteres propres à leur langue, mettent la table sur laquelle ils doivent écrire, ou sur la terre, ou sur un de leurs genoux, & travaillent dans cette situation, qui seroit très incommode aux Européens, pendant des journées entieres, sans en ressentir la moindre incommodité, tant l'habitude qu'ils ont contractée est grande & leur rend facile cette maniere.

Personne, pas même le Roi, ne se fait une peine de se jetter de la poussiere, sur le visage, sur la tête & sur le reste du corps, dans des occasions où il saut marquer de l'humilité, & de DEL'ETHIOPIE Occis. 333 la reconnoissance de quelque grace

qu'on vient de recevoir.

Les Rois en donnent l'exemple à leurs sujets, en faisant cet acte d'humiliation, quand on les éleve sur le thrône; bien loin de s'en croire deshonnorés. ils sont persuadés qu'ils ne peuvent pas donner à leurs Electeurs une marque plus éclarante de leur reconnoissance. Leurs sujets les imitent encela & même les surpassent; puisque bien loin de se faire une honte de paroître ainsi couverts de boue & de poussiere, ils prétendent que cela fait voir à tout le monde, quelle estime ils font de la grace qu'ils ont reçûe, & quels sentimens de reconnoissance; ils en conserveront toute leur vie. Ceux qui sont députez pour être les juges ou les arbitres dans quelque affaire de consequence, font la même chose, & apparemment par les mêmes raisons.

On remarque pourtant que les personnes de qualité égale, abregent ces cérémonies, & se contentent de témoigner leur gratitude par des battenens de mains: cela est plus dans le

stile familier.

La ville que l'on appelloit autrefois Demeure Congo, & qu'on nomme à présent S. ordinaire Salvador a toûjours été la demeure des du Roi de Congo. Rois de Congo; elle est située sur une montagne élevée, escarpée de tous côrez, dont le sommet est uni, plein, vaste, & assez grand, pour contenir de quoi loger près de quatre-vingt-mille personnes. Ses ruës longues & larges. sont accompagnées de plans de palmiers, disposés en très bel ordre. Les maisons sont basses & enduires dehors & dedans d'une chaux très-blanche, qui jointe à la verdure continuelle des arbres, fait un effet très-gracieux & exès-divertissant, qui plairoit même aux Européens les plus difficiles.

Les premiers Portugais, qui entrerent dans le païs y bâtirent des Eglises d'une grande magnificence, & une forteresse sur la partie la plus élevée de la montagne, dans laquelle ils établirent leurs maisons particulieres. Les changemens qui sont arrivez dans le Royaume, & les tems ont changé ces dispositions, & ont tellement ruinez ces premieres Eglises, qu'il ne reste plus que les murs de la principale, qui sont comme un parc qui renserme les casernes des soldats & quelques autres maisons.

Depuis que les Négres se sont emparez de la sorteresse, ils en ont sait de Palais du Roi, & les logemens de

DE L'ETMIORIE OCCID. sa Cour, qui sont vastes, grands & commodes. Les Européens se sont établis ailleurs. Les édifices qu'ils élevent sous les jours, sont à la maniere d'Europe, & tous bien bâtis. On compte plus de quatre mille Européens établis à Saint Salvador, où ils ont établi, & introduit tous les arts & les métiers,

dont on peut avoir besoin.

Ce que certe ville a d'incommodes c'est d'être sujette à une infinité de bouleversemens qui suivent ordinairement les guerres civiles, qui ne manquent pas d'arriver presque à toutes les thutations de Rois. Dans ces tems malheureux elle se trouve desolée; les maisons sont brûlées, le peuple en suite; mais comme ces malheurs durent peu, les habitans viennent aussi vîte qu'ils fe sont retirez, & ils ont bientôt rétabli leurs demeures, & on la revoit dans le même état, & aussi peuplée qu'elle étoit auparavant.

Quoique la Cour du Roi n'approche pas de celle de mos Rois d'Europe, elle ne laisse pas d'avoir de la grandeur, du faste, de la magnificence.

Lorsqu'il son de son Palais, ses gardes armés d'arcs, de lances & de mouf- du Roi. quets marchent à la tête confusément Er fansordee; ils font fuivis d'un grand

Marche

nombre de joueurs d'instrumens; entre lesquels il y a plusieurs phifres: ce sont les Portugais qui en ont introduir l'usage. Des Musiciens font un corps, qui chantent de leur mieux les louanges du Prince & de ses ancêtres; ils s'accordent autant qu'ils peuvent avec la simphonie barbare, que font tous les instrumens; enrre lesquels il y a certains Officiers, qui portent des masses de fer garnies de petites sonnettes, dont le son aigu & perçant s'entend de fort loin. Les Palfremers, les Estafiers, les Pages du Roi fuivent ces troupes, & sont suivis d'un grand nombre d'Officiers & de Chevaliers de la Croix de Christ, Ordre fort distingué, qui a été institué par les premiers Rois Chrétiens de Congo, & qui s'est conservé jusqu'à présent dans une grande splendeur.

Le Roi paroît ensuite; il est précedé de deux jeunes Ecuyers des meilleures maisons du Royaume, dont l'un porte un large bouclier couvert de peaude tigre, avec un cimeterse enrichi de pierreries, & l'autre un bâton couvert de velours rouge garni d'une pomme d'argent massif. Il a à ses cotés deux Ossiciers qui l'évensent avec des queus de cheval a coderniere hi un

ider.

DE L'ETHIOPIE OCCID. 337 un Officier qui porte sur sa tête un parasol de damas cramois, brodé & frangé d'or. Ces cinq Officiers sont des plus considerables de la maison du Roi, comme ayant l'honneur d'approcher plus près de sa personne. Lorsqu'il va à l'Eglise, deux Mas-

Lorsqu'il va à l'Eglise, deux Maî: De quelle tres des Cérémonies, ont soin d'é-Roi entend tendre un grand tapis de pied à l'en-la Messe. de toit où il doit se mettre; ils y placent aussi des sieges sans bras, le plus grand lui sert comme d'agenoiilloie; il y/a devant lui plusieurs constitus de velours; sur lesquels il s'agenoiille. L'autre est plus bas, & lui serviroit pour s'assent, s'il le jugeoit à propos. Dès qu'il est placé, un Clerc lui présente un cierge allumé; le Roi l'ayant par la chappe de la company de la chappe de la

sente un clerge allumé; le Roi l'ayant reçû le donne à tenir à un Page jusqu'à l'Evangile, pendant lequel il le reprend : après l'Evangile un Ministre de l'Autel lui porté le livre à baiser, & à l'Offertoire le Roi s'approche de l'Autel, baise la patene & présente son offrande; il reprend son cierge à l'Elevation, & le porte jusqu'à la Post-Communion; pendant ce tems, la Musique accompagnée de l'acsim-

phonie chante quelques Moters.

- La devotion du Roi est si grande,
qu'il demeure à genoux pendant tou.

Tome II.

P

le tems du Sacrifice, ou s'il est incommodé il se rient debout sans iamais s'asseoir, ni même s'appuyer. La Messe étant achevée, il s'approche encore de l'Autel, se mer à genoux, & le Prême qui a célébré lit sur lui un autre Evangile. Le Roi s'assir après cela & reçoit graciousoment les personnes de condition, qui ont obtenu la permission de s'approcher de sa personne, pour lui demander ses bonnes graces & sa benediction; il les écoure & leur donne sa main à baiser. Faveur si grande, qu'il faut souvent la demander plusieurs années avant de l'obtenir. Le moyen le plus sûr pour l'avoir, est de la faire demander par le favori du Roi, a qui on donne le nom de Menin dans les Cours d'Espagne.

Cette cérémonie achevée, le Rois se remer à genoux, fait sa priere, & précedé de toute sa Cour, il sort de l'Eglise.

Mais voici une autre cérémonie inconnue dans toures les Cours, & qui ne se pratique que dans celle de Congo.

Un des deux Officiers qui portent les quenes de cheval, s'arrête au miliau du seill' de la porte, & s'y mettant à genoux devant le Roi, il re-

DE L'ETHIOPIE OCCID. muë la queuë de cheval, comme si c'éwit un aspersoir, dont il asperse le Prince, & il bat trois fois des mains d'une maniere haure & distincte, pour marquer au nom de tour le peuple, la joie que l'on a de la bonne santé du Roi: Il doit pendant cette action regarder attentivement le Prince, & prendre bien garde de ne pas regarder autre chose; il s'approche ensuite tout à genoux de sa personne, & lui baile avec respect l'extrêmité des doigts & pas davantage : il recommence cette action trois fois de suite, & demeure à genoux, jusqu'à ce que le Roi lui fasse ligne de se lever & de continuer son service comme auparavant.

Il y a chez le Roi, un grand nombre d'Officiers, dont les charges sont de la Cour considerables. Tels sont les Auditeurs, les Juges de differens Tribunaux, les Secretaires, les Conseillers & autres; mais qui pour la plûpart, sont assez desœuvrez; parce que les affaires quelque grandes & disticiles qu'elles puissent être, se vuident sommairement en peu d'heures verbalement & sans écritures.

C'est une necessité d'en user ainsi, parce qu'on ne trouve pas par tout des gens, qui sçachent lire & écrire; de P ii JAO RELATION

forte que quand il est necessaire de faire sçavoir la volonté du Roi, ou la décisson d'une affaire à un Gouverneur ou autre Officier, la Ceur a des gens sideles & sages, à qui elle donne certaines marques qui leur tiennent lieu de Lettres de créance, qui vont porter verbalement les Ordres du Roi aux Officiers éloignés de la Cour.

Lorsque les affaires demandent une plus longue discussion, on envoye les Ordres du Roi par écrit, & quand le Courier les a remis au Gouverneur, il fait appeller le Missionnaire ou le Prêtre du lieu, & lui dit d'y faire la

réponse.

La grandeur de la Cour du Roi de Congo, éclate principalement dans le concours perpetuel de ses sujets, qui viennent lui faire hommage, & lui apporter leurs tributs. Les Seigneurs ne paroissent jamais à la Cour, qu'avec de nombreux équipages, beaucoup de domestiques & de gens de guerre: ce qui joint aux Officiers ordinaires de sa maison & à ceux de ses troupes, fait une Cour très-grosse & très-brillante; du moins à la maniere du pais.

La politique de ces Princes, & les défiances continuelles où ils sont de la

DE L'ETHIOPIE OCCID. 341 fidélité de leurs sujets, les obligent de rendre presque hereditaires les charges de leurs maisons; mais il faut que ceux qui en sont pourvûs s'y comportent avec une attention toute particuliere; il n'y a point de perites fautes pour eux, tout y est grand, la perte de la vie est la peine la plus ordinaire des plus petits manquemens. Les femmes sont extrêmement res-

serrées, on peut dire qu'elles sont prisonnieres à vie. Leurs maisons sont dans de grands enclos d'épines hautes, épaisses, & si fortes, qu'il n'est pas possible de s'y faire une ouverture; & l'Officier qui est leur Sur-Intendant & leur principal gardien, est dans la plus étroite consiance du Roi.

Tous ceux qui le servent, quoiqu'honorés de titres magnifiques, ne sont dans le fond que des esclaves, chez qui la crainte du châtiment, fait ce que l'amour, la probité, la fidélité & le respect font chez les autres Princes; aussi ce Prince est plus craint qu'il n'est aimé; & comme il est persuadé du mauvais cœur de ses sujets, de ses Officiers, de ses domestiques; il est dans des défiances & dans des craintes continuelles malgré les respects exterieurs qu'ils ont pour lui, qui sont Piij

peu differens de ceux qu'ils out pour Dieu. S'il tousse ou s'il éternue, tous ceux qui font aurour de lui font du bruit avec leurs doigts, comme s'ils jouoient des castagnettes, & lui font une profonde reverence, sans dire une Soule parole. Leur naturel flateur les porte à feindre d'avoir le même be-foin, de maniere qu'ils se mettent tous à tousser ou à éternuer. S'il passe dans a touner on a eternuer. Su pane dans quelque lieu où it y ait quelque perit trou, une pierre ou une racine; le premier qui s'en apperçoir, en avertit le Roi par un figue; afin qu'il y prenne garde. Cette attention est louiable; mais ils la poussent à l'excès, & beaucoup plus par une flaterie basse que par une necessité. Le Roi a toû-jours un Ossicier à côté de lui, dont toute la fonction est de couvrir avec du sable ou de la poussiere la salive du Roi, aussi-tôt qu'il a craché: comme cela arrive presque continuel-lement, à cause que ce Prince a toû-jours la pipe à la bouche, cet Officier ne manqueroit pas d'occupation, s'il étoit obligé de chercher un peu loin, le sable ou la poussiere dont il a befoin: heureusement pour lui il en trou-ve sans peine; car excepté le tapis de pied sur lequel le Roi est assis, tous

fes appartemens n'ont ni parquet ni pavé. On ne voit par tout que la terre nue, couverte de poussière, ou de sable.

## CHAPITRE XI.

Origine du Royaume de Congo & de

L'ne faut pas s'attendre à rien trouver d'assuré de l'origine de cet Etat, & des Princes qui l'ont gouverné, avant que la Navigation eût découvert ces pais aux Européens; nous en fixerons l'époque dans le Livre suivant. Tout ce que les Congois rapportent de leur situation avant ce terme, est peu assuré, & ne paroît qu'une longue fable mal tissue & mal inventée. Comme ces peuples n'ont eu l'usage de l'écriture, que depuis que les Européens la leur ont apportée, en s'établissant dans leur pais; on ne peut remonter plus haut à moins de vouloir donner dans l'erreur.

Le premier qui prit le tirre de Roi, Luqueni fut un nommé Luqueni, son pere premier nommé Eminia-n-Zima, demeuroit Roi de dans la Province de Corimba sur les Congo.

**P**iiij

344 RELATION
bords du Zaire; il avoit épousé Luqueni Lua Sanzé, fille de Nsa-Cu-Clau, de laquelle il eur un fils, auquel il donna le nom de Luqueni.

Nsa-Cu-Clau, ayant des sentimens plus élevez que ses compatriotes, & beaucoup plus d'ambition, se lassa d'être confondu avec ses égaux, il voulur se faire un nom & se rendre maitre du pais qu'il habitoit & de celui de ses voisins. Il se sit un parti, & ramassant des gens de tous côtés, il se les attacha par des promesses magnifiques, & opprima la liberté de ceux qui l'avolent vû naître, & qui vivoient dans une entière liberté & comme en Republique. Il n'en vint pas a bout sans peine; il trouva de fortes oppositions. on en vint aux armes, & si son adresse & sa valeur lui firent remporter des avantages, la bravoure de ceux qu'il attaquoit & qui deffendoient leur 12 berté, en remporta aussi sur lui. Pendant un affez grand nombre d'années, la fortune partagea ses faveurs entre les deux partis, & donna la victoire, tantôt à l'un, & tantôt à l'autre. Il crut que pour la fixer dans ses interêts, il falloit s'établir dans un lieu d'une afsiete forte, difficile à attaquer, aise à dessendre, d'où il pût faire des courDE L'ETHIOPIE OCCID. 345 fes sur tous ses voisins, mettre ses pillages en sureté, & se retirer quand il ne seroit pas le plus fort, sans craindre d'y être sorcé & y attendre les occasions de continuer ses brigandages.

Il trouva un lieu tel qu'il le souhaitoit, entre des rochers escarpés au bord du Zaire. Il s'y établit, s'y fortissia; il s'y mit à couvert de toute surprise, & ne se contentant pas de continuer ses courses ordinaires, il imposa des tributs & des peages à tous ceux que le commerce obligeoit de passer au pied de sa forteresse, qui étoit comme l'entrepos de tout le commerce, que tous les peuples des environs faisoient les uns avec les autres.

Tels furent les commencemens de sa tyrannie. Il arriva qu'étant allé un jour en parti, son fils encore jeune, qui étoit demeuré dans la sorteresse, voulut obliger une de ses tantes à payer le tribut que son pere exigeoit de tous ceux qui passoient en cet endroit; cette semme qui étoit grosse, & qui comme sœur de Eminia-n-Zima, prétendoit être exempte de ce droit, ne le voulut point payer, elle lui reprocha son avarice & son peu de respect pour la sœur de son pere; ce jeune homme s'en offensa & lui ouvrit le ventre,

Eminia-n-Zima, étant revenu & ayant appris la mauvaise action de son fils, l'en voulut châtier; mais ses gens croyant voir dans l'action cruelle de ce jeune homme quelque chose de martial, & qui promettoit que ce se-roit un jour un brave homme & un grand Capitaine, le retirerent de ses mains, le deroberent à sa colere, le mirent à leur tête, le déclarerent leur Roi, & lui donnerent le nom de Mutina, qui signisse Roi, que son pere n'avoit osé prendre.

Luqueni, s'éloigna de son pere, & tout rempli de l'ambition que ce nouveau titre lui inspiroit; il augmenta ses troupes, attaqua & se rendit maître de la Province, que l'on appelloir alors Npenbacassi, qui a pris depuis-le nom de Congo. Il sut si heureux dans toutes ses entreprises, qu'il subjugua tous les peuples des environs: la victoire sembloit être à ses gages, personne n'osoit lui faire tête; il conquit ainsi tout le païs jusqu'à l'endroit où est aujourd'hui la ville de-Saint Salvador.

Un Prince nommé Mabambolo-Mamipangala, étoit Seigneur, ou si l'on veur, Roi de tout ce pais. Il fut défait dans une grande bataille par Luquem, chassé de son pais, & obligé d'être errant pendant un assez grand nombre d'années & jusqu'à sa mort. Ses ensans eurent à la fin recours à la clemence du vainqueur, le reconnoissant pour leur souverain, & reçuzent de lui l'investiture de quelques terres qu'il leur donna en sief, à la charge de certaines redevances annuelles.

Les successeurs de ces enfans, ont Anciens prétendu que la violence de Luqueni, Seigneurs n'étoit pas un titre pour les priver de de Congolleurs droits; ils ont souvent fait des essent pour remonter sur le thrône de leurs ancêtres, & toûjours en vain; les successeurs de Luqueni, ayant toûjours été les plus forts, de sorte qu'ils sont reduits à se contenter des terres qui leur ont été données, & de faire tous les ans des protestations contre l'usupation de Luqueni & de ses successeurs, pour ne pas laisser prescrire leur droit; ils se sont conservé le ti-de Manipangala, qui veut dire Seigneur ou Roi de Pangala.

Ils ne manquent pas d'envoyer tous: les ans une femme à la Cour, qui fair: commandement au Roi de se reurer.

P vj;

& de quitter un Etat qui ne lui appartient pas. Le Roi lui donne une audiance publique, l'écoute & lui répond en termes polis, que c'est Dieu qui l'a mis sur le thrône, qu'il le conservera, & sa famille après lui, que ses Maîtres se doivent consoler de leur sort, vivre tranquillement, sans rien innover, de peur qu'il ne leur arrive quelque plus grande disgrace. Il la charge ensuite de présens pour ses Maîtres & la renvoye.

Ces protestations n'empêchent pas leur Manipangala, de venir dans de certains tems, avec les autres seudataires de l'Etat, reconnoître le Roi, lui faire hommage, lui payer leurs tributs & recevoir de nouvelles investitures à chaque changement de Roi.

Le lieu que Luqueni choisir pour en faire la Capitale de ses Etats, est cette montagne isolée, où est encore aujourd'hui la ville de Saint Salvador. Elle est escarpée de tous côtés; ce n'a été qu'avec des travaux immenses, dont les Négres disent des choses incroïables, que les successeurs de Luqueni y ont fait le chemin qui y conduit.

Le sommet étoit occupé par un lac d'une grande étenduë & fort profond. DE L'ETHIOPIE OCCID. 349 Luqueni le fit combler & en a fait cette vaste place que l'on appelle le terrein où se font les revûës & toutes les assemblées.

On prétend que le poids immense des terres, dont on s'est servi pour le combler, a forcé les sources qui formoient le lac à s'ouvrir des canaux dans les côtez de la montagne, d'où on les voit sortir en très-grand nombre, & faire un nombre prodigieux de sontaines & de cascades de la meil-

leure eau qui soit au monde.

Luqueni se voyant bien établi sur son thrône, fit des Loix convenables au genie & au besoin de ses sujets, & rassembla toutes les Provinces qu'il avoit conquises, sous le nom de Royaume de Congo; il en fit de nouvelles divisions ou Provinces, qu'il distribua à ses plus fidéles serviteurs, sous le titre de Gouverneurs, & ces Officiers à l'envie les uns des autres, s'efforcerent à en augmenter l'étenduë, en s'emparant des terres de leurs voisins. Ces conquêtes ont à la fin rassemblé dans un même corps, les trois Royaumes de Congo, de Matamba & d'Angolle, qui étoient demeurez unis juqu'à l'arrivée des Portugais, qui ont conquis celui d'Angolle, à peu près BELATION:

dans le tems que la Reine Nemdatemba, s'est emparée de celui de Matamba. Ces demembremens n'empêchent pas que le Royaume de Congo, ne soit encore très-vaste & très-considerable.

Eminia-n-Zima, vit avant de mourir son fils Luqueni, puissamment établi sur le thrône qu'il avoit conquis. Il mourut enfin dans une extrême vieillesse, ayant laissé à deviner s'il étoir aussi content de voir les conquêtes de son fils, qu'il avoit paru en être jaloux.

C'est de Nsa-Cu-Clau, oncle maternel de Luqueni, que descendent les grands Ducs de Batta d'aujourd'hui Ces Seigneurs ne rendoient autrefois que des visites de civilité & de bienseance aux Rois de Congo: ils se dispensoient même quelquesois de le faire en personne, & se contentaient d'y envoyer quelqu'un de leur part. Mais les Rois de Congo, étant devenus infiniment plus puissant, qu'ils n'étoient au commencement, trouverent mauvais que les Ducs de Batta en agissoient si familierement avec eux; ils le leur firent sçavoir, & ces Seineurs crurent qu'il étoit à propos de prévenir les suites de ce mécontente-

DEL'ETHIOPIE OCCID. SKE ment, qui pouvoient leur être fatales. Ils resolurent prudemment de changet de conduite, & de rendre au Roi tout le respect qu'il lui devoient, nonseulement comme ayant l'honneur d'être de son sang, mais comme dépendans de lui. La Capitale de leur Duché, se nomme Anghirima; c'est une assez grande ville. Il y a environ cent ans, que le Duc de Batta étant allé à la Cour pour faire hommage, & recevoir une nouvelle investiture de ses Etats, y fut reçû avec des honneurs extraordinaires, & outre l'investiture de ses fiefs, il reçût le titre de Niacondiamene, qui signifie l'Ayeul du Roi de Congo.

Les successeurs de Luqueni, sont encore aujourd'hui sur le thrône de Congo. Ils possedoient autresois, ontre les trois Royaumes de Congo, d'Angolle & de Maramba; ceux de Reamollaza, Paghrlingi au midy du Zaire, d'Ansiqui, d'Aziacana, de Loango, de Chissama, d'Ambondi, d'Agoi, de

Caccongo & plufieurs autres.

L'ignorance des Négres, & le défaut de lettres, est cause qu'on n'a pas une suite des Princes qui ont occupé ce thrône. Leur memoire (uoiqu'excellente, ne s'est pas tre uyés: assez fidéle, pour pouvoir compter sur ce qu'ils rapportent de leurs anciens Rois, d'autant qu'ils y ont mêlé tant de fables, qu'il n'est pas possible de demêler la verité du nombre prodigieux de contes ridicules, dont ils l'ont embarrassée.

Nous parlerons dans le cours de cet ouvrage de la succession de ces Rois, depuis que leur païs a été reconnu & conquis, en partie par les Portugais.

## CHAPITRE XII.

Des conquêtes des Portugais en Afrique.

Vant de continuer la traduction de la Relation Italienne, que le Pere Jean Antoine Cavazzi nous a donné de ces vastes païs, j'ai cru que le public seroit bien-aise d'être informé de quelle maniere les Portugais ont découvert l'Afrique; comment ils s'y sont établis, & en ont fait un état beaucoup plus considerable que celui qu'ils ont en Europe. Ce sont ces premieres découvertes, & ces établissemens, qui les ont conduit à la dé-

couverte des Indes Orientales, & de la partie Orientale de l'Amerique, que l'on connoît aujourd'hui fous le nom' de Brefil. Ce sont ces vastes possessions qu'ils ont appellé leurs conquêtes; terme magnisque, qui répond parfaitement à l'élevation de leur genie, & à l'importance, la grandeur & la richesse des lieux où ils se sont établis.

de leur célébre Historien Jean de Barros & de son Abbreviateur Emanuel Faria: Je ne croi pas qu'on puisse puiser dans de meilleures sources.

Il ne faut pourtant pas abuser du nom sde 'découvertes', et s'inaginer que les Portugais ayent été les premiers de tous les Européens qui ayent reconnu l'Afrique.

Les Romains en connoissoient toute la partie Septentrionale jusqu'au Mont Atlas, une partie des côtes occidentales, qui sont sur l'Ocean, du moins jusqu'au Cap Blanc, & la partie Orientale jusqu'au Nil.

Les Carthaginois, que l'on croit avec raison être les Philistins, qui surent chassés de la Palestine par Gedeon, connoissoient l'Afrique; s'y étoient établis & avoient sondécette célébre RepuRELATION
blique, qui a fait tant de peine à celle de Rome.

Si on en veut croire les Annales des Espagnols, ils connoissoient l'Afrique comme l'Espagne même, ils en avoient fait le tour bien des siécles avant que le Messie parût au monde. Les curieux pourront consulter sur ce point mon Voyage d'Espagne & d'Italie, tome premier.

Mais sans entrer dans ces détails, parce que je l'ai fait dans d'autres occasions; je crois qu'il suffit de dire, que les Navigateurs de Dieppe & de Rouen, connoissoient les côtes Occidentales & Méridionales d'Afrique dès les premieres années du quatorziéme siècle, & qu'ils y étoient établis

devant l'année 1365.

Mr. de Bethencourt Gentilhomme Normand, conquit une partie des Isles Canasies en 1402. J'ai prouvé d'une maniere demonstrative ces veritez dans un autre ouvrage. Il n'en faut pas davantage, pour faire voir que les Européens connoissoient l'Afrique, bien long-tems avant que les Portugaissongeassent à sortir de chez eux, pour aller tenter des découvertes, & que ce qui étoit des choses connuës pour les autres, étoient pour eux des choses nouvelles.

On ne peut pourcant pas nier, que " l'Afrique, les Indes Orientales & le Bresil, n'ayent été pour eux des découvertes honorables & avantageuses, & que ce ne soit une très-grande gloire pour un Etat aussi resserré que le Portugal, d'avoir produit des hommes eapables de former ces vastes desseins & de les faire réussir.

Ils en font redevables au Prince-Dom Henrique ou Henri, le plus jeune des enfans de Dom Juan, Roi de

Portugal & des Algarves.

Dom Henri avoit accompagné le Roi son pere à la conquêre de la ville de Centa, qu'il avoit prise sur les. Maures en 1410. Ce jeune Prince avoit donné pendant cette guerre, des marques éclatantes de son courage, de sa prudence, de sa fermeté, & de sa pieté solide. Il aimoit les Sciences plus qu'il n'est ordinaire aux personnes de son rang. Il étoit le protecteur déclaré de tous ceux qui en faisoient profession. L'amour de l'érude l'engagea à la fin, à quitter la Cour, & à se retirer dans une perite ville du Royaume des Algarves, peu éloignée du Cap de Lagos, appellée Terragudo, où environné des sçavans qu'il s'étoit attaché, il s'adonna à l'étude avec

voulu permettre.

1414.

Ne pouvant executer ses projets par Premier lui-même, il le sit faire par d'autres. voyage des Portu- Il fit armer plusieurs bâtimens qu'il engais, pour voya commencer la découverte qu'il reconnoi-méditoit, qui étoit la côte d'Afrique tre les co-en allant au Sud. Il la commença vers tes d'Afri-la fin de l'année 1414. Mais ses premieres tentatives, ne furent pas heureuses; aucun de ses Vaisseaux ne pût doubler le Cap Bajador, qui est par les 26. degrez de latitude Septentrionale.

Ce Cap fameux par quantité de naufrages, est environné d'un banc de sable semé de pointes de rochers, qui s'étend six à sept lieuës au large. La mer y brise d'une maniere horrible, & les courans qui portent presque toûjours sur cette pointe dange-reuse entraînent les Navires, sans que l'adresse des Pilotes les puissent

DE L'ETHIOPIE Occid. 3577 empêcher de s'y briser, de sorte qu'il étoit en ce tems-là l'essroi de tous les

Navigateurs Portugais.

Les mauvais succès ne rebuterent point le Prince Henry; quoiqu'il eût perdu du monde & des bâtimens, il ne perdit jamais l'esperance de surmonter cet obstacle; il comprit que ces malheurs n'étoient arrivez, que parce que ses gens avoient rangé la côte de trop près, & qu'ils ne s'en étoient pas assez éloignez, pour pouvoir faire des bordées, & se soûtenir contre les marées & contre les courans qui les avoient affalez & jettez sur ces recifs.

Il communiqua ses reflexions à deux Gentilshommes de sa maison, nommez Jean Gonsalves Zarco & Tristan Vaz, il leur donna d'amples instructions, & leur fit monter un Navire bien équipé, avec des Pilottes sages & des matelots robustes & courageux. Il leur commanda de s'éloigner des côtes d'Afrique, dès qu'ils les auroient reconnuës, & de ne s'en approcher, que lorsqu'ils auroient doublé ce funeste Cap se'on leur estime, & qu'ils seroient arrivez sous le tropique de Cancer; c'est-à-dire, par les 23. degrez & demi de latitude Septentriorale.

woient pas à graindre d'en manquer; ils y trouverent une grande abondance de fruits, qui ne laissoient pas d'être excellents, quoiqu'ils leur fussent inconnus; mais point d'animaux à quatre pieds.

Ils donnerent le nom de Porto Santo à cette petite Isle, en reconnoissance de ce qu'ils s'y étoient mis à couvert. Elle est située par les 32 dégrés quinze minutes de latitude Septentrionale, & elle sut le premier fruit des tra-

vaux du Prince Henri.

Les deux chefs de cette expedition, chargerent leur Navire des plus beaux bois qu'ils purent trouver dans l'Isle, & de tout ce qui leur parut digne de la curiosité de leur maître; mais ils ne purent engager, aucun Insulaire à s'embarquer avec eux, & ils ne jugerent pas à propos de les y contraindre. Ils mirent à la voile & eurent le vent & la mer, si favorables, qu'ils artiverent en peu de jours en Porugal.

Le Prince Dom Henri, eut une grande joïe de la découverte, que ses gens avoient faite; elle s'augmenta, quand ils l'assurerent qu'ils avoient vû l'ombre d'une grosse gerre au Sud de Porto Santo, qui ne pouvoit être

que d'une Isle beaucoup plus grande, que celle qu'ils venoient de découvrir.

Il fit aussi-tôt équiper trois gros Bâtimens, & les envoya sous la conduite de ces deux chefs, à leur nouvelle découverte, avec ordre d'y établir une Colonie, & de découvrir & subjuguer toutes les Isles, qu'ils pourroient trouver aux environs.

Ils arriverent à Porto Santo, au commencement du Printems de 1419. ils y établirent une petite Colonie, du consentement des Insulaires, & y bâtirent un fort. Ils lâcherent dans l'Isle toutes sortes d'animaux domestiques;

afin qu'ils y multipliassent.

Entre ces animaux, il y avoit deux lapins, dont la race s'augmenta si prodigieusement en peu de tems, qu'ils obligerent ensin les Portugais & les Insulaires à leur ceder la place, & à se rerirer autre part. Ce ne stut qu'avec des peines extrêmes, qu'on vint à bout dans la suite des tems, de diminuer assez leur nombre pour pouvoir s'y rétablir, & partager avec eux, avec quelque sorte d'égalité, les fruits, les grains & les racines qu'on cultivoit pour la subsistance des habitans.

Cependant Gonfalve Zarco & Trif-

ran Vaz, aborderent à la grande Isle, dont ils avoient vû l'ombre; ils la trouverent peuplée, quoique toute couverte d'arbres; ils la parcoururent, la reconnurent, & ils en furent charmez; ils l'appellerent Madere, à cause de la quantité de gros arbres qui y étoient. Il y bâtirent un fort, & y établirent une Colonie, qui dans la suite est devenue très-riche & très-confiderable, & qu'on peut regarder comme la mere de toutes les autres, qu'ils ont établies sur les côtes d'Afrique & du Brefil.

1419.

Les Portugais ne déconvrirent pour-Décou-tant les côtes d'Afrique, au Sud du Cap Bajador, qu'en 1434 L'att de navi-Madere en ger, qu'ils ont porté a une si grande perfection dans la suite, étoit alors si nouveau chez eux qu'il leur fallut quatorze années de travail & de navigation pour doubler ce Cap fameux & si redoutable, qu'ils l'avoient nommé l'invincible. Giliaguer, Officier de la maison du Prince Henri, en vint à bout, & on compara fon action anx travaux d'Hercule.

Ils continuerent leurs découverres avec plus de facilité; mais comme j'en ai parlé dans un autre Ouvrage, je conduir ai tout d'un coup mon Lecteur DE L'ETHIOPIE GECID. 363 La découverre du Royaume de Con-200, dont il s'agit ici.

Ce fut en 1483, que le Roi de Portugal Jean II. du nom, envoya une escadre pour continuer de découvrir les côtes d'Afrique, & y établir le commerce. Elle étoit commandée par Diego Cam, un des meilleurs hommes de mer, que le Portugal eût alors.

Il a plu à Monsieur le Quien de - la Neuville, de le nommer Jacques Ganus, dans son Histoire générale de Portugal, tome premier, Livre quatriéme, page 552. Je sçai que Diego en Espagnol, fignisse S. Jacques le Minour; mais je ne vois point de raison pour latiniser le nom de Cam & en faire Canus; il me semble que pour le rendre en latin avec plus de justes-Camdecouse, il auroit fallu dire Camus & non vre le Zaipas Canus; quoiqu'il en soit, ce: Ca-reen 1484. pitaine qui ne pensoit qu'à doubler le Cap Catalina, & à découvrir la côse, se trouva par le travers de la riviere de Zaire, qu'on appelle aussi la riviere de Congo. Sa largeur & sa prosondeur , l'inviterent de s'en approcher ; il mouilla à l'embouchure. Monsieur le Quien, dit qu'il sit planter sur le rivage, une des colomnes qu'il avoit apportées de Portugal. Elle étoit sur-

montée d'une croix, & gravée aux armes du Roi, afin que les voyageurs pussent apprendre par une inscription latine & Portugaile, qu'on lisoit sur ce monument, le tems de cette découverte, & par qui elle avoit été faite.

Je ne sçai où Monsieur le Quien a pris cette circonstance; car Jean de Barros, & Emmanuel de Faria, n'en difent rien. Ces Auteurs n'auroient pourtant pas oublié un fait de cette importance, qui étoir comme une prise de possession, s'il avoit été vrai.

Ce qu'il y a de certain; c'est que Diego Cam, s'étant avancé sur un petit bâtiment quelques lieuës dans le Zaire, & ayant mis pied à terre, sur reçû humainement par les peuples qui habitoient ce païs. Ils vinrent à bord de ses bâtimens, & apporterent des fruits & d'autres vivres, & parurent de bon commerce & fort civils. A force de signe; car on ne s'entendoit point d'autre maniere, on comprit qu'ils étoient sujets d'un Prince puissant, qui demeuroit assez avant dans les terres.

Diego crût qu'il étoit de son devoir de sçavoir qui étoit ce Prince, & tâchet de faire alliance avec lui. Il trouva parmi ses gens des Officiers de bonDE L'ETHIOPIR OCCID. 365 ne volonté, qui voulurent bien se prêter à cette découverte; il leur donna un bâtiment leger avec des présens pour le Roi & pour sa Cour; & les envoya à ce Prince, sous la conduite de quelques naturels du païs, qui s'offrirent à les conduire.

La rapidité du fleuve, les vents contraires & la distance du bord de la mer à la demeure du Roi, furent cause que le voyage sur plus long, que Diego ne souhaitoit & qu'il ne croïoit; de sorte qu'il resolut d'abandonner ses gens à leur bonne sortune, & de prendre avec lui, comme des ôtages quatre Noirs, qui s'offrirent, à ce qu'on dit, de venir avec lui en Portugal.

Outre que ces quatre Noirs, répondoient des Portugais, qu'on avoit laissez dans leur pais; on esperoit qu'ils apprendroient la langue Portugaise, & qu'on sçauroit par ce moyen, tout ce qu'on voudroit sçavoir de leur païs. Cela arriva en esset; Ils apprirent le Portugais avec une facilité surprenante. Le Roi les reçût avec bonté, les entretint & les sit instruire avec soin. On tira d'eux tout l'éclaircissement dont on avoit besoin sur leur païs; & le Roi les y renvoya l'année suivan-

Q iij

te, avec le même Diego Cam, qui trouva ses gens pleins de santé & fort contens des bonnes manieres, que le Roi de Congo & ses peuples avoient en pour eux. Il les reprit & remit à terre ceux qui avoient fait le voyage de Portugal, qui retoutnerent chez eux charmés de ce qu'ils avoient vû en Europe, & des présens dont on les avoit chargez pour leur Prince & pour eux.

Le Général Portugais dépêcha de

Le Général Portugais dépêcha de nouveaux Envoyez au Roi de Congo, & pendant qu'ils ménagerent avec ce Prince une alliance qui dure encore aujourd'hui; quoiqu'elle ait été interrompué par des guerres, dont nous parlerons dans la suice; il alla décourre vrir la côte jusqu'au 22. degré de la

titude Meridionale.

Il revint avec ces connoissances à l'embouchure du Zaire, où il sit donner un radoub à ses bâtimens: Pendante qu'on y travailloit, il crut qu'il étoite de son devoir d'aller rendre ses respects au Roi de Congo, & le remercier des bontez qu'il témoignoit à sa Nation.

Il eur lieu d'être bien contennée ce Prince; il en fut reçû avec toute la magnificence usitée dans le pais. Le Roi avoit conçû tant d'estime pour les DE L'ETHIOPIE OCOID. 367.

Portugais, & pour la Religion qu'ils professoient, qu'en le congediant, il Le Roi de lui mit entre les mains quelques jeunes mande des Seigneurs de sa Cour, pour les con-Predicaduire en Portugal, les faire instruire teurs de l'Edans la connoissance du vrai Dieu, & vangile. les faire baptiser. Il envoya un Ambassadeur au Roi de Portugal, avec des présens, & le pria qu'en lui renvoyant ses sujets, il lui envoyât des personnes capables de l'instruire lui, & se ses peuples dans la Religion, Chrétienne.

Le Roi de Portugal reçût très-bien ces jeunes Seigneurs, Il les fit instruire, non seulement dans les Mysteres de notre Religion; mais encore dans tous les exercices qui convenoient à leur condition & à leur âge; & après un sejour de plus de trois années en Portugal, il les sir baptiser dans la ville de Beja, avec une magnificence Royale, & voulut être le Parein de l'Ambassadeur à qui il donna son nom-

Les Portugais continuerent cependant leurs découvertes, & s'établirent, en plusieurs endroits des côtes d'Afrique, comme nous l'avons dit dans un autre Ouvrage, où je prie le Lecteur, d'avoir recours, le commerce qu'ils

Qiiij

' RELATION faisoient enrichissoit le Royaume; & quoiqu'il ne fit, pour ainsi dire, que de naître, il donnoit de la jalousie & de l'émulation à bien des Princes Chrériens.

Le Roi de Portugal, jugea à propos de renvoyer l'Ambassadeur de Congo, & les jeunes Seigneurs qui l'avoient accompagné, à leur maître. Il fit équiper pour cela trois vaisseaux; il les chargea de présens magnifiques; ils arriverent heureusement au mois d'Avril 1490. à Sogno sur le Zaire. C'est la Capitale du Comté du même nom, dont le Gouverneur étoit Prince du Sang & oncle du Roi.

L'oncle du Roi de Congo re-1490.

Ce Seigneur, qui avoit été instruit par les Portugais, qui étoient demeurés à la côte pour le commerce, demancoit le ba- da instamment le Baptême. Ruis de Souza Général des Portugais, en confera avec les Ecclesiastiques qu'il avoit amené, ils jugerent qu'il ne falloit pas differer de lui accorder la grace qu'il demandoit. On dressa un Autel en pleine campagne; on y célébra les divins Mysteres, après qu'on eût regeneré dans les eaux du Baptême le Gouverneur, un de ses fils, & quelques-uns de ses sujets. Ces deux actions se passerent à la vûë d'une multitude

DE L'ETHIOPIE OCCID. 469 Le naturels du pais, qui en furent extrêmement édifiés.

Le Roi de Congo, apprit bien-tôt ce que son oncle avoit fait; il en fut trèsaise; & pour lui en marquer sa satisfaction, il augmenta de beaucoup son Domaine, & même, il lui donna ordre ou permission, d'abattre & de briser toutes les Idoles qui étoient dans

les terres de sa jurisdiction.

Ruis de Souza ne manqua pas de se rendre en diligence auprès du Roi, pour lui remettre les jeunes Seigneurs, qui avoient été envoyez en Portugal. Il le trouva à Banza Congo, Capitale. du Royaume; c'est-à-dire, Ville de Congo; car toutes les villes Capitales des Provinces se nomment Banza, qui veut dire ville par excellence. On y ajoûte le nom du Royaume, ou de la Province, pour les distinguer les unes des autres, comme Banza-Congo, Banza-Sogno, Banza-Batta, pour marquer la Capitale du Royaume de Congo: la Capitale du Comté de Sogno : la Capitale du Duché de Batta, & ainsi des autres villes Capitales.

Le Roi de Congo, reçût le Général Audian-Portugais, étant assis sur un magnisi- ce que le RoideConque thrône d'yvoire; il avoit un ha-

au Général billement de damas rouge, un brace de sa dignité, une queuë de cheval, qui lui pendoit sur l'épaule; il avoit la tête couverte d'un bonnet en forme de mirre, qui étoit de feiilles de palmier.

Après qu'on lui cut expliqué le com-pliment du Général, & la lettre du Roi de Portugal, il s'informa d'une ma-niere très-polie de la fanté du Roi de Portugal & de toute la Maison Royale. Il remercia le Général, qui faisoit en cette occasion les fonctions d'Ambassadeur, des soins qu'il avoit eu deses sujets pendant le voyage, & ajoû-ta qu'il ne pouvoit mieux témoigner-combien l'amitié du Roi de Portugal, lui étoit précieules qu'en suivant le con-feil qu'il lui donnoit de se faire insrruire dans la Réligion Chrétienne.

miniquains instruisent Congo.

Les Doiniquains
dans fon Palais aux Religieux de Saint
firussent

Roi de prêcher la Poi dans son Royaume. Il
pngo.

commença des le même jour à recevoir leurs instructions & les éclaireissemens qu'il leur demandoit sur ses doutes.

Il donna ordre qu'on bâtit une Eglife dans la Capitale. Elle fut commencée le troisseme jour de Mai 1490, qui el

DE L'ETHIOPIE OCCID. dediée à la Sainte Croix, dont élle portale nom; & l'on y travailla avec tant de diligence, qu'elle fut achevée en moins de trois mois, & austi-tôt le Roi y fur baptisé avec une magnificence extraordinaire, & nommé Jean. comme le Roi de Portugal, par l'Ambassadeur, au nom du Roi son maître. La Reine sut aussi baptisée & nommée Eleonore, comme la Reine de Portugal. Un très-grand nombre de sujets du Roi de Congo, que quelques Auteurs font monter à cent mille, imiterent la pieté & l'exemple de leur Souversin, & requient le Baptême. Ce grand peuple se trouva assemblé, pour une guerre dangereuse qu'ils avoient contre les peuples du Royaume de Mucoco:

Le Général Portugais, présenta au Roi de Congo un étendart, sur lequel il y avoit une croix en broderie, & l'accompagna avec cent Portugais à cet-

te guerre.

On ne peut s'imaginer combien ces nouveaux Chrétiens firent paroître de courage dans cette campagne, & du Roy de combien la valeur des Portugais les le secours fit craindre & estimer des uns & des des Portuautres, je veux dire de cenx de Congo, gais-& de cene de Mucoco Ces derniers

Victoire

Le Prince fils aîné du Roi de Con-Le Prince fils aîné go, n'étoit pas à la Cour, lorsque du Roi de son pere reçût le Baptême. Il com-Congo est mandoit une armée du côté du Sud, baptisé. baptisé. contre le Prince de Binguela. Il revint après avoir terminé cotte guerre, par la défaite de ses ennemis. Il sçût ce

qui s'étoit passé en son absence ; il l'approuva, il se fit instruire, il reçût le Baptême & fut nommé Alphonse, comme le Prince de Portugal.

Mais son cadet se trouva bien éloigné de suivre de si beaux exemples, il eut toûjours une aversion extrême pour le Christianisme. Il s'appelloit Panso Aquitima; il travailla avec tant d'adresse & d'assiduité à pervertir le

Jean Roi Roi son pere, qu'il en vint à bout de Congo Ce Prince qui avoir donné des témoiapossafie & gnages si éclatans de sa Foi, quitta la en Religion qu'il avoit embrassée, retour-1492. na à l'Idolatrie & persecuta cruellement fes sujets Chrétiens, & voyant qu'il ne pouvoit obliger le Prince Alphonse à l'imiter dans son apostasse, il l'exila, le déclara déchu du droit que sa naissance lui donnoit à la Couronne, & nomma pour son successeur

Panso Aquitima.

Ce Roi malheureux étant mort en 1492. le Prince Panso voulut s'emparer du thrône; mais il sut prévenu par le Prince Alphonse, qui se sit reconnoître Roi, & qui ayant ramassé un assez petit nombre de ses sujets Chrétiens, ausquels trente-sept Portugais se joignirent, combattit la nombreuse armée de son frere avec tant de conduite & de valeur, & une protection si visible du Ciel, qu'il remporta une glorieuse victoire, qui obligea tous ceux qui avoient suivi le parti de son frere, de l'abandonner, & de venir le reconnoître pour leur Souverain, & de lui promettre une sidélité inviolable.

Le nouveau Roi, crut que pour s'en Le Prince assurer, il devoit exiger d'eux qu'ils Alphonse se sisser deux que Roi de Con le mauvais exemple du Roi Apostat, go en 1492, avoit entraînez, rentrassent dans le sein de l'Eglise. Cette conduite du Roi & ses bons exemples, produssirent

une infinité de Chrétiens. Il n'y cut que Panso Aquitima qui mourut obstiné dans son Idolâtric.

On peut regarder le couronnement du Roi Alphonse comme l'Epoque de l'établissement du Christianisme dans le Royaume de Congo & de celui des Portugais dans cette parrie de l'Afrique; parce que le Roi Al-phonse premier du nom, travailla toûjours & de toutes ses forces, à faire connoître le vrai Dieu dans tous ses Etats, & que pour marquer aux Portugais sa reconnoissance, il les protegea d'une maniere toute particuliere; il se déclara hautement leur protecteur; il leur donna des terres dans tous les en droits de ses Etats où ils voulurent établis leur commerce; il leur permit de bâtir des villes & des forteresses, & se punir rigoureusement ceux des ses sujets qui furent temeraires pour leur faire du deplaifir.

son malhenreux pere qui après avoir embrassé la foi l'avoit lâchement abandonnée par une apostasse qui avoit perverti la plus grande partie de ses sujets Chrétiens, avoit donné aux Missionnaires de l'Ordre de Saint Dominique des terres considerables. & des

DE L'ETHIOPIR-OCCID. esclaves pour les faire valoir, il les leur avoir reprises en quirrant la Religion, & les avoit persecuté avec tant de cruauté, que tous ces, Religieux étoient morts de miseres, & des mauvais traitemens qu'ils avoient reçûs, plûtôt que de l'intemperie de l'air, & des alimens ausquels ils n'étoient pas accoûtumés; ceux qui leur succederent trouverent dans le Roi Alphonse un bienfaiteur magnifique; il leur rendit tout ce que son pere leur avoit ôté, & beaucoup au-delà. Il leur fit bâur des Eglises & des maisons dans plusieurs endroits, & n'obmit rien de tout ce qui pouvoit exciter ses peuples à recevoir la parole de Dieu, & la Religion qu'on leur venoir annoncer.

Le Roi de Portugal, ayant été in- Ambassaformé du progrés que le Christianis- de du Roi
me faisoit dans le Congo, sous le Re- de Portugne d'un Prince si sage, si Religieux de Congo,
se si zélé, sui envoya un Ambassadeur;
il sui donna la qualité de frere, comme aux autres Rois Chrétiens dans les
hettres du'il sui écrivit; il y joignit;
des présens magnisiques é entre les quels
il y avoit un étendart, où les armes,
qu'il devoit portes à l'avenir, étoientbrodées, avec leurs émaux. Elles étoient
de gueules à la croix d'argent cantonnée.

de quatre écussons de même, chargée de cinq tourteaux de sable mis en sautoir. Alphonse accepta ces armoiries, & depuis ce tems-là, ses successeurs

n'en ont point eu d'autres.

Cependant les Portugais continuant leurs voyages, découvrirent le Cap de Bonne - Esperance, le double-rent, & remontant vers le Nord, ils firent des établissemens dans les Royaumes de Melinde, de Mosambique & autres lieux, & penetrerent enfin jusqu'aux Indes d'Orient, où ils ouvrirent un commerce si riche, qu'ils negligerent beaucoup celui du Royaume de Congo, qui ne leur étoit pas si avantageux.

Ce fut en 1501. qu'ils découvrirent le Brefil. Ils nommerent d'abord
Sainte Croix cette partie Orientale de
l'Amerique. Le bois rouge qu'ils apporterent de ce païs-la en Europe, &
dont le debit leur fut extrêmement avantageux, les obligea de changer le nom
de ce vaste païs; ils lui donnerent le
nom qu'on avoit donné à ce bois, &
le nommerent Bresil; quoique donnom
dans la langue du païs fût Ibirapitanga; & quoiqu'ils n'y eussent pas encore découvert les mines d'or, qu'ils y
ont trouvées depuis. Soit par inte-

DE L'ETHIOPIE OCCID. 377 ret, soit par jalousie contre les Espagnols qui avoient découvert les parties Septentrionales, & Occidentales de ce païs immense, soit qu'étant plus voisin de l'Europe, que les Indes Orientales, soit qu'ils esperassent d'y trouver les mêmes précieux métaux, que les Espagnols avoient trouvés dans les lieux où ils s'étoient établis; il se fixerent dans le Bresil, y firent des établissemens & des colonies: y cultiverent le tabac & les manufactures de sucre déja établies à Madere, & en sirent un pais d'un commerce si riche, qu'il porta en peu detems l'opulence & la richesse dans leur Etat d'Europe.

Mais ils s'apperçûrent bien-tôt, que les manufactures qu'ils avoient établies dans le Bresil, tomberoient d'elles mêmes, & s'anéantiroient s'ils n'avoient pas des gens pour les faire valoir. Les Amériquains, c'est-à-dire, les naturels du païs n'y étoient pas propres. Ces gens mols & esseminez, n'étoient point du tout capables de supporter les travaux des sucreries, des desrichemens & de la culture des terres; ils y perissoient en peu de tems: il est vrai qu'ils tiroient des esclaves de la côte de Guinée; mais ce trasic n'étoit pas encore bien ouvert, & ne

comptoit plus de soixante qui avoient été affassinés. Il falloit se resoudre, on d'abandonner le pais, on se mettre en état de s'y faire respecter. Le premier parti étoit honteux & contraire aux interêts de la Nation, qui ne pouvoir plus se passer des Esclaves qu'elle tiroit du Congo, pour ses manusactures du Bresil. On prit le second comme le plus honorable, & on eut raison.

Le Roi de Portugal, c'étoit Se-bastien, qui sut tué en 1577, par les Maures en Afrique, touché des plaintes, tant de sois réiterées de ses sujets, resolut de ne plus recourir au Roi de Congo, pour avoir justice des torts qu'on faisoit à ses sujets, & pour l'obliger à observer les traités qu'on avoir conclu avec ses prédecesseurs & dont il avoit juré l'observation; il crut qu'il étoit de sa dignité de ne se pas laisser mépriser par ce Roi Négre, pendant que ses armes victorieuses le faisoient respecter des plus puissans Monarques de l'Orient, & l'avoient rendu maître d'une des plus considerables parties de

Le Roi d'une des plus considerables parties de de Portu-l'Amérique. Il sir équiper une grosse un Gouver-étoit necessaire pour bâtir des fortereses. Se les bien munir; il nomma un Gouverneur & des Officiers, & leur

donna de bonnes troupes, des munitions de guerre & de bouche; en un mot tout ce qu'il jugea necessaire pour contenir les Négres dans leur devoir, & leur faire executer les traitez qu'on avoit fait avec eux.

Le Gouverneur nommé, fut Dom Dias de Nevais; il partit de Lisbonne au commencement de l'année 1578. Son voyage sur heureux, il arriva en peu de rems sur la côte de Loanda visà-vis un endroit, que le Roi de Congo avoit cedé aux Portugais, & où ils avoient établi un de leurs principaux

Comptoirs.

Ce lieu est situé dans le Royaume de Dongo ou d'Angola. Dès que le Gouverneur & ses troupes eurent mis pied à terre, on traça l'enceinte de la Ville, qu'on avoit resolu de bâtir: on ne la ferma que d'un parapet palissadé, avec un fossé, & un chemin couvert du côté de la terre. C'en étoit assés pour résister à toute la puissance du Roi de Congo, s'il avoit jugé à propos de la venir attaquer; mais comme on avoit des ennemis plus à craindre du côté de la mer; on fortissa avec plus de soin, la partie de la ville qui y répondoit. On l'enferma d'un bon mur de maçonnerie, fortissé de re-

-doutes, & de batteries, qui devoient mettre la place hors d'insulte de ce -côté-là.

Ville de On travailla avec tant de diligen-Saint pauf et à tous ses ouvrages, qu'ils furent de Loan-hors d'infulte, dans le courant de l'anda, bâtic en née 1578. & la ville qu'ils renfer-1578. moient fut appellée Saint Paul de Loan-

do, ou Loanda San-Paolo.

Le Portest entre l'Isle de Loanda

Le Port est entre l'Ille de Loanda & la côre de Terre-Ferme. L'Isle qui le convre, lui donne deux passes ou deux entrées. Il est sur de bonne terre, bien couvert, & les batteries qu'on pourroit faire sur les extrêmités de l'Isle qui le ferme, le pourroient mettre à couvert de toute insulte, si elles étoient bien munies & bien servies.

On a bâti dans la suite, de belles Eglises & de belles maisons dans cette enceinte. Les Jesuites, les Capucins, les Dominiquains y ont des maisons & des Eglises. Il y a une Eglise Carhedrale, des Chanoines & un Evêque, un Tribunal de l'Inquisition, un Hôpital, quelques Cours de Justice & autres édifices considerables.

La ville est haute & basse; une partie est sur le bord de la mer, & l'autre sur la hauteur qui la domine. L'air n'y est pas sain, la chaleur y est ex-

DE L'ETHIOPIE OCCID. cessive, & sans les vents de mer qui la temperent un peu, le pais seroit

inhabitable aux Européens.

Les Portugais s'étant ainsi établis à Loanda, & n'ayant plus rien à craindre des Négres ni pour leurs personnes, ni pour leurs effets, demanderent le dedommagement des marchandises qu'on leur avoit enlevées, & la punition de ceux qui avoient commis les meurtres. Le Royaume étoit alors dans un état déplorable, comme nous le verrons dans la suite; cependant on haissoit tellement les Pottugais, depuis ce qui s'étoit passé depuis la mort de 'Dom Diego, & on s'étoit tellement accoûtumé à mépriser leurs plaintes, qu'on ne s'apperçût pas qu'ils les faisoient d'une maniere plus haute qu'à l'ordinaire, & dans laquelle il y entroit du dessein. On en fut instruit en peu de tems: ils userent de represailles & pil- entre les lerent le païs, enleverent les habitans, & les Con-& s'ils ne firent mourir personne, ils gois. en condamnerent un très-grand nombre à un esclavage perperuel, & les envoyerent à leurs manufactures du Brefil.

Les Seigneurs Négres, dont les terres avoient été pillées, prirent les armes: ils assemblerent de nombreuses troupes. Les Portugais les battirent à platte

coûture, & firent un nombre prodigieux de prisonniers, c'est-à-dire, d'esclaves.

Le Roi de Congo voulut prendre le parti de ses sujets, & fut battu comme eux, & à la fin obligé de donner la carte blanche aux Portugais, & de se soumettre à toutes les conditions qu'ils voudroient lui imposer, pourvû qu'ils lui donnassent la paix.

paix,

Le traité en fut dressé, figné & ju-Traité de ré de part & d'autre. Le Roi abandonna aux Portugais, tout le pais ren-fermé entre la riviere de Danda & celle de Coanza, depuis le bord de la mer jusqu'au lac de Chilandé ou d'Aquilonde & aux Isles de Quidanges, sur la riviere de Coanza, ce qui fait environ deux cents lieuës de l'Est à l'Oüest, & soixante à quatre-vingt lieuës du Sud au Nord. Il leur abandonna ce grand païs, qui fait le Royaume d'Angolla, en toute proprieté & souveraineté. Il permit de plus à tous les Portugais, de s'établir par tous ses Etats où ils voudroient, & même dans sa Capitale, promettant de les prendre sous sa protection particuliere, & de reparer les torts qu'on leur feroit. Les Portugais de leur côté, lui promirent de le dessendre contre tous ses ennemis & autres choses, dont l'execution

n'a poinnée interiorie 100 cm 385 n'a poinnée interioripue intrablement depuisse remadit de 38 ?

Aprèsice haite avastitageux, le Gouverneur Portugais, reçur au nom de Roi son Maître, le serment de sidé-liré des Seigneurs & des peuples du Royaume d'Angolle. Il les laissa dans leurs terres; leur pressit protection; mais il exigea qu'ils se servienr instruire dans la Religion Chrétienne, & que quand il auroit besoin d'eux, soit pour en mettre dans ses garnisons, soit pour combaure les ennemis de l'Etat, ils viendroient joindre son armée, comme ils saisoient celle du Roi de Congo, quand ils éroient ses sujets.

Il fit des forteresses en plusieurs endroits du Royaume, comme aux Isles de Quidangas, à Mapungo, Embacca, Massarigano & autres lieux, dans lessquels il mir des garnisons composées de Portugais & de Négres, à qui on montra le maniement des armes, & qui servirent fort bien dans quelques occasions.

all y avoit long-tems, que le Royaume de Binguella ne dependoit plus de celui de Congo. Il étoit divisé entre plusieurs Giagues, qui s'en étoient rendus maîtres; ils furent assez imprudens pour vouloir mesurer leurs ar-

Tome IL

mes avec celles des Portugais. Ils furent battus & contraints de demander la paix : les Portugais la leur accorderent; mais à condition qu'ils se reconnoîtroient Vassaux du Roi de Portugal, lui payeroient un tribut annuel, donneroient des ôtages, & que les Portugais pourreient faire bâir des forterelles dans tous les lieux qu'ils jugeroient à propos.

Telles ont été les conquêtes des Portugais sur cette partie de l'Afrique. Als y ont été troublez en 1641, par les Hollandois, qui étant maîtres d'une partie du Bress, avoient besoin d'esclaves pour faire valor leurs terres; ils prirent la ville de Saint Paul de Loanda, & la garderent quelques années La paix de 16 venue, les Portugais rentrerent en possession de cette Place of dont ils font encore au-

gourd'hui les maîtres.

Je ne parlerai point dans cet Ourage des autres conquêtes, & des ctablissemens, que les Portugais ont cus, & qu'ils ont dans le reste de l'Afrique. Cela seroit trop éloigné de mon sujet. Il ne s'agit ici, que de Congo, & des Royaumes d'Angolle, de Matamba & de Binguella; il faut y revenir en traduisant, & suivant mon grewier Autheur.

## CHAPITRE XIII.

Succession des Rois Chrésiens de Congo, depuis Alphonse I. couronné en 1492. jusqu'à Alvare VIII. du nom, qui s'empara du Thrône en 1670.

A Lphonse I. du nom, est sans contredit celui que l'on doit reconnoître comme le premier Roi Chrétien de Congo. Il est vrai, que son pere avoit reçû le Baptême & le nom
de Jean; mais il est vrai aussi, qu'il a
perseveré si peu dans la Religion Chrétienne, qu'il avoit embrassée, avec une
ferveur tout-à-fait loüable, & qu'il
est retombé si promptement dans son
ancienne Idolâtrie, que c'est profaner
le nom de Chrétien, de le donner à
un Prince Apostat, impie & cruel persecuteur des Chrétiens.

Je m'éloigne ici de mon Auteur, qui voudroit conserver au Roi Jean, la qualité de Chrétien jusqu'au dernier soupir. J'en suis fâché; mais dirai-je contre mes propres lumieres, que ce Prince est mort Chrétien; après ce que j'en ai dit sur le témoignage de Bartos, de Faria, & de tous les plus an-

Řij

ciens Ecrivains Portugais, & la tradition constante du Portugal & du

.Congo.

Ce qui a trompé mon Auteur, c'est qu'il y a eu si peu d'intervalle entre son Baptême & son Apostasie, sa mort & le couronnement d'Alphonse, qu'on peut facilement donner à l'un, ce qui

appartient réellement à l'autre.

J'ai remarqué ci-devant, que le Roi Alphonse ne pût être paisible possesseur du thrône, qu'après qu'il eût deffait la nombreuse armée d'Idolâtres, à la tête desquels son frere Panso-Aquirima s'etoit mis. Ce Prince étoit aussi brave que prudent; mais il avoit quelque chose de plus, qui lui attira des secours particuliers du Ciel, quoique nouveau Chrétien. Il n'avoit plus rien des superstitions du Paganisme, dans lequel il avoit été élevé. Sa Foi étoit ferme, sa pieté ne pouvoit être plus grande; il avoit une devotion singuliere pour la Sainte Vierge & il en reçût des faveurs signalees.

Mon Auteur nous assure, que dans la bataille qu'il donna à Panso-Aquitima, on vit à son côté, une Dame pleine de Majesté, & plus brillante que le soleil, & devant lui un cavapier armé de toutes pieces, qui avoit une croix rouge sur la poitrine. Il n'éstoit pas difficile de reconnoître la prostéction de la Sainte Vierge & de Saint Jacques, dans cette apparition. L'armée des Idolâtres en sut épouvantée, & la petite troupe Chrétienne, à la tête de laquelle étoit le Roi Alphonse, telles ment encouragée, qu'elle sit une boucherie épouvantable de ces malheureux, dont une partie étoit des Apossats.

Panso-Aquitima, & son Lieutenant Général blessez dans la mêlee, furent pris & présentés au Roi. Ce Prince qui ne devoit s'attendre qu'à une mort cruelle & ignominieuse, ayant été pris. les armes à la main contre son Roi fut bien surpris de s'en voir embrassé & caressé, comme s'il ne lui eût donné jamais aucun mécontentement: il fut pansé par son ordre; avec tout le soin imaginable. Le Roi même, lui sendit toutes sortes de services, afin de le gagner à Jesus-Christ; mais cet infortuné Prince, étoit tellement entêté des erreurs de sa folle Religion, qu'il ne voulut rien écoûter, & que le desespoir augmentant son mal; il mourut fans vouloir se convertir.

Son Lieutenant Général fut plus heureux: ses chaînes & l'étroite prison R iii

RELATION où il étoit renfermé, le firent rentrer en lui-même, il demanda d'être inftruit & baptisé avant d'être conduit au supplice. On lui accorda l'un & l'autre & le Roi lui donna la vie & l'honneur de ses bonnes graces, à condition cependant qu'il seroit toute sa vie attaché au service de l'Eglise de Sainte Croix, & qu'il porteroit l'eau, quand il y auroit des Payens à baptiser. Il executa avec exactitude, ce que le Roi lui avoit prescrit, & mourut dans ces exercices de pieté, qui ont été des preuves de la sincerité & de la soli-

dité de sa conversion.

Millionen 1521.

Dom Emanuel Roi de Portugal, fut naires en toûjours dans une étroite liaison avec au Dom Alphonse Roi de Congo. Il sçût Congo par que la plûpart des Religieux Missionle Roi de naires, qui y étoient allés prêcher l'Evangile, y étoient morts. Son zéle pour la propagation de la Foi, l'o-bligea de faire partir pour le Congo, cinq Dominiquains, cinq Augustins & cinq Francisquains, avec plusieurs Prêtres seculiers, tous gens distingués par leur capacité & par leurs vertus. Cette troupe choisie, que le Roi de Portugal, pourvût abondamment de tout ce qui lui étoit necessaire, & qu'il fit passer sur ses vaisseaux; arriva au-

DE L'ETHAPIE OCCID: Congo en 15 mils y furent reçûs avec tout l'honneur imaginable, par Dom Alphonse, & austi-tôt, ils se parragerent entre-eux, les Provinces de ce vaste Royaume, & y prêcherent l'Evangile. Aidés par ce Prince, vraiement Chrétien : soûtenus de sa protection, & untretenas à fes dépens, ils étendirent metveilleusement le Royaume de Jesus-Christ, dans cet Erat. Ils convertirent & baptiserent une infinité d'Idolâtres. Ils firent bâtir des Eglises & des residences pour les Missionnaires, qui continueroient après eux à travailler dans cette nouvelle vigne, & donnerent à ce bon Prince, la satisfaction de voir une bonne partie de ses peuples Chrétiens, quand il fut attaqué de la maladie dont il mourutien 1626. The American

Il fit venir son sils aîné les Prince Mort de Dom Pierre, peu de momens avant Ros Dom de rendre l'esprit, & l'exhorta avec des Alphonse paroles très-pressantes à continuer de toutes ses sorces, la destruction de l'I-dolâtrie dans les Etats qu'il lui laissoit. Il l'assura, que c'étoit l'unique moyen, de conserver son Royanme en paix, & de le laisser fleurissant à ses enfans. Il lui recommanda les Missionnaires, & mourur, après lui avoir donné sa benediction. R iiij

re I. Roi de ongo ch it to

Dom Pierre I. du nom, prit pof-Dom Pier session du thrône der son Pere, sans oppolition C'étoit un Prince sage, moderé ; o qui ne fur pas moins l'he-riner des verms, que du thrône de son pere. Il le surpassa même en liberaliaé; ayant augmenté considerablement les fonds, que le Roi dessunt avoie affigné pour l'entretiens des Eglises & des Missionnaires, & même pour les Européens, qui venoient s'établir dans les Etats, & y faire fleurir les -arts: qui y avoient été inconnus jusqu'alors. รสายเด่นนั้น นักหลายสาย สาย Ce fut pendant fon Regne, que le

Pape donna à l'Evêque de Saint Tho-L'Evêque me, toute la Jurisdiction spirituelle sur de Saint le Royaume de Congo. Cette attri-Thomé, bution lui su prendre le titre d'Evêque prend le ti- de Congo. Il en vint prendre posses-ere d'Evê-sion si ib faureçà du Roisse des peu-quede con-go, ples, avec des honneurs infinis; scrassirement ils étoient dûs non-feulement

à sa dignité; mais encore plus à son -merite personnel & à fos grandes quahire illi drina magnifiquemento factathedralogilay lerablic wings hait Chanomes plofieurs Chapelans & aures Beneficiers. Il regla les districts des Panoisses & des Missions, & il étoit enerrain de faireide e grandes echoles,

Hi A

lersque la mort l'emporta, au grand Morr de regret du Roi & de tout le Royau-l'Evêque le me. Il ne vécur que quelques mois Congo ca au Congo. Il souhaita d'avoir pour successeur, un Prince du Sang, qui avoit été élevé en Portugal, & à qui il avoit donné les Ordres Sacrés.

Ce Prince partit aussi-tôt pour Rome. Le Pape agréa le choix, que l'Evêque dessunt & le Roi, avoient fait de sa personne. Après l'avoir examiné & trouvé très-capable de cette dignité; il le sacra & le renvoya à son troupeau, chargé de présens & de benedictions. Mais ce Prince su attaqué en chemin d'une maladie violente qui l'emporta.

Le Roi ne lui survêquit pas long- Mort de' tems: il mourut en 1530, dans les Dom Piersentimens les plus Chrétiens & les re en 1530, plus pieux, & laissa le Royaume à

Ion frere Dom François.

Ce Prince qui est le troisième Roi Dompran-Chrétien de Congo, herita de la pie-cois troité, aussi-bien que de la Couronne sième Roi de son frere; mais il ne la porta que Chrétiende deux ans. Il mourut sans laisser d'en-mort en fans, en 1532. extrêmement regretté 1532 à cause de ses grandes qualitez, & du zele ardent qu'il avoit pour la Foi & pour l'abolissement de l'Idolâtrie.

R.v.

Il eût pour successeur, Dom Diego ou Dom Jacques son cousin. Ce nouveau Roi, ne manqua pas de donner avis de son couronnement au Roi de Portugal. C'étoit alors Dom Jean III. du nom. Ce Prince aussi zélé que ses predecesseurs pour la conversion des Congois, joignit aux complimens qu'il lui sit faire par l'Ambassadeur qu'il lui envoya, une troupe choisse de Missionnaires de la Compagnie de Jesus, que Saint Ignace avoit établie quatre ans auparavant. Ils arriverent au Congo, vers la fin de l'année 1538. ou 1539. peu de tems Mort du avant la mort de Dom Diego, qui en arriva en 1540. après un Regne d'environ huit années, pendant lesquelles la Religion Chrétienne, sit de nota-

1540.

bles progrès dans le Royaume. Il mourut sans enfans, & sa mort causa des troubles infinis dans le Royaume.

Les Portugais qui y étoient établis, se crutent assez puissans pour mettre fur le thrône un Seigneur Congois, qui n'étoir point du Sang Royal; mais qui leur étoit tout dévoué. Cette entreprise qui alloit à ruiner les Loix fondamentales de l'Erat, souleva contreeux les Grands & les peuples. On courut aux armes; mais les Portugais.

DE L'ETHTOPIE OCCIDE s'étant trouvés les plus foibles, furent tous taillez en pieces. Il n'y eût que les Prêtres que l'on respecta dans cette horrible execution: Non-seulement, on ne leur fit aucun outrage; on ne toucha pas même à leurs biens, & la Religion n'en souffrit aucun dommage.

Après cette sanglante execution, qui DomHen-rendit aux Electeurs & au peuple, la ri V. Roi liberté de se choisir un Roi, on élût & Chrétieu on mit sur le thrône Dom Henri, que de Congo quelques Historiens assurent avoir été en 1541. frere du Roi desfunt Dom Diego, qui pour certaines raisons, l'avoit tenu éloigné de la Cour & des affaires. Le Regne de ce Prince ne fut point proportionné à son merite; il ne fut ni long ni heureux: car ayant été obligé Mort de de déclarer la guerre aux Auzicanes, ri en 15 42. peuples féroces & Antropophages; il perdit la bataille & la vie, & priva son peuple des esperances qu'il avoit concûs de son merite & de sa vertu, pendant les deux ans qu'il regna.

Dom Alvare I. du nom, fils du dessunt Roi, Dom Henri fut mis sur vare I. du le thrône. C'étoit un Prince sage, bon nom Chrérien, brave, très-digne de regner. Il ne laissa pas d'être extrêmement traversé pendant tout son Regne.

Rvi

Dom Al-

Ambaffa-Dom Schaftien Roi de Portugal.

La premiere chose qu'il sit, dès qu'il de de Dom fut élû, fut d'envoyer une Ambassade solemnelle à Sebastien Roi de Porrugal;, apour: s'excuser du massacre, qui avoit été fait des Portugais, avant l'Election, de son pere. Le chef de cerre Ambassade., qui étoit un homme d'esprit, representa au Roi de Portugal, Le tort qu'avoient eu ses sujets, d'avoir voultigenverser les Loix fondamentales de l'Etat, en voulant metrétoit point du Sang de leurs Rois; pendant qu'il y avoit plusieurs Princes du Sang, que l'on n'en pouvoit exclure, sans une injustice criante. Il lui prouva par des faits certains, combien les Portugais s'étoient rendus odieux à tous les Ordres du Royaume, par leur hauteur insupportable, par leur avarice, & par une elpece de tyrannie qu'ils exerçoient dans tous les lieux où ils s'étoient établis. Il fit connoître au Conseil du Roi, combien cette conduite étoit contraire à la-Foi du vrai Dieu, que les Missionnaires prêchoient avec tant de zéle, tant de succès & une conduite si éloignée de celle des Laiques, qu'ils avoient été respectez, pendant qu'on avoit fait main basse sur les autres. Enfin cet Ambassadeur.

Gât si bien representer les raisons de ses compatriores & le tort des Portugais, que le Roi qui étoit prêt d'envoyer une armée pour venger la mort de ses sujets, s'appaisa, & ne songea plus qu'à poursuivre le dessein de ses prédecesseurs, qui étoit d'établir solidement la Foi dans ce Royaume.

L'Ambassadeur de Dom Alvare, avoit eu ordre de son Maître de passer à l'Isle de Saint Thomé & d'engager l'Evêque de cette ville, de venir à Saint Salvador, où sa presence étoit necessaire pour reformer bien des abus qui s'étoient glissez dans cette Eglise naissante, pendant les troubles & les guerres, qui avoient agiré le Royaume, depuis la mort de Dom Diego.

Dans ce même tems, mourut un Evene-Prince nommé Dom François Bulla ment ex-Mantani: il avoit été baptisé; mais traordinaiil avoit abandonné la Religion, & re, persecutoit à toute outrance les Chré-

tiens, qui étoient ses sujets:

Ce malheureux Apostat, étant venu à mousir, sans s'être voulu reconnoître, ne laissa pas d'être enterré dans l'Eglise, par la violence que ses gens sirent au Missionnaire, qui s'y opposoit,

Digitized by Google

comme il y étoit obligé, pour ne point souiller le lieu saint, par la sepulture d'un Apostat. Dieu y mit ordre & purifia lui-même son Sanctuaire. Des la nuit suivante, on entendit dans l'Eglise, un bruit & un tintamare épouvantable. Le peuple éveillé y accourut tout consterné : on ouvrit la porte; mais personne n'osa entrer; parce que le bruit qui continuoit toûjours épouvan-toit les plus hardis; il cessa ensin, quand le jour parut, & comme on le douta qu'il n'étoit arrivé, qu'à cause de cet indigne cadavre, qu'on y avoit enterré par violence, on resolut de l'en tirer, & de le porter dans un lieu profane. Le lieu où il avoit été mis fut ouvert; mais quelque diligence qu'on put faire en foiiillant aux environs, & même plus avant en terre, qu'on n'a accoûtumé de creuser les fosses, on ne pût jamais le trouver. Ce qui persuada tout le monde, que le corps de ce malheureux Apostat, avoir suivi son ame dans les enfers, sans attendre la resurrection générale.

Le Christianisme de Congo se relâcha beaucoup, sous le Gouvernement doux & pacifique de Dom Alvare. Les vices les plus honteux, pri= rent la place des verrus, qu'on avoit

DE L'ETHIOPIE OCCID. commencé d'y pratiquer: la dissolution devint générale. La plûpart des Missionnaires étoient morts, & ce qui venoit d'arriver aux Portugais, n'excitoit pas beaucoup le zéle de ceux qu'on attendoit d'Europe, avec les Ambassadeurs qui y avoient été envoyez. Dieu se lassa de souffrir les crimes énormes de ces nouveaux Chrétiens; il permit que les Giagues, peuples barbares, inhumains, Antropophages & cruels, dont nous avons parlé dans le premier volume de cette Relation, firent une irruption si subite dans le Royaume, & l'attaquerent par tant d'endroits à la fois, qu'ils le désolerent entierement par le ser & par le feu, avant que le Roi pût mettre sur pied aucunes troupes, pour leur faire tête.

Privé de conseil & de force; il sur obligé de se sauver dans les Isles du du Zire, où il se trouva en sûreté contre les Giagues; mais où la diserte & la peste l'attaquerent, & firent mourir un grand nombre de ceux qui l'avoient suivis.

Les barbares s'étant à la fin retirez, chargez de butin, le Roi revint à fa Capitale, & commença à rétablir les maisons que les Giagues avoient brû-

lées. La famine l'y suivit : les terres n'avoient point été cultivées, & ne produisoient rien. On se mit à les cultiver à la maniere des Négres; c'està-dire, avec une si grande nonchalance, & si ordinaire aux Négres, qu'il semble qu'ils ont toûjours peur d'en cultiver trop; mais certaines sar-terelles, que les Portugais appellent Cafagnotti, consommerent non-seulement toute la recolte que l'on attendoit avec impatience; mais elles rongerent encore les herbes des prairies, après avoir devoré les feuilles des arbres, les fruits & même les écorces des palmiers; ce qui reduisit ces malheureux peuples aux dernieres extrêmités, où la plus cruelle famine puif-fe reduire des créatures. Les peres pri-vés de tout secours décimoient leurs enfans & les vendoient aux Portugais, pour avoir de quoi conserver la vie aux autres. Les Marchands dans cette desolation trouvoient plus d'Esclaves à vendre, qu'ils n'avoient de vaisseaux pour les transporter au Bresil.

Ceux qui trouvoient des corps morts s'en rassassion; quoiqu'ils sussent fouvent presque pourris. La famine sus extrême, & sans les Portugais qui y comedierent autant qu'ils purent, en

apportant des vivres, le Congo auroit perdu absolument tous ses habi-

La famine cessa enfin; mais la justice de Dieu qui n'étoit pas appaisée, permit que les ordures, dont ces peuples affamés s'étoient nourris, produifirent une peste qui acheva de desolers ce malheureux Royaume: les corps se couvroient de pustules comme on en voit dans la petite verolle en Europe; qui étoient si contagieuses, qu'elles se communiquoient aisement: elles emponterent une quantité incroïable de peuples.

Dieu- en eut enfin pirié: tous ces fleaux cesserent de tourmenter ce pauvre peuple. Le Roi de Portugal secourut ce Royaume desolé, depuis la cesfionaqui lui sur faire decelui d'Angolle; in y sit passer descroupes, qui milrent les Etats de Congo, aussi-bien que ceux d'Angolle, à convert des irruptions des Giagues, & les Gouverneurs Portugaiss, obligerent les peuples soumis alla Couronne de Portugal,
à cultiveb tant de terres, qu'ils recüeilloient non-seulement de qui leur étoir
necessaire pour vivre dans l'abondance; mais encore pour s'enrichir par le

commerce qu'ils en faisoient avec

leurs voisins.

Mort'de Enfin Dom Alvare paya le tribut Dom Alva- à la nature en 1587, après un Regne re en 1587, fort traversé de plus de quarante ans.

Son fils Dom Alvare II. du nom,
Dom Al-prit possession de la Couronne, sans
vare II. du aucune opposition. Il sçavoit les oblide Congo. gations, que son Royaume avoit au
Roi de Portugal, sans les secours duquel il auroit eté entierement boule-

gations, que son Royaume avoit au Roi de Portugal, sans les secours duquel il auroit eté entierement bouleversé. Son premier soin, dès qu'il sut sur le thrône, sut d'envoyer un Ambassadeur à Lisbonne, pour remercier Philippe II. Roi d'Espagne, qui étoit alors Roi de Portugal, parla mort de Sebastien, mort sans ensans, & du Cardinal Henri, qui avoit été reconnu Roi; mais qui n'avoit regné que deux ans.

Il demandoit au Roi un nouvel Evêque, cela étant absolument necessaire pour soûtenir & dilater la Foi, dans ses Etats. Le Roi de Portugal reçût très-bien l'Ambassadeur de Dom Alvare. On renouvella les traités qui avoient été conclus entre les deux Nations. Les Ministres du Roi de Portugal, obrinrent du Pape, un Evêque particulier pour le Congo, qui y passa sur les vaisseaux Portugais, accompagné de quelques Ecclesiastiques, &

DE L'ETHIOPIE OCCID. d'un bon nombre de Missionnaires reguliers, qui n'eurent pas peu de peine remettre les choses comme elles étoient avant les langueurs & les misere, dont ce Royaume avoit été affligé pendant tant d'années. Les peuples -étoient devenus presque sauvages. La crainte d'une seconde irruption des Giagues en avoit obligé un très-grand nombre de se regirer sur les montagnes les plus hautes & les moins accertibles, où ils vivoient plûtôt comme des bêtes, que comme des créatures raisonnables. Ce fut dans ces lieux si difficiles, que ces zélés Missionnaires les allerent chercher, & qu'après les avoir rassurés contre la terreur que les Giagues avoient imprimé dans leurs elprits, ils les ramenerent dans leur pais, & les engagerent de s'y rétablir. La crainte des Portugais, qui avoient des forteresses sur les frontières des pais occupés par les Giagues, retenoit ces barbares de telle sorte, que le Royaume de Congo joüit d'une paix profonde, & la Religion Chrétienne se répandit beaucoup, & s'y fortifia pendant les 27. années,

que regna Dom Alvare II. Il mourut Dom Alvaen 1614. & laissa le Royaume à son re II. en fils aîné Dom Bernard.

Dom Ber-Roi de Congo,

Le Regne de ce Prince, qui fut le nard VIII, huitième Roi Chrétien de Congo, ne fut ni lon, ni heureux : à peine gonta-t-il pendant un an, le plaisir de regner, qu'il fut assassiné selon le bruit commun', par les ordres du Duc de Bamba, qui étoit l'aîné de tous ses autres freres.

Dom Alvare III. du nom, frere de III. Dom Bernard fut couronné en 1615. nom Il n'oublia rien pour se disculper de Roi Chré- la mort de Dom Bernard, dont on tiendeCon. le chargeoit.

go en 1615. Ce fut sous son Regne, qu'une seconde Mission de Religieux de la Compagnie de Jesus, arriva au Congo, où ils firent des fruits extraordinaires -foûtenus par le Roi, qui étoit un Prince extrêmement zelé pour la propagarion de la Foi. En voici une preuve.

> A peine fut-il monté sur le thrône; qu'il envoya une Ambassade solemnelle au Pape Paul V. Le chef, étoit un des premiers Seigneurs accompagné de vingt Gentils hommes, & d'un grand nombre de domestiques.

Dom Al- Le monf de cette Ambassade, évare en- toit pour rendre au Souverain Pontife, voye, un l'Obedience que les Princes Chrétiens Ambaslalui rendent à seur avenement à la Couronne, lui proposer quelques doutes, pe Paul V, & lui demander des Reglemens, que son Conseil jugeoit necessaire pour ce nouveau troupeau de Jesus-Christ, encore foible & environné d'Idolâtres, dont les Ministres faisoient des efforts

encore chancelans.

Quoique le Royaume de Congo ne manquât ni de Prêtres seculiers, ni de Missionnaires reguliers, on avoit donné au Roi, une si haute estime des Capucins, que l'Ambassadeur eut un ordre exprès du Roi son maître, d'en demander au Pape, & d'en amener avec

continuels pour perveitir les Chrétiens

lui.

L'Ambassadeur fut très-bien teçû du Souverain Pontife, qui le sit loger & defrayer, lui donna audience & lui accorda tout ce que son Maître demandoit; mais les fatigues d'un si long voïage, le changement de climat & de nourriture, sirent tomber malade l'Ambassadeur & une partie de sea gens.

On ne peut assez louer la charité du Pape dans cette occasion. Il ne se contenta pas de procurer à l'Ambassadeur tout ce qui étoit necessaire pour cet Etat; il alla le voir plusieurs sois & lui donnoit à manger de ses propres mains. Enfin la maladie ayant été plus forte que les remedes, il mourut dans les sentimens les plus chrétiens, & com-blé des bienfaits & des benedictions du Pape, qui le fit enterrer avec une pompe extraordinaire dans l'Eglise de Sainte Marie-Majeure, où il lui fit mettre une Epitaphe magnifique.

Le Roi Dom Alvare III. mourut le Mort de quatrième jour de Mai de l'année 1622. re en 1622, après un Regne de sept ans. Les Etrangers établis ou trafiquans dans ses Etats, & ses sujets le regretterent infiniment avec raison. C'étoit un Prince sage, moderé, vaillant, liberal, pieux, zélé pour la gloire de Dieu. & aimant extrêmement son peuple. Il eut pour successeur son fils Dom

DomPier Pierre II. du nom, qui ne regna que re II. du deux ans. Sa sagesse éclata dans une ocnom dixié-

Roi casion, dont les suires auroient pû être Chrésien préjudiciables à l'Etat. Il s'éleva un difde Congo. ferend considerable entre les Portugais & les Congois; ils en vinrent aux mains & les Congois furent battus. Le Conseil du Roi & tous les principaux du Royaume, vouloient qu'on s'en vengeat sur les Portugais établis & dispersés dans tout le Royaume, qu'on les pillat & qu'on les massacrat. La chose étoit facile; mais le Roi qui

étoit un Prince juste & sage, & qui après avoir mûrement examiné la cause du differend, avoit reconnu que ses sujets avoient tort, ne voulut jamais deserer aux avis de ses Conseillers. Il assura les Portugais établis chez lui, de sa protection, & sans rien faire d'indigne de son rang; il accommoda le differend qui avoit été la cause du combat avec le Gouverneur de de Saint Paul de Loanda.

Il arriva pendant son Regne, une chose trop memorable pour n'être pas

raportécici.

Les Marchands Portugais établis à Saint Salvador, avoient coûtume de porter leurs Marchandises, pour les troquer dans les lieux où il y avoit des marchez les plus célébres. Faute d'argent monnoyé, tout le commerce se fait par trocs de marchandises contre marchandises.

Cinq de ces Marchands allant à Pimba, & passant par la Province Histoire d'Occanga, sur la frontiere du Royau de 5. Marme de Micocco, furent attaqués par chands Portune troupe de soldats de ce Royau—Gonniers du me, ou plûtôt de voleurs de grands Roi de chemins, qui après les avoir dépouil—Micoccolés & volés, les présentement à leur Roi, qui les sit mettre aux fers, & en-

Digitized by Google

Dom Pierre en ayant été informé les envoya reclamer, & fur le refus que le Roi de Micocco fit de les lui rendre, il resolut de lui déclarer la guerre. Il en traita avec le Général des Portugais, & elle fut resolue. Deux raisons empêcherent l'execution de ce dessein ; ils manquoient de bâtimens pour transporter leurs troupes au de. là du Zaire, Riviere très-rapide, & qui dans cette saison étoit extrêmement grossie par les pluies. Cet obstacle tout considerable qu'il étoit, ne les auroit pourtant pas empêché: cat ils avoient commencé à faire des canots & des radeaux; mais ils apprehenderent avec raison, que le Roi de Micocco, Prince cruel & barbare, ne fît mourir ces cinq prisonniers. Ils' crurent qu'il falloit avant toutes choses les regirer de ses mains en les rachetant; après quoi on pourroit porter la guerre chez lui, & se venger des courses injustes que ses sujets faisoient sur les terres de Congo.

On chargea de ce rachat un Religieux de l'Ordre de la Merci, qui partit pour l'aller negocier; mais étant mort en chemin, les cinq Portugais seroient peut-être morts dans leur prison,

409 son, si Dieu n'avoit fait un miracle pour leur délivrance. Le Royaume de Micocco fut accablé d'une infinité de miseres. La famine & la peste le ravagerent. Les armées de ce Prince, qui étoient accoûtumées à battre les ennemis de l'Etat, furent défaites en plusieurs occasions. Le Roi consterné à la vûë de tant de malheurs, prit le parti de consulter ses Idoles, pour en sçavoir la raison. Dieu permit que le démon, répondît que tousses mal heurs venoient à cause de l'injuste captivité où il retenoit ces cinq Chitti (c'est ainsi qu'on nomme dans ce pais les Marchands Européens) & qu'ils ne finiroient point, qu'il ne les eût délivrés, & qu'il ne les eût fait conduire dans leur païs, avec les marchandises qui leur avoient éré enlevées.

Il n'en fallut pas davantage. Le Roi de Micocco les délivra aussi-tôt, leur fir rendre la valeur de ce qui leur avoit été enlevé, & pour plus de sûreté, leur donna un de ses Officiers, qui les conduisit jusqu'à Saint Salvador, & qui fit des excuses au Roi de Congo de la part de son Maître, de ce qui étoit arrivé.

Le Roi ne jugea pas qu'il convînt à sa dignité de se laisser vaincre en po-Tome II.

OI K

litesse par un Prince Idolâtre. Il fit tous les honneurs imaginables à l'Officier du Roi de Micocco, & le renvoya char-gé de présens pour son Maître.

Ce bon Prince mourut peu après cette action de generosité regretté de tous ses sujets, qui voyoient la pieré & les grandes actions du Roi Dom Pierre I. du nom, que celui-ci s'étoit proposé pour modéle, qu'il imitoit, & qu'il auroit surpassé si Dieu lui avoit accordé un plus long Regne. L'onziéme Roi Chrétien de Congo,

Congo.

zia XI.Rei fut Dom Garzia. Mon Auteur ne Chretiende marque point s'il étoit fils de Dom Pierre: il est sur qu'il étoit son parent, & par consequent Prince du Sang Royal. On en esperoit beaucoup; mais son regne ne sut que de deux ans. Il mourut le 26. de Juin 1626.

Tom Ambroise XII. Roi Chré-Congo.

Il eut pour successeur Dom Ambroise. Son Regne ne fut que de cinq ans. C'étoit un Prince juste & pieux, aimé de tous les gens de bien, & hai des méchans, dont il châtioit severement les mauvaises actions, & les dereglemens; il mourut au mois de

Dom Al-Mars 1641.

Le treizième Roi Chrétien de Congo, vare IV. fut Dom Alvare IV. du nom, fils de du nom. Dom Alvare III. Il regna environ cinq DE L'ETHIOPIE OCCID. 411
ans. & mourat le 25. Février 1636. Dom AlIl laissa le Royaume à Dom Alvare vare V. du
V. du nom, quatorzième Roi Chré-nome
tien de Congo, Prince malheureux,
qui ne regna qu'environ six mois, & qui

de Chioua, qui étoient freres uterins. Le Duc de Bamba fut élevé sur le Thrône après la mort d'Alvare V. & vare prit le nom d'Alvare sixième. On ne du peut douter que ce ne fût un très-quinziéme grand Prince. Ce que nous en allons Roi Chrédire le prouvera demonstrativement. Congo. Il envoya un Ambassadeur d'Obedience au Pape Urbain VIII. fit de fortes instances pour avoir des Missionnaires; il ne regna que cinq ans, & mourut le . 22. Février 1642. Son frere Dom Garzia II. du nom, s'empara du thrône, avec une violence qui l'auroit toûjours fait regarder comme un tyran, quand même ses mauvaises actions ne lui auroient pas merité ce titre odieux.

fur tué dans la seconde bataille qu'il donna au Duc de Bamba, & au Marquis

Mais avant de parler du Regne cruel & infortuné de Dom Garzia II. il est à propos de dire, de quelle maniere ces deux freres monterent successivement sur le thrône.

L'aîné Dom Alvare VI. du nom, Histoire étoit Duc de Bamba, & le cadet Dom du Duc de Sij Bamba, & Garzia étoit Marquis de Chioua, tous du Marquis deux très-proches parens du Roi Dom de Chioua. Alvare cinquiéme.

Ce Prince ayant conçû des soupçons mal fondés de leur sidélité les maltraita en quelques occasions, ce qui leur sit connoître que le Roi étoit mal intentionné pour eux. La prudence les obligea de se mettre en état de ne pas recevoir un affront. Ils leverent des troupes, & se tinrent sur la dessensite.

Le Roi s'en tint offensé, assembla fon armée, & leur présenta la bataille. Il la perdit, ses troupes furent défaites, & lui même pris prisonnier.

Les deux Princes vainqueurs, donnerent en cette occasion des marques
d'une generosité vraiment Chrétienne, au Roi leur prisonnier. Non-seulement ils ne lui ôterent point la vie
selon l'usage de ce païs barbare; mais
ils le traiterent avec le même respect
qu'il l'étoit dans son Palais. Ils le servoient à table à genoux, & n'obmirent rien pour le convaincre de leur
sidélité. La marque la plus essentielle
qu'ils lui en donnerent, sur de lui
rendre la liberté, & de le reconduire
jusqu'à sa ville Capitale, & pour le

DE L'ETHIOPIE OCCID. faire avec plus de reverence, ils le porterent dans un hamac sur leurs épaules. Il est certain que ces Princes ne pouvoient lui témoigner plus de respect ni plus de fidélité. Cela ne toucha cependant point du tout son cœur. Il crut qu'il lui étoit honteux de devoir la vie à ses sujets. Dès qu'il sut libre, il leva de nouvelles troupes, entra dans le Duché de Bamba, & présenta encore une fois la bataille à ces genereux Princes, qu'il avoit taché de surprendre, mais inutilement. Ils firent ce qu'ils purent pour appaiser la colere du Roi, & n'en pouvant venir à bout, ils accepterent le combat: les troupes Royales y furent défaites à plate coûture; il en demeura un trèsgrand nombre sur la place. On trouva le Roi parmi les morts. Les deux Princes firent separer la tête du corps, & la firent porter devant eux, comme une marque de leur victoire.

Les Etats du Royaume s'étant assemblés, le Duc de Bamba fut reconnu Roi & placé sur le thrône d'un confentement unanime, & regna seulement cinq ans, comme nous l'avons

Son frere Marquis de Chioua occupa sa place, par la violence qu'il sit Siii

RELATION aux Electeurs: il vint à l'assemblée à la tête d'une armée. & comme on le connoissoit brave, & qu'on sçavoit la valeur de ses troupes; il ne se trou-va personne qui osat ouvris la bouche, pour lui representer le tort qu'il faisoit à sa reputation, de forcer les Elec-teurs, dans une action qui devoit êrre extrêmement libre. Il s'assit donc sur le thrône, que son frere avoit occupé avec tant de dignité, & montra par cet acte violent, ce qu'on en devoit

voir dans la suire.

Dom Garzia II. du nom, seiziénte Dom Gar- Roi Chrétien de Congo, fit éclater d'a-RoideCon- gion Chrétienne. Il reçur avec bonté go en 1646. les Capucins, que le Roi son frere avoit demandé au Pape Usbain VIII. il leur donna des Eglises, des Convents, des Esclaves, & ce qui leur étoit necessaire pour vivre & pour soûtenir le poids des Missions, dont on avoit un besoin infini dans ce vaste païs. Mais ce Prince changea bien-tôr de

conduite, de sentimens & de manieres d'agir. L'ambition de faire monter son fils aîné sur le thrône après lui, ki fit commettre les plus grands crimes. Il fit mourir cruellement tous les Princes du Sang Royal, qui pouvoient

DE L'ETHIOPIE OCCID. 41 %. prétendre au thrône, & n'en laissa aucun qui pût lui donner le moindre ombrage. Les Ecclesiastiques & les Missionnaires Capucins, l'avertirent fortement & charitablement de ses excès; mais bien loin de se corriger, il persecuta à outrance, ces justes dessen-Ceurs de la Loi de Dieu, dont ce Prince ambitieux & cruel méprisoit les commandemens. Ceux des Princes du Sang, qui purent échaper le fer ou la prison se tetirerent dans le Royaume d'Angolle, où le Gouverneur Portugais les reçût, & leur donna toute sorte de protection. Cette action de charité & de generosité, outra le Roi. La crainte que Dom Alphonse son fils aîné, ne fût pas élû Roi de Congo, après lui, le fit tomber dans le dernier des malheurs: il rappella les Devins, les Sorciers, les Magiciens, que ses ancêtres avoient chassez. Ces miserables crurent avoir trouvé le moment favorable de se rétablir dans l'Etat, & comme aucun des enfans du Roi, ne leur paroissoit plus opposé à leurs superstitions, que le Prince Alphonse, son aîné, ils persuaderent au Roi, que la maladie, dont il étoit attaqué étoit la suite du poison, que le Prince Alphonse lui avoit donné, pour être plû-Siiij

Il n'en fallut pas davantage pour irriter ce Prince cruel & trop credule; il fit sur le champ assembler les Etats du Royaume, déclara son fils Alphonse privé du droit de succeder à la Couronne, à cause du prétendu parricide qu'il avoit commis, sans vouloir écouter sa justification, & avec ses violences accoûtumées, il fit élire & couronner Roi son second fils, le Prince Antoine I. du nom, & dixseptiéme Roi Chrétien de Congo. Il mourut après avoir commis encore d'autres crimes, & regné en tyran plûtôt qu'en Roi l'espace de vingt-un an;

c'est-à-dire, jusqu'à l'année 1663. Dom Antoine fut l'heritier de la Dom An-toine I. du Couronne & des vices de son pere. Il nom dix- executa à la lettre les cruelles commissions, qu'il en avoit reçûes au lit Roi Chré-tiende Con-go, en 1663, mort de son frere aîné, au corps du-

quel il ne voulut pas qu'on rendît les Crime de moindres devoirs de la sepulture la Dom An- plus ordinaire; il fit mourir deux de toine. les oncles, & ensuite son frere puîné, étant persuadé de cette cruelle maxime de son pere, qu'en bonne maxime d'Etat, il ne faut point avoit de parens, & qu'il faut faire mourir tous

feptiéme

DE L'ETHIOPIE OCCID. 417 ceux qui peuvent prétendre au thrône, qui ne doit jamais appartenir qu'à un seul.

Il extermina ainsi tous ceux du Sang Royal, qui ne s'étoient pas retirés en

Angolle.

Ces meurtres l'accoûtumerent tellement au sang, qu'il en répandoit de tous côtés, aussi aisement que s'il avoit

pris naissance parmi les Giagues.

Personne n'étoit sûr de sa vie en l'approchant; sa femme quoique très-sage n'en sur pas exempte: il en étoit las, il voulut s'en désaire, & pour donner quelque apparence au crime qu'il méditoit, il l'accusa d'adultere, & sans autre forme de procès, il la fit expirer dans les tourmens les plus cruels; & pour celui qu'il accusoit d'être son complice, il le fit couper peu à peu en morceaux & jetter à la voirie, pour être la pâture des bêtes sauvages.

Il en vint à un tel excès de cruauté, qu'à peine trouvoit-il des domestiques pour le servir. Tout le monde l'abandonnoit ou le suyoit. Ses propres esclaves ne pouvant plus souffrir sa tyrannie, se retiroient dans les rochers & dans les plus épaisses forêts, aimant mieux courir les risques d'être devorés des bêtes, que d'être exposés aux

Sv

Le Vicaire Général qui connoissoit fon humeur fiere, colere & sanguinaire répondit avec une liberté Apostolique, que si le Roi méprisoit sa Religion Chrétienne & ses plus sacrés Mysteres jusqu'au point de les insulter devant tout le monde; il ne lui convenoit point de le souffrir sans l'en avertir avec tout le respect qui étoit dû à la Majesté Royale; mais que s'il avoit projetté d'autre chose, lui & tous les autres Ministres du Dieu vivant, étoient prêts de donner leurs vies plûtôt que de souffrir que l'on fit aucune insulte aux Mysteres de notre sainte Religion, pour lesquels sa Majesté, à l'exemple de ses ancêtres, devoit avoir un respect d'autant plus profond, que Dieu étoit plus éleve au-dessus de tous les Monarques.

Cette réponse si sage & si Chrétienne, mit ce Prince en fureur, il jura, qu'il se vengeroit, non-seulement du Vicaire Général & de tous les Ecclesiastiques; mais qu'il étendroit son ressentiment sur toute la Nation Portugaise, qu'il tailleroit en pieces, ou qu'il reduiroit à la plus honteuse servitude, aussi-bien, disoit-il, je suis las de soussirie, que mes peuples qui doivent être les maîtres de tout le monde, DE L'ETHIOFIE OCCID. 421. obéissent à une poignée de gens ramasfez, pauvres, & qui sont obligez d'abandonner leur pais pour venir chercher à vivre dans les miens.

Il n'en demeura pas aux simples menaces; il donna ses ordres pour assembler toutes ses troupes, ou plûtôt toutes ses Milices.

On assure qu'il se trouva neuf cens mille hommes, nombre prodigieux, & qui seroit incroïable, si nous n'avions pas remarqué dans le volume précedent, combien ces pais sont peuplés, & que dans le besoin personne n'est exempt de se trouver en corps d'armée.

Le Roi avoit pourrant une connoissance si parfaite de la valeur des Portugais, qu'il voulut sçavoir par le moyen des démons, quel seroit le succès de cette affaire avant de s'y embarquer tout-à-fait; il consulta les Devins; il sit offrir des Sacrisices, & ces malheuseux trompeurs, l'assurent bien positivement, qu'il entreroit en triomphe dans Saint Paul de Loanda, Capitalle du Royaume d'Angolle, appartenant aux Portugais, & que les plus Grands Seigneurs le porteroient sur leurs épaules.

Plein de ces esperances, sûr d'une

entiere victoire, goûtant par avance le plaisir du massacre des Portugais; il promit de partager à ses troupes victorieuses toutes les richesses

des Européens.

Il arriva dans ce tems, que les Portugais qui avoient traité de la foiiille des mines d'or qui font dans le Congo, & qui s'impatientoient des délais affectés des Congois, pour les mettre en possession des terres qu'ils leur avoient venduës, resolurent de s'en emparer les armes à la main. Les Officiers Portugais, étoient accompagnés de quatre cens bons soldats Européens, & d'environ deux mille Negres de leur Etat. Ces troupes 's'avançoient vers le lieu des mines, lorsqu'elles furent averties de l'armement du Roi & de ses projets.

Les Écclessatiques firent tout leur possible, pour détourner le Roi de cette entreprise: les Capucins s'y employerent de leur mieux, & sur tout un Négre cousin germain du Roi, qui avoit pris l'habit de Capucin, & que ce Prince cruel avoit épargné dans le massacre de sa famille, à cause qu'il l'aimoit plus particulierement qu'aucun autre, & qu'il n'avoit rien à craindre de lui, vû l'état qu'il avoit em-

brasse. 423.
brasse. Mais ni celui-là ni tous les autres, ne furent pas capables de le faire rentrer en lui-même, ni de l'empêcher de courir à sa perte. Il s'approcha du Camp des Portugais; il envoya de grosses troupes qu'on auroit pû regarder comme de fortes armées, s'il y avoit eu autant de courage dans les soldats qui les composoient, qu'il y avoit de ferocité & d'envie de piller. Il en envoya dis-je plusieurs pour prendre les Portugais en slanc, pendant qu'il les attaqueroit de front.

Mais le Ciel & les Elemens, prirent le parti des Portugais contre ces Idolâtres & ces mauvais Chrétiens. On vit en l'air des choses qu'on n'y avoit jamais vû. Une pluie de seu poussée par un vent brûlant, maltraita étrangement cette armée Insidéle: une partie se dissipa, & les Portugais tombant sur le reste, en sirent un massacre & une bou-

cherie horrible.

Le Roi qui s'étoit placé sur une petite hauteur, pour voir son armée & donner ses ordres, apperçût une Dame Majestueuse toute rayonnante de lumières, tenant un enfant entre ses bras, qui étoit à côté du Général des Portugais, & qui sembloit lui marquer les endroits où il devoit faire agir ses troupes.

Comme il ne fut pas seul à voir ce prodige, & qu'ayant été dans la Re-ligion Chrétienne, il devoit soupçonner que c'étoit la Sainte Vierge; il dir à ceux qui s'en effrayoient, ces gens sont à nous, il n'en restera pas un seul: voila une plaisante armée, où ils amenent leurs semmes & leurs enfans.

Saille.

Ce blasphême lui coûtacher; il fut Mont du tué au même lieu avec le Capucin qui Roien per- ne l'avoit point abandonné. Sa mort dant la ba- fit lâcher pied à tout le reste de ses troupes. Les Portugais las de tuer, leur laisserent le champ libre pour s'en-fuir. Ils se contenterent de couper la tête du Roi, & la porterent à Loanda, où ils lui firent une entrée solemnelle à la verité; mais d'une autre espece que ses Devins ne lui avoient sait esperer.

Ainsi finit cette guerre, qui devoit exterminer tous les Européens, & qui fut en effet leur salut, & celui de la Religion Chrétienne, qui auroit été ruinée, si ce méchant Prince étoit venu à bout de ses pernicieux desseins. Son regne ne fut que de trois ans ou environ; il fut tué en 1666.

Un Prince du Sang; mais qui étoit des derniers, & que le Roi défunt avoit épargné, comme très-méprisa-

ble & incapable de penser au thrône, s'en empara par une violence inouie,

DE L'ETHIOPIE OCCID. dans l'horrible confusion où les affaires se trouverent après cette sanglante bataille & la mort du Roi. Il prit le nom de Dom Alvare VII. & fut le dixhuitième Roi Chrétien de Congo. C'étoit un furieux, un tyran, un impudique qui n'avoit que la forme humaine, & qui n'étoit Chrétien, que parce qu'il avoit reçû le Baptême étant à la mammelle, sans jamais avoir été instruit, ou fait profession de la Religion Chrétienne. Il signala son Re- vare VII. gne par une infinité de meurtres, de du nom. brigandages, d'impudicités, & se rendit si odieux à ses peuples, qu'ils prirent les armes contre lui, & qu'étant secourus par le Comte de Sogno, ils le chasserent du thrône au mois de Juin de la même année 1666. Le Comte de Sogno fit assembler les Etats, & fit élire legitimement un jeune Prince, de vingt ans, avec une très grande esperance, qui prit vare VIII. le nom d'Alyare VIII. du nom, qui dix-neuviéfut reconnu & couronné, & qui au- me Roi roit été un excellent Prince, & au- de Congo roit gouverné avec fagesse & bonheur, s'il n'avoit pas trouvé l'Etat partagé en factions, & tellement épuisé par les guerres & les massacres précedens, qu'il fut facile au Marquis de Pamba de se revolter contre lui, & qu'é-

Dom Al-

RELATION
tant appuyé des mécontens, il le chaft
sa du thrône, & s'y plaça lui-même,
par une intrusion maniseste. Cela arriva dans l'année 1670. Mon Auteur
sinit ici ses Memoires sur la succession
des Rois de Congo.

## CHAPITRE XIV.

Des Rois d'Angolle, où de Dongo.

C'Est une chose des plus difficiles, de trouver quels ont été les premiers Rois d'Angolle, dans les stéches qui ont précedé la venue des Entopéens dans cette partie de l'Afrique. On ne peut en découvrir quelque chose, que par la tradition, & cette tradition est mêlée de tant de fables & de contradictions, qu'il n'est pas aisé de distinguer le vrai d'avec le faux ou l'apparent.

On convient que long-tems avant la venûe des Européens, ce vaste païs ne reconnoissoit point un seul Monarque. Il y avoit autant de Rois qu'il y avoit de villages. Et comme on demeure d'accord, qu'il y avoit dès ces tems-là, un Roi puissant dans le Con-



Ouvrier



Digitized by Google



ongitized by Google

DE L'ETHIOPIE OCCID. go duquel tous ces petits Rois relevoient, on a eu raison de dire qu'il étoit le Souverain de tous ces Etats, qui forment aujourd'hui les Royaumes de Congo, d'Angolle, de Matamba, de Binguella & plusieurs autres, qui s'en sont separés dans la suite, & qui ont. fait des Monarchies separées & independantes.

Il y avoit dans la Province d'Angolle, Angola un certain Angola Mussuri Taillandier, Mussuri ou si on veut, le chef ou le Roi des premier

Taillandiers.

On prétend que c'étoit une de leurs Idoles, qui lui avoit enseigné l'artide fondre le fer, de le forger, & d'en faire tous les instrumens, dont on a besoin, soit pour l'agriculture, soit pour la guerre, soit pour les usages ordinaires. Car avant ce tems-là, on ne connoissoit, ni les couteaux, ni les haches, ni les bêches, ni les sabres, ni les fléches de fer : les cailloux tenoient lieu de marteaux. Les bois durs & pesans servoient de massuës: les pierres tranchantes étoient des conteaux.

Angola profita merveilleusement dans l'école d'un si sçavant maître; il devint très-habile, & comme tout le monde avoit recours à lui, pour les

outils dont on avoit besoin, il deving en peu de tems extrêmement riche. L'or, l'argent, ni les coquilles n'entroient point alors dans le commerce; il ne se faisoit que pour des échanges, des denrées que la terre produisoit, ou des peaux de bêtes.

Angola devint très-riche; il avoit de grands magazins remplis de toutes fortes de legumes, & d'autres vivres qu'on lui avoit donnés en échange de ca- les ouvrages; mais il étoit très-liberal, & s'il exigeoit une recompense a raisonnable de son travail, on pouvoit dire que son gain étoit moins pour lui, que pour ceux qui se trouvoient dans le besoin.

Bon caractere d'Angola.

Il arriva une disette extraordinaire, on ne dit pas par quel accident elle sut causée; mais elle sut si grande, que la plus grande partie du peuple auroit peri, si Angola n'avoit ouvett ses magazins, & n'avoit distribué genereusement ses provisions à ces pauvres affamés. Sa charité seur sauva la vie, & sui gagna tellement les cœurs de tous ses compatriotes, que faute d'autres moyens de lui témoigner leur reconnoissance, ils l'élurent pour leur Roi, d'un consentement universel de tous les habitans, de tout ce

DE L'ETHIOPIE OCCID. grand pais qu'on appelloit Dongo. Il en fut donc le premier N-gola, c'està-dire le premier Roi, & le pais sans perdre tout-à-fait son premier nom, fut appellé le Royaume d'Angolle, du nom de son premier Souverain.

Les Portugais s'en étant rendu maîtres les armes à la main, comme nous l'avons dit au commencement de ce volume, ne jugerent pas à propos de changer son nom; au contraire, ils crurent que pour conserver la memoire de ce grand homme; il falloit que son Royaume continuât de porter son nom dans les siécles à venir.

Les Négres en reconnoissance de son habileté, dans le maniement du fer, ont continué d'avoir une estime particuliere pour les Taillandiers, ils regardent cet art ou ce métier comme très-honorable, & comme la peinture, la sculpture & les autres arts liberaux, ne font aucun tort à la Noblesse en Europe, aussi l'art de manier le fer, ne porte aucun préjudice à la Noblesse Afriquaine.

Angola Mussuri selon la coûtume du Enganna pais, eut plusieurs femmes ou concu- Iniené, bines, il donna à l'une d'elles le nom femme du d'E-Ganna Iniene, c'est-à-dire, gran-la Mussuri. de Dame, & Sur-Intendante de la

Le trouve fort en peine, comment il pourroit conserver le Royau-

me dans sa famille.

Il avoitun esclave extrêmement habile qu'il aimoit à cause de ses bonnes qualités & des services qu'il en avoit recûs. Pour lui donner des marques de sa Latisfaction; il l'avoit établi son Lieutenant Général, & ensuite il l'avoit fait Vice-Roi de son Etat. Cet adroit Ministre qui connoissoit l'humeur, les inclinations de son maître, & la tendresse qu'il avoit pour sa fille aînée, faisoit en apparence tous ses efforts, pour l'engager à la déclarer heritiere universelle de ses Etats; quoiqu'il eut dans le cœur des sentimens bien opposez. Il vouloit s'asseoir sur le thrône de son maître, & il prit ses mesures si justes, qu'elles lui réûssirent. Voicicomment.

Un jour que Zunda-Riangola écoir

DE L'ETHIOPTE Oceid. 434 aux champs avec ses sœurs, & tous les domestiques du Roi, pour mettre en terre les semences avec les solemnités ulitées dans le païs; ce malheureux esclave Vice-Roi, sit répandre le bruit que les ennemis de l'Etat étoient entrés dans le Royaume, & qu'ils y mettoient tout à feu & à sang. Ce bruit étant confirmé par ceux qu'il avoit attirés à son parti, se répandit bien-tôt de tous côtés, & causa une épouvante extraordinaire. On ne songea qu'à fuir. Il prit avec les filles du Roi, le chemin de la maison du Roi Angola Mussuri. Ce bon vieillard malade & chargé d'années, n'étoit plus en état de se dessendre ou de s'enfuir. Cette irruption subite des ennemis l'avoit mis hors d'état d'assembler fes troupes, & de les envoyer au-devant des ennemis. La fuite étoit le seul parti qui lui restoit à prendre, & il ne le pouvoit prendre, parce qu'il ne pou-voit marcher. Il pria donc ce malheureux Vice-Roi de le tirer du peril où il étoit. Celui-ci qui étoit jeune & vigoureux le chargea sur ses épaules, & l'emporta dans la forêt voisine, comme pour le soustraire à la fureur de ses ennemis. Mais quand il se vix éloigné de tout le monde, il lui plonMort du gea un couteau dans la poirrine, & Roi Angola assassina ainsi d'une maniere lâche & Mussuri. cruelle, son Roi, son maître & son bienfaiteur.

La mort du Roi ne pût être longtems cachée. On en parla diversement, & tour l'Etat en étant indigné, il se sit plusieurs partis; mais le meurtrier s'étant trouvé à la sin, à la tête du plus considerable; il soumit peu-à-peu tous les 'autres & les obligea à le reconnoître pour leur souverain, & à lui mettre la Couronne sur la tête.

Il ne se crut pas pourtant en sûreté, à moins qu'il ne trouvât le moyen de faire sa paix avec la Princesse Zunda-Riangola. Il sçavoit qu'elle étoit respectée de tout le peuple; non-seulement à cause du Roi son pere; mais encore à cause de son merite particulier, & que tôt ou tard on lui arracheroit la Couronne, pour la mettre sur la rête de cette Princesse.

Il l'alla trouver, & lui dit, que la vieillesse & les infirmités du Roi, l'ayant absolument mis hors d'état de gouverner l'Etat, il alloit devenir la proye des ennemis, s'il n'avoit pas pris le parti de l'envoyer se reposer en l'autre monde, qu'à la verité le moyen dont il s'étoit servi, avoit été violent

Atorche

violent; mais qu'il avoit été jugé necessaire dans la tituation des affaires; qu'elle sçavoit que lui seul avoit le secret de l'Etat, l'ayant gouverné seul depuis long-tems; mais qu'il n'avoit pris la Couronne, que pour la lui conserver & la lui mettre sur la tête, quand elle seroit en âge de la porter, & de faire les sonctions de la

Royauté.

La Princesse qui toute jeune qu'elle étoit, étoit fourbe & dissimulée à l'excès, sit semblant de se rendre à ses raisons, & d'être persuadée de la bonne foi de ses promesses; elle lui dit que quoique la mort d'un pere qu'elle aimoit si tendrement, la dut affliger outre mesure; elle sçavoit qu'il faloit dans certaines occasions, sacrifier ce qu'on avoit de plus cher au bien de l'Etat, qu'elle la lui pardonnoit; persuadée qu'il en agiroit bien avec elle & avec ses sœurs, & qu'elle arrendoit de sa generosité, qu'il se souviendroit toûjours qu'elles étoient les filles d'un Roi, qui l'avoir fair ce qu'il étoit, & qui l'avoit aimé.

Plusieurs années se passerent sans que le Tyran songeât à s'acquitter de Tyran II. ses promesses; mais aussi sans qu'il Roi d'Aa. attentat à la vie, ou à l'honneur des golle.

Tome II.

apporter ces triftes nouvelles à Angola & à la Princelle son épouse.

Zunda-Riangola fœur.

Ce pere outré de douleur, ne perdit point inuniement le tems à pousdesfaite & ser des soupirs & à répandre des lartuée par sa mes. Il amassa promptement tout ce qu'il avoit d'amis, de sujets & de do-mestiques, & lui & sa semme à la tête, ils attaquerent la cruelle Reine: elle se deffendit d'abord avec courage; mais ayant été abandonnée de ses troupes, elle, fut prise & égorgée par sa propre sœur, qui sit jetter ses entrailles dans la fosse où l'on avoit mis le corps innocent de son neveu.

Tumba-Riangola quatriéme golle.

Cette action toute inhumaine qu'elle soit, sut extrêmement applaudie par ces barbares, qui défererent aus-Reined'An-si-rôt la Couronne à Tumba-Riangola. Elle la voulue partager avec son mari, qu'elle pria de se charger des affaires publiques, disant qu'un tel poids ne convenoit pas à son sexe. Angola s'en excusa, protestant qu'il étoit trop heureux de tenir auprès d'elle le rang de favori, lui qui n'étoit que son esclave, ou tout au plus un vassal, qui ne devoit penser qu'à l'adorer comme sa maîtresse. Ce combat de déference & de politesse les faisoit admirer de tour le peuple ; mais il n'empechoit pas qu'ils ne fussent dans de perpetuelles dessiances l'un de l'autre sulvant le genie de la Nation.

Ils s'accorderent enfin en un point, qui fur de faire couronner le fils qui leur restoir, qui avoit eû le bonheur d'échapper à la fureur de sa tante.

Il s'appelloir comme fon pere Angola gola Chilvagni. Ce fut un guerrier du Chilvagni premier ordre, qui augmenta beau- II. du nom coup ses Etats par ses conquêtes. Il cinquiéme Roi d'Angola plus puissans se sonnettoient à lui, dès qu'il marchoit de leur côté. Il gagnoit des batailles pout aires dire avant d'être en présence des chemis, tant on le craignoit.

Il eût un grand nombre de femmes & de concubines, & un grand nombre d'enfans, qui firent plusieurs branches, qui sont encore aujourd'hui trèspuissantes, & qui possedent de grandes souverainerés dans le Royaume d'An-

golle & aux environs.

La famille ou la branche de Naria Chilvagni, fils aîne du Roi Angola Aarij, descend des Noria Angola, dont un des descendans nommé Dom Jean est la présent Roi d'Angolle; Aarij son pere, s'étant confederé avec les Portugais, il eut le Royaume d'An-Tiiij

•

gola malgré tout ce que pût faire la Princesse Zingha à qui il appartenoit.

Angola Chilvagni eût d'une de ses concubines, nommée Cannica Chilvagni, un fils nommé N-gola Canini, qui fut Souverain de la Province d'Embacca. Les Portugais y ont bâti une forteresse du même nom, à laquelle ils ont attaché cinquante lieuës de pais, & ont laissé le surplus aux Caninis, & à leurs descendans, avec l'obligation d'être attachés au service de l'Eglise, ce qui fait qu'on les appelle les Seigneurs de l'Eglise. Leur demeure principale est dans un bourg, éloigné Teulement deux milles de la forteresse d'Embacca, sur le bord du fleuve Lucalla.

D'une autre concubine nommée Muengha Angola Chilvagni, il eût un fils qui porta le nom de sa mere, & qui sur le chef de la famille du même nom, d'où descend la famille des Muanga Chilvagni, qui est établie à deux journées d'Embacca, & plusieurs autres, dont nous nous dispenserons de parler ici.

Angola Chilvagni, mourut enfin, chargé d'années, & fur enterré parmi ses ancêtres avec une pompe ex-

traordinaire.

DE L'ETHIOPIE OCCID. 43

Un de ses ensans nommé Dambi Dambi Angola, qu'il aimoit plus que les au-Angola sitres, lui succeda & sut le sixième Roi nième Roi d'Angolle. Comme il n'étoit pas l'asné, d'Angolle, il eut peur que ses s'reres ne s'unissent ensemble pour lui ôter la Couronne. Il ne trouva point d'expedient plus sûr pour se délivrer de cette crainte, que de les saire tous mourir. Il ne s'en échapa que deux, qui ayant pressent la cruelle execution qu'il avoit resolu de faire, s'ensuirent, l'un dans la Province de Lubolo, & l'autre dans un endroit très-éloigné du Royaume de Matamba.

Dambi Angola, se voyant délivré de tous ses Competiteurs, s'abandonna à tous les crimes ausquels son mauvais naturel le portoit. Il étoit avare, colere, cruel, dissolu, impudique, sans parole, ennemi implacable, en un mot c'étoit un monstre plûtôt qu'un homme. Heureusement son Regne ne fut pas long; il mourut craint de tout le monde, sans être aimé de personne. Ses funerailles ne laisserent pas d'être magnifiques, selon le genie barbare du pais, & sa sepulture sur couverte d'une montagne de corps humains, que l'on égorgea à son honneur.

T iiij

Chilvagni teptieme . Roi d Angolle.

Le septiéme Roi d'Angolle, fut N-N-Gola Gola Chilvagni. C'étoit un brave qui cherchoit la gloire à quelque prix que ce fut. Il courut & desola les armes à la main les bords de la Danda, de la Zanda, de la Lucalla, & de la Coanga, & teignit ces rivieres du sang de ceux qu'il massacra; il augmenta ses Etats de plusieurs Provinces, & poussa ses conquêres ou ses courses, jusqu'à huit lieuës de Loanda; & comme s'il eût voulu borner ses travaux en cet endroit, il planta un arbre, auprès duquel les Portugais bâtirent dans la suite une forteresse sur les bords de la Coanga, & appellerent cet arbre Infanda ou Insandora.

Qualirés Chilvagni.

Sa valeur étoit accompagnée d'une de N-Gola liberalité extraordinaire. Elle lui gagna les cœurs, non seulement de ses anciens & nouveaux vassaux; mais encore des Etrangers: de sorte qu'il sembloit qu'il y avoit presse à se soumettre à son Empire; on n'attendoit pas qu'il entrât dans une Province, dès qu'il en prenoit le chemin, on envoyoit des Députés pour se soumertre, & le reconnoître pour Souverain. Les louanges outrées qu'on lui donnoit de toutes parts, lui persuadoient qu'il étoit un des Dieux du pais, &

DE L'ETRIOPIE OCCID. qu'il écon même des premiers; de sorte qu'il exigeoit, tout mortel qu'il étoit, qu'on lui rendît les honneurs que l'on ne rendoit qu'aux Dieux. La faterie alla si loin, qu'on s'accoûtuma à l'invoquer, & il y a encore à présent une certaine Secte de Singhilles, qui publient, que son esprit est placé entre les plus fameux Idoles, & qu'il a une authorité suprême sur les pluyes pour les suspendre, ou pour les faire tomber, quand il le trouved propos. Il ne laissa pas de payer le tributà la nature, ce prétendu Dieu, & il mous-rut avec le chagrin de ne point laisser d'enfant, qui put être heritier de sa Couronne.

Les Angolois élûrent pour huitieme Roi, un petit neveu d'Angola Chilvagni-Quiasamba, nommé Ngingha. Angola-Chilombo- Quiecasanda. Quanti ce seroir un Roi de Siam, il n'auroir pas un nom plus long.

Ce Prince fur très eruel, il aimolt le fang & le carnage , & couvroit et Angolahuidéfaut du voile de la justice, & de la tieme Roinecessité de cirâtier la revolte de quel d'Angolla ques-uns de les sujets, & principales ment de ceux de la Province Donis. Soni excellive rigueur épouvaira tout le monde, os hu foumet bien des peui-Tw

Ngingha:

RELATION 444 chef, il ne le déthronat & ne s'entparât de sa Couronne. Il communiqua ses soupçons & ses craintes à ses Conseillers les plus arrachés, qui étant entrés dans ses vûes, conclurent qu'il falloit prévenir les desseins de ces Etrangers, & prendre des me-fures justes pour les faire tous passer au fil de l'épée. Cette resolution ne pûr être si secrette, qu'elle ne fût penetrée par la jeune Princesse, elle en avertit le Capitaine Général, qui ne se trouvant pas en sûreté au milieu d'un pais ennemi, où le petit nom-bre de Portugais qu'il avoit avec lui, ne pouvoient pas sourenir les efforts, ou les trahisons de la multitude, dont ils étoient environnés, prit le parti de la retraite. Il le fit avec tant de sagesse & de prudence, & en si bon ordre, qu'il arriva à la Cour du Roi de Congo, sans que les Angolois qui le suivirent osassent l'attaquer.

Le Roi de Congo sur outré de la lâcheté, & de l'ingratitude de celui d'Angolle. Ses premiers mouvemens le portoient à en tirer vengeance, & il l'auroir fair, si dans le même tems il n'estr appris, que ses ennemis avoient fair une irruption dans ses Etats. Il fallut courir au plus presse, & dissimuler avec le Roi d'Angolle, afin que ce perfide n'ent pas un prétexte pour

se joindre à ses ennemis.

Le Capitaine Général qui avoit ses vûes, & qui regardoit cet évenement comme un motif qui donneroit lieu au Roi son maître d'attaquer ce perside, & de s'emparer de ses Etats, proposa au Roi de Congo de le laisser passer en Europe, d'où il se faisoit fort d'amener des troupes, qui le mettroient en état de se venger de l'ingratitude & de la persidie du Roi d'Angolle.

Le Roi de Congo y consentit. Le Capitaine Général passa la mer, arriva heureusement à Lisbonne, entretint le Roi de Portugal, de ce qui s'étoit passé à Angolle, & des moyens qu'il y avoit de se rendre maître de cet Etat en tout ou en partie, & de s'y

bien établir.

Le Conseil du Roi approuva le dessein de cet Officier. L'on sit armer en diligence une grosse escadre; on mit dessus de bonnes troupes avec tout ce qui étoit necessaire pour bâtir des forteresses, & pour les munir. Le Roi déclara l'Officier Capitaine Général de ses armées, & lui en donna l'étendart.

Il partit de Lissonne, & le vent lui Le Généfut si favorable, qu'il arriva en peu de ral Portu-

gais arrive tems à la rade de Loanda. Il fit sçaavec son ar- voir son retour au Roi de Congo, luimécaLoan-envoya des présens magnifiques de la part du Roi de Portugal. Il en fit aussi à ses principaux Ministres, & remonta sans aucun obstacle le fleuve Coanza jusqu'à deux lieuës au-dessous de Massangano, où il sit mettre pied à terre à ses troupes, & sit construire un fort où il pût être ensûreté dans un besoin. Cette perite forteresse fut en état de dessense en peu de jours. Elle a changé de place dans la suite, & on en a augmenté considerablement les fortifications: de sorte qu'elle est jointe à la ville de Massangano.

Le Roi d'Angolle ayant appris le retour des Portugais, & qu'ils se fortificient sur ses terres, ramassa promprement toutes les Milices, & les envoya contre les Portugais. La bataile le se donna; mais ces mauvaises troupes furent renversées en peu de momens, battuës, dissipées. On en tailla en pieces un grand nombre, on fit un nombre prodigieux d'esclaves, & on porta le fer & le feu dans le pais.

Les Ango lois font défaits.

Ils se rendirent maîtres de tous les lieux qui se trouverent à leur bienseance; mais le monstre de cruauté & d'ingratitude contre qui ils étoient si jus-

DE L'ETHIOPIE OCCID. tement irrités, leur échapa. Ils firent cependant tous leurs efforts pour le prendre, bien resolus s'ils l'avoient eu entre les mains, de lui faire porter les peines que ses crimes meritoient.

Ses sujets en avoient été tellement maltraités qu'ils conjurerent contre lui & prévinrent les Portugais. Voici com-

me la chose arriva.

Entre les concubines que ce Prin- Histoire ce avoit en grand nombre, il y en de la mort. avoit une qu'il aimoit éperduëment du Roi Elle étoit fille d'un certain Aongoa-d'Angolle. quiquilo. Elle avoit plusieurs freres qui se prevalant du credit de leur sœur, pilloient le pais, commettoient des meurtres, enlevoient les personnes libres & les reduisoient à un esclavage honreux., ils s'en prenoient aux premiers de l'Etat, sans qu'on osât se plaindre ni en demander justice, parce que le Roine voyoit & n'entendoit que par les yeux & les oreilles de celle qu'il aimoit. Il n'y avoit donc point de justice à esperer, & les brigandages de ces freres augmentoient tous les jours. Ils porterent les peuples au desespoir, la mort du Roi sut resoluë, pour y réussir, ils lui persuaderent de de lever des troupes pour reprimer un cettain Cacalle Cabazzo, qui s'étoit

RELATION revolté, qui couroit la campagne avecses gens & y faisoit des degâts infinis.

Le Roi qui étoit enseveli dans la débauche sur bien aise de trouver des gens qui entreprissent de châtier ce rebelle. Il leur donna toutes les permiffions dont ils avoient besoin. Ils leverent des troupes, & se mitent en campagne, comme s'ils eussent eu dessein de combattre ce Catullo Cabazzo. Au bout de quelques jours, les Conjurés firent sçavoir que leurs troupes avoient été maltraitées, & contraintes de se retirer dans un poste avantageux où ils s'étoient retranchés. Ce n'étoit qu'une feinte ponr attirer le Roi hors de sa ville; car ils n'avoient pas feulement vû les ennemis. Ils le supplioient de venir au camp, l'assurant que sa presence, quand même elle ne seroit que de quelques momens, rassureroit les troupes, leur rendroit le courage, & les mettroit en état d'aller chercher l'ennemi, & de donner une seconde bataille dont le succès seroit plus heureux.

Le Roi les crût, fans prendre aucune précaution que de se faire accontpagner par ses gardes ordinaires, il prit le chemin du camp qui étoit sur les bords de la Lucalla.

DE L'ETHIOPIE OCCID.

Les Officiers Conjurés en ayant été avertis, fortirent pour le recevoir, & Roi d'Angaprès lui avoir presenté leurs respects, golle. ils l'environnerent, & le tenant ainsi separé de ses gardes, ils le taillerent en pieces, & délivrerent ainsi le pais du plus cruel tyran qui en eût jamais porté la Couronne.

Il ne resta après lui, qu'un fils encore enfant, qu'il avoit eu de sa concubine favorite, qui dans ce même tems étoit en prison, pour avoir été surprise en adultere.

Il avoit encore quatre autres enfans, sçavoir un fils & trois filles qu'il avoir en d'une esclave appellée Chinguella Cam Combé qui étoit de Dambi Aem-Do ville dépendante & éloignée de quinze lieuës de Cambambé, forteresse considerable appartenante aux Portugais. L'aînée des filles se nommoit Zingha Bandi Angola. La seconde Cambi, Enfans du la troisième Fungi, & le fils N-Gola-Roi d'An-M-Bandi, ou Angola Bandi; ces qua-golle. tre enfans avoient l'estime & la bienveillance de presque tout le peuple, ils fe l'étoient acquise par des liberalités qu'ils sçûrent faire à propos.

Quant à celui qui étoit né de la fille Aongo Aquiquile, on le jugeoit indigne de la Couronne; parce que sa

Digitized by Google

qu'il n'étoit pas legitime.

Les quatre autres en devoient être aussi exclus selon les Loix du Royaume; parce qu'ils étoient nés d'une esclave; mais le parti qui les soûtenoit se trouva si considerable, que les Electeurs ne purent s'opposer à la violence qui leur sut faite en cette occasion, & surent forcés de mettre la Couronne sur la tête d'Angola Bandi, qui fut le dixième Roi d'Angola.

Angola
Bandidixiéme Roi
d'Angolle.

A peine ce jeune Prince fut monsé fut monté sur le thrône qu'il sacrissa à sa vengeance tous ceux qui s'étoient opposés à son Election. Il sit mourir le Tendala avec toute sa famille. Il sit égorger les principaux de la Cour de son pere, toutes ses concubines, leurs peres, meres, freres & sœurs, son frere aîné; il ne pardonna pas même à un neveu qu'il avoit qui étoit sils de sa sœur Zingha-Bandi qu'elle avoit eu d'un de ses amans, tant il craignoit qu'il ne se trouvât quelqu'un dans sa famille qui ne sût en état de lui disputer & de lui enlever la Couronne.

Agité de la même crainte, il crût qu'il falloit se desfaire des Portugais.

DE L'ETHIOPIE OCCID. 45T li connoissoit leur valeur, & ne se eroyoit pas en sûreté tant qu'ils auroient. une partie de ses Etats. Il leur déclara la guerre, leva une grosse armée, & eût la hardiesse de leur presenter la bataille. Sa temerité ne le porta pas loin; il fur deffait à plane coûture, jamais victoire ne fut plus complette. Il s'échapa presque seul, se sauva, & se cacha premierement dans l'Isle de Chiconda, & ensuite dans les deserts d'Oacca, où les Portugais touchés de compassion, lui permirent de vivre avec les bêtes feroces, sans Royaume, sans sujets, & sans pouvoir se desalterer du sang humain, dont à la maniere des Giagues, il étoit plus alteré qu'on ne peut s'imaginer.

Il ne laissa pas d'avoir dans la suite un grand nombre de concubines, qui lui donnerent un grand nombre d'enfans. Se trouvant près de mourir, il confia l'aîné de ses fils au Giague Casa, le priant de l'élever dans l'exercice des armes, & de le proteger contre sa sœur Zingha, qui quoique Mort d'Anfa tante, ne manqueroit pas de lui ôter Roi d'Anla vie pour s'assurer la Couronne à elle-gelle.

même.

La Princesse Zingha fut reconnuë Reine d'Angolle, du consentement de

RELATION

Zingha golic.

presque tous ses sujets. Cette Prin-cesse avoit de grandes qualités, esle Reined'An- étoit prudente, elle étoit brave jus-golle. qu'à l'intrepidité, elle étoit dissimulée, elle sçavoit prendre son parti sur le champ, elle connoîssoit ses interêts. Elle étoit liberale quand il le falloit être; mais elle n'étoit pas maîtresse de ses restentimens, elle étoit vindicarive & soupçonneuse comme tous les Negres, & même plus.

> Deux choses l'inquietoient. Son neveuqui étoit en dépôt chés le Giague Ca-La avoit plus de droit qu'elle à la Couronne, elle en étoit convaincue, elle connoissoit le genie changeant de ses fujers, qui se lasseroient bientôt d'etre conduits par une femme, & qui ayant un Prince pour remplir le thrône, l'en feroient descendre elle-même & lui ôteroient la vie. Elle crût que pout mettre la sienne en sureté, il falloit l'ôter à son neveu.

> La chose n'étoit pas aisée; car le le Giague Cafa s'en doutoir, & gardoit avec soin ce jeune Prince; elle usa pour le tromper d'une profonde dissimulation, elle lui protesta plusieurs fois qu'elle n'avoit accepté la Couronne, que pour la conserver plus surement à son neveu à qui elle apparte

noit, qu'elle étoit resoluë de la lui mettre sur la tête, dès qu'il seroit en état de la porter, & que si elle souhaitoit de l'avoir auprès d'elle, ce n'étoit que pour l'instruire, & pour l'acacoûtumer de bonne heure à gouverner ses peuples.

Ces belles paroles ne touchoient point le Giague Casa; il demeura ferme pendant quelques années à ne point lâcher le jeune Prince. A la fin pourtant les minauderies de la Reine le tromperent, il consentit que son pupille allât rendre une visite à la Reine sa tante, sous la promesse qu'elle lui avoit faite de ne le retenir chés elle, qu'autant de tems qu'il le jugeroit à propos. Elle accompagna ses promesses des juremens les plus solemnels; mais elle les oublia dès qu'elle eût ce petit Zinghafait Prince entre ses mains, elle le fit noyer mourir son en sa presence dans la Coanza, & se délivra par ce crime énorme du seul Competiteur qu'elle avoit à sa Cou-

La seconde chose qui l'inquietoit encore étoit que les Portugais étoient en possession de la plusgrande & dela meilleure partie du Royaume. Ils y avoient des forteresses considerables, ils faisoient tout le commerce du païs, ils La Reine étoient respectés par tout, on les crais

Zingha dé-gnoit, ils étendoient leur Religion de tous côtés, ils détruisoient celle du aux Portu- pais, on méprisoit les Idoles qu'elle avoit interêt de soûtenir, afin d'être elle même soûtenuë par les Princes Giagues Idolâtres. Elle haissoit donc mortellement les Portugais: elle resolut de leur déclarer la guerre, & pour la leur faire plus sûrement, elle sit des alliances avec les Hollandois qu'elle introduifit dans ses terres avec les Congois qu'elle sçût mettre dans ses interêts, en leur promettant de partager avec eux, tout ce qu'on prendroit sur les Portugais. Elle n'eût pas de peine d'attirer à son parti tous les Princes Idolâtres, l'interêt de leur Religion les y déterminoit puissamment, elle déclara donc la guerre aux Portugais & les surprit, elle eut d'abord fur eux quelques legers avantages, les Hollandois en eurent de plus considerables, comme nous le dirons dans un autre endroit. Mais les Congois ayant été battus, furent obligés de demander la paix, & ne l'obtinrent qu'en donnant des sûretés de leur parole, & en cedant aux Portugais des terres qui étoient à leur bienseance, & où ils bâtirent des forteresses qui les

DE L'ETHIOPIE OCCID. 458 mit tout à-fait à couvert de ce côtélà, de sorte que n'ayant plus affaire qu'à la Reine Zingha & aux Giagues ils en vinrent plus aisement à bout. Chaque bataille qu'ils gagnoient, détachoit quelque Prince du parti de la Reine. Ala fin elle se trouvat presque seule; & quoiqu'elle trouvât de grandes ressources dans son courage, elle fut a souvent maltraitée, si souvent défaire, qu'elle fut obligée d'abandonner le païs & de se sauver dans les deserts du côté de l'Est, où les Portugais ne jugerent pas à propos de l'aller inquie-

Malgré les avantages qu'ils avoient remporté sur cette Princesse belliqueuse, ils lui firent des propositions qui lui étoient avantageuses, & qui lui auroient conservé la Couronne sous l'hommage qu'on vouloit qu'elle en rendît au Roi de Portugal. Elle aima mieux abandonner ses Etats que de s'y soumettre, & les Portugais pour la desesperer créerent un Roi d'Angolle, afin que les peuples ayant un Roi, Les Portui ou un fantôme de Roi, ne songeas-gais créent ou un fantome de Koi, ne iongeai- un Roi sent plus à elle, & vêcussent dans la d'Angolle, paix dont on leur faisoit goûter les douceurs.

Ils choisirent un jeune Prince de du nom & la famille Royale nommé Angola premierRoi Aarij, fils du vieux Ginga-Bandi-An-Chrétien gola. Il embrassa la Religion Chrétiend'Angolle. ne, & fut nommé Jean au Baptême, & fut le premier Roi Chrétien d'An-

golle.

Je ne me suis pas trompé quand j'ai dit que c'étoit un phantôme de Roi. En effet les Portugais étoient maîtres de presque tout l'Etat; mais ils avoient la discretion de lui en laisser sustifamment pour soûtenir sa dignité. Ils lui donnerent des sujets; mais ils n'étoient pas en assés grand nombre pour leur donner de l'ombrage; les bourgs & les villes, dont ils composerent son domaine étoient pour la plûpart sous le canon de leurs forteresses, & la Religion Chrétienne qu'on leur fit embrasser répondoit de leur sidélité.

Le Roi Jean premier vêcut peu de tems, c'étoit un Prince dont on pouvoit beaucoup esperer, il mourut sans

enfans.

Philippe I.

Les Portugais lui en substituerent aussi-tôt un autre qui avoit reçû au Baptême le nom de Philippe, il sut le second Roi Chrétien d'Angolle sous le nom de Philippe premier, ce fut second Roi un bon Prince qui entreunt soigneuse-

Digitized by Google

DE L'ETHIOPIE OCCID. ment une étroite liaison avec les Por-Chrétique tugais qui l'avoient placé sur le thrôd d'Angille. ne. Il protegea de toutes ses forces la Religion Chrétienne, & ses Ministres. Son Regne fut long & heureux, il mourut en 1660.

Les Portugais sfirent couronner aussi tot son fils Dom Jean II. du nom, qui fut le troisième RoiChrétien d'Angolle. troisième

II. du nom tion d'An. goile.

On auroit bien souhaité établir les Roi Caré-Regnes des Princes Idolâtres d'une maniere plus chronologique; mais ces peuples sont si ignorans qu'ils n'ont aucun point fixe, d'où ils puissent commencer à compter leurs évenemens; & au lieu que chez tous les autres peuples, on ditun tel Prince a commencé de regner dans une telle année. & est mort dans une telle année, ils se contentent de dire, sous le Regne d'un tel, telle chose est arrivée, celui-ci a regné avant celui-là, un tel a succedé à un tel. Voilà tout ce qu'on peut apprendre d'eux. Et c'est la raison pourquoi ce qu'ils racontent de leurs Princes, de leurs guerres & des change. mens qui font arrivés dans leur pais, est environné de tant d'obscurités, qu'il est impossible d'y découvrir la verité,& le tems que les choses se sont passées.

Fin du deuxieme volume.

Tome II.

# TABLE

## DES MATIERES

Contenuës dans ce second Volume.

### A

•
Acclamations du peuple en faveur du Ros de Congo, page 8
Action cruelle de Luqueni encore jeune,
341
Allien très-indecente du Roi Antoine I.
Affliction apparente de Culemba au sujet de
la mort de son épouse, 145
Alliance des Princes pretendans à la Cou-
ronne,
Alliance des Portugais avec le Roi de Cons
* go . 36#
Alphonse, nom de rous les Rois de Con-
go, 317
Alphonse Prince de Congo déclaré Roi
en 1492. 378
Ambassadeurs envoyez à la Reine Zingha
& aux Chefs Giagues, & le succès de leur
Ambassade, 112 & suiv.
Ambassade de Dom Alvare I. auprès de Dom
Sebastien Roi de Portugal, 396 & suiv.
Ambassade de Dom Alvare II. auprès de
Philippe II. Roi d'Espagne, 4 2 & suiv.
Ambassade d'Alvare III. au Pape Paul V.
404.
Ambassade d'Alvare VI. au Pape Urbain
VIII. pour avoir des Missionnaires, 411
Amba Jade du Roi de Portugal au Roi de
better an eros an portabut we been an

### DES MATIERES.

Congo	276
Ambition de Nia-Cu-Clau,	375
Anciens Seigneurs de Congo,	344
Anchining Control of Duch! In Du	3.47
Anghirima Capitale du Duché de Ba	itta , 351
Angola Musluri premier Roi d'Ango	11c, 427
Animaux lâchez dans l'Isle de Port	o-San-
to,	361
Apoticaires Negres,	191
Apparition prétendue d'Idoles, 279	g suiv.
Armes des Congois pour leurs revûes,	7 & 10
Armes des Negres pour la Guerre, 19	& suiv.
Armes des Rois de Congo,	375
Armes du Singhille Ibundo,	253
Arrivée d'une Compagnie de Mission	nnaires
au Congo,	394
Arrivée de Gonsalve Zarco, & de I	
Vaz à l'Isle de Porto-Santo,	36 L
Arrivée des jeunes Seigneurs Con	rois à
Soono.	268
Assemblée du Singhille, & Cérémonie	500,00
y observe,	221
y oblerve, Assemblée de Singhilles & ce qui s'y	221
signification de singuintes de le dui sy	hane.
Affemblée pour placer les Idoles dans	263
Temple	
Temple,	242
Avantages que le Singbille, retire de se	
rémonies,	242
Avarice du Ministre des pluyes, 174 6	r susv.
Audiance que le Roi de Congo don	ne au
Général des Portugais, 369. 6	∫uiv.
Autorné de Golambolo & de Tendala	. 115
	suiv.
Autorité des Rois de Congo, 322 &	∫uiv.

B

Batiment de Havier, & ce qu'il y a, 249
Batiment des Pottugais dans Saint Salva,
V ij

### TABLE

dor, Bâtimens équipés mis sous la con	daise de
deux Chefs.	JUNE GE
Bâtimens pour le Roi & toute sa C	our , 142
Bâtimens superbes dans la ville de	Loanda,
n trata. Calamanalla ama la Dat Ja	383
Benediction solemnelle que le Roi de	: Congo,
	C 12 4011-
Biens dont les Négres peuvent disp	
en quoi ils consistent, 36	de suiv.
Bollé, mal Saint Lazare, pour la	
duquel on invoque les Idoles H	avier &
Caffumba ,	278
Bonbaiccé femme de Culemba, &	-
Bonnets arnés de cornes,	147 300
	, , ,

C

CAlung, ancien Idele des Rois d'Angolle,	
271	۵
Caluximbo successeur de Chingurij, & sor	ц
naturel, 148	j
Capitale des Etats de Luqueni, 348	ŝ
Caractere d'Angola Mussuri, 428	ı
Cassangé Conguingurij élû Roi, fut baptisé	•
& apostasia, 149 & suiv	>
Causes de maux d'estomach & de poirrine,	
2.46	;
Cointure d'une vertu particuliere, 216 & fuivi	,
Cérémonses cruelles pour appaiser un deffunt	•
zig om fuer.	•
Cérémonies des funerailles du Ganga-Ya-Chi-	•
banda, 198	
Cérémonies du Sacrifice Quiluvia ; 165 & Suiv.	
Cérémonies inconnues dans toutes les Cours	•
·	
- 318 Gr Juir	•
Cérémonies extravagantes des Giagues pour	ľ

### DES MATIERES.

demander de la pluye, 172 co (uiv. Cérémonies pour l'introduction des enfans dans le Chilombo. II8 of fuiv. Cérémonies pour repousser la pluye, Cérémonies pour recevoir la ceinture, & qu' la reçoit le premier, 192 /9 /1110. Charité des Giagues pour leurs malades, Charlatans de pusieurs especes établis pour demander de la pluye, ou pour la repousfer, & leur maniere de le faire, Chef des victimes du Sacrifice Quiluvia, 16; er luiv. Chilombo, habitations des Musimbis, Chingurij, successeur de Culemba à la Couronne, Choc de deux armées. Cimetieres des Giagnes, 114 Cometes affreules, Commerce presque intertompu, 379 & suiv. Conquêtes de Luqueni, 346 & fuiv. Cortege pempeux, 326 es [Hiv. Contume des Européens dans le Royaume de Congo dans leurs procedures, Coutume des Negres pour le jeu, Contume des Negres des Provinces d'Occanga, & de Pumbo, pour vuider leurs difterends. 30 6 Suiv. Crainte extraordinaire des esclaves, luiv. Crainte pour la Religion Chrétienne chez les Giagues, 318 of [uiv. Credit des Singhilles, 227 Crimes de Dom Antoine, 416 of luiv. Crime très horrible selon le Singhillé, Cruauté de Dom Garzia, 414 Cruauté des femmes Giagues, 291 & suiv. Cruauté des femmes des Singhilles, 130 6 (wive V iij.

m k n 1/2
TABLE
Cruausé de Tembandumba, & de ses sujess,
105 & Suiv.
107 6-1410-
Culembé ou Culemba amant de Temban-
dumba,
Culemba déclaré Roi des Musimbis, 143
Culemba medite la mort de sa femme, 141
Cusemba medite is more de la remise s'ap-
& suiv.
Culenba prend les resnes du Gouvernement,
146
14.
D
D'Anses de differens noms, & en quoi elles
Scop fuiv.

#### Déclaration de guerre, & la maniere de la 15 & Suiv. faire chez les Congois, Découverse du cap de Bonne-Esperance par 376 les Portugais, Découverte des côtes d'Afrique, en 1434. 362 Défaite des Portugais au Congo, 394 & suiv. Deffense de manger de la chair des fem-122 & Suiv. mes Delchisico, nom d'esclaves, Demembrement des Etats de Luqueni, 349 Demeure ordinaire du Roi de Congo,; 33 & s. Description du naturel de Dom Henri, 359 Description du cap Bajador, 356. 337 & ∫uiv. Devotion du Roi de Congo. Deuil des Princes, & la maniere de le porter 67 6 juiv. Diego Cam Commandeur de l'Escadre de Jean И. Diego Cam découvre le Zaire, en 1484. 363 Disciples de Singhilles, 220 cm [uiv. Di cours d'un particulier au sujet de l'évocation de l'esprit d'un Prince. 161 Dien des Giagues, Discipline des enfans Giagues, 295

DES MATIERES.	
Dieux favoris & anciens des Giagues.	280
Discours de l'Evêque, ou de son Vica la proclamation d'un Roi de Congo,	re'à
la proclamation d'un Roi de Congo.	2 2 X
Distinction de bravoure,	301
Distinction de bravoure, Distinction des esclaves, 816	14.71
Diffination des ciclaves,	n de
Distinction des Seigneurs des Royaum Congo. &c. 86 &	
Congo, &c. 86 & Diffination des villes Capitales du Roya	juro
	uiiic
de Congo,	369
Divinités principales des Giagues,	272
Division des troupes de Zimbo, 101 &	ไหมบ.
Dom Alvare fils de Dom Henri, & for	
	395
Dom Alvare II. Roi de Congo,	402
Chrétien de Congo, en 1615.	40+
Dom Alvare IV. du nom, Roi de Con	go,
	410
Dom Alvare V. du nom, Roi de Congo	, 41T
Dom Alvare VI. du nom, quinzieme	Roi
Chrétien de Congo	411
Dom Alvare VII. Roi de Congo,	425
Dom Alvare VIII. dix-neuvième Roi C	hré-
tien de Congo,	425
Dom Ambroise Roi de Congo,	410
Dom Antoine I. du nom dix-septiéme	
	416
	404
Dom Dias de Nevais Couverneur, par	
Lisbonne, en 1578. pour le Royeum	
Congo,	18I
Dom Dias de Nevais, fait faire l'ence	inte
d'une ville,	38 E
Dom Diego, successeur de Dom Franço	nie .
Dom Diego, Interneur de Dom Tiang	39 <b>4</b>
Dem François III Poi Chrétien de Cou	
Dom François III. Roi Chrétien de Con	
mort en 1532.	393
Dom Garzia onzième Roi Chrétien de Con	igo,

**y** iiij \

TABLE	
Dom Garzia II. scizieme Roi de Cong	ο,
en 1646.	414
Dom Henri, fils de Dom Juan, Roi	de
l'orrugal,	35
Dom Henri s'adonne à l'étude,	39
Don. Henri V. Roi Chrétien de Congo,	en
1541.	395
Dominiquains arrivés dans le Royaume	de

Congo, & instruisant le Roi, 370 Dom Pierre Roi de Congo, en 15 5. 392 . Dom Pierre II. Successeur d'alvare III. son 406

Dongij chef d'une troupe de Musimbis, Droit du Singhille, 10[ 12I

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
E Clar avec lequel le Roi de Congo paroît quand il fait la revûe de les troupes
7 & fuit
Effets naturels des pluyes & des rosces d'Afri
ouc. 186 & uit
Eglise bâtie par ordre du Roi de Congo
& dédiée à la Sainte Croix, 370 & suiv
Election des Rois de Congo, 31
Election injuste faite en 166s.
Eminia-N-Zima pere de Luqueni, 34
Empressement de quelques grands Seigneur
pour rentrer dans les bonnes graces de
Roi,
Enganna Iniene, femme du Roi Angola Mus
Entreprise de Diego Cam, 364 & suiv
Entreprise de Zimbo, & son heureux succès,
93 & Suiv
Envoyé au Roi Luqueni, 34
Eprenve de la fidélité des semmes, 128 & suit
Esclaves de differente espece, 45 & suiv
Etablissement du Christianisme & des Portu

DES MATIERES.
gais dans le Royaume de Congo, 374
Etablissement de Ministre de cruauté, 116
Suiv.
Etablissement de Religieux dans la ville de
Loanda, 382
Etablissement de Singhilles, 218
Etoffe du pais de Congo, & sa bonté, 79
& ∫uiv.
Evenement extraordinaire, 397 6 suiv.
Evêque établi au Congo. 202
Evocation d'un esprit & la cérémonie, 132
English des Cierres land
Exactitude des Giagnes dans le combat. 289
Extravagances des Singhilles pour chasser les
Zinzumines, 159 & suiv.
Execution cruelle faite par le Singhillé, 2 6
Enquired des sing Ministered Col III
Exercices des cinq Ministres de Gaballo, 268
Exercices du Singhille Ibundo, 255
Exhortation du Roi de Melinde à ses troupes
& à son peuple, pour les engager à soû-
tenir le choc de Zimbo, 99 & suiv.
to the Lando, ' yy Gijulut.

F

Fait très particulier rapporté par l'Auteur 202 é fuiv.

Fait très particulier rapporté par l'Auteur 202 é fuiv.

Fait très particulier rapporté par l'Auteur 202 é fuiv.

Famille d'Angola Musteri, 430

Famine chez les Congois, 400

Ferocité des Giagues dans le Combat, 290

Ferecité de Temban-Dumba pour ses amants, 140

Festins in humains de cadavres. Fils aîné de Congo baptisé, Finesse d'un esclave pour s'emparer 430 & (niv. Rovaume. Finesse du Roi de Congo, pour attirer un revolté. 309 & Suiv. Fonctions de Cassuto. 252 & suiv. Fontions de Ganga-Ya-Chibanda, 195 6 Juiv. Fonctions du Ganga Mulagi, 200 6 fair. Fondions du Ganga-Ya-Zumbi, 206 6 fuiv. Fonctions des Ministres de l'Idole Ganga-N-Zumba. 207 Fonctions des Ministres de Gaballo. 269 Fonttions d'un Officier qui est à côté du Roi, 342 Fonttions du Singhillat, 207 & /HV. Forteresses dans plusieurs endroits du Royaume de Congo, Fourberies du Ganga-Ya-Chibanda, pour établir sa reputation, 197 Fourberies du Ganga Mulagi, 199 & Suiv. Fourberies inventées par les Singhilles du Ganga-N-Zumba, selon l'Auteur, 247 & suiv. Fourberies des Ministres du Quibundo, Fourberies des Singhilles, au sujet d'une défaite. 299 Fanerailles du Ganga-Ya-Chibanda, 198

G

Ganga-Ta-Burilla-Invula, Ministre pour chasser les pluyes, 182
Ganga-Ta-Chibanda, Sur-Intendant de ce qui regarde les Sacrifices, 95
Ganga-Ta-Imuula, Ministre de la pluye établi par le Prince, pour faire les fonctions

en fon nom,
Ganga-Ya-Ita, Ministre des Guerres erès el-
timé à cause de son experience, 190 de suiv.
Ganga-Mulagi, Ministre de la Magie, 199
Ganga-N-Zumba, Idole, 246
Ganga-N-Zumba & Gaballo, Idoles respec-
tez des Angolois, & des Congois, 266
Ganga-Ya-Zumbi, protecteur ou curateur des
deffunts, 205
Gangbelles, Provinces dans le Royaume de
Matamba, 20
Garnison de Places,
Generosité des semmes Giagues, en tems de
guerre, 301 & suiv.
Gens destinés pour combattre chez les Con-
gois,
Gens des plus estimez chez les Giagues, 136
Gens plus sujets à la revolte, 305
Giaghiou Giaki Giagues, & leur entrée dans
les Royaumes de Congo & de Matamba,
88 6 suiv. Giagues sous la domination des Portugais,
385 & suiv. Golambolo Lieutenant Général ou Capitaine
des gardes, 151 & suiv.
Gouvernement accordé à des semmes, 314
Grandeur de la Cour du Roi de Congo, 340
Guerison par les remedes de Gaballo, 271
Guerre déclarée par Antoine I. aux Portu-
gais, 421 & fuiv.
Guerre entre les Portugais, & les Congois,
387
H

Habillement du Ganga-Ya-Chibanda, 196
Habillement du Roi de Congo, 66 & suiv.
Habillement des Princes du Sang, & des
Grands du Royaume, 68 & suiv.
Vy

Habillement des Negres du Congo & d'Angola. 78 c (uiv. Habillement de la Reine de Congo, Harangue qu'un Général d'armee chef des victimes du Sacrifice Quiluvia, 164 de (wir. Harangue de Temban-Dumba à ses troupes, 107 of [Hiv. Heritages des enfans Negres, 33 & (uiv. Histoire de cinq marchands Portugais, pri-Conniers du Roi de Micocco, 407 % (uiv. Histoire du Duc de Bamba, & du Marquis 411 en (uiv. de Chiouva, Histoire d'un enfant, 296 Histoire d'un Giague, au sujet du Sacrifice qu'il fait en l'honneur des manes d'un de ses amis, 169 de [niv. Histoire d'une jeune femme, 119: Histoire de Mussafa femme de Dongii, & de Temban Dumba sa fille, 10 5 & fuiv. Histoire part culiere d'un esclave, 41 & suiv. Histoire particuliere, au sujet de la marque des esclaves chez les Giagues, 82 & suiv. Histoire que l'Auteur rapporte de deux sce-Histore repportee par l'Auteur d'un Mi-189 & Juiv. nistre de la pluye,

TAco Casebasse, & son usage, 250 & fair.

Ibundo Singhisse, sor disant maître des bêtes feroces,

Idoles des deux Provinces de Ganghella, 272

Jem de Baros, Historien dont s'est servi le traducteur,

Jean Roi de Congo, apostasse & meurt en 1492.

Jean II. Roi de Pottugal, tache de décou-

DES MATIERES.
wrir les côtes d'Afrique, 363
Ignorance des Giagues, au sujet de leurs Di-
vinités, 170 & suiv.
Illunda, Grand Maître de la garderobe du
Roi, 154
Illunda ou Quicumba, Capitaine des baga-
ges,
Impulchi, étoffe très estimée, 80
Incommodités qui se trouvent à Saint Salva-
dor,
Inhumanité d'un Seigneur Giagne baprilé,
294
Injustices des Negres, 29
Inquis & Cassuto Idoles & Singhilles des
denx Ganghelles, 250
Interêts des Ministres, 274 & suiv.
Intere s du Ganga Ya-Zumbi, III & fuiv.
Instruction que Dom Henri donne à deux
Gentilshommes de sa maison, 357
Instruction de deux jeunes Seigneurs Congois,
367
Instrumens de Charpentier, 60 & suiv.
Investitures & maniere de les donner, 329
G suiv.
Jour principallement destiné pour faire la
revue parmi les Congois Chrétiens, 6
Joye de Dom Henri, 160:
Joye du Roi de Congo, au sujet de son on-
cle bapulé,
Irruption des Giagnes chez les Congois, 399
Jurement de sidélité reciproque entre mari

Ŀ

Libattes emicrement abandonnées, 302 Libattes ou Chilongi, Camps, & leur division, 150 & suiv. Liberalités du Roi de Congo, en fa teur de

### TABLE

les troupes, 14 é	r fui
Lieu choisi pour faire la revuo des tro	oupe
•	29
Lien destiné pour faire le Quiluvia ou	Sacr
fice,	16
Lieu destiné pour faire les rejouissances	d'un
victoire remportée,	29
Lieu destiné pour le Sacrifice de chevre	
poules , A.	250
Lieu destiné pour la proclamation du Roi	i, 220
Lieu où s'assemblent les peuples, pour rec	evoie
la benediction de leur Roi,	326
Loix établies chez les Giagues,	106
Loix établies au sujet des femmes & de	
les attaquées de leur mal ordinaire,	124
<u>ራ</u>	[uiv
Loix établies pour les Ministres de la pl	uye.
185. 👉	(nir
Longa, instrument de Musique,	ςò
Luqueni déclaré Roi,	346
Luqueni Lua-Sanzé, mere de Luqueni,	344
Luqueni premier Roi de Congo,	341
	• • • •
M	
M Abambolo Manipangala, Prince of de ses Etats par Luqueni,	:haffe
de ses Etats par Luqueni,	346
Madere Isle déconverte, en 1419.	3 62
Magiya Samba, Onguent,	106
Maitre des pluyes selon les Giagues,	172
Maladie la plus cruelle, & la plus ordi	
des Giagues, 284 &	(มรบ.
Mal de Naples, & la cause	296
Malice du Diable, & jusqu'où elle va,	271
	Cuia.

Manicurio Intendant General des vivres, 154

Maniere de combattre des Giagues, 188 &

& Suiv.

fuiv.

DES MATIERES.	•
Maniere avec laquelle le Roi entend la	Meffe,
	33 <b>7</b>
Maniere de terminer les procès chez	les Ne-
gres par un jogement lans appel, 22 (	& ∫usvs
Maniere tirannique des gens d'auto	rité en
matiere de procès, 26	G ∫uivs
Maniere surprenante des Giagues, p	our de-
mander de la pluye; 173	ģ ∫uiv:
Manilumbo & ses fonctions,	153
Maquina, Danies des Negres, & e	n quor
elles confistent, 52 e	g suive
Marche du Roi, 335	g suiv.
Marimba, instrument de Musique	
agréable chez les Negres,	ŞI
Mariage de Culemba & fa mort,	142
Marques de distinction,	, 330
Marques d'humilité, 332 (	g suiv.
Maux causés par les Idoles,	273
Missionnaires envoyés au Congo, parle	Koi de
Portugal, en 1-1P. 390 (	g suiv.
Mitigation des Loix portées contre les	bo us
måles qui naissoient dans le Chilom	g suiv:
	194
Mochucto ou Longha tambours , Morceaux delicats pour les Giagues	inhu
mains,	294
Mort de Dom Alvare I. en 1587.	402
Mort de Dom Alvare II. en 1614.	403
Mort de Dom Alvare III. en 1612.	406
Mort d'Ancoine I. en perdant une ba	taille -
More d Amediae 1. en perdant une o	424
Mort d'Angola Mussuri,	432
Mort de Dom Diego, en 1540.	894
More de Eminia N-Zima,	350
Mors de Dom Henri . en 1542.	395
Mort de Dom Pierre, en 1530.	393
Mort de l'Evêque de Congo. 1428.	393
More de l'Evêque de Congo, 1528. More du Roi Dom Alphonse, en 1525.	391
Mort de Temban-Dumba . 142 6	e Exite

## TABLE

Mors de Zimbo & de Temban-Dumba, 102.

Mors presque inevitable à l'Auteur & à de ses Confreres, 127

Mossif de l'Ambassade d'Alvare III. au Pape Paul V. 404 & suiv.

Mossifs pour lesquels les Negres déclarent la guerre, 12

Moyen infaillible pour remporter des victoires, 120 & suiv.

Musimbis Sujets de Zimbo, 93

Musque des Negres, 48

## N

NAtions qui ont découvert l'A	frique, 353
T.A.	& ∫uiv.
Naturel d'Alvare VII. Roi de C	08go , 415
Naturel des esclaves,	39 6 Juiv.
Naturel des Giagues.	92
Naturel du peuple Giague, 283 6	· [uiv.69 304
Negres des plus sauvages, & leur	s ornemens:
zugitt zur Pres zum alber in seine	76 or [uso.
Ngamba ou Igomba, façon de 1	
Niacondiamene, ture accorde	au Duc de
Batta,	451
	•
Noces de Temban-Dumba,	141
Noms de chefs fameux,	146
Noms des plus fameux Singhilles	des Provin-
ces de Chistama & de Lubo	lo , 249
Noms des Ministres de Gaballo	
Noms des Seigneurs qui assistent	
des Rois de Congo,	317.
Noms differents des Giagues,	91
Npenbacassi, Province conquise	
ni,	346
Npungu, instrument de Musique	
N/a-cu-Clau, pere de Luqueni I	Halanze, 344
Nfambi, instrument de Mufique,	49 🗢 Juiv.
Nfangamenti ou Nsangave revû	ës <sub>d</sub> , s

# DES MATIERES

Ð

Bfeques d'un Ibundo, & les cérémon	
Obstacle presque invincible à l'entiere c version des Giagues. 125 & s	on- iiv.
Occupations d'Angola Mussuri,	427
Occupations des Rois de Congo, Occupations du Scilli, 216 & fi	105
	222
Officier ou Garden des femmes,	41
Oncle du Roi de Congo baprisé en 1490.	368
Ondions de tambours, pour leur donner	un: 194
bon son,  Opinions differentes, touchant l'origine	
Giagues . 9 0 7	41V.
Opinion des Giagues touchant leurs Diet	280
Ordre fort distingué, Ordre pour continuer le Magija-Samba	<b>336</b> .
<b>(5)</b> J	go uiv.
Origine des Ducs de Batta,	3 60
	244
	278:
	00.
	100
Ornemens de tête chez les Negres, 74 & si Onvrages communs chez les Negres,	63

P

PAnso-Aquitima, stere d'Alphonse vaincu,
388
Parure de Cassuto & d'Inquizi, quand il s'augit de faire quelque acte de leur métier,
251 & suiv.
Peste chez les Congois,
401:
Piumbis espions & leurs fonctions,
156

- TARLE.
Politique des Princes de Congo, 340 & Suit
Pompe funebre de la Reine Temban-Dumba
143 & <i>sui</i> r
Portiques batis pour Gaballo, 266 & suit
Porto Sando, Isle découverte en 1418
૩૬૧ જ પ્રાંગ
Possess de successeurs de Luquem, 35 Possess de terre & seur ouvrage, 62 & suiv Pratique constante des Ministres de Gabal-
Potiers de terre & leur ouvrage, 62 & suiv
Pratique constante des Ministres de Gabal-
10. 269
Pratique ordinaire pour discipliner les troupes
chez les Congois, 4 & suiv.
chez les Congois, 4 & suiv. Predicateurs de l'Evangile demandés par le
Roi de Congo,
Roi de Congo, 367 Preferences pour les Dignités, Charges &
FICIS . 222
Preparatifs pour l'entrée d'un Singhille chez
un malade, 285 & suiv.
Breparation d'une tragedie fanglante, 119
Profent d'un Général Portugais au Roi de
Fresents que font les Giagues aux personnes
dont ils recherchent la protection, 291
Presents que le Roi de Congo est obligé de
faire, pour exiger le tribut de ses peuples,
312
Prince du Sang facré Evèque de Congo : 295
Prince du Sang sacré Evèque de Congo, 394 Prisonniers pris par les Giagues, & maniere
de les tuer, 293
Privileges de Gaballo, 266.
Proclamation du Roi de Congo, 320 6 suiv.
Profunction supposée du Chilombo, & la pei-
ne dûë à cette profanation,
ne duë à cette profanation, 15 Promptitude des Giagues à déclarer & à fai-
re la guerre. 20
Pratection de la Sainte Vierge, 388
Provisions de guerre, 13 6 suiv.
Puissance du Dieu Quibondo, 28t

DES MATIERES.	
Puissance du Roi de Congo bien differ	rénte
dans ses Provinces, 305 &	โมเบ.
Punition d'un crime très horrible selo	n lç
Singhillé,	244
Punition de Criminels,	314
Punition de vols,	243
Puninon de que!ques grands Seigneurs,	327

O Vibondo Dieu le plus respecté chez les Giagues, 280 Qu'comacondo mari prétendu, 315 Quilondo nom generique des Ministres des Idoles, 246 Quiluvia, sacrifices que les Giagues sont à leurs Dieux, 162 Quixilles Loix établies par Temban-Dumba, 108 & suiv. Quixille la plus brutale & la plus obscéne, 2130 Quizzava chef des Mumbis, 26

## R

R Aison: differentes pourquoi en fait des revûës, Raisons pour lesquelles les Musimbis mangeoient de la chair humaine, Reception des Missionaires par Garzia, Reception gracieuse que firent les habitans du Zaire à Diego Cam, Reception de quelques jeunes Seigneurs Con+ gois en Portugal, Recherche de l'Auteur sur la Poesse des Con-Recherches penibles des Missionnaires, 303 Recompense d'Esclaves, 46 & Niv. Reconnoissance témoignée par les Giagues de l'abondante moisson procurée par les pluyes, 174

TABLE
RolAchement du Christianisme chez les Con-
90's. 398
Re gion des Giagues, & en quoi elle con-
11 ite . ` 1 \ 8 €9- / 11 v.
Religion des Singhilles d'Angolle & de Cos-
go, 246
Remaranes de l'Auteur sur la diversité d'o-
pinions, & de rits particuliers des Ga-
gues, :45
Remarque du Traducteur. 388
Remedes extravagans pour guerir des mala-
dies, 208 6 juiv.
Remedes de la Singhille Gaballo, 270
Remedes que le Singhille Ibundo compose,
2 4 & suv.
Reponses de Luqueni à un Envoyé, 348
Reponles de Medeeins sur la difficulté de leur
propre guerison, 25, & suiv.
Reponses du Singhillé aux demandes que lui
font les Giagues, 224
Reproches d'un Missionnaire 2 un Seigneur Giague, 295
Reputation des Ganga, 199 Reputation du Singhille Ibundo, 253
Respect & chime que l'on a pour les Singhilles,
219 & suiv.
Respess que l'on porte à certaines personnes,
275
Restaite des Giagues après une bataille per-
duë, 302 & /uiv.
Retraite du Marquis de Pamba, 425
Reveltes raportées par l'Auteur, 306 & suiv.
Richesses du Bresil, 376 & suiv.
Ruis de Souza Général des Portugais, 368
Ruse d'un Ganga, - 109 & suiv.
Rese du Ganga Ya-Zumbi, 214 & suiv.

S'Acre des Rois de Congo, & les cérémonies, 220 & suiv-

# DES MATIERES.

Bacrifices des Giagues au commencement d'un
combat 28%
Bacrifices du Ganga-Ya-Chibanda, & en quoi
il consiste, 196 & Juiv.
Sacrifices que l'on fait au commencement de
la cérémonie qui se fait à l'introduction
des Idoles dans leurs temples, 342
Sacrileges énormes chez les Giagues, 167
Sacrilege énorme & crime irremissible, 247
Saint Salvador Capitale du Royaume, 320
Sciences des Singhillés, 228
Scilli nom d'un Ganga-Ya qui tient école
publique,
Sebastien Roi de Portugal envoye un Gou-
verneur au Congo, 380
Secrets que vend le Ganga-Ya-Ita, dans le
tems de paix, 194 & suiv.
Serment de fidélité entre les mains d'un Gou-
verneur Portugais, 385
Singhilla Devin, 207
Singhilé Augure ou Devin, 219 & suiv.
Singhili ce que c'est, & leurs occupations,
131 & suiv. 136 & suiv.
Situation des maladies 213
Situation de la ville de Loanda, 382
Situations des Negres dans leurs occupations
332
Situations pour parler au Roi, 157
Solemnité du Baptême du Roi & de la Reine
de Congo,
Sort de celui qui a gagné son procès, & de
celui qui l'a perdu 25 & suiv.
Sort des vaincus par Zimbo, 96 & suiv.
Sort des vaincus par les Giagues. 290
Sous di visions des Quixilles ou Loix de Tem-
ban-Dumba, & explication de la première,
Ito & fuiv.
Scratagemes des Singhilles pour piller le pu-
blic, 265 & Julu.

## TABLE

1 11 2	· <del></del>
Succès d'une tempête,	35
Successeur de Caluximbo	au Gouvernemen
de l'Etat Giague,	149
Successeur des Rois de Ce	ongo ou prefumé,
<b>3</b>	317 & (xin
Sujet de colere pour un Sin	ghille, 186 & fuiv
Sujet de guerre pour l'éle	
Congo	318
Sujet de refroidissement en	tre les Congois &
les Portugais,	378 💇 Juiv.
Sujet de revoltes,	313 & suiv.
Sujet de ruine pour les Giagi	nes, 204 & siv.
Sujet de veneration pour le	
Suites funckes des blessures	
Superstition au sujot des moi	

#### Т

T'Aillandiers ouvriers très estin Negres, & leur maniere de	nés chez les
2,08201, 00 1001 100101010	58 & suiv.
Tambours de differentes especes,	so de luive
Temban-Dumba femme de Zimbo	ou la con-
	& suiv.
Temban-Dumba, fille de Dongii,	déclare la
guerre partout & ravage tout, à Tems destiné à faire la recolte de	138 & fuiv.
& du farazin,	175
Tems destiné pour faire des temple	s d'Idoles,
•	248
Tendala ou Icoqua Commandeur	d'un quar-
tier,	152
Terrein grande Place,	310
Testament de Negres,	37
Tirannie de Nía-Cu-Clau,	. :45
Toile des Negres, & comme elle	scfait, €1
	ું ∫uiv.
Traité de paix,	384
Traitement des Dominiquains, par	Jean Roi

# DES MATIERES.

de Congo, 374 & suiv,
Tribunaux de la Cour, & par qui ils sont
remplis, 325
Tributs onereux, 323 & suiv.
Tristan-Vaz chef de vaisseaux, 359
Tremperie pour s'attribuer quelques morts,
290

Maité des femmes, 73 & Suiv. Veneration que l'on a pour l'Idole Ganga-N-Zumba, Veneration & respect pour les rivieres, & leurs causes, 277 & luiv. Vengeance d'un Ministre de son ennemi, 204 Vengeance des Singhilles, Vertus necessaires aux peuples pour conserver leurs Etats. & Suiv. Vêtemens des Negres & Negresles, 69 6 suiv. Victimes destinées pour la Reine de Congo, 145 Victimes differentes pour le Sacrifice que font les Giagues en l'honneur de leurs ennemis, Victimes du Sacrifice Quiluvia, 162 & suiv. Victimes immolées à l'évocation d'un esprir, 216 Victoire du Roi de Congo par le secours des Portugais, 371 & (Hiv. Vie de Cassumba, de sa femme, & de sa famille, Vie des Giagues, Ville de Saint Paul de Loanda bîtie en 1578. Violences de Garzia, 414 Violences pour exiger les tributs, 312 Vivres donnés à Havier & à Cassumba, 249 Vœux pour la santé du Roi, Voyages des Portugais pour reconnoître les côtes d'Afrique en 1414. 356

# TABLE DES MATIERES. Vsages très utiles aux Princes & aux Grande Seigneurs, 319

X

XAllé ou bonners,

303

Z

Zimbo premier chef des Gisques, 92
Zimbo entierement défait par le Roi de
Melinde, 100
Zinzumines ames vagabondes, 267
Zinzumines entierement bannies, 266 & fuiv.

Fin de la Table du fecend Volume.





